HISTOIRE SAINTE.

Ouvrages de M. le Pasteur Coquerel.

Sermons	1er Recueil ; six Discours. 3e édit. 2e Recueil ; dix Discours. 2e édit. et neuf sermons détachés.	Réunis en un vol. in-8°.

Sermons (3e Recueil ; quinze Discours). 1 vol. in-8.

Biographie Sacrée. Seconde édition, suivie d'un essai historique et critique sur les dates de la Bible. 1 volume grand in-8 à deux colonnes.

Esquisses poétiques de l'Ancien-Testament, précédées d'un Essai sur la poésie du Protestantisme, et suivies de notes. Seconde édition. 1 vol in-8.

Le Calendrier, poème, suivi de notes. Seconde édition. in-8.

Lettre à M. Guizot sur son article intitulé : *Du Catholicisme, du Protestantisme et de la Philosophie en France.* in-8.

Lettre à un pasteur, sur le projet d'ordonnance portant règlement d'administration publique pour les Eglises réformées. in-8.

Deux lettres sur le système Hiéroglyphique de Champollion, considéré dans ses rapports avec l'Écriture-Sainte. in-8.

Réponse au livre du docteur Strauss : *la Vie de Jésus.* in-8.

Sermon détaché : — L'Eglise et l'École.

L'Orthodoxie moderne. in-8.

OUVRAGES ÉLÉMENTAIRES :

Cours de Religion chrétienne, Résumé à l'usage des catéchumènes. Seconde Édition. 1 vol. in-12.

Hymnes en prose pour les enfants, 1 volume in-18. Sixième édition.

DE L'IMPRIMERIE DE BEAU,
à Saint-Germain en-Laye.

HISTOIRE SAINTE

ET

ANALYSE DE LA BIBLE,

AVEC

UNE CRITIQUE SACRÉE ÉLÉMENTAIRE

ET UN ORDRE DE LECTURE DES LIVRES SAINTS,

PAR

ATHANASE COQUEREL,

L'UN DES PASTEURS DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE PARIS,

SECONDE ÉDITION,

REVUE ET CORRIGÉE.





PARIS,

AB. CHERBULIEZ ET Cie, LIBRAIRES.

RUE DE TOURNON, 17,

GENÈVE, MÊME MAISON.

1842

INTRODUCTION.

Selon les principes de l'Église protestante, l'étude de la religion n'est que l'étude de la Bible, et chaque chrétien, selon la portée de son intelligence et les ressources de son éducation, est tenu de chercher sa foi dans sa raison, dans sa conscience et surtout dans la révélation.

Celui qui ne sait pas, ne croit pas. *La foi vient de l'ouie*, c'est-à-dire de l'attention. L'intolérance et le fanatisme, l'incrédulité et l'indifférence, sont des nuances diverses de la même ignorance. C'est toujours de l'erreur; c'est toujours ne pas savoir ou savoir mal, celui qui exagère et devient fanatique, celui qui dédaigne et devient incrédule, ont également mal étudié.

En nous donnant la Bible, Dieu n'a pas voulu, par des motifs dignes de sa sagesse et de sa bonté, que les révélations y fussent disposées avec la régularité triste et froide que doivent s'imposer les sciences humaines. La Bible n'est point arrangée selon un ordre méthodique de matières, de faits ou de dates; c'eût été une science, non une révélation. Dieu y a mis la vérité; il a laissé à l'esprit humain le soin d'y trouver l'ordre.

Ce caractère, l'un de ceux qui font du recueil des Écritures saintes un livre unique, existe dans chaque livre sacré, considéré à part. La vérité s'y découvre toujours; l'ordre s'y voit rarement. Certains d'être vrais, les auteurs sacrés se sont peu inquiétés d'être méthodiques, et n'ont pas voulu donner à leur libre inspiration l'allure compassée du mensonge.

Il en résulte que le magnifique ensemble, l'admirable enchaînement des révélations divines ne se découvre qu'après d'attentives études. Quand on s'engage dans la lecture de la Bible, sans avoir l'idée du plan suivi par la Providence pour cette éducation du genre humain, on demeure comme ébloui; on perd son chemin à chaque pas.

D'un autre côté, la Bible, code universel et définitif de l'humanité, que toutes les races liront un jour, est, dans sa forme, un livre juif, un livre oriental et ancien. Entendre la Bible dans un sens moderne et occidental, c'est s'exposer de phrase en phrase à prendre les vérités divines à contre-sens.

Ces pensées, dont le développement devra trouver place dans un autre ouvage, m'ont fait entreprendre d'offrir à nos églises une *Histoire Sainte*, renfermant un exposé complet du contenu de la Bible, disposé dans un ordre à la fois historique et Méthodique, et d'essayer d'introduire un peu de critique sacrée dans un livre élémentaire.

Le plan suivi rendra facile pour tous les âges la lecture de ce volume. Il contient 350 paragraphes, dont chacun est précédé d'un titre qui en indique le sujet.

L'Histoire Sainte y est partagée en huit périodes : celles d'Adam, de Noé, d'Abraham, de Moïse, de Salomon, de Cyrus, de l'Évangile, et de l'Église.

Dans la VIIe période, celle de l'Évangile, la vie du Seigneur est racontée tout entière selon l'harmonie des quatre Évangélistes, et toutes les circonstances en sont rapportées aux années de

son ministère et aux voyages qu'il a faits en Judée.

Dans la VIIIe période, celle de l'ÉGLISE, les Actes des Apôtres et les Épîtres sont exposés selon l'ordre des commencemens du Christianisme dans les différens pays.

Toutes les principales prophéties qui ont annoncé le Sauveur sont données à leur place chronologique, et ensuite résumées en un seul tableau.

Les paragraphes historiques de chaque période sont entremêlés, selon que le sujet l'exige, de paragraphes distincts qui renferment, sur la géographie de l'époque, sur les mœurs, les lois, les fêtes et les rites, les fonctions des prêtres, les sectes des Juifs, les édifices et monumens sacrés, toutes les explications nécessaires à l'intelligence des faits.

A la suite du récit des événemens rapportés dans un livre de l'Écriture, un paragraphe sur le livre même en donne les divisions réelles et indique son origine, sa date, ses caractères de vérité et d'authenticité.

Les livres sacrés non historiques, tels que les PSAUMES, les PROVERBES, les LIVRES DES PROPHÈTES et les ÉPÎTRES DES APÔTRES, sont analysés à leur place chronologique, et chacun à part dans un paragraphe distinct.

Les paragraphes sur les livres de l'Ancien Testament sont terminés par un tableau des chapitres et versets qu'il convient de lire en famille et de faire étudier aux jeunes gens et aux jeunes personnes. L'ordre de lecture pour le Nouveau Testament est indiqué par l'ordre même des paragraphes.

Toute la partie *historique* est imprimée en

un caractère plus fort et peut se lire de suite.

Toute la partie *critique* est imprimée en un caractère plus petit, et peut être étudiée à part ; elle forme un traité élémentaire de critique sacrée.

Les paraboles du Nouveau Testament, ne faisant point partie de l'Histoire proprement dite, sont aussi imprimées dans le plus petit caractère.

Les paragraphes renvoient à un grand nombre de textes de l'Écriture, qui, sans être reproduits, sont indiqués par Livre, Chapitre et Verset. Tous ces textes offrent des preuves, des éclaircissemens, des allusions, à l'appui des paragraphes dont le sujet les amène, et nos jeunes lecteurs feront le travail le plus intéressant et le plus utile, en cherchant et en transcrivant ce choix de passages et en examinant comment ces enseignemens de la parole de Dieu expliquent et confirment le récit qu'ils viennent de lire.

Les chapitres sont indiqués en chiffres romains ; les versets, en chiffres arabes. Les chiffres isolés entre parenthèses sont des renvois aux paragraphes.

Cet ouvrage est d'ailleurs un simple livre de piété et d'étude, qui ne soulève aucune discussion théologique. Ce serait par mégarde et contre mon intention que j'y aurais laissé un mot de théologie. Si mes prières et mes espérances, comme pasteur et comme père, ont été remplies, si l'amour de mes enfans et de mes catéchumènes a bien conduit ma plume, il n'y a dans ces pages que la pure foi, pleine de consolation et de joie, de ’Évangile, et les leçons de sa sublime morale.

INDEX DES PARAGRAPHES.

ANCIEN TESTAMENT.

Ire ÉPOQUE. PÉRIODE D'ADAM.

(DE LA CRÉATION DE L'HOMME AU DÉLUGE.)

IIe EPOQUE. PÉRIODE DE NOÉ.

(DU DÉLUGE A ABRAHAM.)

IIIe ÉPOQUE. PÉRIODE D'ABRAHAM.

(D'ABRAHAM A MOISE.)

IVe ÉPOQUE. PÉRIODE DE MOISE.

(DE LA SORTIE D'ÉGYPTE A LA FONDATION DU TEMPLE.)

Ve ÉPOQUE. PÉRIODE DE SALOMON.

(DE LA FONDATION DU TEMPLE AU RETOUR DE LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE.)

VIe ÉPOQUE, PÉRIODE DE CYRUS.

(DU RETOUR DE LA CAPTIVITÉ A LA VENUE DU SAUVEUR.)

NOUVEAU TESTAMENT.

VIIe ÉPOQUE. ÉVANGILE.

IVe ANNÉE DU MINISTÈRE DU CHRIST.

VIIIe ÉPOQUE. ÉGLISE.

L'ÉGLISE A JÉRUSALEM.

L'ÉGLISE EN IONIE.

PAUL APPELÉ A ROME.

FIN DE L'INDEX DES PARAGRAPHES

TABLE DES LIVRES DE LA BIBLE.

ANCIEN TESTAMENT.

NOUVEAU TESTAMENT.

Abrév.	Noms des livres.	Paragraphes.
Luc.	*Évangile selon St. Luc.*	280
Jean.	» » *St. Jean.*	281
Actes.	*Les Actes des Apôtres.*	333
Rom.	*Epître aux Romains.*	324
1 Cor.	*Ire Epître aux Corinthiens.*	321
2 Cor.	*IIe Ep. aux Corinthiens.*	322
Gal.	*Ep. aux Galates.*	320
Eph.	*Ep. aux Éphésiens.*	334
Phi.	*Ep. aux Philippiens.*	337
Col.	*Ep. aux Colossiens.*	235
1 Thes.	*Ire Ep. aux Thessaloniciens.*	317
2 Thes.	*IIe Ep. aux Thessaloniciens.*	318
1 Tim.	*Ire Ep. à Timothée.*	339
2 Tim.	*IIe Ep. à Timothée.*	341
Tite.	*Ep. à Tite.*	340
Phil.	*Ep. à Philémon.*	336
Héb.	*Ep. aux Hébreux.*	338
Jac.	*Ep. de St. Jacques.*	342
1 Pierre.	*Ep. de St. Pierre.*	343
2 Pierre.	*IIe Ep. de St. Pierre.*	345
1 Jean.	*Ire Ep. de St. Jean.*	347
2 Jean.	*IIe Ep. de St. Jean.*	348
3 Jean.	*IIIe Ep. de St. Jean.*	349
Jude.	*Ep. de St. Jude.*	344
Apo.	*Apocalypse.*	350

FIN DES TABLES.

COURS

DE

RELIGION CHRÉTIENNE.

HISTOIRE SAINTE.

ANCIEN TESTAMENT.

CRÉATION.

1. — Au commencement..... c'est-à-dire au commencement de toutes choses (Esa. XLIII, 13. Ps. XC, 2), Dieu créa les cieux et la terre (Gen. I, 1. Ps. XIX, 1; XXXIII, 6, 9. Ésa. LXVI, 2. Néh. IX, 6. Act. IV, 24; XIV, 15. Rom. I, 20. Heb. III, 4).

2. — LE CHAOS. — La terre, qui est un de ces globes que l'on nomme *planètes*, et qui, depuis que des êtres animés y existent, tourne régulièrement autour du soleil dans l'espace d'une année, était très-probablement, à son origine, beaucoup plus éloignée de ce grand astre que maintenant. La terre était sans forme et vide;

il ne s'y trouvait aucun corps organisé, ni aucun être vivant; elle était enveloppée dans de profondes ténèbres; mais le regard de Dieu la voyait, et sa puissance la conservait et la préparait à servir un jour de première demeure à l'humanité (Gen. I, 2. Job XXXVIII, 4, 5, 6.).

3. — LES SIX JOURS. — La terre était dans cet état qu'on nomme le chaos, dont il est impossible de se faire une idée exacte, et dont la Bible ne dit que quelques mots, lorsque l'œuvre des six jours commença. Ces jours sont des périodes de temps, dont le Créateur seul connaît la durée, et que nous ne pouvons mesurer par des années et des siècles. Le texte sacré en marque les divisions, la fin et le commencement, par ces mots : *Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin.*

Œuvre du premier jour : La lumière, qui est répandue par tout l'univers, et que notre soleil, et les étoiles qui sont des soleils aussi, font arriver jusqu'à nos yeux. Dieu dit : *Que la lumière soit, et la lumière fut* (Job XXXVIII, 19, 20. Ésa. XLV, 7).

Deuxième jour. Formation de l'atmosphère (Job XXVI, 7).

Troisième jour. Séparation des terres et des eaux; apparition des continens; règne végétal

(Job xxxviii, 11. Ps. civ, 8. Mat. vi, 30).

Quatrième jour. Orbite de la terre tracée autour du soleil, de sorte que les *deux grands luminaires*, placés dans l'*étendue des cieux*, savoir, le soleil et la lune, ouvrages de ce Dieu tout-puissant qui *a fait aussi les étoiles, séparent le jour d'avec la nuit, et servent de signes pour les saisons, les jours et les années.* (Job xxxviii, 33. Ps. viii, 4; cxlvii, 4. Jer. xxxi, 35).

Cinquième jour. Création d'un règne animal (Job xii, 7, 8, 9).

Sixième jour. Les animaux supérieurs, spécialement les animaux domestiques, et enfin l'homme (Job xii, 10. Act. xvii, 26). Dieu l'a créé à son image; il l'a fait roi de ce monde; il lui a donné l'empire sur tous les êtres qui le peuplent, et l'usage de tous les biens qui le remplissent (Gen. ix, 2-3. Ps. viii, 7, 8, 9). Il l'a formé de la poudre de la terre, quant à son corps, et *en âme vivante*, quant à son esprit. Ensuite Dieu dit : *Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; je donnerai à l'homme une aide semblable à lui.* La femme fut créée pendant un sommeil de l'homme ; et à son réveil, il la reconnut pour son aide et sa compagne. Dès-lors, notre monde était complet; il ne manquait rien à l'œuvre du sixième jour ; le Créa-

teur contempla tout ce qu'il avait, et tout était très-bon (Gen. I, 3-31; II, 7-25. Ps. CIV, 24. Jean IV, 16).

4. — LA SANCTIFICATION DU SEPTIÈME JOUR.— Lorsque les cieux et la terre furent achevés au septième jour, Dieu se reposa de toute l'œuvre qu'il avait faite; c'est-à-dire qu'il cessa de faire agir sa puissance créatrice et laissa les lois et les forces de la nature produire leur effet; créateur du monde, il en devint le conservateur; il voulut maintenir par sa providence ce qu'il avait tiré du néant par sa parole; et Dieu *bénit le septième jour et le sanctifia* (Gen. II, 1, 3).

Les hommes n'auraient jamais pu savoir que Dieu avait créé le monde en six époques ou six jours, si Dieu ne l'avait révélé; et c'est pour mieux rendre à Dieu, comme créateur, l'adoration qui lui est due, et pour mieux garder la mémoire de ces premières révélations, que dès les premiers âges on a divisé la vie humaine en semaines ou périodes de sept jours, et qu'un jour sur les sept a été choisi comme jour de repos et de culte. Ici donc est l'origine première du jour du sabbat parmi les Hébreux (Ex. XX, 11) et du jour du dimanche parmi les Chrétiens (Act. XX, 7. Apo. I, 10).

5. — Les anges. — L'homme n'est pas la seule créature intelligente et sensible de Dieu. Comme il existe des êtres inférieurs à l'homme, on a toujours pensé qu'il existait aussi des êtres supérieurs (Ps. viii, 6. II Pierre, ii, 11), à qui cependant il ne doit aucun hommage (Col. ii, 18; Apo. xix, 10; xxii, 8, 9). Toutes nos facultés sont bornées; nous avons un certain degré de raison, de mémoire, d'imagination, et nous concevons que Dieu ait créé des êtres différents de nous, à qui il a donné des facultés plus élevées et d'autres moyens de le connaître et de l'adorer (Ésa. vi, 2, 3). Quand nous regardons le ciel par une belle nuit étoilée, et que nous admirons tous ces astres innombrables, infiniment plus grands que notre terre, et qui y brillent chacun à sa place, il nous est impossible de penser que tous ces globes soient toujours déserts et que Dieu les ait créés seulement pour nous procurer le plaisir de les voir quelquefois, quand il n'y a point de nuages (Ps. viii, 4, 5). Aussi, la Bible nous enseigne qu'il existe en effet des êtres plus excellents que nous, qui sont, quand Dieu le juge bon, les exécuteurs de ses volontés et les messagers de ses ordres, et qu'en conséquence elle les nomme *anges*, ce qui veut dire *envoyés*. L'Écriture sainte les désigne encore sous d'autres noms, qui semblent indiquer entre eux des différences que nous ne pouvons apprécier, puisque la nature, les facultés, la manière d'exister de ces êtres supérieurs nous sont inconnues. Après la mort, sans doute, nous les connaîtrons mieux (Matth. xxv, 31. Luc, xx, 36; xv, 10); en attendant, les messages qu'ils ont souvent remplis dans notre monde et que la Bible raconte (Héb. i, 14), n'ont pas donné moyen de les mieux connaître pendant cette vie, parce qu'ils étaient

obligés de se mettre à notre portée et de parler aux hommes un langage humain.

S'il n'est point fait mention des anges dans le tableau de l'œuvre des six jours, c'est que dans ces premiers récits de la Bible il ne devait être question que de notre terre.

6. — Les démons. — Quelque inconnue que soit la nature des anges, il y a un point de ressemblance entre eux et nous, que nous connaissons d'une manière certaine; c'est qu'ils sont, comme nous, des êtres libres, c'est-à-dire qu'ils peuvent choisir de faire le bien ou le mal, d'obéir ou de désobéir à Dieu, de l'adorer ou de l'offenser; la Bible nous apprend qu'il y en a qui ont fait le mauvais choix (Jude, 6) et qui emploient leurs facultés à mal faire. Ainsi, comme il y a parmi les hommes des justes et des méchants, il y a, parmi ces êtres supérieurs, de bons et de mauvais anges (Matth. xxv, 31, 41). La Bible désigne ces derniers sous différents noms, que l'on prend tous dans le même sens, tels que *Diables*, *Démons*, *Satan*, et en devenant pécheurs et rebelles, ils sont devenus, comme il était juste et inévitable, malheureux : ils ont perdu leur bonheur en perdant leur sainteté (Jac. ii, 19.) Plus puissants que l'homme, ils sont plus méchants que lui; et comme nous pouvons faire le mal de pays en pays sur la terre, ils ont pu le faire de monde en monde : comme les bons anges sont venus quelquefois sur la terre pour y apporter des avertissements de justice, de sagesse, de sainteté, les mauvais anges ont pu y venir pour donner des conseils de péché et de rébellion, et chercher à séduire les créatures fidèles de Dieu (Jean, viii, 44. Act. v, 3).

Le peu de lumière que la parole de Dieu fournit sur tout ce qui concerne les démons, leur rébellion, leur état

actuel et les séductions qui leur sont attribuées, s'explique facilement, surtout par la certitude qui nous est donnée que de quelque manière que l'homme soit tenté et entraîné au mal. *Dieu est fidèle et ne permet point qu'il soit tenté au-dessus de ses forces* (Jac. IV, 7. Matth. IV, 10. 1 Jean, III, 8. 1 Cor. X, 13).

PREMIÈRE ÉPOQUE.

PÉRIODE D'ADAM. — DE LA CRÉATION DE L'HOMME AU DÉLUGE.

Date :	4004 ans avant J.-C.,	selon la chronologie ordinaire.
	5550 environ,	selon la chronologie corrigée.
Durée :	1656 ans,	selon la chronologie ordinaire.
	2242 environ,	selon la chronologie corrigée.

7. — Premier état de l'homme. — Le premier homme et la première femme, nommés dans la Bible Adam et Ève, étaient innocents et parfaitement heureux. Dieu les fit habiter dans le jardin d'Éden, pays délicieux et fertile, et comme le bonheur est impossible sans le travail (Pro. xxi, 25.), il leur fut commandé de cultiver le sol dont les fruits devaient les nourrir. Tous les arbres du jardin, c'est-à-dire tous les biens de la terre, tous les trésors de la nature, furent mis à leur disposition par le Créateur (Ps. viii, 7); ils étaient maîtres de faire tout servir à leur félicité. L'étude des merveilles de la création, celle surtout des mœurs et de l'instinct des animaux, exerçait leur raison.

L'homme, pour toutes ces occupations et pour toutes ces félicités, trouvait *une aide semblable à lui* dans la femme ; il l'aimait tendrement, et cette mutuelle affection ajoutait à leur bonheur. Ce bonheur dépendait de leur fidélité à observer une loi que Dieu leur avait prescrite, celle de ne point manger du fruit de l'*arbre de la connaissance du bien et du mal* (Ésa. VII, 16). On ne sait pas quel était cet arbre ; l'Écriture sainte ne contient pas un mot qui indique que ce fût un pommier. Quel que fût l'arbre interdit, Adam et Ève devaient comprendre que ces fruits, toujours suspendus à leurs regards, étaient une épreuve continuelle de leur docilité, et servaient à tenir présente à leur esprit la vigilance que nous devons mettre à combattre nos passions, à fuir le mal, et à pratiquer le bien. Enfin, cette loi devait leur inspirer la plus vive reconnaissance envers le Seigneur ; elle était la preuve que Dieu voulait leur bonheur, et n'exigeait point d'eux une obéissance trop pénible en échange de tant de grâces et de tant de bontés (Gen. II, 7-17).

8. — Chute de l'homme. — La Bible ne dit pas combien de temps ont duré l'innocence et le bonheur de nos premiers parents. Ève fut séduite la première. Le serpent (soit que le serpent représente ici un démon qui est venu ten-

ter la femme, ou les mauvais et trompeurs désirs qui se sont élevés dans son cœur) est introduit dans le récit comme parlant à la femme (Jean, VIII, 44) ; il feint de trouver étrange et déraisonnable la privation imposée : on est toujours disposé à blâmer une loi avant de la violer ; ensuite, il rassure la femme sur les suites du péché : on cherche toujours à se persuader que l'on échappera aux conséquences du mal qu'on va commettre ; enfin, il flatte son orgueil et lui fait entrevoir dans le péché des avantages qu'il dépeint d'une manière vague pour mieux tromper Ève. Ève, séduite, cueillit le fruit défendu ; elle en mangea, elle en offrit à son mari, et il en mangea. L'arbre, ainsi, a bien mérité le nom que la Bible lui donne : il a été vraiment l'arbre au moyen duquel l'expérience du bien et du mal a été faite. Tout, dès ce moment, était changé pour l'homme et pour sa postérité, et deux sentiments, jusqu'alors inconnus, s'élevèrent dans le cœur d'Adam et d'Ève, la honte et la crainte. (Gen. III, 1-7).

9. — La condamnation. — Dieu, qui ne s'était fait connaître que comme un tendre père, se manifesta aussitôt comme juge. L'Éternel appela Adam, et lui dit : Où es-tu ? Adam s'était caché, comme si on se cachait de Dieu ; mais quel est le pécheur qui ne se flatte pas quelque

temps d'échapper au châtiment de son péché? En présence de Dieu, Adam et Ève confessèrent leur crainte, leur honte, et la transgression. Alors, le Seigneur, jugeant avec justice le premier péché comme un jour il les jugera tous, prononça la sentence. Cette sentence annonçait, dans le seul langage qui pouvait être compris si long-temps avant l'Évangile, que, puisque le péché était entré dans le monde, le malheur y était entré aussi, et que dorénavant l'homme, devenu pécheur, serait malheureux en proportion de son péché durant son existence entière. La sentence s'est accomplie, et le malheur, punition du péché, s'est répandu par toute l'existence humaine : *la naissance et l'enfance* sont toujours accompagnées de souffrances; *la vie* est toujours semée de peines; *la mort* est toujours remplie de tristesse et de douleur. L'homme et la femme sont donc punis, chacun selon la tâche qu'il doit remplir dans ce monde; l'homme, comme chef de la maison, travaille péniblement et ne *mange son pain qu'à la sueur de son front*; la femme, comme mère de la famille, a de son côté beaucoup à travailler et beaucoup à souffrir. Enfin, et l'homme et la femme, quand la tâche de la vie est terminée, ont à supporter les douleurs de la mort. La voix divine a dit à Adam : *Tu es poudre, et tu retourneras*

en poudre! (Rom. v, 12; vi, 23. Hebr. ix. 27).

On voit que cette juste condamnation prononcée contre nos premiers parents comprenait les deux genres de maux que nous éprouvons dans ce monde et qui sont inséparables, savoir : les chagrins du cœur ou de l'esprit et les souffrances du corps. Aussi Dieu a dit à Adam : *La terre sera maudite à cause de toi; elle te produira des ronces et des épines.* Alors la douce et facile culture du jardin d'Éden, le sol fertile, le climat délicieux, le ciel serein, furent perdus pour l'homme; il n'en jouit plus que par intervalles, et la nature ne tarda pas à devenir partout telle que nous la voyons. Les intempéries de l'air devinrent dangereuses; le soin de la santé, et aussi le sentiment de la honte, obligea de se vêtir; Dieu permit à nos premiers parents de se servir des peaux des animaux pour s'en faire des vêtements, et les chassa du pays d'Eden. Un ange fut envoyé, tenant une épée de feu à la main, pour en garder l'entrée, et la vue seule du messager céleste suffit pour apprendre à l'homme que le paradis terrestre lui était à jamais fermé et disparaîtrait bientôt de la face de la terre (Gen. iii, 8-24).

10. — La promesse du salut. — 1re *Prophétie du Sauveur.* — Naître, vivre et mourir, sont les trois premiers événements qui composent

chaque existence humaine. Ce n'est pas tout, il y en a un quatrième : après la naissance, la vie et la mort, vient la résurrection (Jean v, 28, 29; Act. xxiv, 15), qui est l'entrée dans une seconde vie, laquelle ne finira jamais. Dieu avait préparé le paradis terrestre pour notre première vie, et le paradis céleste pour la seconde. Le péché nous a fait perdre le paradis de la terre, et l'homme devait croire que le péché lui ferait perdre aussi pour jamais le paradis du ciel. Mais Dieu, dans sa grande bonté, au moment même où il déclarait à l'homme qu'il ne le laisserait jamais rentrer dans l'Éden de ce monde-ci, lui a promis de lui envoyer UN SAUVEUR pour l'introduire dans celui du ciel. Cette première promesse du salut est contenue dans la sentence prononcée contre le serpent. Après une malédiction terrible, qui montre combien le péché est honteux et vil, Dieu dit au serpent : *Je mettrai inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et la sienne; sa postérité t'écrasera la tête, et tu lui blesseras le talon.* En étudiant ce récit de la Bible, il faut toujours voir dans le serpent l'auteur du mal. La prophétie annonce qu'un descendant de la femme écrasera la tête du serpent, c'est-à-dire, nous donnera une victoire complète sur le mal, malgré les blessures reçues dans le combat (1 Cor. xv, 57). Ce descendant

de la femme est Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Il est à remarquer que la prophétie ne disait point quand ce vainqueur du serpent, ce Sauveur du monde viendrait; ce pouvait être, à la volonté de Dieu, dans beaucoup ou peu de temps. Les hommes devaient donc, de génération en génération, attendre le Sauveur; et pour l'attendre, il fallait se souvenir de la promesse de sa venue (Gen. III, 14, 15).

11. — Premier culte domestique. — Adam et Ève eurent trois fils dont les noms sont connus par la Bible; de tous leurs autres enfants on ne sait rien. Les deux aînés se nommaient Caïn et Abel. Caïn se fit laboureur et Abel berger. Il est très-naturel que la culture de la terre et le soin des troupeaux aient été les commencements de l'industrie humaine. Ces travaux fournissaient continuellement aux deux frères de nouvelles raisons de bénir, de prier et d'aimer Dieu. Les hommes ont tous en effet deux grands motifs de reconnaissance, de confiance et d'amour envers le Seigneur : l'un, ses bienfaits dans la *providence*, par laquelle il prend soin de nos corps; l'autre, ses bienfaits dans la *grâce*, par laquelle il pourvoit aux besoin de nos âmes. Aussi, dès le commencement du monde, on voit le culte domestique, c'est-à-dire le culte de famille, en usage. Caïn et Abel offrent cha-

cun un sacrifice à Dieu, et chacun prend le sien sur le produit de son travail; Caïn, laboureur, offrit des fruits de la terre, et Abel, berger, le lait et la graisse de ses troupeaux. Ces sacrifices ont été de simples offrandes; il n'y a point eu de victimes immolées ni de feu allumé, et ce genre de culte n'a point été alors ordonné par Dieu lui-même; la Bible nous l'aurait dit; c'est l'homme qui a imaginé cette manière d'adorer le Seigneur. Ce n'est pas d'ailleurs aux cérémonies que Dieu fait attention quand on l'adore (Os. VI, 6); il n'a besoin ni des fruits que produit la terre ni du lait que donnent les troupeaux. Caïn et Abel l'ont éprouvé. Le culte de Caïn fut rejeté, le culte d'Abel fut agréable; en d'autres termes, Caïn, mécontent, envieux, ingrat, a mal prié; Abel, plus reconnaissant, plus juste, plus fidèle, a bien prié le Seigneur. Il ne sert donc de rien de prier Dieu (Jac. V, 6); tout dépend des sentiments avec lesquels on le prie (Gen. IV, 1, 4).

12. — Meurtre d'Abel. — La preuve que Caïn avait très-mal prié, est qu'après son sacrifice, il était plus triste et plus méchant qu'auparavant et fort irrité. Le Seigneur eut compassion de lui et l'avertit, lorsqu'il était temps encore. *Pourquoi es-tu en colère,* dit l'Eternel à Caïn, *et pourquoi ton visage est-il abattu? Si tu*

fais le bien, ne sera-t-il pas reçu? ne seras-tu pas approuvé? *Si tu fais le mal, la peine du péché t'attend à ta porte...* (I Jean III, 12.) On voit que personne, pas même Caïn, pas même Judas, n'est forcé d'être méchant et de déplaire à Dieu. Dieu, si l'on peut ainsi parler, ne demandait pas mieux que Caïn fût aussi bon qu'Abel; il ne tenait qu'à lui de l'être; mais il s'obstina dans ses mauvais sentiments d'ingratitude et de jalousie, avec d'autant moins de raison, qu'il était l'aîné et que, selon les usages de ce temps, son frère, étant le cadet, lui devait soumission; et il arriva, comme ils étaient aux champs, qu'une querelle eut lieu; Caïn s'éleva contre Abel, son frère, et le tua..... C'était la première mort d'homme dont le monde était témoin!... Dieu jugea aussitôt le premier meurtrier comme il avait jugé le premier pécheur. Dieu dit à Caïn : *Où est Abel, ton frère?* Caïn mentit : le mensonge est toujours mêlé à nos iniquités. *Je ne sais*, répondit Caïn ; *suis-je le gardien de mon frère, moi?...* Il mentait, car il savait bien où était Abel; et il mentait, parce qu'il savait aussi qu'un frère est le protecteur et le gardien naturel de son frère. Dieu condamna Caïn à vivre exilé dans des pays incultes et stériles, errant et fugitif loin des hommes, que sa vue seule aurait effrayés. A l'ouïe de sa sentence,

le fratricide éprouva toutes ces terreurs qui naissent d'un crime; il pensa que chacun se croirait le droit de tuer celui qui avait tué son frère. L'Éternel défendit qu'on le mît à mort, et lui donna une marque ou une garantie que sa vie serait épargnée partout où il irait. Caïn, suivi de sa famille, s'éloigna des lieux où les premiers humains habitaient avec Adam et Ève, et se dirigea vers l'Orient (Gen. IV, 6, 16).

13. — Postérité de Caïn. — La postérité de Caïn s'est rendue célèbre par ses talents, et malheureusement aussi par sa méchanceté et son impiété. Ses descendants ont inventé plusieurs arts. Le plus célèbre fut Lémec, qui le premier donna au monde l'exemple de la *polygamie*, institution qui permet à un seul homme d'avoir en même temps plusieurs femmes. Cet usage devint universel en Asie, et il n'a été aboli que par le christianisme; maintenant, il n'existe que chez des peuples qui ne sont pas chrétiens. Ce même Lémec eut des fils qui se rendirent fameux: l'un, Jabal, institua la vie nomade, qui consiste à vivre non dans des maisons fixes, mais sous des tentes qu'on transporte de lieu en lieu à la suite des troupeaux; l'autre, Jubal, inventa les premiers instruments de musique à vent et à cordes; un autre encore, Tubal-Caïn, découvrit le fer et l'art de

forger. Bientôt on fabriqua avec le fer des armes qui donnèrent un grand avantage contre toute espèce d'ennemis; Lémec célébra cette découverte de son fils et les triomphes qu'il se promettait, dans un chant de guerre, le plus ancien morceau de poésie que l'on connaisse. Ces mœurs féroces et impures sont cause que les descendants de Caïn portent dans l'histoire de cette époque le nom de *fils* ou *enfants des hommes* (Gen. IV, 16-24).

14. — Postérité de Seth. — Le troisième fils d'Adam et d'Ève, dont la naissance vint les consoler de la mort d'Abel et de l'exil de Caïn, fut nommé Seth. Il fut juste et fidèle, et sa postérité imita long-temps ses vertus. C'est la descendance de Seth dont les noms remplissent l'intervalle de temps qui s'est écoulé entre Adam et Noé, de la création au déluge, et qui forme la première période de l'histoire; les dix chefs de famille qui se sont succédé les uns aux autres sont nommés dans la Bible, qui marque pour chacun son âge à la naissance de son fils aîné, et le nombre d'années qu'il a vécu encore. C'est cette famille qui, d'Adam Noé, a conservé le plus fidèlement la mémoire de la grande promesse qu'il viendrait un Sauveur. Aussi, la Bible donne aux descendants de Seth le nom de *fils* ou *enfants de*

Dieu. Les trois noms les plus fameux de cette race sont ceux d'Énos, d'Hénoch et de Méthuséla (Gen. v, 1-32).

15. — Premier culte public. — Énos n'est connu que parce que l'usage du culte public fut introduit vers le temps de sa naissance; il était fils de Seth et petit-fils d'Adam; et alors, dit l'Écriture, *on commença à invoquer le nom de l'Éternel* (Gen. iv, 26). C'était l'ordre naturel des choses que le culte public succédât, ou plutôt vînt se joindre au culte domestique. Les hommes, étant devenus plus nombreux, la prière en famille ne suffisait plus; on convint d'un lieu et d'un moment, et l'on adora le Seigneur en commun. Dans ces assemblées religieuses, il n'y avait encore point de prêtres, point de pasteurs; le père de famille, le chef de tribu en tenait la place et priait au nom de tous.

16. — Vertu et récompense d'Hénoch. — Hénoch est le plus illustre des descendants de Seth. La Bible a mis tout son éloge en un seul mot : Hénoch, est-il dit, *marcha avec Dieu.* Marcher avec quelqu'un, c'est être d'accord avec lui; ainsi Hénoch a vécu en conformant toujours sa volonté à la volonté de Dieu. Sa récompense a été bien extraordinaire : Hénoch, dit la Bible, *ne parut plus* parm

i

les vivants, *parce que Dieu le prit* à lui dans le ciel. Ainsi, Hénoch n'a point eu à mourir, et il est arrivé dans notre patrie céleste sans passer par le tombeau. Il faut se rappeler que la mort avec souffrance était un des articles de la sentence prononcée par Dieu contre le péché; Dieu avait dit à Adam : *Tu mourras de mort*, c'est-à-dire tu mourras certainement. Abel était mort le premier; Abel, le juste, était mort d'une manière affreuse à l'occasion d'un sacrifice agréable à Dieu; et Caïn vivait!..... Les hommes avaient pris de là occasion de murmurer contre la justice de Dieu, et de dire que Dieu n'était pas puissant contre la mort, et ne pouvait en préserver même ses plus fidèles serviteurs. Le transport d'Hénoch au ciel, sans mort subie par lui, était une preuve de fait qu'au contraire Dieu est *le rémunérateur de ceux qui le craignent* (Héb. xi, 6). Ce prodige témoignait assez que Dieu peut toujours consoler et délivrer de la mort ses serviteurs en les prenant à lui, soit comme Hénoch par un transport au ciel (Gen. v, 24. Héb. xi, 5), soit comme pour nous tous par une résurrection bienheureuse (Apo. xiv, 13).

17. — Longue vie de Methusela. — Ce patriarche, le fils d'Hénoch, est l'homme qui a eu

la vie la plus longue, au moins parmi ceux dont la durée de la vie est connue ; il a vécu 969 ans. (Gen. v, 27). Depuis cette première époque de l'histoire, la longueur de la vie humaine a lentement diminué jusqu'à ce qu'elle ait atteint, vers le temps de Moïse (Ps. xc, 10), sa durée actuelle que la Providence maintient depuis lors. Les siècles de vie accordés aux premiers hommes sont un des plus sages bienfaits de la Providence, et dont le but était double : d'abord, de favoriser l'accroissement rapide du genre humain ; ensuite, de faciliter la conservation des vérités religieuses, la connaissance d'un seul Dieu et la promesse d'un Sauveur, qui se transmettaient de père en fils par la tradition.

18. — Géographie de la première époque. — La géographie de cette époque est totalement inconnue. On ne sait où étaient situés le pays d'Éden , le séjour de l'homme après sa chute, le lieu d'exil de Caïn , ni les contrées où les premières générations se sont établies. Les noms des fleuves (Gen. ii, 10) qui arrosaient le pays d'Éden semblent indiquer l'Asie ; mais le déluge doit avoir considérablement changé la face de la terre , et il est possible que les anciens noms des rivières de l'Éden aient été donnés , dans la suite, à des fleuves différents. Deux fois il est dit que les hommes se dirigent à l'orient, Adam après sa

chute (Gen. III, 24), et Caïn après son crime (Gen. IV, 16). Mais à l'orient de quel lieu? C'est là ce que l'Écriture ne nous apprend point, et il est tout-à-fait téméraire de prétendre le savoir.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

PÉRIODE DE NOÉ. — DU DÉLUGE A ABRAHAM.

Date :	2349	ans avant J.-C.	(Chronologie ordinaire).
	3300	environ.	(Chronologie corrigée).
Durée :	353	ans.	(Chronologie ordinaire).
	942	environ.	(Chronologie corrigée).

19. — Construction de l'arche. — Vers le temps de Noé, le dixième patriarche ou chef de famille depuis Adam, les mariages se multiplièrent entre la postérité de Seth, les fils de Dieu, et celle de Caïn, les fils des hommes. Comme il arrive toujours, lorsque les bons entrent dans l'intimité des méchants (Pro. xiii, 20. 1 Cor. xv, 33), ces alliances rendirent la perversité générale, et Dieu, dans sa justice, résolut de faire périr le genre humain de ce temps-là par le déluge. Noé, qui demeura fidèle au milieu de toutes ces iniquités, fut seul épargné avec sa famille (1 Pierre iii, 20). Dieu lui commanda de construire l'arche, immense vaisseau auquel rien ne ressemble dans les constructions maritimes modernes, et qui était des-

tiné, non à naviguer, mais simplement à flotter sur les eaux. Dieu lui indiqua les dimensions que devait avoir ce navire extraordinaire et que Noé n'aurait pu calculer. C'étaient de grandes épreuves pour la foi de Noé (Héb. XI, 7) que cet ordre donné bien long-temps avant que le déluge commençât, et cette longue et difficile construction de l'arche, au milieu des moqueries et des blasphèmes de ses contemporains qui ne croyaient pas à leur punition prochaine. Mais Noé avait foi en la parole de Dieu, et quant à sa propre conservation et quant à la ruine de cette génération par un déluge; il se rappelait que Dieu avait promis un Sauveur, que ce Sauveur n'était pas venu, et qu'ainsi le genre humain ne pouvait périr tout entier. Et il acheva de bâtir l'arche (Gen. VI, 1-22).

20. — Le déluge. — Au moment arrêté par la Providence, et lorsque tout ce qui devait être épargné eut pris asile dans l'arche, le déluge commença et couvrit la terre. Tout fut submergé; les plus hautes montagnes alors connues disparurent sous les eaux, et le genre humain entier périt. On ne sait pas *comment* ce grand désastre a eu lieu, parce que la Bible le raconte sans l'expliquer. Sans doute on peut croire que toutes les grandes forces de la nature, les pluies, les vents, les tempêtes, les tremble-

ments de terre, et bien d'autres phénomènes étudiés depuis, ont servi à exécuter ce terrible jugement du Seigneur; mais on ne sait nullement si ces moyens ont suffi, et si Dieu a fait ou non un miracle. Noé ouvrit l'arche et en sortit, lorsque les eaux du déluge commencèrent à s'écouler, et que la surface du sol fut assez séchée pour qu'il devînt possible d'y habiter. Sa femme, ses trois fils, Sem, Cham et Japhet, et leurs femmes, furent sauvés avec lui; en tout, huit personnes (Gen. VII et VIII; Job, XII, 15).

21. — Les animaux sauvés dans l'arche. — L'arche avait été construite par ordre de Dieu de manière à ce que les animaux pussent aussi y trouver un refuge et s'y nourrir pendant le déluge. Une paire des animaux immondes, c'est-à-dire des animaux malfaisants, et sept paires des animaux purs, c'est-à-dire utiles, entrèrent dans l'arche et furent épargnés. Ce partage si inégal dans le nombre des diverses espèces sauvées du déluge explique assez l'intention bienveillante de Dieu en opérant ce prodige. Un peu de réflexion suffit pour faire reconnaître cette vérité curieuse, que les hommes sur la terre ne pourraient se passer des animaux; leurs services pendant la vie, et ensuite leur chair, leurs peaux et leur graisse; leurs os,

leurs défenses, leurs sabots et leurs cornes; leurs toisons, leurs plumes et leurs poils ou leurs crins, tout cela nous est indispensable, et notre monde serait tout différent de ce qu'il est, s'il n'y avait pas d'animaux sur la terre. Il fallait donc que la Providence, en envoyant un déluge sur la terre, sauvât avec l'homme les animaux dont il est le roi par sa raison (Job, XXXV, II), tandis qu'ils n'ont que l'instinct, (Job XXXIX, 20) incapable de tout progrès. On conçoit bien aussi que Dieu, qui a inspiré si souvent la raison de l'homme, dirige comme il lui plait l'instinct de la brute (Gen. VI, 19-21, VII et VIII).

22. — SORTIE DE L'ARCHE. — Noé, au sortir de l'arche, se trouvait chef de l'humanité comme l'avait été Adam. Dieu lui accorda les mêmes droits sur le monde, et lui promit de ne plus faire périr le genre humain par un déluge. L'arc-en-ciel, qui est formé par les rayons du soleil réfléchis dans les gouttes de pluie, fut donné pour signe de la certitude de cette promesse divine. Dieu voulut qu'en voyant l'arc radieux se dessiner sur le nuage, les hommes se souvinssent toujours que, selon sa parole, ces pluies n'annonçaient point un déluge. Rassuré ainsi sur l'avenir du genre humain, Noé reprit les travaux de l'agriculture, et le premier il cultiva la vigne (Gen. VIII).

23. — Les trois fils de Noé. — Les trois fils de Noé, Sem, qui s'est rendu célèbre par sa piété filiale, Cham et Japhet, sont considérés généralement comme ayant peuplé, Sem l'Asie, Cham l'Afrique, et Japhet l'Europe. Il ne faut nullement s'imaginer qu'au sortir de l'arche les trois fils du patriarche se soient séparés pour suivre ces trois directions et s'établir ainsi à distance les uns des autres. Le sens est simplement que les tribus issues des descendants de ces trois fils de Noé ont dirigé de cette manière leurs premières émigrations et porté de ces côtés leurs premiers établissements. Le dixième chapitre de la Genèse, qui est un véritable traité de géographie, contient principalement des noms de peuples et très-peu de noms d'hommes.

24. — Tour de Babel. — L'histoire de la tour de Babel confirme assez le sens dans lequel il faut entendre les traditions concernant les fils de Noé. Le genre humain, loin de s'être dispersé, était encore réuni, et ne voulait point se séparer. La fondation de Babel, c'est-à-dire d'une grande ville, et non d'une haute tour seulement, eut lieu pour servir de capitale et empêcher ou retarder au moins la dispersion des hommes. La ville est ici la construction principale; la tour n'est qu'un accessoire (Gen.

XI, 8). Dieu ne voulut pas qu'un seul point de ce globe fût peuplé et que le reste de la terre demeurât long-temps sans habitants pour l'exploiter. Il s'opposa au dessein des constructeurs de Babel par le prodige le plus simple et le plus doux, par une confusion des langues qui obligea les hommes à se séparer en tribus diverses, à s'éloigner du centre qu'ils avaient choisi et à s'en aller dans les divers pays (Job, XXVIII, 1 à 11) exploiter pour le bien de tous les richesses différentes que chaque sol et chaque climat fournit (Gen. XI, 1, 9).

25. — Postérité de Sem. — Les noms des descendants de Sem, le plus jeune fils de Noé, remplissent l'intervalle de Noé à Abraham. Dix chefs de tribus, toujours fils aînés de la famille, sont nommés dans cette liste comme dans celle de la race de Seth. C'est la race de Sem qui paraît avoir gardé le plus fidèlement, pendant cette période, le souvenir des deux grandes vérités religieuses, l'unité de Dieu et la promesse d'un Sauveur. Cette période est d'ailleurs la plus inconnue de l'histoire, et cette race, vers le temps d'Abraham, était à son tour prête à tomber dans l'idolâtrie (Jos. XXIV, 2, 14). Le dernierpersonnage nommé dans la liste avant Abraham, Taré, son père, avait abandonné le culte du vrai Dieu, ou du moins y avait joint

le culte des idoles; alors Dieu appela Abraham (Gen. v).

26. — Géographie de la deuxième époque. — La géographie de cette seconde période de l'histoire est très-peu connue, et il est très-difficile de reconnaître les pays où les personnages qui ont vécu alors habitaient. L'arche s'est arrêtée sur les montagnes d'Ararat (Gen. viii, 4) ; mais il est incertain s'il faut entendre par là les montagnes d'Arménie, qui ont été nommées ainsi plus tard. Seulement il paraît positif que le genre humain, depuis Noé, part des hauteurs de l'Asie, pour s'avancer lentement à travers le monde et le peupler. Les différentes contrées désignées dans le chapitre x de la Genèse se trouvent vers le sud-est de l'Europe, sur les rivages et les îles de la mer Méditerranée (x, 2-5); en Afrique, au-delà de l'isthme de Suez, dans l'Égypte et l'Éthiopie (x, 6), et pour le reste du chapitre, en Asie, de l'Euphrate et du Tigre à la Méditerranée, et de la chaîne des monts du Liban et du Taurus, jusqu'aux mers de l'Arabie et de la Perse. Enfin, le dernier personnage de cette période, Abraham, qui ouvre la suivante, est originaire de la Chaldée.

TROISIÈME ÉPOQUE.

PÉRIODE D'ABRAHAM. — D'ABRAHAM A MOÏSE.

Date :	1996	ans avant J.-C.	(Chronologie ordinaire.)
	2366	environ.	(— corrigée.)
Durée :	505	ans.	(— ordinaire.)
	716	environ.	(— corrigée.)

27. — Géographie de la troisième époque. — Plus l'histoire est moderne, plus il est facile de bien connaître les pays où les faits qu'elle raconte sont arrivés; aussi, les contrées qui ont été la patrie des personnages et le théâtre des événements de la troisième époque de l'Histoire sainte, ont été bien décrites par la géographie, et sont marquées sur les cartes du monde connu des anciens. Ces pays sont :

1° La Mésopotamie, pays ainsi nommé parce qu'il s'étendait entre les deux grands fleuves, l'Euphrate et le Tigre, depuis leur jonction jusqu'aux monts Taurus.

2° La Chaldée proprement dite, située au midi du confluent des deux fleuves, s'étendait jusqu'au golfe Persique, et avait pour capitale la fameuse ville de Babylone, d'où lui est venue souvent le nom de Babylonie.

3° La Syrie. Ce nom désigne en général tout le vaste pays compris entre l'Euphrate à l'est, la Méditerranée à l'ouest, l'Arabie au midi, et la chaîne des monts Taurus vers le nord. La Syrie prenait différents noms, selon les peuples qui l'habitaient.

4° L'Arabie, célèbre par ses déserts de sable, comprenait tout le territoire baigné à l'ouest par la Mer-Rouge, au midi par l'Océan, aujourd'hui nommé mer des Indes, et à l'est par le golfe Persique. La division de cette contrée en Arabie Pétrée, Arabie Déserte et Arabie Heureuse, était inconnue aux Juifs. L'Idumée, ou terre de Séhir, faisait partie de l'Arabie et la séparait de la Terre-Sainte.

5° Canaan, la Terre-Sainte ou la Terre-Promise, nommé plus tard la Palestine, considéré dans ses limites exactes et primitives, est borné par le cours du Jourdain et la mer Morte à l'orient, l'Arabie Pétrée au midi, la Méditerranée à l'occident, et les diverses chaînes des monts Liban au nord.

6° L'Égypte, bornée à l'est par l'Arabie-Pétrée et la mer Rouge, au midi par l'Éthiopie, ou plutôt la Nubie, à l'ouest par les déserts de la Lybie, au nord par la Méditerranée, est traversée dans toute sa longueur par le célèbre fleuve du Nil.

28. — Vocation d'Abraham. — Le culte du vrai Dieu et la mémoire de la grande promesse qu'il avait faite au premier homme de l'envoi d'un Sauveur, avaient été deux fois près de se perdre; d'abord, avant le déluge, lorsque les familles de la postérité de Caïn s'unirent à celles de la race de Seth; ensuite, lorsque la race de Sem commençait à tomber dans l'idolâtrie. Alors, pour assurer la conservation des vérités religieuses, Dieu appela Abraham, et le chargea, lui et sa famille et sa postérité, d'être les gardiens de la doctrine : Il y a un seul Dieu,

et de la promesse : Il viendra un Sauveur. Chaque descendant d'Abraham devait ne jamais oublier qu'il était un des conservateurs de ces deux vérités, et charger en mourant ses enfants et ses successeurs de s'en souvenir à leur tour. Abraham, le premier dépositaire spécial de ce trésor, est donc un des personnages les plus remarquables de la Bible. Ce grand homme, le dixième descendant de Sem, était un chef de tribu. Il habitait la Chaldée. Ses mœurs étaient simples. Il demeurait sous des tentes comme les Arabes d'aujourd'hui. Ses richesses étaient des troupeaux, que conduisaient sous ses ordres de nombreux esclaves, et rien ne lui faisait présager sa gloire, lorsque Dieu lui dit : *Lève-toi! sors de ton pays et du milieu de ta parenté, et viens au pays que je te montrerai; ta postérité deviendra une grande nation, et toutes les nations de la terre seront bénies en toi.* Quelque extraordinaires que fussent ces promesses, Abraham crut à Dieu; il partit et se rendit en Canaan, il y vécut toujours (à l'exception d'un court voyage en Egypte, où une famine le contraignit à chercher refuge) étranger et voyageur, transportant ses tentes de pâturage en pâturage, et ne doutant pas qu'un jour viendrait où ce beau pays, si fertile, si riche, si peuplé,

appartiendrait à ses descendants (Gen. XII à XVI).

29. — Mariage et renvoi d'Agar. — Abraham n'avait point d'enfants de Sara, son épouse. Selon l'usage de ce temps, il prit une autre femme, Agar, jeune esclave égyptienne, dont il eut un fils nommé Ismaël. Cette élevation inespérée, ce mariage avec un illustre patriarche, le bonheur de devenir mère et d'avoir un fils, remplirent de vanité le cœur d'Agar et lui firent oublier que, selon les mœurs de cette époque, elle continuait cependant d'être une humble esclave, une simple suivante. Son orgueil blessa Sara, sa maîtresse, qui se plaignit à Abraham et trouva facilement l'occasion de faire éprouver son ressentiment à sa servante. Agar s'enfuit loin des tentes patriarcales, au lieu d'apaiser ses maîtres par ses soumissions. Dieu cependant eut pitié d'elle, parce que tout ce qui appartenait à la famille du premier dépositaire de la vraie religion était l'objet des soins particuliers de la Providence. Un ange lui apparut dans sa fuite, lui ordonna de retourner auprès d'Abraham, de s'humilier sous sa maîtresse, et lui annonça les grandes destinées réservées à son fils. Agar obéit. Une réconciliation suivit son retour, et pendant plusieurs années, elle vécut heureuse, sous les tentes d'Abraham. Sara de-

vint mère à son tour, et la fierté, la violence, la jalousie même d'Ismaël, le fils d'Agar, ne tarda pas à éclater contre Isaac, le fils de Sara. C'était là un des plus funestes effets de la polygamie; les enfants d'une épouse libre excitaient presque toujours l'envie et la haine des enfants d'une épouse esclave, esclaves comme leur mère. Sara insista auprès d'Abraham pour obtenir le renvoi d'Agar, et le patriarche y consentit à regret, dès qu'il reconnut que cette séparation était indispensable à la paix de sa maison. Dieu approuva sa conduite, qui d'ailleurs était parfaitement conforme aux mœurs de ces siècles reculés et aux droits que possédait alors un maître, un mari et un père. Abraham en agit avec Agar et Ismael, comme plus tard avec une autre de ses femmes, Ketura, et ses enfants (Gen. xxv, 6). Agar fut renvoyée avec les provisions nécessaires pour sa route, et Ismaël n'eut point de part à l'héritage du patriarche. Il était âgé de quinze ou seize ans lors du renvoi de sa mère, et quoiqu'Agar n'ait fait entendre aucune plainte, quoique son silence atteste la justice de son exil, sa douleur lui fit perdre son chemin au milieu d'un désert qu'elle avait à traverser, et les deux voyageurs furent près de périr de fatigue, de chaleur et de soif. La Providence veillait sur eux; l'Ange de l'Eternel promit à Agar

que son fils deviendrait une grande nation; et, reprenant courage, elle aperçut une source ou une citerne dont l'eau ranima leurs forces. Ces promesses divines s'accomplirent. Ismaël se fixa au midi de la Terre-Sainte; il donna le premier exemple connu de la vie indépendante, aventureuse, agitée, des peuples chasseurs; sa postérité adopta ces mœurs, et les tribus Arabes du sud-ouest de l'Asie tirent de lui leur origine et s'en souviennent encore (Gen. xvi, yxi, 8 à 21).

30. — Destruction des villes de la Plaine. — Abraham était déjà avancé en âge lors du renvoi d'Agar; et si les membres de sa famille recevaient au besoin des avertissements célestes, il est facile de croire qu'il en avait été souvent honoré lui-même. Le plus remarquable est l'annonce du grand désastre qui a détruit les villes de Sodome, de Gomorrhe, de Tséboim et d'Adma. Ces cités et leur territoire occupaient une vallée délicieuse, la plus fertile, la plus riche, la plus peuplée de Canaan. Lot, neveu d'Abraham, venu avec lui de Chaldée, s'y était établi, attiré sans doute par la beauté des sites et la fécondité du sol. Mais les mœurs des habitants étaient impies et abominables, et leur ruine pouvait inspirer une juste repentance et une salutaire terreur aux peuples corrompus de ces

contrées. Ils avaient dès-lors deux exemples sous les yeux : la gloire et la prospérité d'Abraham, serviteur du vrai Dieu, et la destruction des tribus coupables de la vallée, la peine et la récompense telles que Dieu les peut dispenser. Pour que cette grande catastrophe fût considérée comme une punition céleste, il fallait qu'un homme de foi et de piété y assistât pour l'expliquer. Abraham fut choisi. Des Anges descendirent, acceptèrent l'hospitalité sous ses tentes, lui annoncèrent la naissance d'Isaac et se dirigèrent avec lui vers la vallée de la plaine. Alors la sentence divine fut révélée au patriarche. Dans une magnifique et touchante prière, il essaya de fléchir la colère de ce Dieu qui est un feu consumant (Héb. XII, 29) contre les pervers, il obtint que Dieu épargnerait les villes coupables, s'il s'y trouvait seulement dix justes..... Mais les dix justes ne se trouvèrent point; Lot et sa famille furent conduits par des Anges hors des murs, et les quatre villes périrent dans un affreux tremblement de terre, accompagné d'éruptions volcaniques et des coups de la foudre. Comme il arrive souvent, lorsqu'un volcan éclate et s'éteint, l'eau vint remplir la vaste profondeur, et il se forma un lac. Ce lac est la mer Morte qui existe encore aujourd'hui (Gen. XVIII, XIX.

31. — Sacrifice d'Isaac. — Abraham vieillissait, toujours digne de la confiance dont Dieu l'avait honoré, toujours gardien fidèle de la vérité religieuse. Il n'y a pas eu dans sa vie un moment d'incrédulité, et il n'a pas souffert dans sa maison la plus légère trace d'idolâtrie. Ce dépôt, il devait, selon les promesses divines, le transmettre à son fils Isaac, seul fils de Sara, son épouse libre, seul héritier de ses grandes destinées. Mais Dieu voulut porter à son comble la foi de celui dont l'exemple avait pour but d'apprendre à tous les fidèles comment il faut croire, et Dieu lui dit : *Prends maintenant ton fils, ton unique, celui que tu aimes, Isaac, et viens me l'offrir en holocauste au pays de Morija sur une montagne que je te montrerai.* Un holocauste était un sacrifice dans lequel on immolait la victime ; ensuite, on la déposait sur un bûcher, où elle était consumée. Les montagnes les plus élevées de Canaan étaient souvent nues et stériles ; Abraham partit avec Isaac, accompagné seulement de deux de ses esclaves, et emmenant un âne qui portait le bois de l'holocauste. Après trois jours de voyage, pendant lesquels sa foi n'a pas faibli, il vit le lieu de loin ; il laissa ses serviteurs au pied de la montagne, prit le feu et le couteau en sa main, donna ordre à Isaac de se charger du bois, et gravit avec lui ces hau-

teurs. Souvent ainsi le patriarche avait été offrir des sacrifices et adorer Dieu, et rien encore n'étonnait Isaac, à qui son père n'avait rien dit. Mais en s'éloignant des esclaves à qui le patriarche n'avait point commandé de chercher et d'amener la victime, une pensée bien naturelle s'offrit à son esprit, et il dit à son père : *Mon père, voici le feu et le bois, mais où est la victime pour l'holocauste ?* Ce mot prouve qu'Isaac en effet n'était pas encore instruit de son sort ; il ne savait donc pas combien la question était douloureuse et terrible pour Abraham, et cependant, maître de lui-même et toujours plein de confiance en Dieu, Abraham répondit : *Mon fils, Dieu se pourvoira lui-même de victime.* Ils continuèrent à gravir ensemble la montagne, et parvenus au lieu désigné, Abraham dut instruire son fils de l'ordre du Seigneur et obtenir son consentement. Isaac était alors âgé de plus de trente ans, et aurait pu résister à un vieillard tel qu'Abraham. Mais la foi, la résignation du fils égala celle du père. Isaac ne murmura point contre le commandement de l'Éternel ; le bûcher fut dressé ; la victime, liée sur le bois ; puis Abraham, avançant sa main, prit le couteau.... Mais l'Ange de l'Éternel lui cria des cieux : *Abraham, Abraham, ne mets point ta main sur ton fils ; maintenant j'ai connu que tu crains Dieu, puis-*

que tu n'as point épargné ton fils, ton unique.... Le patriarche aperçut alors un bélier égaré sans doute loin du troupeau et qui s'était embarrassé dans d'épaisses broussailles; il le saisit et l'immola en holocauste. La voix de Dieu lui parla encore et renouvela toutes les promesses précédentes de bénédictions et de prospérité. En effet, ce fut la dernière épreuve de la foi de ce grand homme. Il mourut en paix, et fut enseveli dans la grotte de Macpela, achetée des Héthiens lors de la mort de Sara, et qui devint la tombe patriarcale, la seule possession d'Abraham dans ce pays où il vécut étranger. Ses deux fils, Isaac et Ismael, oubliant leurs anciennes querelles, se réunirent pour célébrer ses funérailles. (Gen. XXII; XXV, 7 à 10).

32. — ORACLES DE L'EPOQUE D'ABRAHAM. — *Deuxième et troisième prophéties du Sauveur.* — Dieu dit à Abraham, et cette grande promesse lui a été souvent répétée pendant sa glorieuse carrière (Gen. XII, 3; XVIII, 18; XXII, 18; XXVI, 4): *Toutes les nations de la terre seront bénie en ta postérité.* Le seul événement de l'histoire des descendants du patriarche qui ait été une bénédiction pour l'humanité entière, est la venue de Jésus-Christ, issu d'Abraham.

Lève les yeux au ciel et compte les étoiles, si tu peux les compter; ainsi sera ta postérité

(Gen. xv, 5), a dit encore le Seigneur à Abraham. La vue du firmament produit toujours sur l'esprit l'impression que les étoiles sont innombrables; Abraham est le père des Juifs et le père des croyants, et sous ces deux points de vue sa postérité a été innombrable et l'est encore.

33. — Isaac. — Isaac a succédé à son père comme gardien des deux grandes vérités; il donna les mêmes preuves de sa foi dans la mission divine confiée à sa famille et à sa race. Il vécut étranger dans cette terre de Canaan, où Abraham avait transporté ses tentes de lieu en lieu, et n'en sortit qu'une fois, chassé par la famine qui le contraignit à aller chercher des vivres chez les Philistins, sur le bord de la Méditerranée. Il épousa Rebecca, sa cousine issue de germain, que le principal serviteur d'Abraham, Éliézer, fut demander pour lui à sa famille, en Chaldée (Gen. xxiv). Sa foi, comme celle d'Abraham lui-même, fut long-temps éprouvée par le manque d'enfants. Héritier d'Abraham, il n'avait point de fils à qui transmettre l'héritage du patriarche et le dépôt de la vérité religieuse; ce ne fut qu'au bout de vingt ans de mariage que Rebecca lui donna deux fils jumeaux, Esaü et Jacob.

34. — Jacob et Esaü. — Lorsqu'Isaac sentit sa vieillesse s'avancer et sa vue s'affaiblir, il vou-

lût reconnaître son fils aîné, Esaü, pour son héritier et son successeur. Il ne pouvait avoir d'autre pensée : un père de famille aurait abusé de son autorité en dépouillant un de ses enfants du droit d'aînesse et des avantages qui y étaient attachés. Mais Esaü, d'un caractère insouciant, léger, impétueux, profane même (Héb. xii, 16), aimait à mener la vie aventureuse et vagabonde d'un chasseur plutôt que la vie régulière et tranquille d'un berger. Ésaü, toujours témoin dans ses courses lointaines des idolâtries des peuples de ces contrées, aurait été un gardien très-négligent, très-infidèle de la vérité religieuse. Jacob, avec des goûts et des habitudes opposés à ceux de son frère, pouvait bien mieux conserver dans la famille patriarcale la piété et la foi. Dieu, dans sa sagesse infinie, se sert souvent de nos passions et de nos fautes pour accomplir ses desseins, et il montra dans cette occurrence comment il peut *penser en bien ce que les hommes pensent en mal* (Gen. l, 20). Isaac aimait mieux Esaü que Jacob; Rebecca, au contraire, préférait son fils cadet, et regrettait vivement que le droit d'aînesse n'appartînt point à son favori. Elle épiait depuis long-temps l'occasion de tromper, s'il était possible, son mari, et de dépouiller Esaü de son droit pour le faire donner à son frère. Jacob, sans nul doute

d'après les conseils de sa mère, le désirait aussi, puisqu'un jour, au moment où Esaü rentrait de la chasse, épuisé de soif et de faim, il avait essayé de lui faire vendre son droit d'aînesse pour un plat de lentilles (Gen. xxv, 28 à 34), marché qui était une véritable profanation, qu'Esaü eut le tort de ne pas prendre au sérieux, et dont Isaac n'a jamais rien su. Rebecca elle-même a compris que cet achat et cette vente ne décidaient rien, puisqu'elle a jugé nécessaire de recourir à un autre moyen. L'usage était toujours de célébrer par un repas de famille les solennités domestiques, et Isaac, lorsqu'il voulut bénir Esaü comme son fils aîné, lui commanda d'aller à la chasse et de rapporter de la venaison. Rebecca profita de cette absence, fit déguiser, autant que possible, Jacob, le revêtit des habits de son frère, l'envoya, ainsi vêtu, se présenter à Isaac, tromper son père en mentant et ravir la bénédiction patriarcale, qui le constituait héritier et successeur d'Abraham, dépositaire à son tour de la vraie religion. Bientôt après, Ésaü revint, et, plein de douleur, il s'écria, en apprenant que son frère l'avait supplanté : *N'as-tu donc qu'une bénédiction, mon père ?* Isaac ému, troublé, reconnut qu'il ne pouvait retirer les droits conférés à Jacob, et Dieu le lui apprit d'une manière certaine, en lui inspirant

pour Esaü une autre bénédiction prophétique qui annonçait la prospérité et l'indépendance future de sa postérité (Gen. xxvii, 1 à 41).

35. — Jacob en Chaldée. — Jacob, et surtout Rebecca, furent punis selon leur péché ; car la colère d'Ésaü éclata contre son frère, au point qu'il paraissait n'attendre, pour le tuer, que la mort d'Isaac. Rebecca décida son fils chéri à s'éloigner, et donnant pour seule raison au vieux patriarche sa crainte de voir Jacob épouser une Cananéenne, elle obtint qu'il irait se marier en Chaldée dans sa famille (Gen. xxvii, 42 à 46). Jacob partit et se rendit auprès de Laban, son oncle, frère de sa mère. Ce fut pendant une des nuits de ce voyage qu'il eut en rêve la magnifique vision d'une immense échelle, dont le pied portait sur la terre, dont le haut se perdait dans les cieux, et par laquelle les Anges montaient et descendaient ; ce songe représentait les communications constantes que Dieu avait promis d'entretenir avec la race d'Abraham (Gen. xxviii). Jacob fut bien reçu par Laban, qui l'admit dans sa maison, et il demeura 21 ans en Chaldée, loin de ses parents, séparation longue et triste pour Rebecca, qui dut y voir la punition de son partial amour. Jacob prospéra au sein de sa famille adoptive ; il s'y maria plusieurs fois ; il épousa ses deux

cousines, Lia et Rachel, filles de Laban, et acquit de grandes richesses, des troupeaux immenses, de nombreux esclaves. Laban finit par concevoir une grande jalousie de voir que tout réussissait à son gendre, et Jacob résolut de retourner en Canaan. Il partit avec ses femmes, ses enfants, ses serviteurs, ses troupeaux, sans prévenir Laban. Les longues courses auxquelles les familles nomades étaient accoutumées rendaient facile cette brusque séparation. Laban se mit à la poursuite de son gendre et l'atteignit; une explication eut lieu, et ils se quittèrent en paix (Gen. XXIX à XXXII). En arrivant dans la terre de Canaan, Jacob se réconcilia avec son frère Ésaü, non sans montrer encore quelque défiance; il lui offrit de magnifiques présents, qu'il eut peine à lui faire accepter. Mais le temps avait calmé la colère du chasseur; aucune discorde n'éclata de nouveau entre les deux frères, qui se réunirent pour rendre les derniers devoirs à Isaac dans la grotte de Macpela (Gen. XXXIII).

36. — Joseph en Canaan. — Objet de l'amour injuste de sa mère, Jacob tomba dans la même faute à l'égard de ses enfants; il aima le plus Joseph, fils de Rachel; il voulut le distinguer jusque dans ses vêtements; il lui donna une robe de diverses couleurs, et les

frères de Joseph conçurent contre lui une profonde envie que des songes extraordinaires vinrent augmenter. Joseph rêva que, comme il était occupé avec eux à lier les gerbes de la moisson, il vit sa gerbe se dresser et les leurs l'environner et s'incliner devant elle. Une autre fois, il rêva que le soleil, et la lune et onze étoiles se prosternaient en sa présence. Il commit l'imprudence de raconter ces visions si singulières, ses frères l'entendant, et leur jalousie en augmenta. Cette mésintelligence n'annonçait pas cependant un malheur et un crime aussi grands que la vengeance imaginée par les fils de Jacob. Ils avaient conduit les troupeaux dans des pâturages éloignés, et Jacob envoya Joseph savoir de leurs nouvelles. A son arrivée, sa tunique éclatante le fit reconnaître de loin; ses frères complotèrent de le tuer. Ruben lui sauva la vie en proposant de l'abandonner dans une citerne vide du désert; son intention était de revenir seul au bord de la fosse et de l'en retirer; Joseph fut donc descendu dans la profondeur, et Ruben, sous quelque prétexte, s'éloigna. En son absence, une caravane de marchands, d'une tribu Madianite issue d'Ismaël, vint à passer, et sur la proposition de Juda, Joseph fut vendu comme esclave par ses mé-

chants frères, et emmené en Égypte. Lorsque Ruben revint à la citerne, il fut saisi de surprise et de douleur en ne le voyant pas, et s'écria : *L'enfant ne se trouve plus, et moi, moi, où irai-je?* La désolation de Ruben était d'autant plus juste que, comme aîné de la famille, il aurait dû mieux prendre la défense de son plus jeune frère, ne pas remplir son devoir à demi, ne pas consentir à un moindre crime, et sauver Joseph au prix de sa vie. Complice à moitié de la méchanceté de tous, Ruben n'osa pas dire la vérité à son père. Comme une iniquité mène toujours à une autre, les fils de Jacob tuèrent un bouc, trempèrent la tunique de Joseph dans le sang, et vinrent la présenter au patriarche, disant : *Nous avons trouvé ceci; reconnais si c'est la robe de ton fils.* Ce mensonge abominable trompa Jacob; il reconnut le vêtement éclatant de Joseph, et s'écria : *C'est la robe de mon fils, une bête féroce l'a dévoré!* Il déchira ses habits, et se couvrit d'un sac, le signe ordinaire d'un deuil profond, et telle était sa douleur, que toute sa famille s'empressa vainement de le consoler : *Certainement*, disait-il, *je descendrai en pleurant vers mon fils au sépulcre.* (Gen. xxxvii, 1-35).

37. — Joseph en Égypte. — Joseph, en Égypte,

fut vendu, par les Madianites, à un des officiers du roi, nommé Putiphar, dont il ne tarda pas à mériter la confiance par sa sagesse et sa vertu. Ce seigneur lui avait même remis l'administration de ses biens, et l'esclavage de Joseph se trouvait de cette manière adouci, lorsqu'il fut calomnié par la femme de son maître et jeté en prison. Dans ce nouveau malheur, Joseph, toujours juste et pieux, gagna les bonnes grâces du chef de la prison d'état où il avait été mis, et fut choisi pour la diriger sous ses ordres. Deux nouveaux captifs y furent enfermés avec lui, et la Providence voulut que des songes devinssent le moyen de sa délivrance et de sa grandeur, comme pour le dédommager des songes de sa jeunesse, qui, en excitant l'envie de ses frères, l'avaient perdu. Ces deux prisonniers étaient l'échanson et le pannetier du roi d'Égypte de ce temps, surnommé Pharaon, titre que les monarques égyptiens ont long-temps porté. L'échanson avait vu en songe un cep de vigne à trois sarments, et il avait cru presser les grappes dans la coupe du roi. Le pannetier avait rêvé qu'il portait sur sa tête trois corbeilles pleines de pains pour la table du roi, et les oiseaux étaient venus manger le pain royal. Joseph, divinement inspiré, expliqua ces visions prophétiques, et selon sa parole, au bout de

trois jours figurés par les trois sarments et les trois paniers, l'échanson fut rétabli dans sa charge, et le pannetier, condamné à mort. Mais l'échanson, redevenu heureux et puissant, oublia Joseph ; il ne le fit point sortir de prison. Deux ans se passèrent, et Pharaon fit des rêves si effrayants que les sages de l'Égypte n'osèrent feindre d'en donner l'explication. Le roi avait cru voir sortir du Nil sept vaches grasses suivies de sept autres vaches maigres, qui vinrent dévorer les premières. Ensuite, il avait rêvé que sept épis gros et forts s'élevaient devant lui sur une seule tige, et qu'ils furent bientôt engloutis par sept autres épis minces et flétris par le vent brûlant du désert. Ces visions de nuit étaient effrayantes pour le roi, parce que la moisson en Égypte dépend chaque année de l'élévation du Nil ; elle est bonne et amène l'abondance, si l'eau du fleuve arrive à la hauteur nécessaire pour bien arroser les terres ; elle est mauvaise, et il y a famine, si l'eau ne monte pas assez, ou si elle dépasse la juste limite et inonde trop le pays. Joseph, amené devant Pharaon sur l'avis de l'échanson, expliqua les songes qui annonçaient sept années d'abondance et sept de famine, et donna le conseil de mettre en réserve une partie des sept moissons abondantes pour nourrir le peuple pendant les sept

années stériles. Tant de sagesse, que Joseph déclarait lui venir de Dieu même, étonna le roi, qui choisit le jeune étranger pour son premier ministre, l'établit sur tout le pays d'Égypte, et lui remit l'anneau royal, signe du pouvoir suprême. Joseph, revêtu d'habits de fin lin, portant au cou une chaîne d'or, montait dans le premier char après celui du roi, et tout le peuple s'agenouillait devant lui. Il gouverna le royaume avec sagesse; il remplit, de la réserve des années abondantes, d'immenses magasins; et, lorsque les années de famine commencèrent, il fit distribuer le blé aux Égyptiens et même aux étrangers (Gen. XXIX à XLI).

38. — Joseph avec ses frères. — De tous les pays voisins on venait acheter du blé en Égypte, et dans la foule, Joseph un jour reconnut ses frères qui l'avaient vendu. Tout puissant alors, il lui aurait été facile de se venger; tous étaient là, excepté Benjamin, le plus jeune, fils comme lui de Rachel. Loin de songer à la vengeance, Joseph résolut de leur pardonner, mais avec prudence, en rendant le pardon utile en l'employant comme un moyen sûr de les amener à se repentir et à se corriger. Le pardon le plus généreux est celui qui rend meilleur (Jac. V, 20), et Joseph, dans cette intention, fit subir diverses épreuves à ses frères. Il feignit

d'abord de les prendre pour des espions et de ne pas les croire, quand ils prétendirent être en tout douze frères, fils du même père; il ordonna qu'on les mît en prison et les y laissa trois jours. Alors, il les fit appeler et leur dit : *Si vous êtes des gens de bien, que l'un de vous, qui êtes frères, demeure prisonnier comme otage; et allez-vous-en, emportant du blé, et revenez amenant votre jeune frère ; vous ferez voir ainsi que vos paroles sont véritables.* Soupçonnés de tromperies imaginaires, les fils de Jacob se souvinrent de leurs iniquités réelles, et se dirent l'un à l'autre : *Nous avons été coupables à l'égard de notre frère; nous avons vu son angoisse, quand il nous demandait grâce, et nous ne l'avons point exaucé ; c'est à cause de cela que cette détresse nous arrive.* Ils parlaient ainsi entre eux, sans penser que Joseph les comprenait, et il fut si ému, qu'il se détourna d'eux pour pleurer; mais il reprit sa fermeté et les congédia. Siméon seul demeura comme otage. D'après ses ordres, on remit l'argent de chacun des frères à l'entrée des sacs, et à la première station du voyage, l'un d'eux ouvrit le sien pour donner à manger à son âne, et trouva l'argent... Ils furent comme hors d'eux-mêmes; la frayeur les saisit, et ils se disaient : *Qu'est-ce que Dieu nous a fait?* De retour chez leur père, chacun

trouva le prix du blé avec le blé même qu'il rapportait. Jacob, alarmé, résista à toutes leurs prières, et ne voulut point permettre à Benjamin de descendre en Égypte. Il ne put s'y résoudre que pressé par la famine, et lorsque les provisions furent épuisées. Ses fils emportèrent le double de l'argent nécessaire et des présents pour ce redoutable Égyptien, qu'ils ne savaient pas être le bon et généreux Joseph. Ils se présentèrent devant lui avec Benjamin. Joseph, voyant Benjamin au milieu d'eux, donna ordre qu'un grand repas fût préparé et les fit conduire dans son palais. Siméon leur fut amené, et lorsque Joseph parut, tous se prosternèrent devant lui; il leur parla avec bonté, s'enquit de son vieux père, et bénit le jeune Benjamin. La vue de ce fils de sa mère lui inspira le plus vif attendrissement; il sortit pour pleurer quelques moments en liberté, se fit violence, revint, prit place au festin servi sur trois tables différentes, l'une pour lui, l'autre pour ses frères, et la troisième pour les Égyptiens de sa maison. Après le repas, il leur permit de partir, et ce départ fut leur dernière épreuve. Joseph, cette fois, fit mettre l'argent de ses frères dans leurs sacs, et sa coupe d'argent dans le sac de Benjamin; puis il les fit poursuivre. L'officier, envoyé après eux, les rejoignit et les accusa d'avoir dérobé la

coupe de son maître : *Pourquoi*, leur dit-il, *avez-vous rendu le mal pour le bien ?* Tous les frères étonnés protestèrent de leur innocence, et répondirent à l'officier : *Que celui qui aura la coupe meure, et nous serons tous esclaves de monseigneur !* Les sacs ouverts, la coupe se trouva dans celui de Benjamin. Ils furent ramenés en présence de Joseph, et tous en voyant quel danger courait le fils chéri de leur père et en songeant à la douleur de Jacob, s'il le perdait, devaient amèrement se souvenir de sa désolation lors de la perte de cet autre fils de Rachel, nommé Joseph, que l'on croyait mort ou esclave. *Ne savez-vous pas*, leur dit-il, quand ils comparurent tout tremblants, *qu'un homme tel que moi devine infailliblement*, et il feignit d'exiger que Benjamin demeurât esclave. Juda prit la parole pour tous ; il rappela avec sincérité tout ce qui s'était passé, et, quand il eut cessé de parler, Joseph ne put plus se retenir devant tous ceux qui étaient là présents ; il s'écria : *Faites sortir tout le monde*, et, demeuré seul avec ses frères, il pleura, et élevant la voix, il leur dit : *Je suis Joseph ! mon père vit-il encore ?* Ses frères, tout troublés, ne pouvaient lui répondre. Il les rassura avec la plus touchante bonté, les embrassa tous, leur montra dans sa gloire et sa puissance le doigt de Dieu, et leur

commanda d'aller chercher le vieux patriarche, et de l'amener en Égypte. La nouvelle de cette reconnaissance se répandit de tous côtés, et le roi prit part au bonheur de son ministre. Joseph combla ses frères de présents magnifiques, envoya avec eux des chars pour le voyage de Jacob, des ânes chargés des plus excellentes choses de l'Égypte, et pour dernier conseil il leur dit : *Ne vous querellez point en chemin !* Arrivés en Canaan, ils dirent à Jacob : *Joseph vit encore, et même il commande sur tout le pays d'Égypte.* Le vieillard, à cette nouvelle, tomba presque en défaillance, quoiqu'il ne le crût point. Il le crut cependant en voyant venir les chars de l'Égypte à l'entrée de ses tentes, et il dit avec grande gratitude envers Dieu : *C'est assez; Joseph, mon fils, vit encore ; j'irai et je le verrai avant que je meure* (Gen. XLII à XLV).

39. — JACOB EN GOSCEN. — Cette dernière espérance, cette dernière prière de Jacob fut accomplie. Il descendit en Égypte avec toute sa maison. Une vision divine lui permit de quitter pour un temps le pays promis à Abraham. Joseph fut à sa rencontre et se jeta sur son cou et pleura quelque temps sur son cou, et son père lui dit : *Que je meure maintenant, puisque j'ai vu ton visage et que tu vis encore!* Joseph présenta son vieux père et cinq de ses

frères à Pharaon. Le roi, frappé de l'aspect vénérable du patriarche et de la vigueur que lui laissait son grand âge, lui dit : *Quel âge as-tu ?* et Jacob dit à Pharaon : *Les jours des années de mes pélerinages sont* 130 *ans ;* et, rendant gloire aux bénédictions dont Dieu avait comblé son père Isaac et son aïeul Abraham, il ajouta : *Les jours des années de ma vie ont été courts et mauvais en comparaison des leurs, et n'ont point atteint les jours des années de la vie de mes pères ;* et après avoir prié pour Pharaon, Jacob sortit de devant lui. Joseph, avec l'autorisation du roi d'Égypte, établit sa famille dans le pays de Goscen, contrée fertile, non en terres de labour, mais en pâturages, qui formait la partie orientale de la Basse-Égypte, et s'étendait de la Méditerranée jusqu'à l'Arabie-Pétrée, et vers l'est jusqu'au torrent de Rhinocolure. Ce territoire convenait parfaitement à l'industrie de la famille patriarcale, qui n'était encore qu'une tribu de bergers nomades. Jacob mourut en Goscen, après avoir prédit à ses enfants le retour de sa postérité dans la Terre-Promise. Joseph lui fit de magnifiques funérailles, selon l'usage des Égyptiens, et l'ensevelit dans la tombe de Macpela en Canaan (Gen. XLVI à L, 13).

40. — Noms des fils de Jacob et de Joseph.

— Joseph doit être considéré comme le véritable successeur d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, gardien après eux de la vérité religieuse et de la bénédiction patriarcale, et il a montré que sa foi en Dieu, sa persuasion que Dieu avait réellement choisi sa famille pour la charger de cette grande tâche, était la même que la leur. Il vécut long-temps encore, toujours admiré et chéri des peuples qu'il avait sauvés de la famine; et lorsqu'il sentit que sa fin approchait, il fit appeler ses frères, et leur dit : *Je vais mourir, et Dieu ne manquera point de vous visiter, et il vous fera remonter d'ici dans le pays qu'il a promis de donner à Abraham, à Isaac et à Jacob ;* il les fit jurer d'emporter ses os de l'Égypte, afin que sa dépouille mortelle reposât dans la terre de Canaan. Ce dernier vœu de ce grand homme, ce serment qu'il exige de ses proches, est une preuve positive de sa foi dans la vocation d'Abraham (Gen. L, 14 à 26).

Joseph, toutefois, ne doit pas être envisagé comme héritier unique des devoirs imposés et des grâces promises au père des croyants. La postérité d'Abraham s'agrandissait tous les jours, et au lieu de n'être qu'une famille, elle formait déjà une tribu sous Jacob. Les fils de Jacob, et les deux fils de Joseph qu'il adopta,

devinrent, après lui, chefs de famille; et ainsi peu à peu se formèrent les douze tribus composant le peuple d'Israël, et qui portent les noms que voici :

FILS DE JACOB,

Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Dan, Nephtali, Gad, Asser, Issachar, Zabulon, Benjamin.

FILS DE JOSEPH,

Éphraïm, Manassé.

41. — Oracle de l'époque de Jacob. — *Quatrième prophétie du Sauveur.* — Quelque temps avant sa mort, Jacob reçut une inspiration divine, dont le but était de montrer à toute la tribu patriarcale avec quel soin Dieu veillait sur la postérité d'Abraham, et de rappeler aux fils du patriarche, que sa mort faisait chefs de la famille, leurs devoirs, et la foi, la confiance dont ils devaient toujours donner l'exemple. Dieu lui révéla quelques traits du sort que sa providence réservait aux tribus qui porteraient les noms de ses enfants. Jacob composa une hymne dans laquelle il s'efforça d'exprimer en termes poétiques ces visions mystérieuses (Gen. xlix, 1 à 20); et, avant de mourir,

il réunit ses fils : *Assemblez-vous,* leur dit-il, *et je vous déclarerai ce qui vous doit arriver dans la suite des temps ; assemblez-vous et écoutez, fils de Jacob, écoutez Israël votre père !* et il leur récita son ode.

Dans la partie de ce cantique qui concerne la tribu de Juda se trouve une prophétie du Sauveur : *Le sceptre ne sera point ôté de Juda et le législateur ne se lèvera point d'entre ses pieds, jusqu'à ce que le Silo vienne, et c'est à lui qu'appartient l'assemblée des peuples.* Cet oracle annonçait que la postérité d'Abraham ne serait définitivement soumise à un pouvoir étranger qu'après la venue de Jésus-Christ.

42. — Histoire de Job. — La connaissance de Dieu n'était pas encore bornée à la race d'Abraham ; l'idolâtrie n'était pas encore universelle : le culte des faux dieux n'a point commencé partout à la fois. Vers l'époque de Jacob, et probablement quelque temps après ce patriarche, vivait en Arabie un chef de tribu nommé Job, dont les malheurs et les vertus ont fourni le sujet du livre qui porte son nom. Par ses richesses, la multitude de ses troupeaux et de ses esclaves, par son intégrité et sa renommée, par son culte et ses sacrifices, Job est un autre Abraham. Par ses épreuves, il ne lui ressemble pas : celles d'Abraham exer-

cent sa foi; celles de Job exercent sa résignation. Il est accablé de malheurs; il perd toutes ses richesses; tous ses enfants meurent; Job ne murmure point contre Dieu, et dit : *l'Éternel l'avait donné; l'Éternel l'a ôté; que le nom de l'Éternel soit béni!* (Job I.) Une dernière calamité et une dernière tristesse lui étaient encore réservées : cette calamité fut l'affreuse maladie de la lèpre qui couvrit tout son corps d'ulcères et de plaies, et qui devait, selon toute probabilité, le faire mourir; cette tristesse fut la perte de sa bonne renommée (Job II). Ses voisins et ses contemporains crurent que tant de désastres étaient, non des épreuves, mais des châtiments du Ciel, et que Dieu punissait Job de quelque iniquité secrète. Des sages d'entre ses amis, avec qui sans doute du temps de sa prospérité il s'était souvent entretenu des grandeurs de Dieu, des soins de la providence, des merveilles de la création, vinrent le visiter dans son affliction; et, après avoir écouté en silence ses plaintes déchirantes, ils lui parlèrent selon l'opinion publique, qui voyait en lui, non pas un juste éprouvé par des adversités, mais un méchant puni par la justice de Dieu. Job se défendit avec force contre ces accusations : il soutint à ses amis que Dieu souvent éprouvait ses serviteurs, et qu'ainsi l'homme

de bien pouvait devenir malheureux. Cette discussion entre Job et ses amis s'est long-temps prolongée, s'est interrompue et renouvelée souvent, selon un usage familier aux sages de l'Orient (Job III à XLI). Mais Dieu eut pitié de son fidèle serviteur, et justifia par sa délivrance la doctrine qu'il défendait; Dieu lui rendit sa prospérité et bénit le second état de Job plus que le premier. Il se releva de cette maladie qui était presque toujours mortelle; il acquit de plus grandes richesses qu'auparavant; il eut encore une nombreuse famille; il vit prospérer autour de lui ses enfants et ses petits-enfants; il vécut long-temps au milieu de ce bonheur, et mourut universellement admiré et respecté dans son pays (Job XLII).

43. — Livre de Job. — Une destinée si remarquable, tant d'infortune et tant de piété, un retour si extraordinaire de prospérité, les longues conversations remplies de science et de sagesse que Job tint pendant ses malheurs avec ses amis, avaient excité l'attention générale. Un poète inconnu en a profité pour écrire le livre sacré qui porte le nom de Job, et dans lequel les événements réels de sa vie et les discussions que ses malheurs ont fait naître, sont développés d'une manière sublime. Dans la peinture que l'auteur fait du ciel, Dieu est représenté assis sur son trône au milieu des anges, et parmi eux l'ange accusateur, désigné sous le nom de Satan. C'est cet esprit de lumière (qu'il ne faut pas confondre avec le démon que la Bible

dépeint comme tombé du ciel (Luc x, 18) et non y prenant place devant l'Éternel) qui est deux fois chargé d'éprouver la vertu de Job. Quand ses malheurs sont à leur comble, les entretiens du juste affligé et de ses amis commencent; ces entretiens forment une suite de discours en vers, où Eliphaz, Bildad, Tsophar, Elihu et Job lui-même prennent plusieurs fois la parole. Les anciens sages de l'Orient avaient pour habitude de se réunir souvent ainsi et de discuter en des discours raisonnés et suivis, chacun lisant ou récitant à son tour, les matières qu'ils étudiaient. De là vient que beaucoup d'anciens ouvrages sur les plus graves sujets ont la forme de dialogues : la Bible en offre deux exemples, celui du Livre de Job et l'Ecclésiaste. A la fin du poëme, l'auteur sacré suppose que Dieu lui-même parle du milieu d'un orage à Job et à ses amis, et prononce un discours sublime dans lequel il leur montre que, puisque l'homme ne connaît pas les merveilles de la création, pas même les animaux de la terre qu'il habite, il ne peut pas juger des voies de la Providence. L'auteur de ce livre, l'un des plus profonds et des plus admirables de nos livres sacrés, est inconnu (47). Il est très-probable qu'il a été écrit avant la sortie des enfants d'Israel du pays d'Égypte, d'autant plus qu'on n'y trouve pas la moindre allusion à toutes les grandes preuves que Dieu alors a données de sa justice envers les méchants et de sa bonté envers les justes.

ORDRE DE LECTURE

Le livre entier.

44. — Prospérité des Hébreux en Égypte. — La postérité d'Abraham, qui se composait de

70, ou, selon une autre manière de compter, de 75 personnes (Gen. XLVI, 26-27) quand Jacob descendit en Égypte, s'y accrut avec une rapidité extraordinaire, et y forma le peuple d'Israël divisé en ses douze tribus, et qui porte aussi les noms de peuple hébreu et juif. Le séjour de la race élue en Egypte a duré 215 ans selon la chronologie ordinaire, ou, plus probablement 430 ans (Ex. XII, 40, 41), selon d'autres calculs, et se divise en deux périodes pendant lesquelles le sort des Hébreux a été bien différent. Durant la première, la mémoire de Joseph les protège (Ex. I, 8) : ils sont heureux, libres, riches et respectés dans leur habitation de Goscen ; leur vie est toujours la vie nomade ; ils font de longues courses à travers les plaines de la Syrie ; une de leurs familles s'empare d'un territoire en Moab (I Chron. IV, 22) ; une autre, dans la vallée de Guédor et les monts de Séhir (I Chron. IV, 39-42) ; une autre fonde d'avance trois villes en Canaan (I Chron. VII, 24). Quelques-uns exercent en Egypte, pour le compte des Pharaons et dans les domaines de la couronne, les arts les plus difficiles : ils fabriquent une sorte de porcelaine ou de terre émaillée (I Chron. IV, 23), ainsi que les toiles de fin lin si célèbres dans l'antiquité sous le nom de *byssus* (I Chron. IV, 21) ;

et même un Hébreu, du nom de Mered (1 Chron. IV, 18), épouse une princesse du sang royal de l'Egypte. On ne sait pas combien dura cette prospérité d'Israël en Goscen; mais elle finit par inquiéter les maîtres de l'Egypte.

45. — SERVITUDE DES HÉBREUX EN EGYPTE. — Les Egyptiens avaient eu de grandes guerres à soutenir contre des peuples guerriers qui étaient entrés dans leur pays par l'isthme de Suez; ils craignirent que, si la guerre éclatait de nouveau, les Hébreux ne se tournassent contre eux; ils craignirent aussi que les Hébreux ne voulussent quitter le territoire de Goscen, et que leur départ ne laissât toute cette partie de la frontière découverte. Une nouvelle dynastie remplaçait sur le trône de l'Egypte les rois que Joseph avait servis, et les Hébreux se virent réduits en servitude par les Egyptiens, qui agissaient ainsi dans le double intérêt de les retenir et de les affaiblir. Ils furent accablés d'impôts, tourmentés par des vexations continuelles, assujétis à de durs travaux, et employés à construire les fortifications de deux villes sur cette frontière. Mais, plus les Hébreux avaient à souffrir de cette tyrannie, plus Dieu les protégeait, tellement que la haine et la rage de leurs oppresseurs s'en augmentaient. Une affreuse proscription fut résolue. Le roi d'Egypte com-

manda aux sages-femmes qui avaient soin des petits enfants et de leurs mères, de tuer les garçons et de ne laisser vivre que les filles. Mais les sages-femmes craignirent Dieu, et n'exécutèrent point cet ordre affreux. Alors le tyran, trompé dans sa cruauté, devint plus cruel encore, et rendit la proscription générale; il ordonna aux Egyptiens de jeter dans le Nil tous les fils qui naîtraient parmi les Hébreux (Ex. I).

46. — Moïse, prince égyptien. — Une femme de la tribu de Lévi avait eu une fille nommée Marie et un fils nommé Aaron, avant que cette loi terrible eût été rendue; mais après elle eut encore un fils, et malgré le danger qu'elle courait si les cris de l'enfant le faisaient découvrir, elle ne put se résoudre à le livrer aux Egyptiens, et le tint caché pendant trois mois. Hors d'état de le céler plus long-temps, elle fit un petit coffre de joncs, l'enduisit de bitume, y mit son enfant, et le posa parmi les roseaux sur le bord du Nil. La sœur se tenait loin pour savoir ce qui arriverait, et la Providence montra alors combien est vrai ce que Jésus-Christ lui-même a dit dans la suite, que Dieu *laisse venir à lui les petits enfants, et que le royaume des cieux leur appartient*. Une des filles de Pharaon descendit au fleuve pour se baigner, aperçut le coffre, envoya une de

ses femmes le prendre, et l'ayant ouvert, elle vit l'enfant ; et voici, l'enfant pleurait. La princesse fut touchée de compassion, et pensa bien que c'était un enfant de quelque femme israélite. La sœur alors s'approcha et s'offrit d'aller chercher une nourrice. La princesse y consentit, et Marie appela la mère de Moïse qui devint ainsi la nourrice de son propre enfant. Il fut ensuite amené à la fille du roi qui l'adopta et le nomma Moïse, ce qui veut dire *sauvé des eaux*.

La vie de Moïse se divise en trois périodes de 40 ans chacune (Act. VII, 23-30-36) : pendant la première, il est prince égyptien, élevé dans les palais du roi du pays, instruit dans toute la sagesse et la science de ce peuple, et jouissant de toutes les délices de la cour des monarques les plus puissants de cette époque de l'histoire (Ex. II, 1 à 10).

47. — MOÏSE, BERGER MADIANITE. — Moïse cependant ne pouvait oublier qu'il était hébreu; il eut pitié de son peuple ; il refusa d'être nommé fils de la fille de Pharaon; il aima mieux redevenir le concitoyen de malheureux esclaves proscrits, que de vivre dans les délices à la cour de leurs oppresseurs; et, quand il crut avoir trouvé une occasion favorable, il résolut de tenter de délivrer Israël; il quitta la demeure

royale et se rendit en Goscen (Héb. xi, 23 à 26). Il avait alors 40 ans. Arrivé sur le territoire de Goscen, Moïse s'indigna en examinant les travaux auxquels on soumettait ses frères et les vexations qui les accablaient; dans une de ses excursions, il vit un Égyptien qui frappait un Hébreu, comme un maître son esclave; il courut à son secours, combattit l'Égyptien, fut vainqueur et le tua. Le lendemain, il rencontra deux Israélites qui se battaient entr'eux; il tenta de les réconcilier et de juger leur querelle, mais en vain; Moïse comprit qu'il avait trop espéré de son peuple, incapable de reconquérir la liberté. Le bruit de la mort de l'Égyptien se répandit; Pharaon fit chercher Moïse pour le faire mourir. Il quitta l'Egypte, et se retira dans le pays de Madian, à l'orient de la mer Morte. L'idolâtrie n'y était pas encore générale; une des tribus du pays, fidèle au culte du vrai Dieu, avait un chef et un prêtre nommé Jéthro. Moïse prit la défense des sept filles de ce Madianite que des bergers vinrent attaquer, lorsqu'elles puisaient de l'eau pour abreuver le troupeau de leur père. Ce service lui obtint une hospitalité honorable dans cette famille : il épousa Séphora, une des filles de son hôte, et demeura 40 ans au pays de Madian (Ex. II, 11 à 21). Si l'opinion

est fondée qui considère Moïse comme l'auteur du livre de Job, c'est sans nul doute pendant sa retraite à Madian qu'il a composé ce magnifique poème (43).

QUATRIÈME ÉPOQUE.

PÉRIODE DE MOÏSE. — DE MOÏSE A SALOMON,

OU DE LA SORTIE D'ÉGYPTE A LA FONDATION DU TEMPLE.

Date :	1491	ans avant J.-C.		(Chronologie		ordinaire.)
	1650	environ.	—	(	—	corrigée.)
Durée :	479	ans.	—	(	—	ordinaire.)
	647	environ.	—	(	—	corrigée.)

48. — Géographie de la quatrième époque. — Les événements de cette période se sont accomplis en des pays déjà désignés pour la période précédente, la Syrie, la terre de Canaan, l'Arabie et l'Egypte. Les nouveaux détails nécessaires ne concernent que la Terre-Promise et l'Arabie.

1° Canaan. — C'est pendant cette période que la terre de Canaan a été divisée entre les douze tribus d'Israel, et que le pays occupé par les Hébreux comprenait une partie de la rive orientale du Jourdain et de la mer Morte, par la conquête du territoire qu'occupaient les Madianites et les Moabites au midi de l'Arnon, et des royaumes de Hog et de Sihon au nord de cette rivière. Les tribus de Ruben et de Gad et une moitié de la tribu de Manassé s'établirent sur la rive gauche du Jourdain; toutes les autres sur la rive droite; au midi, jusqu'à l'Idumée, la riche et puis-

sante tribu de Juda, avec celles de Siméon et de Benjamin, qui se sont toujours ressenties de ce voisinage; au centre, la tribu redoutable d'Ephraïm, très-nombreuse et très-guerrière, et dominant à la fois la petite tribu de Dan, vers le rivage de la Méditerranée, et toutes les autres au nord de Canaan.

2° L'Arabie. — C'est dans ce pays, nommé encore aujourd'hui Arabie Pétrée, que les Israélites ont vécu quarante ans sous la conduite de Moïse. La montagne et le désert du Sinaï font partie de cette contrée, qui s'allonge en pointe vers la mer Rouge, dont les eaux se divisent et forment deux golfes qui s'avancent dans l'intérieur des terres, et se nomment, l'un, à l'ouest, le golfe Héropolitain; l'autre à l'est, le golfe Elanite.

49. — Moïse, prophète hébreu. — Moïse avait conduit les troupeaux de son beau-père jusque vers le mont Horeb, dans le désert du Sinaï, lorsque l'Ange de l'Eternel lui apparut du milieu d'un buisson tout en feu, et que cependant les flammes ne consumaient point. Moïse s'approchait pour examiner ce prodige; alors la voix de Dieu lui parla et lui dit: Je suis *le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; j'ai vu l'affliction de mon peuple en Egypte; maintenant donc, viens, je t'enverrai vers Pharaon, et tu feras sortir mon peuple, les enfants d'Israël, hors de l'Egypte.* Effrayé d'une tâche si grande, Moïse hésitait par humilité. Dieu lui commanda de l'annoncer

sous le nom de Jéhovah ou d'Eternel, lui prédit la résistance de Pharaon, lui fit opérer deux miracles coup sur coup, comme une garantie de tous ceux qu'il opèrerait en Egypte, et lui promit que son frère Aaron, prêt à le seconder, viendrait à sa rencontre. Moïse, sans balancer davantage, obéit à Dieu; il ne se donna que le temps de prendre congé de son beau-père et partit pour l'Egypte. Dans le desert du Sinaï, selon la promesse divine, il rencontra Aaron. Les deux frères s'embrassèrent tendrement, et arrivés en Goscen, ils assemblèrent les anciens d'Israël, ensuite le peuple même, et Aaron, chargé de porter la parole, rendit compte de tout ce que l'Eternel avait dit à Moïse. Le peuple crut, et une grande solennité religieuse fut célébrée en action de grâces (Ex. III et IV).

50. — Les dix plaies d'Égypte. — Moïse aussitôt se rendit auprès de Pharaon et lui déclara que le peuple d'Israël avait résolu de sortir de Goscen et d'aller célébrer le culte de l'Éternel dans le désert de Sinaï. C'était dire hautement au roi que les Hébreux ne se considéraient plus comme ses esclaves. Pour toute réponse, Pharaon fit redoubler les vexations et les travaux imposés aux Israélites qui, loin de résister, plièrent sous le joug. Moïse prit son recours vers

Dieu, qui lui commanda d'aller effrayer le roi en opérant devant sa cour un miracle. Mais les mages égyptiens obtinrent permission de venir en présence du monarque lutter contre Moïse, qu'ils considéraient comme un rival, et imitèrent par de grossiers artifices les premiers prodiges du prophète. Alors commença la suite de fléaux que l'on nomme les dix plaies d'Égypte : 1° l'eau du fleuve devint fétide et rouge comme du sang; 2° les grenouilles sortirent des eaux et se répandirent jusque dans les maisons; 3° une vermine inévitable s'attacha aux hommes et aux animaux; 4° des nuées d'insectes remplirent l'air; 5° une épizootie terrible fit mourir en grand nombre les animaux domestiques; 6° des ulcères douloureux s'ouvrirent partout le pays sur le corps des hommes et des bêtes; 7° un orage, accompagné d'une grêle extraordinaire, ravagea l'Égypte; 8° les sauterelles vinrent dévaster ce que la tempête avait épargné des récoltes et même des arbres; 9° d'épaisses ténèbres couvrirent l'Égypte pendant trois jours; 10° une peste soudaine éclata et frappa les fils aînés des Égyptiens, qui moururent tous. Ces fléaux ont tous été envoyés à la voix de Moïse; la terre de Goscen, où habitait Israël, était seule épargnée, et les magiciens, qui avait osé se déclarer les adversaires du prophète, en souffraient comme

le reste de leurs concitoyens. Ces fléaux sont survenus à différents intervalles, et il s'est écoulé environ une année entre le premier et le dernier. Tous avaient pour but, quant aux Égyptiens, de triompher de l'obstination du roi et du peuple qui permettaient le départ des Israélites dès que le désastre éclatait, pour les retenir avec plus de haine dès que la plaie était retirée, et de leur montrer que les idoles égyptiennes n'étaient rien; ainsi, les animaux sacrés de l'Égypte ont été surtout frappés, et les ténèbres qui ont couvert le pays devaient désabuser la nation du culte du soleil et des astres; quant aux Hébreux, ces fléaux servaient à les confirmer dans la foi qu'ils étaient le peuple de Dieu, chargé de conserver fidèlement la vraie religion sur la terre. (Ex. v à x).

51. — Sortie d'Égypte. — La dixième plaie mit fin à la résistance tyrannique des oppresseurs d'Israël. A l'heure de minuit, un cri de lamentation éclata de toutes parts; chaque famille avait un deuil, chaque maison avait un mort; les seuls Israélites n'avaient point à pleurer leurs fils aînés. Dans leur désolation et leur terreur extrême, les Égyptiens pressaient les Hébreux de partir; tout Israël, averti par Moïse, se tenait prêt, se leva comme un seul homme, et sortit libre et triomphant de la maison de

servitude. Moïse, qui ne devait pas conduire immédiatement les Hébreux dans la Terre Promise, dirigea leur marche au midi, vers le désert, et vint camper sur le rivage du golfe Héropolitain, bras occidental de la mer Morte. Une colonne de nuées, symbole d'autant mieux choisi de la présence de Dieu au milieu de son peuple, qu'il n'était pas possible d'en faire une idole et d'adorer un nuage, conduisait l'immense multitude; le jour, elle était obscure, et lumineuse pendant la nuit. Malgré ce signe éclatant de la protection divine, le peuple s'épouvanta, lorsqu'il se vit poursuivi par Pharaon et l'armée égyptienne et pressé entre la mer et l'ennemi. *Est-ce qu'il n'y avait point assez de sépulcres en Egypte, que tu nous aies emmenés mourir au désert ?...* Et Moïse répondit à ces murmures : *Ces Egyptiens que vous voyez aujourd'hui, vous ne les verrez jamais plus !* La colonne de nuée se posa entre les Hébreux et les Egyptiens et les tint séparés. Pendant la nuit, un vent impétueux souffla de l'orient; Moïse étendit sa main sur la mer; à ce signal, le vent acheva de mettre la mer à sec; les enfants d'Israël passèrent sans danger sur le fond découvert; les Égyptiens se précipitent à leur poursuite; un éclat de la nuée miraculeuse les frappe d'une terreur panique; le désordre se met

dans leurs rangs, et dès que Moïse et les Hébreux eurent gagné la rive opposée, le vent tout-à-coup change ; les eaux amoncelées retournent dans leur lit, et noient, comme sous une seule vague, l'armée égyptienne (Ex. XI et XIII).

52. — Le Sinaï. — Depuis ce moment, Israël fut libre ; l'Égypte renonça à toute pensée de domination sur ses anciens esclaves. Moïse s'avança dans le désert. On calcule qu'il sortit d'Égypte sous sa conduite environ trois millions d'individus, hommes et femmes, vieillards et enfants (Ex. III, 39. Nom. I, 46 ; III, 30). Gouverner et surtout abreuver et nourrir une telle multitude dans les déserts de l'Arabie, était impossible sans miracles, et Dieu accorda toujours à Moïse les prodiges nécessaires. Dans les solitudes de Sin, la manne pour la première fois fut ramassée : c'était une substance inconnue, qui, le matin, pendant le pélerinage d'Israël, était trouvée jonchant le sol à l'entour des tentes ; les Hébreux en faisaient une sorte de pain, et cette nourriture, véritable pain quotidien du peuple de Dieu, lui était donnée ainsi tous les jours, et en double portion la veille du jour du repos. Deux mois après la sortie d'Égypte, les Hébreux arrivèrent au désert et au mont de Sinaï, où Moïse fit un long séjour, et commença à leur donner des lois. La loi principale fut promul-

guée d'une manière tout-à-fait extraordinaire, pour mieux en faire sentir la sainteté. Le Sinaï fut entouré de barrières; il y eut défense sous peine de mort de les passer; le jour choisi, un nuage sombre descendit et enveloppa le faîte de la montagne; le tonnerre grondait; les éclairs brillaient; le Sinaï paraissait tout en feu; tout le peuple assemblé regardait ce spectacle effrayant; Moïse, seul, gravit la montagne; on le perdit de vue dans l'obscurité de l'orage, et la voix divine, du sein de la nuée, prononça en ces termes les dix commandements (Ex. XVI à XX):

53.— Le Décalogue. — « Écoute, Israël! Je suis l'Éternel ton Dieu, qui t'ai retiré du pays d'Égypte, de la maison de servitude.

1. Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face.

2. Tu ne te feras aucune image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont en haut dans le ciel, ou en bas sur la terre, ou dans les eaux plus basses que la terre; tu ne te prosterneras point devant elles, et tu ne les serviras point; car je suis l'Éternel ton Dieu, le Dieu fort et jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération de ceux qui me haïssent, et qui fais miséricorde jusqu'à mille générations à ceux qui

m'aiment et qui gardent mes commandements.

3. Tu ne prendras point en vain le nom de l'Éternel ton Dieu; car l'Éternel ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris son nom en vain.

4. Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier. Tu travailleras six jours et feras toute ton œuvre; mais le septième jour est le repos de l'Éternel ton Dieu : tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes; car l'Éternel a fait en six jours les cieux, la terre et la mer, et toutes les choses qui y sont, et il s'est reposé le septième jour; c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié.

5. Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient prolongés dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donne.

6. Tu ne tueras point.

7. Tu ne commettras point d'adultère.

8. Tu ne déroberas point.

9. Tu ne diras point de faux témoignage contre ton prochain.

10. Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain, ni sa femme, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui soit à ton prochain.

54. — Lois de Moïse. — Le Décalogue, qui était la principale loi du peuple de Dieu, a seul été donné à Israël au milieu de prodiges si étonnants. Toutes les autres ont été écrites et promulguées par Moïse; deux fois il s'est retiré sur le Sinaï pour y travailler sous la direction de l'Esprit Saint; et dans la suite, selon que les événements montraient la nécessité de lois nouvelles, il complétait ou changeait ses commandements. Ces lois ne peuvent être comprises, quand on se borne à les comparer aux nôtres, et, pour les bien étudier, il faut se rappeler :

1° Qu'Israël était le peuple de Dieu, le peuple élu, c'est-à-dire la postérité d'Abraham, chargée, depuis la vocation de ce patriarche, de conserver la connaissance du vrai Dieu et du Sauveur promis;

2° Qu'Israël était environné de nations idolâtres qui ne servaient que les faux dieux;

3° Qu'Israël était un peuple pasteur, et par conséquent nomade, vivant sous des tentes, et que bientôt il devait habiter la Terre-Promise et se livrer à l'agriculture;

4° Qu'Israël, après une si longue servitude en Égypte, était devenu ignorant, grossier, indocile et timide, facile à tromper et à effrayer;

5° Qu'il fallait donc à Israël un culte orné de beaucoup de cérémonies, de pompes et de fêtes, qui pût et lui plaire par sa magnificence et l'occuper par des observances continuelles;

6° Enfin, que le climat de la Syrie et de la Palestine, où Israël devait trouver sa patrie et attendre que le Sauveur vînt, est extrêmement chaud et malsain, et qu'ainsi beaucoup de précautions devaient être prises pour maintenir la santé publique.

55. — Sacerdoce institué par Moïse. — Le culte était

célébré par des prêtres qui se succédaient de père en fils, et qui tous étaient de la tribu de Lévi, à laquelle appartenait la famille de Moïse. Un seul pontife était le chef du clergé israélite, sous le titre de grand-prêtre ou de souverain sacrificateur. Aaron, frère de Moïse, fut le premier investi de cette dignité, et ses descendants lui succédèrent par droit d'aînesse. Les vicaires du grand-prêtre le remplaçaient quelquefois, mais seulement lorsqu'il était empêché de remplir ses fonctions. Dans la suite, la postérité des deux fils d'Aaron devint si nombreuse, qu'on la divisa en vingt-quatre familles dont chacune avait son chef. Tous les membres de cette maison formaient le deuxième ordre des ministres de la religion, sous le nom de prêtres ou de sacrificateurs, et fonctionnaient à tour de rôle. Tous les autres descendants de Lévi, sous le simple nom de lévites, formaient le troisième ordre chargé des fonctions subalternes. Les soins de pure domesticité et de propreté étaient remis à des serviteurs, qui ont été connus plus tard sous les noms de Néthiniens. La tribu de Lévi, ainsi chargée du service des autels, n'eut point de territoire à part lors de la division de la Terre-Promise. Dans toutes les tribus, des villes furent réservées pour elle ; on les nommait lévitiques quand elles étaient habitées par de simples lévites, et sacerdotales, quand elles appartenaient à des sacrificateurs. Tous ces membres du clergé israélite portaient, mais seulement dans l'exercice de leurs fonctions, des costumes que Moïse lui-même avait réglés, et celui du grand-prêtre surtout était imposant et magnifique. Il posait sur sa tête une mitre blanche de forme ovale, et sur le front de cette tiare des attaches de couleur bleue servaient à fixer une lame d'or où on lisait ces mots : *Sainteté à l'Éternel.* Sa tunique extérieure était

bleue, fermée au bas par une frange brodée en grenades pourpres et écarlates, que séparaient des clochettes d'or. Sur cette robe il mettait l'éphod, tunique à manches d'étoffe de coton, colorée de rouge, de pourpre et de bleu, et arrêtée sur les épaules par deux pierres d'onyx. L'éphod avait sur la poitrine une ouverture carrée où venait s'adapter le pectoral, sorte de poche mobile pourvue d'un anneau d'or à chaque coin, et dont la partie antérieure resplendissait de quatre rangées de pierres précieuses sur lesquelles étaient gravés les noms des douze tribus d'Israël. Les quatre coins de l'ouverture de l'éphod portaient quatre anneaux d'or qui s'attachaient aux anneaux du pectoral; des chaînes d'or le suspendaient aussi à l'épaule; sous le pectoral, une riche ceinture fermait tous ces vêtements.

56. — Le tabernacle. — Le culte de Moïse se célébrait dans le tabernacle, qui n'était autre chose qu'un pavillon ou une tente, divisée en deux parties : 1° Le parvis, cour découverte, oblongue, entourée de rideaux de toile suspendus à des colonnes, dont vingt au nord et au sud, et dix à l'est et à l'ouest. Le haut de ces piliers à base d'airain était orné d'anneaux d'argent où s'engageaient les bâtons des rideaux. L'entrée se trouvait à l'orient, indiquée par quatre colonnes réunies par des traverses d'où pendait une tapisserie de couleur bleue, rouge et pourpre. On levait ces rideaux pour ouvrir le pavillon sacré. 2° Le tabernacle proprement dit, élevé au centre du côté occidental du parvis, formait aussi un carré long; une paroi mobile de planches de bois de sittim ou d'acacia, revêtues de lames d'or et réunies par des barres d'or, le fermait de trois côtés; le côté oriental n'était fermé que d'un rideau de toile de coton fixé par des tringles d'argent à

cinq colonnes chargées d'or. Sur cette construction extérieure, on déployait quatre couvertures différentes qui passaient toutes par-dessus l'espace vide entre les parois ; la première et la plus riche était de fin lin, ornée de figures de chérubins tissés dans la toile avec des fils de couleur variées, bleu, pourpre, écarlate, et tombait à une coudée de terre; la seconde, espèce de tapis de poil de chèvre, touchait presque au sol; les deux couvertures extérieures, plus grossières et faites de peaux teintes en rouge et en bleu, préservait tout l'édifice des injures de l'air. Ce pavillon était divisé en deux salles nommées, la première, le lieu Saint; la seconde, le lieu Très-Saint, ou le Saint des Saints. Dans le lieu Saint, étaient placés le chandelier d'or, la table dite des pains de proposition et l'autel des parfums. Le candelabre avait sept branches, dont chacune portait une lampe; trois de ces lampes brûlaient perpétuellement le jour, et toutes les sept la nuit; le sacrificateur de service avait la charge de les entretenir, de les allumer et de les éteindre selon la loi. La table des pains de proposition, de bois d'acacia recouvert de lames d'or, était entourée d'un rebord du même métal. Sur cette table, le sacrificateur posait douze pains sans levain, en deux piles, et des coupes de différentes grandeurs remplies de vin; le jour du sabbat, il renouvelait les offrandes de la table de proposition. L'autel des parfums était aussi de bois d'acacia couvert d'or, et tous les jours, matin et soir, le sacrificateur y brûlait l'encens. La seconde salle, dit le lieu Très-Saint, était séparée de la première par un voile qui s'est déchiré (258) au moment de la mort du Seigneur sur la croix (Luc XXIII, 45). Ce sanctuaire renfermait l'arche de l'alliance. C'était un coffre oblong, haut et large d'une coudée et demie, long de

deux coudées, fait de bois de sittim et revêtu de l'or le plus pur. Deux anneaux d'or étaient fixés aux deux côtés, et recevaient les bâtons d'or qui servaient à la transporter, que l'on n'en retirait jamais, et dont l'extrémité, lorsque l'arche était à sa place dans le sanctuaire, venait toucher le voile de l'entrée. L'arche était fermée par un couvercle d'or, et aux deux bouts deux figures de chérubins d'or, inclinés sur le couvercle, y étendaient leurs ailes. L'espace compris entre ces ailes se nommait le Propitiatoire. Il n'y avait rien dans le sanctuaire que l'arche, les deux tables du Décalogue écrites du doigt de Dieu, et près d'elle, dans le lieu Très-Saint, on conservait un vase d'or rempli de manne, la verge d'Aaron et les livres écrits de la main de Moïse.

En dehors du tabernacle, à peu près au centre du parvis, était dressé l'autel des holocaustes, de bois recouvert d'airain, et monté sur quatre pieds dont les côtés formaient des grilles d'airain qui laissaient s'écouler le sang des victimes. L'intérieur de l'autel était garni de terre sur laquelle on allumait le feu, et les quatre coins en étaient relevés en forme de cornes. Le côté du sud était garni de terre, en pente, où le sacrificateur montait. Entre l'autel et le tabernacle était placée une grande cuve d'airain remplie d'eau, qui servait aux ablutions des prêtres.

57. — Les sacrifices. — Les cérémonies du culte de Moïse consistaient principalement en sacrifices. Ces sacrifices étaient *sanglants* ou se composaient de simples offrandes. Les sacrifices sanglants s'offraient ou en expiation d'un péché, ou en reconnaissance d'un bienfait. Le sacrifice d'expiation avait lieu du côté nord de l'autel ; le sacrifice de reconnaissance, du côté sud. Les victimes ne devaient être ni des bêtes fauves, ni des bêtes féroces, mais

toujours des bœufs ou des vaches, des boucs ou des chèvres, des moutons ou des brebis, et quelquefois des pigeons et des tourterelles. On ne pouvait immoler aucun animal infirme, malade ou blessé. L'Hébreu amenait la victime devant l'autel et posait sa main sur la tête de l'animal. Les sacrificateurs, assistés par des lévites, et plus tard les lévites seuls, l'immolaient sur place. On aspergeait du sang de la victime les côtés de l'autel et le sol devant l'entrée du Lieu-Saint. Pendant ce temps le feu s'allumait sur l'autel, et la victime y était consumée en tout ou partie, selon la nature du sacrifice. Les sacrifices expiatoires étaient *individuels*, présentés pour un individu qui venait confesser son péché, ou *nationaux*, comme les sacrifices du matin et du soir, présentés pour les péchés du peuple entier. Dans les sacrifices expiatoires individuels, la victime était entièrement détruite; dans tous les autres, diverses portions de la bête immolée appartenaient aux prêtres; et dans les sacrifices d'actions de grâces, une part de la victime revenait à l'Hébreu qui l'offrait, et qui en faisait un festin pour ses amis et pour les pauvres.

Les offrandes non sanglantes, qui avaient lieu quelquefois seules, et qui quelquefois accompagnaient les sacrifices avec immolation, consistaient en libations de vin, en pains de pur froment, en gâteaux d'orge, et pour quelques cérémonies, on y ajoutait du miel, du levain et de l'huile d'olives.

Les sacrifices qui servaient à consacrer une alliance ou à racheter un vœu, ne différaient point des sacrifices ordinaires, et rentraient dans la classe des sacrifices de prospérité.

Le point le plus essentiel à considérer de toutes ces solennités, est que les sacrifices de tout genre ne pouvaient

être offerts que par les prêtres seuls, et seulement sur l'autel, devant le lieu Saint. Il était interdit de la manière la plus positive de sacrifier, ou, selon le terme consacré, d'adorer ailleurs (Deut. XII, 5. Jean IV, 20).

58. — DES FÊTES. — Moïse établit trois grandes fêtes annuelles, la Pâque, la Pentecôte et la fête des Tabernacles. La Pentecôte ne durait qu'un jour; la fête de Pâques se prolongeait pendant sept jours, et celle des Tabernacles pendant huit; mais le premier et le dernier jour seulement étaient considérés comme solennels. La loi obligeait tous les Juifs adultes à se présenter, lors de ces trois anniversaires, devant le Seigneur, c'est-à-dire devant l'arche, symbole de sa présence, et d'y apporter les sacrifices et offrandes exigés par les rites.

La fête de Pâques (ce mot signifie passage) a été instituée en mémoire de la sortie d'Égypte et de la conservation des fils aînés des Hébreux dans cette nuit mémorable où les fils aînés des Egyptiens périrent. Durant cette semaine, le peuple ne mangeait que des pains sans levain, en mémoire de la précipitation du départ de l'Egypte, qui força les Hébreux d'emporter leur pain du jour avant que la pâte fût levée. La fête, outre les sacrifices plus nombreux et plus solennels que les jours ordinaires, consistait en un acte de culte et un repas de famille. Un agneau ou un chevreau, âgé d'un an et sans défaut, était immolé à l'autel; la graisse y était consumée; le sang y servait aux aspersions; ensuite la victime était rendue à l'Hébreu, qui réunissait [illegible] maison tous ses proches, hommes et femmes, [illegible] esclaves, et l'agneau pascal, cuit avec des herbes [illegible]res, se mangeait en entier. Le père de famille romp[illegible] bénissait. La troisième coupe de vin se nom[illegible] *bénédiction*, et après l'avoir

vidée, on commençait le chant des cantiques. Les psaumes 115 à 118 et 120 à 137 était consacrés pour cette occasion.

La fête de la Pentecôte (ce mot signifie cinquantième) tombait le cinquantième jour après Pâques, et se nommait aussi la fête de la Moisson, parce qu'on offrait à Dieu ce jour-là les prémices de la moisson, savoir, deux pains faits de la farine nouvelle et une mesure de grain. Elle se célébrait avec beaucoup de réjouissances et des holocaustes multipliés. Les Juifs assuraient que la Loi avait été donnée sur le Sinaï à pareil jour, et ils réunissaient les actions de grâces pour ce bienfait à celles de la moisson.

La fête des Tabernacles tombait en octobre et durait huit jours, dont le dernier était le plus solennel. Elle rappelait le pélerinage au désert, et en conséquence, les Juifs quittaient ce jour-là leurs maisons pour habiter sous des tentes ou des berceaux de feuillage. Les vendanges commençaient alors, et des processions avaient lieu dans lesquelles on portait en pompe les nouveaux fruits. La fête se célébrait avec de grandes marques de joie, et les sacrifices publics de cette solennité étaient plus nombreux encore qu'aux deux autres.

Cinq jours avant la fête des Tabernacles se célébrait le jeûne ou jour des propitiations. Les rites de cette solennité étaient accomplis par le grand-prêtre lui-même; seul il avait droit d'entrer dans le lieu Très-Saint, et il n'y entrait que ce jour-là. Après s'être purifié et préparé pendant plusieurs jours, il conduisait devant l'autel un jeune taureau, victime expiatoire de ses péchés, et deux boucs, victimes pour les péchés du peuple. Le taureau était immolé. Le sort était jeté sur les deux boucs; l'un était sacrifié et l'autre épargné. Alors le souverain sacrificateur

entrait deux fois dans le Saint des Saints; la première, avec de l'encens qu'il y brûlait et qui environnait l'arche d'un nuage comme pour la rendre invisible; la seconde, avec le sang du taureau et du bouc, dont il répandait quelques gouttes sur le couvercle de l'arche. C'était là *l'expiation des péchés des enfants d'Israël*. Ensuite le grand-prêtre sortait du sanctuaire, et venait dans le parvis poser solennellement les mains sur la tête du bouc réservé, que l'on conduisait ensuite au désert, et qu'on y abandonnait comme chargé de la peine des iniquités du peuple.

59. — Veau d'or. — Tous ces grands travaux de Moïse dans le désert de Sinaï furent interrompus une fois de la manière la plus déplorable. Moïse s'était retiré au sommet de la montagne pour s'y livrer sans dérangement, et le parti égyptien, parmi le peuple, profita de son absence pour essayer de faire adopter une idolâtrie égyptienne, et sans nul doute ramener Israël en Egypte, dont bien des lâches Hébreux regrettaient l'abondance. On proposa d'élever un veau d'or; Aaron, frère de Moïse, eut la faiblesse d'y consentir, et crut assez faire en mêlant la vraie religion avec l'idolâtrie, en faisant célébrer devant la figure du veau *une fête à l'Éternel*. La voix divine avertit Moïse au sommet du Sinaï de cette grande iniquité. Le prophète descendit aussitôt de la montagne, portant dans ses mains les deux tables de la Loi

écrites du doigt de Dieu; et, quand il vit de loin l'idole, dans un transport de juste indignation, il jeta contre terre et brisa les deux tables des dix commandements. A la vue de Moïse, l'idole fut abandonnée, les Israélites fidèles, et surtout la tribu de Lévi, reprirent courage; une véritable guerre civile éclata. Dieu permit ainsi la punition des idolâtres, contre lesquels la loi prononçait la peine de mort; environ 3,000 hommes périrent dans cette fatale journée; l'idole fut mise en poudre, et cette poudre semée sur les eaux que le peuple buvait, pour lui inspirer d'autant plus d'horreur du culte des faux dieux. L'alliance de Dieu et d'Israël était comme rompue par cette défection, et ce ne fut qu'après des prières réitérées, que Dieu consentit à rétablir son alliance avec la postérité d'Abraham; Moïse alors remonta sur le Sinaï, y reprit le travail de ses lois et en rapporta deux nouvelles tables des dix commandements, écrites du doigt de Dieu comme les premières (Ex. xxxii à xxxv).

60. — Envoi et retour des espions hébreux. — Après un séjour d'un peu plus d'un an au pied du Sinaï, et lorsque ses institutions furent assez complètes, Moïse ramena Israël vers le nord, plus près des frontières de la Terre-Promise. Avant d'y entrer, il choisit douze guerriers

hébreux, un de chaque tribu, et les envoya reconnaître le pays. Les précautions nécessaires prolongèrent leur absence, qui dura quarante jours. Ils revinrent, apportant des fruits magnifiques en preuve de la fertilité du sol. Mais dix d'entre eux, sur les douze, furent assez lâches pour déclarer aux Hébreux que les peuples de Canaan étaient trop redoutables, et qu'il n'y avait aucun espoir de conquérir une contrée défendue par des combattants si terribles. A ces nouvelles, une révolte soudaine éclata dans le camp. Israël voulut abandonner Moïse, se choisir un chef et retourner en Egypte y être plus esclave que jamais. Tant d'ingratitude et de lâcheté, tant d'incrédulité malgré tant de miracles, montrait que la génération sortie d'Egypte ne croyait pas assez fermement à la vocation d'Abraham, et serait incapable de conquérir, de partager la Terre-Promise et de s'y établir. La justice divine, prête un moment à exterminer ce peuple rebelle, ne s'apaisa qu'à la voix de Moïse. Mais l'Eternel décréta que pas un seul de ces lâches Hébreux n'entrerait dans la Terre-Promise, que toute cette génération mourrait au désert, et que les deux espions véridiques et fidèles, Josué et Caleb, seuls survivraient à tous et entreraient en Canaan. Cette juste et salutaire sentence s'exécuta à la lettre, et Moïse,

sans murmurer, se chargea de la tâche si pénible de conduire et de gouverner les Hébreux dans les déserts de l'Arabie pendant ces longues années du pélerinage (Nomb. XIII et XIV).

61. — FAUTE DE MOÏSE. — L'Écriture sainte ne rapporte que très-peu d'événements des trente-huit années environ qui ont suivi cette condamnation, et ses récits ne reprennent quelque étendue que pour la dernière année du pélerinage. Vers ce temps, Moïse reconduisit Israël vers les frontières méridionales de Canaan, et à Kadès, dans le désert de Tsin, il commit un péché qu'il raconte lui-même avec une admirable humilité. L'eau manqua; le peuple se révolta, et Moïse reçut ordre de Dieu de parler au rocher et de faire jaillir ainsi une source cachée dans les flancs de la colline. Il eut alors un mouvement d'incrédulité; il douta que Dieu accorderait, après tant d'ingratitude, ce bienfait, ce miracle de plus; il s'écria : *Rebelles, puis-je faire sortir pour vous de l'eau de ce rocher?* A peine eut-il parlé, que l'eau se fraie un passage et coule avec abondance. Mais une seule pensée d'incrédulité était une grande transgression pour un aussi grand homme que Moïse, dont l'exemple aurait été pour Israël un piège dangereux; Moïse en fut puni, et Dieu lui déclara qu'il n'entrerait point dans la Terre-Promise. A

plusieurs reprises, il supplia l'Éternel de lui pardonner et de révoquer sa sentence. Ses ardentes prières furent inutiles : il ne lui fut point permis de passer le Jourdain (Nom. xx, 1 à 13, Deut. I, 37; III, 27; XXXI, 2 ; XXXIV, 4).

62. — DERNIERS TRAVAUX DE MOÏSE. — Ce chagrin ne lui ôta rien de sa persévérance : il conduisit le peuple d'Israël le long des frontières des Iduméens, contre lesquels il ne voulut point combattre pour forcer le passage de leur pays. Il doubla la pointe méridionale de la mer Morte et en remonta le rivage oriental, sans attaquer deux peuples, les Madianites et les Moabites, issus d'Abraham et de Loth; mais il fallait aguerrir les Hébreux, qui auraient bientôt à combattre les Cananéens. Moïse fit la guerre aux princes Ammorrhéens de la rive gauche du Jourdain, les défit et s'empara de leur territoire. Inquiets de cette conquête, les princes de Moab et de Madian consultèrent un sage, un devin des bords de l'Euphrate, Balaam, qui, comme les magiciens de l'Égypte, quarante ans auparavant, vint essayer de lutter contre Moïse ; il donna l'abominable conseil, quoiqu'il crût au vrai Dieu, de séduire les Israélites et de les rendre idolâtres; Moïse alors déclara la guerre à Moab et à Madian, et les extermina. Toute la rive gauche de la mer Morte et du Jourdain se

trouvait ainsi soumise. Le grand législateur d'Israël sentait sa fin approcher, et il employa les derniers mois de sa vie à réciter devant le peuple assemblé les merveilles que Dieu lui avait fait accomplir et les lois que Dieu lui avait fait donner. La génération sortie d'Égypte n'était plus; la génération née au désert entendit alors de la bouche même de son chef vénéré l'histoire de ses pères et le résumé des ordonnances qu'ils avaient reçues. Enfin, comme Jacob, il récita un cantique prophétique où chaque tribu d'Israël est nommée (Nom. XXI à XXV, XXXI, Deut. II et suivants).

63. — Mort de Moïse. — Lorsque le jour marqué pour sa mort arriva, Moïse gravit jusqu'au sommet du Nébo, une des cimes des montagnes d'Abarim, et de cette hauteur Dieu lui accorda une vision miraculeuse de la Terre-Promise, où il ne devait pas entrer. C'était lui pardonner autant que Dieu le pouvait sans blesser sa justice, et le récompenser autant que possible en ce monde avant les récompenses éternelles. Moïse, de cette élévation, voyait sur sa gauche la mer Morte et le vaste territoire de la tribu de Juda; devant lui, le Jourdain, Jéricho, ses forêts de palmiers et le pays réservé à la tribu d'Ephraïm; et sur sa droite,

en suivant le cours du Jourdain, son regard atteignait jusqu'aux limites de la Terre-Sainte, marquées par les cèdres et les neiges du Liban. Ainsi finirent les quarante dernières années de sa vie; il mourut là, âgé de cent vingt ans; il mourut dans la plus intime union avec l'Eternel. Dieu prit soin de l'ensevelir, ou, en d'autres termes, de faire disparaître son corps, afin que ni ses restes ni sa tombe ne pussent devenir des objets d'idolâtrie; et tant que la terre sera, on se souviendra de Moïse, le plus grand homme et le plus grand prophète de l'ancienne alliance (Deut. xxxiv).

64. — Oracles de l'époque de Moïse. — *Cinquième prophétie du Sauveur.* — Dans un enseignement des derniers temps de sa vie, Moïse a rendu aux Hébreux cet oracle : *L'Eternel votre Dieu vous suscitera un prophète semblable à moi d'entre vos frères, vous l'écouterez!* Cette prophétie, plus frappante pour les anciens Hébreux que pour nous, annonçait qu'entre leur législateur et le Sauveur promis au monde, il y aurait des traits frappants de ressemblance. Cette ressemblance ne peut se voir qu'en grand, et non en détail; elle consiste surtout en ce que Moïse a formé le premier peuple de Dieu, qui ne devait l'être que pour un temps, savoir,

le peuple Juif; et Jésus-Christ, le second peuple de Dieu, qui le sera toujours, le peuple chrétien.

65. — Livres de Moïse. — Tout ce qui précède (à l'exception de l'histoire de Job) est contenu dans les cinq écrits de Moïse, que l'on nomme réunis le Pentateuque, c'est-à-dire les Cinq Livres, ou la Loi, et qui sont la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome.

1° La Genèse, nom qui signifie *origine*, *création*, n'est pas un ouvrage original de Moïse, mais une collection de très-anciens récits historiques qu'il a recueillis et dont il a formé comme une introduction à l'histoire et à la religion du peuple de Dieu. Il est clair que l'autorité de Moïse, comme auteur inspiré, comme envoyé divin, est absolument la même pour ce qu'il a écrit lui-même et pour ce qu'il a jugé bon d'insérer dans ses livres, de même que les prophètes et les apôtres ont également droit à toute notre confiance, quand ils se servent de la main d'un secrétaire, comme l'ont fait Jérémie et saint Paul (Jér. xxxvi, 4. Rom. xvi, 22). La Bible elle-même fournit une preuve positive que la Genèse est, au moins en partie, un recueil. Dieu a voulu que Moïse l'annonçât aux Hébreux sous le nom de Jéhova, c'est-à-dire Eternel (Ex. iii, 13 14); ainsi, dans ses propres écrits, Moïse ne pouvait pas nommer Dieu autrement, et toujours il le nomme Éternel; mais dans les premiers chapitres, Dieu est autrement nommé (Ex. vi, 3). On comprend aussi très-bien, si la Genèse est un recueil, comment il y a au commencement deux tableaux de la création, l'un (Gen. i, 1 à ii, 3), plus général; l'autre (Gen. ii, 4, à iii, 24), plus détaillé.

2° L'Exode, mot qui signifie *sortie*, contient principalement l'histoire de la sortie du peuple d'Israël de l'Egypte.

3° Le Lévitique contient l'exposé des principales cérémonies du culte et des fonctions des sacrificateurs et lévites.

4° Les Nombres; ce livre est ainsi nommé parce qu'il commence par le dénombrement du peuple d'Israël, que Moïse fit faire dès la deuxième année du pélerinage avant de quitter le désert de Sinaï.

5° Le Deutéronome, ou *Seconde Loi*, contient une répétition des principales lois de Moïse et l'histoire de la fin du séjour d'Israël au désert.

Les cinq livres de Moïse sont les plus importants de l'Ancien-Testament, et sans les connaître, on ne peut connaître la religion d'Israël, qui n'a été qu'une longue préparation de la religion chrétienne. Tous les autres livres de l'Ancien-Testament dépendent de ces cinq premiers, et y font continuellement allusion, de sorte qu'il est évident que tous les auteurs de l'Ancien-Testament après Moïse ont cru à ses livres et ont écrit pour des hommes qui y croyaient. C'est sur l'écorce du papyrus, espèce de roseau très-commun en Egypte, que Moïse, sans nul doute, a écrit; on préparait cette écorce; on la disposait en longs rouleaux, et ce genre de livres se conserve si long-temps, qu'il existe des manuscrits égyptiens antérieurs à Moïse, et qui sont encore lisibles. L'autographe du prophète, c'est-à-dire les volumes écrits de sa main, était gardé près de l'arche dans le lieu Très-Saint. Des copies existaient entre les mains des sacrificateurs et lévites, pour maintenir la régularité du culte, et les rois hébreux étaient obligés de copier de leur propre main les livres de la Loi (Deut. XVII, 18). La suite de l'histoire

d'Israël nous fournira trois grandes preuves de fait (88, 123, 139) que ces livres ont été véritablement écrits par Moïse, et notre divin maître, Jésus-Christ, les apôtres et les évangélistes en ont reconnu et déclaré l'autorité divine.

ORDRE DE LECTURE.

Genèse : Du chap. I au chap. IX, ℣. 18. — Chap. XI, du ℣. 1 au ℣. 9. — Du chap. XI, ℣. 27, au chap. XVII, ℣. 8. — Chap. XVIII. — Chap. XIX, du ℣. 24 au ℣. 29. — Du chap. XX au chap. XXIX, ℣. 30. — Du chap. XXXI au chap. XXXIII, ℣. 20. — Chap. XXXVII. — Du chap. XXXIX, ℣. 20, à la fin du livre.

Exode : Du chap. I au chap. IV, ℣. 23. — Du chap. V au chap. XX, ℣. 21. — Chap. XXIV. — Du chap. XXXI, ℣. 12, au chap. XXXIV, ℣. 35. — Chap. XL, du ℣. 34 au ℣. 38.

Lévitique : Chap. X, du ℣. 1 au ℣. 11. — Chap. XXIV, du ℣. 10 au ℣. 23.

Nombres : Chap. VI, du ℣. 22 au ℣. 27. — Chap. IX, du ℣. 15 au ℣. 23. — Du chap. X, ℣, 29, au chap. XIV, ℣. 45. — Chap. XVI et XVII. — Du chap. XX à la fin du chap. XXV. — Chap. XXVI, du ℣. 63 au ℣. 65. — Chap. XXVII, du ℣. 12 au ℣. 23. — Chap. XXXII, jusqu'au ℣. 33. — Chap. XXXIII, ℣. 38 et 39.

Deutéronome : Du chap. I à la fin du chap. XIV. — Du chap. XXIV à la fin du livre.

66. — JOSUÉ. — Moïse eut pour successeur Josué, né en Égypte, l'un des douze espions envoyés en Canaan, l'un des deux qui seuls furent fidèles (Nom. XIV, 6; XXVI, 65; XXXII, 12),

et son confident, son serviteur, son ami, (Ex. xxiv, 13) durant le pélerinage des quarante années. Sa tâche fut de donner à Israël ce qui lui manquait encore, une patrie, et de conquérir la terre de Canaan. Dès son entrée en fonctions, il reçut de Dieu les promesses les plus positives de protection et de victoire; après le deuil de Moïse, il conduisit le peuple sur le bord même du Jourdain, et lui annonça que le troisième jour il entrerait en Canaan. L'instant arrivé, les sacrificateurs, portant l'arche, descendirent les premiers, et dès que leurs pieds touchèrent l'eau, le fleuve s'arrêta et Israël passa à pied sec sur le lit de la rivière. Ce prodige égalait Josué à Moïse, et montrait bien que Dieu était avec lui, comme avec le grand législateur auquel il succédait. La première ville forte de Canaan était Jéricho; elle fut assiégée, et prise par un miracle; la seconde, Haï, sauvée un moment parce qu'un péché avait été commis en Israël et que Dieu retira sa protection, fut prise par une victoire, dès que le péché eut été puni; la troisième, Gabaon, se rendit, et sa population fut réduite en esclavage. Ces rapides avantages effrayèrent tous les peuples de Canaan, et ils comprirent qu'il fallait se liguer pour repousser l'invasion. Adoni-Tsédec, le prince le plus puissant du midi de la Terre-Sainte, secondé par

plusieurs alliés, vint livrer bataille aux Israélites non loin de Gabaon. Ils furent vaincus, et une véritable déroute suivit leur défaite ; les infidèles s'enfuirent dans les gorges profondes des montagnes d'Éphraïm, où il était difficile de les atteindre ; un sombre orage couvrait le pays et cachait la lumière du jour : ce fut alors que Josué, dans l'ardeur de la poursuite, poussa son fameux cri de guerre dans lequel il disait au soleil de s'arrêter pour qu'il pût achever la victoire. Dieu l'acheva pour lui par un miracle, et les Cananéens, échappés au glaive des Hébreux, périrent en grand nombre sous des grêlons d'une grosseur prodigieuse. Au bruit de ce désastre, les chefs des tribus du nord de Canaan se liguèrent à leur tour ; une seconde grande bataille fut livrée vers les eaux de Mérom, le premier lac que le Jourdain traverse. Josué remporta encore une victoire signalée, et toutes les places fortes des environs se soumirent à ses armes. La terre de Canaan se trouvait ainsi entièrement conquise ; il n'y eut plus que quelques expéditions particulières contre des villes ou des tribus isolées. Josué a déployé de grands talents militaires dans la conduite de cette guerre, qui a duré sept ans et qui a été une véritable guerre d'extermination, comme elles l'étaient toutes en ce temps-là. Les Hébreux ont

fait la conquête de Canaan, comme tous les peuples alors faisaient une conquête, et Dieu dans sa justice s'est servi de ces coutumes barbares pour punir les idolâtries et les iniquités affreuses des Cananéens, et donner aux Hébreux ce terrible et salutaire exemple (2 Pierre, II, 6). Josué, ensuite, partagea le pays entre les tribus d'Israël, et marqua à chacune d'elles son territoire et ses villes. Dans son extrême vieillesse, à l'exemple de Moïse, il adressa aux Hébreux les exhortations les plus touchantes; *Choisissez*, leur disait-il, *qui vous voulez servir*, *mais pour moi et ma maison nous servirons l'Éternel*, et il mourut en paix, digne d'avoir achevé l'œuvre de Moïse (Jos. I et suiv.).

67. — Livre de Josué. — Le livre de Josué, qui contient toute cette histoire et qui porte son nom, n'a pas été écrit probablement par lui, mais rédigé quelque temps après sur les documents que Josué lui-même et ses contemporains ont laissés. Ainsi, ce grand homme a écrit, pour le joindre aux livres de Moïse (Jos. XXIV, 26), un exposé du renouvellement de l'alliance entre Dieu et Israel, et a fait dresser une description géographique du pays contenant le tracé des frontières et les noms des villes (Jos. XVIII, 4, 8, 9); ainsi encore, un fragment de poésie religieuse sur sa première victoire est inséré dans le récit (Jos. X, 13). Le livre entier porte la marque d'un temps où les lois et les institutions de Moïse étaient en pleine vigueur, et présentes à tous les esprits; ce qui malheureusement

n'a pas toujours eu lieu plus tard. L'auteur du livre des Juges, qui suit dans la Bible celui de Josué, en a évidemment eu connaissance, puisqu'il commence le sien en rappelant la mort du conquérant. Les discours prononcés par Josué (XXIII et XXIV) ne sont presque qu'une suite de passages tirés des enseignements de Moïse, et spécialement du Deutéronome; ce qui convient parfaitement à un intime confident du prophète, tandis que les discours prononcés par Caleb (Jos. XIV), par Phinées, le grand-prêtre, par les représentants des tribus de l'orient du Jourdain (Jos. XXII), n'ont nullement ce caractère. Aucune guerre civile, aucune querelle, aucun procès n'a éclaté jamais entre les tribus sur la délimitation de leurs territoires respectifs; ceci offre une preuve de fait que le tableau de partage jouissait d'une autorité incontestée, et ne donnait lieu à aucune réclamation; ce tableau était donc bien celui que Josué a fait dresser, et son authenticité prouve celle du livre qui le contient.

ORDRE DE LECTURE.

Du chap. I au chap. XI, ℣. 23. — Chap. XIV, du ℣. 6 au ℣. 15. — Du chap. XVII, ℣. 13, au chap. XVIII, ℣. 10. — Le chap. XX. — Du chap. XXI, ℣. 43, à la fin du livre.

68. — CARACTÈRES DE L'ÉPOQUE DES JUGES. — Après Josué, les anciens du peuple le gouvernèrent pendant dix-huit ans. Les exhortations du successeur de Moïse ne furent point suivies. La piété se relâcha; le gouvernement s'affaiblit; les lois de Moïse, et surtout les observances du culte telles qu'il les avait établies, furent mises

en oubli; les sacrificateurs et les lévites cessèrent de donner l'exemple de la fidélité aux ordonnances divines; les dîmes qui servaient à leur entretien, avec le produit des sacrifices, cessèrent d'être exactement payées; les cérémonies religieuses furent célébrées irrégulièrement; l'ignorance de la vraie religion gagna toutes les classes; des mariages eurent lieu entre les Hébreux et les restes des tribus Cananéennes dispersés dans le pays et épargnés lors de la conquête; il en résulta des idolâtries. Toute l'histoire des juges qui ont gouverné après les anciens, offre ce triste tableau pendant une période d'environ 480 ans. Cette époque est une longue succession de rebellions et de repentirs, de servitudes et de délivrances. Un culte idolâtre éclate; l'Éternel abandonne son peuple; une guerre s'allume; une invasion a lieu; quelque peuple voisin assujétit et opprime Israël; l'excès du malheur amène la repentance et l'amendement; le peuple revient à Dieu; alors le Seigneur suscite un chef qui mène les Hébreux au combat, les délivre, et les gouverne pendant sa vie. Ces chefs sont les juges, dont le pouvoir ressemble beaucoup à celui des dictateurs parmi les Romains. Il y a eu de cette manière six servitudes différentes. Quant aux mœurs et aux usages de la nation pendant cette période, il

suffit de remarquer que les Hébreux sont alors à moitié peuple pasteur et nomade, et à moitié peuple agriculteur et fixe. Ils changent lentement de manière de vivre; la culture de la terre et le soin des troupeaux sont réunis, et les principales richesses sont les moissons et les vendanges, l'huile, le baume et le miel.

69. — LES TREIZE PREMIERS JUGES D'ISRAEL. — Il y a eu quinze juges en Israël; les treize premiers sont connus par le livre qui porte ce nom.

1. Hothniel, neveu de ce Caleb, qui fut l'un des deux espions fidèles, délivra Israël des invasions continuelles de Cusan, chef de tribus guerrières des bords de l'Euphrate et du Tigre.

2. Ehud, Benjamite, tua Héglon, roi de Moab, oppresseur d'Israël, en pénétrant jusque dans son palais, appela le peuple aux armes, et défit les Moabites.

3. Samgar, célèbre pour avoir repoussé une invasion des Philistins, suivi seulement de ses bergers et armé d'un aiguillon à bœufs.

4. Débora, prophétesse, et la seule femme qui ait rempli la dignité de juge, montra plus de foi et de fermeté que Barac, le chef des guerriers de Zabulon et de Nephtali, et l'envoya, encouragé par un oracle, vaincre Jabin, roi du nord de Canaan, qui opprimait Israël.

5. Gédéon, le plus grand homme, après Samuel, parmi les juges, reçut l'ordre d'un Ange de délivrer Israël, assujéti aux Madianites. Pauvre et obscur, il ne put se croire appelé à cette haute destinée; il demanda et obtint deux miracles, remarquables surtout par l'extrême simplicité du récit, en garantie de ses succès; ferme alors dans sa foi, il rassemble une armée de 32, 000 hommes, les renvoie tous par une suite d'épreuves, excepté 300; marche à l'ennemi avec cette faible troupe pour mieux prouver aux Hébreux que l'Éternel seul est leur libérateur; trompe, à l'aide d'un habile stratagème, les infidèles qui se croient attaqués par une multitude de combattants, et remporte sur eux une victoire signalée. A son retour, il apaise une guerre civile prête à éclater, et refuse la couronne qu'on lui offre. *L'Eternel est votre roi*, dit-il au peuple, et il continua d'être simple juge d'Israël.

6. Abimélec, fils de Gédéon et d'une épouse esclave, tua tous ses frères et usurpa l'autorité. On se souleva au bout de trois ans contre sa tyrannie, et comme il s'avançait pour incendier une citadelle où ses adversaires avaient pris refuge, il fut blessé à mort d'un coup de pierre lancée par une femme, et commanda à son écuyer d'achever de le tuer.

7 et 8. Tolah et Jair ne sont que nommés.

9. Jephté, fils d'une épouse esclave, et privé en conséquence d'héritage, s'était retiré au nord de la Syrie. Son habileté et sa bravoure attirèrent près de lui une foule de gens qui se mirent sous ses ordres. Israël était alors dans l'état le plus triste : d'affreuses idolâtries avaient été adoptées, et plusieurs peuples voisins faisaient de sanglantes incursions en Canaan. Jephté, rappelé par quelques chefs de famille à l'orient du Jourdain, accepta le pouvoir dans ces circonstances difficiles, essaya de traiter avec les Hammonites, et, sur leur refus, les battit, entra dans leur pays et ruina vingt de leurs villes. Cette victoire devait lui coûter cher. En partant, il avait voué à l'Éternel, par holocauste, ce qu'il rencontrerait à son retour dans sa ville, et il rencontra sa fille. Rien ne prouve mieux combien les lois de Moïse étaient oubliées que la conduite qu'il tint alors. Jephté se crut obligé d'immoler sa fille, et commit ce crime sacrilège, quoique les lois de Moïse eussent déclaré abominable et interdit de la manière la plus précise tout sacrifice humain (Lév. XVIII, 21; XX, 2; Deut. XII, 31; XVIII, 10). Sous son gouvernement, la puissante tribu d'Ephraïm se souleva, et une guerre civile très-meurtrière désola Israël.

10, 11, 12. Ibstan, Élon et Habdon, con-

nus seulement, le premier et le troisième, par leurs richesses et leur nombreuse descendance.

13. Samson, très-remarquable par sa force de corps et sa faiblesse de caractère, n'a combattu que contre les Philistins et n'a délivré les Hébreux qu'à moitié, malgré sa valeur. Quelques circonstances seulement de sa vie sont rapportées, et le but de l'historien sacré a été, en les rapportant, de montrer aux Hébreux que des mariages contractés chez les peuples infidèles, rendaient inutiles les dons les plus extraordinaires. Samson, malgré les instances de ses parents, prend une épouse d'entre les Philistins, et il emploie sa vigueur étonnante dans d'inutiles querelles avec la famille de sa femme. Sa mort fut causée par les mêmes fautes. Il s'attacha à une femme méchante et vicieuse, qui le trahit et le livra aux Philistins. Ils lui crevèrent les yeux et l'employèrent à tourner une meule de moulin. Un jour, au milieu d'une fête à la gloire d'une de leurs idoles, ils le firent amener pour s'amuser à éprouver sa force, et Samson la leur montra en renversant les deux colonnes qui supportaient le toit du temple où l'on était réuni; il en fit périr ainsi un grand nombre, et périt avec eux.

70. — Le livre des Juges. — Ce livre se compose de

divers fragments réunis plus tard, et qui tous portent en eux-mêmes la marque et la preuve de leur antiquité et de leur vérité. Tous les détails des récits présentent une naïveté inimitable, qui n'appartient qu'à une époque de ce genre, où les mœurs sont grossières, où la valeur est barbare, où les vertus et les vices ont quelque chose de rude et de sauvage, où la religion a perdu de son empire. Ce livre contient des poésies qui ont le même caractère, surtout le chant de victoire composé par Débora la prophétesse (v), et l'admirable apologue de Jotham (ix, 7 à 20), la plus ancienne fable connue, antérieure de plusieurs siècles à toutes celles de l'Asie et de la Grèce. Le style est extrêmement ancien, et ce qui prouve que le livre des Juges est antérieur à David, c'est qu'il n'y est point fait mention de la prise de Jérusalem par ce prince; ce que l'auteur du livre était (i, 21) naturellement conduit à mentionner, si le fait avait eu lieu; mais, au temps où il écrivait, la colline de Sion à Jérusalem était encore occupée par les Jébuséens. Si d'ailleurs l'auteur avait écrit après les judicatures d'Héli et de Samuel, il aurait, sans nul doute, complété son histoire en rapportant la vie des deux derniers juges, et il est très-vraisemblable que ce livre a été rédigé par Samuel lui-même, lorsque le peuple a commencé à demander un roi dans l'espoir de plus de prospérité nationale. Le but du livre, qu'il atteint parfaitement, aurait été de montrer aux Israélites qu'ils ne rendraient leur sort meilleur qu'en devenant meilleurs eux-mêmes. Ces dernières conjectures sont conformes aux traditions des Juifs.

Le livre des Juges se termine par deux appendices; l'un raconte l'origine de l'idolâtrie parmi les Danites, qui peu après la mort de Josué s'emparèrent, dans la Cœlé-Syrie, de la cité de Leshem ou de Lais; l'autre est le narré

d'une affreuse guerre civile qui éclata au midi contre la tribu de Benjamin.

ORDRE DE LECTURE.

Du chap. I au chap. XVII, ℣. 31.

71. — HISTOIRE DE RUTH. — Du temps des Juges, un homme de Bethléhem, nommé Elimélec, fut contraint par une famine d'aller chercher un asile sur les terres de Moab. Il y mourut, ainsi que ses deux fils, qui avaient épousé deux femmes Moabites, Ruth et Horpa. La veuve d'Elimélec, Nahomi, prit le parti de retourner en Juda; de ses deux belles-filles, Ruth seule s'attacha sans retour à elle, et répondit à ses représentations : *Où tu iras, j'irai, et où tu demeureras, je demeurerai; ton peuple sera mon peuple, et ton Dieu sera mon Dieu; où tu mourras, je mourrai, et j'y serai ensevelie; il n'y aura que la mort qui me séparera de toi.* Ce dévouement eut sa récompense. Nahomi et Ruth, de retour à Bethléhem, pauvres veuves toutes deux, manquaient du nécessaire, et Ruth sortit pour glaner dans les champs de Booz. Booz était un homme riche et considéré, proche parent de Mahlon, dont Ruth était veuve. Il accueillit avec bonté la jeune étrangère, lui permit, selon les admirables lois de Moïse sur ce sujet (Lév. XIX, 9. Deut. XXIV, 19) de glaner dans ses champs, et lui fit présent de quelques provisions.

Nahomi, après s'être assurée ainsi de la bienveillance de Booz, fit réclamer par Ruth les droits que lui attribuaient les lois de Moïse. Une ordonnance du législateur donnait pour époux à une veuve le plus proche parent de l'époux qu'elle avait perdu; cette loi assurait la perpétuité des familles, et par conséquent de la postérité d'Abraham, dépositaire de la vraie religion. Booz reconnut les droits de sa parente; il l'épousa, et Ruth devint maîtresse des champs où elle avait glané. C'est de la postérité de Ruth et de Booz qu'est sorti le roi David.

72. — Livre de Ruth. — La simplicité de ce récit est un gage incontestable de vérité. Cette histoire a été recueillie sans doute pour conserver la mémoire de l'humble origine de la famille de David. L'expression qui ouvre le narré, *Dans le temps que les juges gouvernaient*, montre que ce livre a été écrit après l'établissement de la royauté. Une autre preuve frappante de la certitude du récit est que, loin de flatter un aussi puissant monarque que David, l'auteur fait remonter son extraction à une femme moabite réduite à la plus extrême pauvreté. Les mœurs de l'époque sont fidèlement dépeintes : l'assemblée des magistrats se tient *à la porte de la ville* (Ruth, IV, 1), et la remise du soulier ou de la sandale (Ruth, IV, 8), comme témoignage de la cession d'un droit, était un très-ancien usage dont on ne trouve plus trace dans la Bible.

Ordre de lecture.

Le livre entier.

73. — Judicature d'Héli. — Le quatorzième et avant-dernier juge fut Héli, juge et à la fois souverain sacrificateur. La Bible ne rapporte que les derniers événements de sa vie. Ses deux fils, Hophni et Phinées, tinrent une conduite abominable; ils profanaient le sanctuaire et opprimaient le peuple. Héli, déjà fort vieux, n'eut pas la force de réprimer ces excès. Un oracle divin l'avertit que toute sa maison en porterait la peine; Héli ne sut que montrer une résignation oisive, et dit : *C'est l'Eternel; qu'il fasse ce qui lui semblera bon !* Les Philistins et les Hébreux étaient en guerre. Les fils d'Héli eurent l'impiété de tirer l'arche du lieu Très-Saint et de la porter au milieu de la bataille, comme pour obliger Dieu à défendre le symbole de sa présence. Israel fut défait. Les deux fils d'Héli périrent dans le combat. L'arche fut prise par les Philistins, qui l'emportèrent comme un trophée, et le vieux Héli, en apprenant toutes ces fatales nouvelles, fut tellement saisi qu'il tomba de son siège et se tua en se brisant la nuque du cou (1 Sam. I à V).

74. — Judicature de Samuel. — Samuel, de la tribu de Lévi, fut le quinzième et le dernier juge d'Israel. Il y eut entre sa judicature et celle d'Héli un interrègne de vingt ans (1 Sam. VII, 2), temps de confusion sans doute et d'anar-

chie, pendant lequel l'arche, que des miracles avaient forcé les Philistins de renvoyer en Israel, demeura hors de son sanctuaire, chez un lévite, nommé Abinadab, à Kiriath-Jéharim ou Bahalé, ville de la tribu de Juda, où elle resta long-temps encore déposée. C'est Samuel, qui, jeune encore, attaché à la personne d'Héli, avait été chargé par le Seigneur de lui prédire la fin de son gouvernement et la ruine de sa maison. Revêtu de la double autorité de juge et de prophète, il extirpa l'idolâtrie et rétablit le culte. Attaqué par les Philistins, il obtint un miracle qui facilita la victoire et abîma leur puissance (1 Sam. VII). Israel florissait sous son autorité, lorsque, dans sa vieillesse, ses deux fils, comme ceux d'Héli, irritèrent les Hébreux par d'insolents excès. Ce fut l'occasion d'une révolution dans le gouvernement, dont sans doute le peuple nourrissait depuis long-temps le désir, l'établissement de la royauté. Samuel, étonné de cette demande, prit les ordres de Dieu, et Dieu lui commanda de céder au vœu populaire. Il eut bientôt la preuve que telle en effet était la volonté de l'Eternel (1 Sam. VII). La Providence lui amena par un de ces simples événements de la vie qui n'ont d'importance que dans leurs suites imprévues, Saül, le futur roi d'Israel. Samuel, instruit par la voix

divine que Saül était choisi, lui donna l'hospitalité, s'entretint longuement avec lui, et le lendemain, en le congédiant, il versa sur sa tête l'huile sainte, et le sacra roi (I Sam. IX à X, I). Quelque temps après, Samuel saisit l'occasion d'une assemblée du peuple, et abdiqua solennellement le pouvoir en présence d'Israel. Dans cette circonstance, il prononça un des plus beaux discours que renferme la Bible, et appela Dieu même à témoin de la sincérité de ses déclarations et de la certitude de ses oracles, en le suppliant de faire entendre le tonnerre; à l'instant même le roulement du tonnerre répondit à sa voix. Dès ce moment, Samuel n'était plus juge; mais il était toujours prophète en Israel (I Sam. XII).

75. — Règne de Saul, premier roi des douze tribus. — Le règne de Saül se divise en deux parties bien différentes. Pendant la première, il se souvient toujours qu'il est le roi, non d'un peuple ordinaire; mais du peuple élu, du peuple de Dieu, du peuple issu d'Abraham, le gardien de la vraie foi; il gouverne religieusement ce peuple dépositaire de la vraie religion; il écoute Samuel, le prophète du Seigneur. Pendant la seconde époque de son règne, tout est changé. On ne sait pas combien de temps a duré ou sa

fidélité ou sa rebellion; mais les premières traces de son imprudence se remarquent au commencement d'une guerre contre les Philistins, qui avaient repris leurs avantages (I Sam. XIII). Lors de son élection, divers signes (I Sam. x, 2 à 16) avaient été donnés à Saül qu'il serait roi, et ces signes s'étaient réalisés le jour même. Un quatrième avait été remis jusqu'au commencement de cette guerre. Ce signe était un sacrifice pour lequel Saül devait attendre sept jours Samuel, certain ensuite d'être vainqueur. Les sept jours s'écoulaient; les deux armées étaient en présence ; les Israélites effrayés abandonnaient leur roi et prenaient la fuite. Saül, impatient, alarmé, incrédule, n'attendit pas Samuel, et offrit, lui qui n'était pas même lévite, le sacrifice à l'Eternel. Il y avait là incrédulité et sacrilège réunis. Le septième jour, dernier de l'épreuve, Samuel arriva au camp, et en apprenant que le sacrifice avait été offert, il rendit à Saül un oracle par lequel Dieu lui faisait savoir qu'en punition de sa faute, *il était rejeté*, c'est-à-dire que sa famille ne monterait point sur le trône après lui (I Sam. xv). Le reste de son règne ne fut plus rempli que de fautes et d'imprudences, et, vers la fin, de crimes et d'impiétés. Une sombre mélancolie troubla sa raison; il éprouvait par intervalles de violents accès de fureur. On crut que la mu-

sique calmerait les agitations de son esprit ; il prit pour écuyer un jeune homme de Bethléem, nommé David, habile à jouer de la harpe (I Sam. XVI). La guerre continuait. Un géant philistin, Goliath, défia les guerriers israélites. David, sans autre arme que sa fronde, sortit contre lui, et le tua d'un coup de pierre au front. Saül, qui avait promis sa fille en mariage au vainqueur du géant, finit par consentir au mariage de David et de Mical, sa fille cadette. Cette alliance n'étouffa point la haine et l'envie qu'il portait au jeune héros. Deux fois dans un transport de colère, il lança un javelot contre lui, sans l'atteindre ; il envoya des meurtriers le tuer dans sa maison ; enfin, à la tête d'une troupe dévouée, il se mit lui-même à la poursuite de son gendre. A Nob, ville de Benjamin, il fit mettre à mort quatre-vingt-cinq sacrificateurs, qui avaient donné asile à David, et massacrer les habitants. Réduit au désespoir, il en vint à vouloir consulter, avant de livrer bataille contre les Philistins, une devineresse de cette nation ; ce qui était un crime d'idolâtrie puni de mort par les lois de Moïse ; elle le trompa par un de ces grossiers artifices familiers aux gens de ce métier, en faisant apparaître l'ombre de Samuel représenté par un de ses complices. La bataille fut livrée. Les Hébreux furent vaincus, et Saül, prêt

à être fait prisonnier, se jeta sur son épée (1 Sam. xvii et suivants).

76. — Règne de David, iie roi des douze tribus. — David, lorsque Dieu rejeta la famille de Saül, avait été secrètement choisi pour lui succéder. Samuel reçut ordre de Dieu d'aller à Bethléhem sacrer roi le jeune berger (1 Sam. xvi). Le secret, long-temps gardé, finit par être connu, et redoubla la jalousie et la haine de Saül. David s'abandonna aux soins de la Providence et ne songea jamais à saisir la couronne du vivant de Saül. Il tint une conduite pleine de prudence et de générosité. Il se lia d'une étroite amitié avec Jonathan, un des fils de Saül, un des plus admirables caractères de l'histoire des Hébreux, qui, dans les circonstances les plus difficiles, placé entre son père et son ami, sut respecter l'un et servir l'autre, et ne manquer à aucun devoir (1 Sam. xviii, 1 à 4; xix, 1 à 7; xx). Deux fois David épargna la vie de Saül : dans la caverne de Henguedi, il surprit Saül endormi, et coupa un pan de son manteau, pour bien lui montrer qu'il avait été maître de sa vie (1 Sam. xxiv, 1 à 23); dans le désert de Ziph, il pénétra la nuit jusque sous la tente du roi, et emporta sa coupe et sa lance (1 Sam. xxvi, 1 à 25). A la mort de Saül, il fut reconnu par la tribu de Juda, et à la mort d'Isboseth, fils de Saül, qui essaya vai-

nement de lui disputer le trône, David fut proclamé roi de toutes les tribus d'Israël (2 Sam. II à V).

Ce grand homme a commencé la gloire du peuple hébreu, et a fondé le trône israélite, que sa famille a constamment rempli jusqu'à la captivité de Babylone. Son règne se divise aussi en deux parties bien différentes; dans la première, tout est gloire, force, grandeur, triomphes. Il choisit Jérusalem pour sa capitale; il défit les Philistins et fit jeter au feu leurs idoles; il tira l'arche sainte de l'indigne abandon où on l'avait laissée depuis Héli; un splendide pavillon fut dressé à Jérusalem pour la recevoir, et le roi l'y fit transporter avec une pompe extraordinaire, à la tête de laquelle il marchait lui-même avec les sacrificateurs, les lévites, le peuple et les chefs. Il remit l'ordre dans le culte public, dans les fonctions et les revenus des prêtres; il établit un très-grand nombre de musiciens et de chantres; il conçut le projet de bâtir un temple pour remplacer le tabernacle de Moïse, et il amassa des trésors et des matériaux immenses pour cette grande construction; mais Dieu ne lui accorda point cette grâce, et chargea le prophète Nathan de lui expliquer ce refus; il dit à David : *Tu as fait de grandes guerres, et tu ne bâtiras point de temple à mon nom, parce que tu as répandu beaucoup de*

sang sur la terre devant moi. Ce prince en effet a été un grand conquérant : il a vaincu et soumis l'Idumée entière, et toute la Syrie jusqu'à l'Euphrate, ainsi que les peuples de Moab et de Hammon, de sorte que son royaume formait le plus vaste empire de ce temps (2 Sam. VI à X).

La seconde moitié de son règne ne ressemble point à la première. Au comble de la grandeur et de la puissance, il ne sut point résister à ses passions. Il enleva la femme d'un de ses officiers, et le fit lâchement mourir, en ordonnant à Joab, un de ses généraux, de le placer au poste le plus dangereux dans l'assaut de Rabba, capitale des Hammonites. Nathan vint au nom de Dieu reprocher à David ce crime digne de mort (Ex. XXI, 14); le puissant monarque s'humilia devant le prophète, eut horreur de son péché, et manifesta les sentiments de la plus sincère et de la plus admirable repentance (Ps. LI). La peine capitale que prononçait la loi lui fut remise par ordre de Dieu ; mais il ne se releva jamais entièrement de cette chute profonde ; il perdit toute autorité sur sa maison ; de tristes désordres éclatèrent dans sa famille, parmi ses femmes et ses enfants ; un de ses fils, Absalon, se révolta contre lui, le força de quitter sa capitale et de fuir à l'orient du Jourdain ; la guerre civile éclata ; une bataille sanglante eut lieu, et la victoire le re-

plaça sur le trône. Les derniers temps de son règne furent affligés par une maladie pestilentielle qui enleva un grand nombre d'Israélites, fléau divin qu'une autre faute de David attira sur son royaume : il voulut entreprendre de nouvelles conquêtes, et dans ce but il ordonna un dénombrement militaire de ses sujets, coupable ambition punie par un désastre qui affaiblissait son empire. La fin de sa vie fut encore troublée par la conspiration d'Adonija, son fils aîné ; alors il se hâta de faire sacrer roi Salomon, désigné pour son successeur, et mourut après un règne de 40 ans (2 Sam. XI à XXIV).

77. — I[er] et II[e] LIVRES DE SAMUEL. — L'histoire des deux derniers juges, Héli et Samuel, et des deux premiers rois, Saül et David, est contenue dans les deux écrits sacrés, dits premier et deuxième livre de Samuel, et qui portent le nom de ce chef illustre des Hébreux, non parce qu'il en est l'auteur, ce qui est impossible, puisqu'ils rapportent des événements arrivés après sa mort, mais parce qu'ils remontent jusqu'à sa naissance. Il est probable que ces livres ont été rédigés en partie par Samuel lui-même, et par Gad et Nathan, prophètes qui ont paru sous David, et ensuite sur les documents que ces ministres de Dieu ont laissés (1 Chron. XXIX, 29 ; 2 Chron. IX, 29). La vie de David y est racontée plutôt que son règne, sur lequel les livres des Chroniques (109) renferment des récits plus remplis de détails relatifs à son gouvernement. Ces livres abondent en preuves de leur haute antiquité, en récits et en monuments de l'époque, tels que lois, for-

mules de serments, généalogies, listes de noms propres, hymnes religieuses, qu'il eût été absolument impossible de fabriquer après coup. Le caractère de David surtout y est dépeint avec cette force et cette simplicité inimitables, qui est le cachet de la vérité.

Ordre de lecture.

I Samuel. Du chap. I au chap. V, ℣. 4. — Du chap. VI, ℣. 20, à la fin du livre.

II Samuel. Du chap. I au chap. X, ℣. 19. — Du chap. XI, ℣. 14, au chap. XII, ℣. 31. — Du chap. XV, ℣. 1, au chap. XVI, ℣. 19, — Du chap. XVII à la fin du livre.

78. — Livre des Psaumes. — David a été un grand roi et un grand guerrier. Mais c'est surtout comme défenseur et gardien de la vraie religion qu'il est digne d'admiration. Il est le seul chef ou prince des Hébreux, sous qui aucune idolâtrie n'est devenue publique en Israël; et c'est sous ce rapport qu'il est nommé l'homme selon le cœur de Dieu. Il a été aussi un grand poète, et toutes ses poésies sont religieuses; ce sont des cantiques ou des psaumes, et, comme plusieurs de ses odes sont prophétiques, David est souvent nommé le Roi-Psalmiste ou le Roi-Prophète. Ces poèmes font partie du recueil sacré intitulé *Le Livre des Psaumes* ou *Les Psaumes* (Luc, XXIV, 44), et qui porte souvent le nom de David, parce qu'il est l'auteur du plus grand nombre. Il y en a 150 en tout, qui sont de divers auteurs et de diverses époques. Un seul, le 90e, le plus ancien de tous probablement, est de Moïse, composé vers la fin des 40 années du pélerinage au désert, et lorsque le législateur voyait mourir rapidement les derniers survivants de la génération sortie d'Égypte avec lui.

Les psaumes composés par David sont, pendant qu'il résidait à la cour de Saül, d'abord comme son écuyer, en-

suite comme son gendre, les 12, 26, 27, 36, 41, 58, 64, 69, 109; pendant qu'il était proscrit et fuyait la vengence de Saül : 4, 17, 22, 25, 31, 34, 52, 54, 56, 57, 59, 62, 63, 86, 94, 131, 139, 141, 142; pendant son règne, mais avant qu'il eût été reconnu roi de toutes les tribus : 6, 7, 16, 138; pendant son règne à Jérusalem : 10, 18, 20, 21, 51, 60, 68, 96, 101; après la révolte d'Absalon : 39, 40, 43, 61, 70, 71, 103, 143; et d'une époque incertaine : 2, 3, 5, 8, 9, 11, 13, 14, 15, 19, 23, 24, 28, 29, 30, 32, 33, 35, 37, 38, 53, 55, 65, 104, 110, 140, 144, 145.

Le psaume 127 est attribué à Salomon, pendant la construction du temple. Les psaumes d'Asaph sont le 50, le 73, jusque et y compris le 83e; dans ce nombre sont comptés les 74 et 79, qui appartiennent à une époque postérieure, puisqu'ils rappellent la ruine de Jérusalem et du temple; le nom d'Asaph désignait aux chantres sacrés la musique de ces deux cantiques.

Les psaumes, sous le nom des enfants de Coré, composés ou chantés par les musiciens descendants de ce célèbre contemporain de Moïse, sont les 42, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 84, 85, 87.

Le psaume 88 est d'Héman, et le 89 d'Éthan, qui vivaient probablement sous le règne d'Ézéchias.

Quinze psaumes, de 120 à 134, sont intitulés : *Cantiques de Mahaloth*, c'est-à-dire *Cantiques des Montées*. Ces psaumes, composés à diverses époques et par différents auteurs, étaient chantés par les Juifs, lorsqu'ils montaient à Jérusalem pour y célébrer les trois fêtes solennelles instituées par Moïse (58), Les fidèles arrivant de toutes les cités de Canaan se formaient en caravanes (Luc, II, 44), et entonnaient ces psaumes en chœur pendant le voyage.

Les psaumes sans nom d'auteur sont les 61, 66, 67,

72, 91, 92, 93, 95, 97, 98, 99, 100, 102, 105, 106, 107, 108, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117 118, 119, 135, 136, 137 et les cinq derniers.

Quelques psaumes sont *alphabétiques*, c'est-à-dire divisés par les lettres de l'alphabet hébreu en versets ou strophes : ce sont les psaumes 25, 34, 37, 111, 112, 119 et 145. D'autres ont été composés pour être chantés par des chœurs qui s'entre-répondaient ; tels sont entre autres les psaumes 24, 95, 118, 136.

La magnificence des institutions de David pour le chant sacré montre assez la splendeur de son règne et la ferveur de sa piété. Il a formé un corps de musiciens et de chantres composé de quatre mille Lévites. Ils étaient divisés en vingt-quatre classes, qui tour-à-tour étaient de service pour assister au culte, chanter les cantiques, et s'accompagner en jouant de divers instruments. Cette grande institution doit être considérée comme un progrès extrêmement important dans la religion d'Israël. Moïse, chargé de conduire le peuple, lorsqu'il était ignorant et grossier, n'avait pu lui donner qu'un culte extérieur, où tout parlait aux yeux plus qu'à l'esprit et au cœur ; David, quand le peuple est plus civilisé et plus instruit, ajoute au culte de Moïse le chant des cantiques, exécuté régulièrement à toutes les cérémonies religieuses par des chœurs très nombreux ; ces cantiques sont devenus le livre usuel de la piété publique, et servaient à répandre et à nourrir dans toutes les classes la connaissance de Dieu, de ses perfections, de ses miséricordes, de sa providence toujours attentive, de sa justice toujours présente ; et, par les prophéties que les psaumes renferment, ils contribuaient puissamment à entretenir l'attente du Sauveur. Aussi, il n'existe chez aucune nation de l'antiquité un recueil qui ressemble aux psaumes d'Israël. C'est un livre unique en-

tre tous, où, pour toutes les circonstances de la vie, pour toutes les émotions du cœur, on trouve les pensées les plus propres à élever l'âme du fidèle à Dieu. Les imprécations que contiennent souvent ces admirables poèmes n'expriment pas des vœux ou des projets de vengeance personnelle et privée, mais l'attente des justes jugements de Dieu contre les idolâtres et les impies. Comme œuvre poétique, rien ne les égale : comme livre inspiré, ils sont une preuve éclatante de la divinité de l'Écriture. On a dit que les Épîtres de saint Paul prouveraient la vérité du christianisme ; on peut dire que les Psaumes prouvent la vérité de l'Ancien Testament.

ORDRE DE LECTURE.

Le livre entier.

79. — ORACLE DE L'ÉPOQUE DE DAVID. (*Sixième et septième prophétie du Sauveur.*) — David fait parler ainsi le Messie dans les prières du psaume XVI, ℣. 10 : *Tu n'abandonneras point mon âme dans le sépulcre, et tu ne permettras point que ton saint en éprouve la corruption.* Cette invocation exprime la confiance parfaite, la certitude inébranlable dont notre Seigneur Jésus-Christ s'est toujours montré pénétré, que Dieu le ressusciterait des morts.

Le Ps. XXII commence par ces mots : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné !* Ces mots, le Christ les a prononcés du haut de sa croix de douleur (254), s'appliquant ainsi à lui-même tout ce cantique.

CINQUIÈME ÉPOQUE.

PÉRIODE DE SALOMON. — DE SALOMON A CYRUS,

OU DE LA FONDATION DU TEMPLE AU RETOUR DE LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE.

Date :	1012	ans avant J.-C.	(Chronologie ordinaire.)
	1003	environ.	(Chronologie corrigée.)
Durée :	476	ans.	(Chronologie ordinaire.)
	466	environ.	(Chronologie corrigée.)

80. — Géographie de la cinquième époque. — La géographie nécessaire à l'intelligence de cette période de l'histoire sainte, est à peu près la même que celle de la période précédente. Une notable différence dans les divisions de la Terre-Sainte et dans les dénominations de ces diverses parties s'introduit alors, et son importance est telle, que l'oubli de ces changements jette une confusion inextricable dans tous les faits.

Jusqu'à la fin du règne de Salomon, la Terre-Sainte forme un seul empire divisé entre les douze tribus, et les noms d'Hébreux, de Juifs, d'Israélites, d'enfants ou de maison d'Israël, désignent la postérité entière d'Abraham, la masse entière de la nation. Après Salomon, la Terre-Sainte et le peuple élu se divisent ainsi :

1° Au midi, le royaume de Juda, composé de la tribu de Juda, de Benjamin et de quelques restes de la tribu de Siméon et de leurs territoires.

2° Au nord, le royaume d'Israel ou des dix tribus, comprenant tout le reste du peuple et du pays.

Les deux états étaient séparés par une ligne à peu près droite, tirée de Bethabara, sur le Jourdain, au port de Japho ou Joppé, sur la Méditerranée.

81. — Règne de Salomon, IIIe roi des douze Tribus. — Salomon, fils de David, succéda jeune encore à son père. Élevé par Nathan le prophète, il était humble et pieux, et prenait la couronne dans un moment bien difficile, après les troubles et les malheurs des dernières années de David. Dès le commencement de son règne, il réunit le peuple et ses chefs, et se rendit en pompe à Gabaon, ville de Benjamin, où le tabernacle était alors dressé, et y célébra un culte extraordinaire. La nuit suivante, l'Éternel lui apparut dans un songe et lui dit : *Demande-moi ce que tu veux que je te donne !* Salomon, dans une admirable prière, demanda à Dieu ce qu'il y a de plus nécessaire à un jeune roi, la sagesse, et Dieu, en la lui accordant, lui promit en outre les prospérités les plus éclatantes. Son règne, en effet, fut toujours heureux et pacifique; le peuple hébreu se reposait des longues guerres de David; l'agriculture, l'industrie, le commerce devinrent florissants, et Salomon eut de très-grandes richesses, qui sont devenues célèbres par tout l'Orient. Il fit même construire

des flottes et les envoya commercer dans la Méditerranée jusqu'en Espagne, et par la mer Rouge jusque dans l'Inde. Il épousa une princesse d'Égypte et construisit pour elle un palais à Jérusalem. Il exécuta le projet que son père avait conçu de bâtir un temple à Jérusalem. Cette immense construction dura sept ans et demi et occupa un nombre prodigieux d'ouvriers. Lorsque l'édifice fut achevé, Salomon convoqua la nation entière dans la capitale, à l'époque de la fête des Tabernacles qui permettait de faire habiter sous des tentes et des berceaux ses sujets accourus de toutes parts, et célébra pour la dédicace du temple des solennités dont la description est une des pages les plus frappantes des livres saints. En présence de toute la multitude, il prononça une prière qu'il faut lire et relire dans le texte de la Bible (1 Rois, VIII, 12 à 53; 2 Chron. VI, 1 à 42) comme une des choses les plus sublimes que la Bible contient; et lorsqu'il eut prié, la colonne de nuées que Moïse avait vue si souvent au désert, descendit des cieux, remplit le temple, et le consacra par le signe de la présence de Dieu. Tant de gloire pouvait égarer Salomon; Dieu lui apparut de nouveau comme autrefois à Gabaon; Dieu l'avertit, et durant quelques années encore Salomon demeura fidèle; mais enfin sa prospérité le perdit. Selon l'usage constant des

peuples de l'Asie et la loi de ces temps reculés, Salomon avait un grand nombre de femmes; il finit par épouser des femmes païennes, qui l'entraînèrent à l'idolâtrie. L'Éternel s'irrita contre lui, et en punition de ce crime, il lui fut annoncé que son royaume serait déchiré après lui par une révolution terrible et que ses jours seraient abrégés. Il vécut assez cependant pour voir les premiers signes de la révolte de Jéroboam, qu'il chercha vainement à étouffer. Mais avant sa vieillesse, il reconnut ses égarements; il se repentit et donna les preuves les plus touchantes de sa pénitence et de sa conversion dans un des livres qu'il a composés (84). Il a régné quarante ans comme ses deux prédécesseurs, David et Saül (1 Rois, 1 à XI; 2 Chron. 1 à IX).

Salomon s'est beaucoup livré à l'étude et à la poésie; il avait écrit des ouvrages sur l'histoire naturelle et la botanique et un grand nombre d'hymnes et de paraboles (1 Rois, IV, 32, 33.)

82. — Le temple de Salomon. — Le temple, sur lequel il faut se garder d'en croire les gravures et les tableaux, et qui ne ressemblait en rien à ce que nous nommons un temple aujourd'hui, a été bâti sur le plan agrandi du tabernacle de Moïse (56). Destiné à servir au même culte, il fallait qu'il reproduisît les mêmes distributions. L'emplacement choisi était une colline nommée Morija, à l'est de Jérusalem. Le sommet n'ayant pas assez d'étendue, un grand mur fut construit autour du pied de ce tertre; on

remplit de terre l'intervalle entre le mur et le flanc de la colline qui se trouva ainsi agrandie. En montant au temple, on arrivait d'abord dans deux parvis ou cours, entourant le temple de toutes parts et formés par deux murs, l'un plus élevé que l'autre. Le long de ces murs, il y avait des galeries couvertes, soutenues par des colonnes. Au centre de la seconde cour, se trouvaient les bâtiments qui renfermaient les parvis des sacrificateurs et le temple proprement dit. Le temple et ce dernier parvis qui le précédait n'étaient que la reconstruction exacte du tabernacle, avec les mêmes divisions, l'autel des holocaustes, les cuves pour les ablutions, un vestibule; puis le lieu Saint, et au-delà le lieu Très-Saint, où Salomon déposa l'arche que David avait fait transporter à Jérusalem. Seulement toutes ces cours et ces salles étaient dans le temple de Salomon beaucoup plus vastes que dans le tabernacle. L'entrée se trouvait à l'orient. La toiture du vestibule et du lieu Saint était plane; celle du lieu Très-Saint formait un dôme; la forme de ce dernier sanctuaire était pentagone. Deux riches colonnes d'airain ciselé ornaient l'entrée du temple, au-delà de la grande cuve ou mer d'airain. Le candelabre, la table des pains, l'autel des parfums, le voile du Saint des Saints, l'arche et ses supports étaient, dans le nouveau temple, à la même place que dans le tabernacle. Des trois côtés, sud, nord et ouest du temple, on avait construit à l'extérieur une galerie à trois étages; l'escalier qui y conduisait était au sud.

Il faut remarquer encore que le temple, réparé par Josias, reconstruit par Zorobabel, embelli par Hérode, a par conséquent subi des changements assez notables, mais qui n'ont jamais altéré les traits principaux de son ordonnance, et n'affectaient que les dehors; ainsi, le monu-

-ment, à des époques moins reculées, avait trois parvis extérieurs au lieu de deux, l'un pour les prosélytes, l'autre pour les femmes d'Israel, l'autre enfin pour les Hébreux; les divisions intérieures du parvis des prêtres, du lieu Saint et du lieu Très-Saint, n'ont jamais été changées.

Par la place qu'il occupait au sommet d'une colline élevée et par la nature même de ses constructions, le temple formait une véritable forteresse, et pouvait en servir. Il s'y trouvait d'ailleurs en grand nombre des appartements pour l'usage des prêtres, et des magasins pour la conservation des approvisionnements nécessaires au culte.

83. — Livre des Proverbes. — Le livre des Proverbes, mot qu'il faut prendre ici dans le sens de maximes ou sentences, est un ouvrage de Salomon. C'était une des trois formes que l'on préférait dans l'antiquité pour l'enseignement des sujets sérieux : les apologues ou paraboles, les dialogues et les sentences. Ce livre peut se diviser en trois parties: la première, du chap. I, ℣. 1, au chap. IX, ℣. 18, contient l'éloge de la sagesse, qui embrasse les deux idées de la pratique de la pure vertu et de la recherche de la vraie science, dont *la crainte de Dieu*, c'est-à-dire la vraie religion, fera la base; la deuxième partie contient les maximes mêmes, du chap. X, ℣. 1, au chap. XXIX, ℣. 27; la troisième renferme deux fragments : l'un, les pensées d'Agur, qui a imité le genre de Salomon; l'autre, les instructions d'une reine à son fils désigné sous le nom de Lemuel, et l'éloge de la femme vertueuse (chap. XXX et XXXI). Tout ce livre abonde en leçons de morale, de piété, de prudence et de foi, exprimées de la manière la plus poétique, souvent à l'aide de comparaisons très-frappantes. Ces rapprochements sont empruntés aux usages, au climat, au gouvernement du temps. C'est le

premier livre sacré dans lequel la morale est enseignée tout-à-fait en détail, et dans des préceptes qui servent à sanctifier les plus petites choses de la vie autant que les plus essentielles. Les richesses, répandues dans toutes les classes de la société pendant le règne brillant de Salomon, rendaient ce genre de leçons divines indispensable.

ORDRE DE LECTURE.

Du chap. I au chap. VI, ℣. 35. — Du chap. VIII, ℣. 1, au chap. XXX, ℣. 9. — Le chap. XXXI.

84. — LIVRE DE L'ECCLÉSIASTE. — L'Ecclésiaste, mot qui signifie *celui qui convoque une assemblée et qui enseigne*, est le deuxième livre de Salomon. Il l'a composé dans son âge avancé, lorsqu'il avait goûté toutes ses prospérités et amassé toutes ses richesses, et lorsqu'il avait commis les déplorables péchés qui ont terni sa gloire. Il savait alors par expérience combien sont vides et insuffisantes les joies et les grandeurs de cette vie, et combien *le méchant* (comme il l'a dit lui-même) *fait une œuvre qui le trompe.* (Prov. XI, 18.) Dans tout cela, Salomon avait été bien loin de trouver le bonheur, et dans l'Ecclésiaste il exprime à la fois les mécomptes de sa prospérité et de sa gloire, et les repentirs de sa chute. On voit donc combien ce livre peut être utile pour nous apprendre à ne pas trop attacher de prix aux vanités et aux affaires de cette vie, et à éviter les péchés qui, bien loin de rendre heureux, remplissent le cœur d'amertume et d'angoisses. Mais il est impossible de comprendre l'Ecclésiaste, si l'on oublie que cet écrit sacré est, comme le poème de Job (42), un dialogue, où Salomon a mis en présence le mondain qui se plaint des joies imparfaites du monde sans vouloir y renoncer, et un fidèle qui cherche à le désabuser et à lui montrer où se

trouvent la paix et les vrais biens. Il est difficile sans doute de discerner toujours où les interlocuteurs quittent et reprennent la parole; mais il est évident que le commencement (du chap. I, ℣. 1, au chap. IV, ℣. 16) est surtout employé à exprimer les pensées de mécontentement et de mondanité, et que le reste du livre ramène plus souvent les réponses du sage (surtout du chap. XI. ℣. 1, au chap. XII, ℣. 7) sur les seuls moyens de rendre cette vie ou supportable ou heureuse, la vertu et la religion.

ORDRE DE LECTURE.

Le livre entier.

85. — LE CANTIQUE DES CANTIQUES. — Ce livre, dit le Cantique de Salomon, et que dans la suite on a nommé par admiration le Cantique des Cantiques, est un recueil de diverses poésies composées à l'occasion ou en mémoire du mariage de Salomon et de la princesse d'Egypte. Dans cette suite de fragments, où l'époux et l'épouse et les deux chœurs de leurs serviteurs et de leurs servantes se répondent, le seul sujet que le poète sacré ait eu en vue, a été de combattre la funeste institution qui permettait en ces temps-là d'avoir plusieurs femmes, et qui a été, dans l'antiquité, une des plus grandes sources de crimes et de malheurs.

86.— RÉVOLUTION OU SCHISME DES DIX TRIBUS. — Après la mort de Salomon, les menaces divines s'accomplirent. Une grande révolution eut lieu, et cet événement est un de ceux qui ont le plus influé sur la destinée des Hébreux et la conservation de la vérité religieuse en ce monde. Roboam, fils et successeur de Salomon,

convoqua les tribus à Sichem pour se faire reconnaître roi. Des plaintes universelles au sujet des lourds impôts du dernier règne, lui furent adressées. Au lieu d'agir avec prudence et d'employer la douceur, il repoussa les conseils des sages vieillards qui avaient été les serviteurs de son père, et suivit les imprudents avis des jeunes gens qui flattaient son orgueil. Il brava le peuple, le menaça d'augmenter les charges dont on se plaignait. On se révolta contre lui ; les dix tribus du nord secouèrent son joug et formèrent un état séparé. La dynastie de David ne régna plus que sur le midi de la Terre-Promise.

Les dix tribus du nord ont formé *le royaume d'Israël*, qui a duré environ 240 ans, et qui a eu 19 rois.

Les deux tribus du midi, celles de Juda et de Benjamin, ont formé *le royaume de Juda*, qui a duré environ 380 ans et qui a eu 20 rois.

Cette révolution a eu pour cause principale la vieille rivalité des deux tribus les plus puissantes, celles de Juda et d'Ephraïm, qui l'emportaient sur toutes les autres, au point que lors de la division de la Terre-Sainte sous Josué elles ont reçu avant toutes leur partage. On peut suivre dans l'histoire, avant Roboam, les signes avant-coureurs de cette séparation. Deux motifs surtout ont mis le comble à ces discordes

civiles : d'abord, lors de l'établissement de la royauté, l'élection de Saül, qui était de Benjamin, et celle de David qui était de Juda; ensuite la construction du temple, qui enlevait aux Ephraïmites tout espoir de posséder dans leur sein le sanctuaire et le culte national. La Providence n'a pris d'autre part à cet événement que les avertissements donnés à Salomon et l'envoi d'un prophète, Ahija, à Jéroboam, premier roi des dix tribus. Ce prophète, dont Jéroboam pouvait d'autant moins soupçonner la sincérité qu'il était Ephraïmite, vint, en lui prédisant son élévation, le presser vivement de remplir les devoirs que lui imposait sa position nouvelle de chef d'une partie du peuple élu, dépositaire de la vraie religion (1 Rois XI, 1 à 19. 2 Chron. X, 1 à 19).

Il semble, en mesurant l'étendue des deux états et en comptant les tribus, que le royaume d'Israël devenait plus puissant que celui de Juda; mais la tribu de ce nom était si nombreuse que l'avantage de posséder la capitale, le temple et le culte, et des frontières plus faciles à défendre, contrebalançait et au-delà le territoire plus étendu du royaume d'Israël. La tribu de Lévi presque entière quitta ses villes sacerdotales et lévitiques (55) du nord et vint s'établir dans le royaume de Juda.

Cette division de la postérité d'Abraham en deux états, oblige de diviser en deux son histoire. Il convient de raconter d'abord les annales du royaume d'Israël qui a subsisté bien moins de temps que celui de Juda, et qui comprennent quatre périodes.

Première : Idolâtrie nationale; six règnes.

Deuxième : Idolâtrie étrangère ; cinq règnes.

Troisième : Temps de répit; deux règnes.

Quatrième : Décadence et chute ; six règnes.

87. — Première période du royaume d'Israel. *Idolâtrie nationale. Six rois : 1 Jéroboam. 2 Nadab. 3 Bahasa. 4 Ela. 5 Zimri. 6 Homri.* — Jéroboam, le fondateur du royaume des dix tribus, était un homme artificieux et habile, qui a su avec beaucoup de talents diriger cette révolution et se faire couronner roi. Mais à peine assis sur le trône, une grande erreur s'empara de son esprit et le perdit. Le culte de Moïse était impossible, si, trois fois par an, aux trois grandes fêtes (58), les fidèles ne se rendaient pas à Jérusalem pour adorer. Jéroboam crut que son autorité ne s'affermirait point, s'il permettait à ses sujets de passer si souvent ses frontières, d'entrer dans le royaume rival du sien, et de célébrer leur culte dans la capitale d'un pays ennemi. Il aurait dû ne pas considérer les Hébreux de Juda comme des ennemis, mais comme

des frères; il aurait dû se confier aux promesses des prophètes. Mais il voulut à tout prix empêcher son peuple *de monter à Jérusalem pour adorer*, et dans ce but il abolit le culte de Moïse parmi les dix tribus, et leur donna pour divinité les anciens veaux d'or du désert de Sinaï (59). Il fit bâtir deux temples à ces idoles, l'un à Dan, au nord du pays; l'autre à Béthel, au midi, non loin de la frontière de Juda; il choisit des prêtres tirés de la lie du peuple; il établit des fêtes; il changea le calendrier hébreu, et dit à ses sujets : *Voici tes Dieux, ô Israël, qui t'ont fait sortir d'Egypte!* L'Eternel l'avertit par des prodiges : l'autel de ses faux dieux se fendit de lui-même au moment qu'il le consacrait; et par des oracles : la destruction de ces sanctuaires abominables lui fut annoncée; et par des malheurs : il vit mourir son fils aîné, Abija, à la fleur de l'âge; il fut défait par Roboam dans une grande bataille; il tomba gravement malade. Mais rien ne put le détourner de son crime, et il s'obstina à maintenir la funeste idolâtrie qu'il avait fondée. (1 Rois XII, 20 à XIV, 20).

Nadab, son fils et son successeur, suivit sa politique, et après un court règne périt victime d'une conspiration ourdie contre lui par un officier de la tribu d'Issacar, nommé Bahasa, qui usurpa le trône et extermina toute la famille

de Jéroboam. C'est sous son règne que les rois étrangers commencent à profiter des divisions des Hébreux, et les attaquent; Bahasa eut à soutenir une guerre contre la Syrie de Damas. Il conserva les veaux d'or, et laissa la couronne à Ela, son fils, qui, après deux ans de règne, mourut assassiné au milieu d'une fête. Son meurtrier, Zimri, ne régna que sept jours, fit mettre à mort toute la famille de Bahasa, et sur le point d'être pris dans Tirtsa, sa capitale, il mit le feu à son palais et périt dans les flammes. Homri, qui ne laissa son rival régner qu'une semaine, dut le sceptre à l'armée. La guerre civile continua cependant, et il en coûta bien du sang avant que Homri fût maître paisible des dix tribus. Il profita de la paix des derniers temps de son règne, pour fonder la ville de Samarie, située sur un coteau au centre d'Ephraïm, et qui devint la capitale du royaume d'Israël (1 Rois xv, 25 à xvi, 28).

88. — Institution du culte des Veaux d'or. — L'institution du culte des Veaux d'or est un des faits les plus remarquables de l'histoire des Hébreux, parce qu'il offre une preuve positive de la vérité des livres et de la mission de Moïse. Il s'était écoulé près de sept siècles depuis que les Hébreux étaient sortis d'Egypte; et, dans cet intervalle, ils n'avaient jamais eu de relations suivies avec les Egyptiens. Or, l'adoration de Dieu sous la forme des bœufs ou des veaux était un culte égyptien, et où Jéro-

boam aurait-il pu prendre l'idée de donner aux dix tribus pour idoles des veaux, en disant : *Voilà les dieux qui ont fait sortir vos ancêtres de l'Égypte ?* Les dieux de l'Égypte pouvaient-ils être censés chasser de l'Égypte les esclaves de leurs adorateurs? Il est évident que Jéroboam a emprunté aux livres de Moïse ce vieux souvenir, et n'a fait que rétablir le culte idolâtre institué un moment au pied du Sinaï; il a voulu le faire passer pour un culte national, injustement proscrit, long-temps abandonné, et qui renaissait avec son règne. Jéroboam connaissait donc les livres de Moïse comme nous; il y lisait ce que nous y lisons, et en conséquence, le Pentateuque est bien l'ouvrage de Moïse, antérieur de près de sept cents ans au schisme des dix tribus. C'est ainsi que Dieu fait servir le mensonge même au triomphe de la vérité; ce prince impie, qui détruit le culte de Moïse, prépare, sans le savoir, pour les siècles futurs, une preuve de sa vérité.

89. — SECONDE PÉRIODE DU ROYAUME D'ISRAEL. *Idolâtrie étrangère. Cinq rois : 7 Achab. 8 Achazia. 9 Joram. 10 Jéhu. 11 Joachaz.*—Achab, fils et successeur d'Homri, épousa Jézabel, fille d'un roi de Tyr et de Sidon, villes célèbres du rivage de la Méditerranée au nord de la Terre-Sainte, célèbres aussi par le culte de Baal ou du Soleil. Ce prince, sans détruire les veaux d'or, réunit à cette idolâtrie les idolâtries sidoniennes ; il bâtit à Samarie un temple à Baal, et donna ainsi le premier exemple d'un culte tout-à-fait étranger introduit parmi les Hébreux, exemple qui ne fut que trop suivi. Les dix tribus mar-

chaient ainsi à leur perte; elles ne pouvaient continuer long-temps de subsister en corps de nation, si princes et sujets persévéraient à renier le vrai Dieu, le Dieu de leurs pères, et adoptaient avec une facilité si déplorable les idoles des païens. Alors le Seigneur dans sa miséricorde envoya aux dix tribus, pour tenter de les réformer et de les régénérer, deux des plus grands prophètes qui aient paru, Elie et Élisée. Leur ministère commence sous le règne d'Achab, et continue sous ses successeurs, jusques et y compris les premières années de Joas. Durant cet intervalle de temps, l'histoire des cinq rois est peu de chose en comparaison de l'histoire des deux prophètes. Ces princes maintiennent les idolâtries déjà introduites, y ajoutent de nouvelles superstitions, ont à entreprendre ou à soutenir des sièges, font des campagnes heureuses ou malheureuses, reçoivent par héritage ou usurpent par adresse la couronne, contractent des alliances avec imprudence ou avec habileté, périssent de mort prématurée ou violente, et leurs règnes ne sont que ce qu'on voit partout dans l'histoire. Mais ce qu'on ne voit que dans l'histoire sainte, ce sont deux hommes, Élie et Élisée, animés de l'esprit divin, revêtus d'une puissance divine, expliquant tous ces événements à mesure qu'ils se passent, et fai-

sant tout concourir à détromper les dix tribus de leurs abominables idolâtries. Élie, sous Achab, annonce une sécheresse de trois années; la famine désole le pays; il se retire à Sarepta, chez une pauvre veuve, qui, quoiqu'elle eût un fils, partage avec lui sa dernière cruche de farine et sa dernière fiole d'huile; il multiplie la farine et l'huile de cette femme généreuse qui se reproduisent sous ses mains, devançant ainsi un des plus grands miracles du Christ (179). Le fils de la veuve meurt; il le ressuscite, et le lui rend, et le monde pour la première fois a vu une résurrection. Il retourne à la cour d'Achab, défie ses prêtres, dresse deux autels, et quand ils ont assez long-temps prié en vain leurs dieux aveugles et sourds, il crie à l'Eternel, et le feu du ciel éclate et consume son sacrifice. L'horizon alors se couvre de nuages; la pluie tombe; la sécheresse et la famine vont finir; Israël renaît à la vie; le culte du vrai Dieu va refleurir.... Jésabel est la plus forte; Achab cède; Elie est proscrit; il désespère et se retire au désert; la Providence lui montre, par les plus admirables prodiges, qu'il n'a pas droit d'abandonner Israël, si Dieu ne l'abandonne pas; il revient et prédit à Achab la ruine de sa maison. Sous Achazia, qui, malade, consulte une idole, Elie voit le feu du ciel frapper les satellites de ce prince

qui viennent le saisir, et ne paraît devant lui que pour lui annoncer sa mort prochaine. L'instant vient de céder sa place à son disciple Elisée. Suivi de ce serviteur fidèle, il marche vers le Jourdain, arrête le fleuve, le passe à pied sec, gravit la montagne d'où Moïse n'était pas redescendu, et monte au ciel dans un nuage enflammé, étonnant Israël par le prodige de sa fin plus que par tous ceux de sa vie, le second des humains (16) qui n'a point eu à mourir (1 Rois XVII à XIX; XXI 17 à 29. 2 Rois I et II). Elisée lui succède, et pour lui succéder à l'instant, traverse de nouveau le Jourdain par un miracle, assainit comme Moïse les eaux d'une fontaine, punit de mort les assistants des prêtres idolâtres du veau d'or de Béthel, qui blasphémaient sur son passage et se réjouissaient de la disparition d'Elie; délivre les armées de Juda, d'Israël et d'Idumée prêtes à périr de soif dans un désert, multiplie à son tour l'huile de la veuve d'un de ses disciples poursuivie par d'impitoyables créanciers, ressuscite le fils d'une pieuse femme de Sunem, prédit une famine de sept années, guérit de la lèpre et convertit Naaman, un officier Syrien, dont la conversion montrait assez que Dieu pouvait abandonner Israël et se révéler aux païens; et lorsque Samarie assiégée souffrait toutes les horreurs de la famine, il annonce pour le len-

demain dès l'aurore la délivrance et une abondance extraordinaire de vivres. Puis, le premier des prophètes, il fut envoyé à l'étranger; il se rendit à Damas, et prédit à Hazael son élévation au trône et ses guerres affreuses contre les Hébreux. Après ce voyage, il rendit à Joas des oracles de victoire, et mourut ainsi, toujours prophète de l'Eternel (2 Rois III à IX; XIII, 14 à 20).

90. — Troisième Période du Royaume d'Israel. (*Temps de répit. Deux Rois : 12 Joas. 13 Jéroboam* II.) — Après les ministères d'Elie et d'Elisée, après tant d'enseignements, tant de prodiges et tant de punitions, Dieu, dont les miséricordes sont inépuisables, voulut tenter auprès des dix tribus la voie des bienfaits, et deux règnes remplis de gloire et de prospérité suivirent les règnes affreux de la dynastie d'Achab et de ses successeurs. Joas, selon les dernières prophéties d'Elisée, fut vainqueur dans trois campagnes contre les Syriens, et reprit toutes les places dont le roi de Syrie, Hazaël, s'était emparé. La guerre éclata entre Israël et Juda. Joas défit le roi de Juda, Amatsia, dans une grande bataille. Il s'empara de Jérusalem, détruisit une grande partie des remparts, et pour achever d'affaiblir son ennemi, il emporta en se retirant d'immenses dépouilles. Son règne prospère

dura dix-sept ans, et fut suivi du règne plus florissant et plus long encore de Jéroboam II qui a occupé le trône pendant quarante-deux ans. Ce temps est celui de la splendeur et de la puissance du royaume des dix tribus. Le territoire de la rive gauche du Jourdain, perpétuellement exposé aux invasions des peuples de l'orient, était le plus difficile à conserver et à défendre. Non-seulement Jéroboam y réussit, mais il porta plus loin ses armes victorieuses, battit constamment les Syriens, reprit leurs capitales que David autrefois avait conquises, et rétablit les premières limites de la terre sainte à l'orient jusqu'à la pointe septentrionale de la mer Morte (2 Rois XIV, 16 à 29).

91. — LIVRE D'AMOS (*troisième des Petits Prophètes, dans l'ordre des livres de l'Ancien-Testament.*) Les deux grands prophètes, Elie et Elisée, ne sont pas les seuls que le Seigneur ait envoyés pour tirer les dix tribus de leur aveuglement. Elie et son disciple n'ont point écrit; mais, en ce temps de répit que Dieu laissait encore au royaume d'Israël, d'autres prophètes ont écrit leurs exhortations. Le premier est Amos, qui vivait sous Jéroboam II; il était berger, et le rappelle lui-même avec une grande humilité dans son livre. *Je n'étais point prophète*, dit-il, *ni fils de prophète; mais j'étais un berger et je me nourrissais de figues sauvages. Et l'Éternel m'a pris d'auprès mon troupeau et m'a dit : Va, prophétise à mon peuple d'Israël.* Dénoncé au roi par un prêtre des veaux d'or de Béthel, Amos ne se

laissa point intimider et continua de remplir avec courage le ministère de prophétie. Il paraît qu'il a publié son livre avant les troubles qui ont suivi coup sur coup la mort de Jéroboam II, puisqu'il ne parle point de ces commotions intestines. L'état de mœurs qu'il dépeint, les fraudes, les oppressions, les impuretés qu'il condamne, indiquent un temps de paix et de prospérité tel qu'a dû être le long règne de ce prince. Son livre regarde surtout le royaume d'Israël, quoique dans les deux premiers chapitres il détourne ses menaces contre les nations voisines, les Syriens de Damas, les Philistins, les Tyriens, les Iduméens, les Ammonites, les Moabites. Les six chapitres suivants renferment de fortes censures contre les vices dominants des dix tribus à cette époque, et des prophéties emblématiques de leur ruine par des guerres terribles. Le chapitre IX représente l'accomplissement de ces sentences, le Seigneur détruisant le sanctuaire de Béthel et le royaume d'Israël; puis le retour de Juda de sa captivité, et, dans un avenir plus éloigné, le règne du Messie.

ORDRE DE LECTURE.

Chap. VII : du ℣. 10 au ℣. 15. — Le chap. IX.

92. — LIVRE D'OSÉE (*premier des Petits Prophètes*). — Osée a exercé le ministère de prophétie depuis la fin du règne de Jéroboam II jusque vers le temps de la ruine du royaume d'Israël, et par conséquent peu après Amos, dont il est contemporain. Son livre est aussi dirigé principalement contre les dix tribus, quoique les nombreuses allusions qu'il renferme au royaume de Juda aient fait penser qu'il y demeurait. Les trois premiers chapitres sont des allégories, et représentent le royaume d'Israël sous l'image de femmes adultères et infidèles. Les onze

chapitres suivants sont pleins de vives peintures des vices ordinaires d'un temps de troubles civils, quand le sceptre est porté par une succession de princes qui se détrônent et se massacrent l'un l'autre, se trahissant entre eux et toujours trompés et trahis par leurs sujets. Le prophète s'élève aussi contre les imprudentes alliances, projetées ou conclues avec les peuples étrangers, tantôt avec l'Égypte, tantôt avec l'Assyrie, et surtout contre les monstrueuses idolâtries qui avaient cours. Les calamités prochaines sont partout prophétisées, à l'appui des reproches qu'Osée adresse aux iniquités qu'il déplore.

Ordre de lecture.

Chap. VI : du ℣. 1 au ℣. 7. — Chap. XIII : du ℣. 1 au ℣. 11. — Le chap. XIV.

93. — Livre de Jonas (*cinquième des Petits Prophètes*). — A la même époque où Amos et Osée annonçaient aux dix tribus les désastres que devaient leur attirer de honteuses idolâtries, Jonas, de la tribu de Zabulon, exerçait aussi le ministère de prophétie, et prédisait à Jéroboam ses victoires (2 Rois, XIV, 25). Ces oracles ne se trouvent point dans le livre qui porte le nom de Jonas. Cet écrit est d'une époque incertaine, et contient, comme le livre de Job (43), un poème ou un apologue, mis sous le nom d'un homme célèbre. Jonas y reçoit de Dieu l'ordre de se rendre en Asie, à Ninive. de prophétiser contre cette ville célèbre, et de déclarer que dans quarante jours elle sera détruite. Il refuse d'obéir, court au port de Japho, et s'y embarque pour l'île de Tartis, sur les côtes d'Espagne. Un orage terrible est près de faire périr le vaisseau. L'équipage effrayé réveille le prophète endormi. Le sort est consulté; on croyait, selon une superstition orientale,

découvrir ainsi quel coupable poursuivait la justice divine; le sort tomba sur Jonas, qui fut jeté à la mer, et la mer se calma. Un monstre marin engloutit le prophète, et trois jours après le vomit sur le rivage. Ici, le poète sacré a placé un cantique plein d'images, dans lequel Jonas exprime sa gratitude de cette délivrance extraordinaire. Sur un nouvel ordre de Dieu, il part pour les bords du Tigre; il entre dans Ninive, et proclame à haute voix la sentence divine. L'immense cité païenne se repent à la parole du prophète juif, depuis le roi jusqu'au dernier de ses sujets, prend le sac et la cendre en signe de pénitence, et célèbre un jeûne solennel. Alors Dieu pardonne, et Ninive ne sera point détruite. Jonas, retiré à quelque distance, attend la destruction de la ville, et s'irrite ensuite de ce que son oracle ne s'est point accompli. Dieu, pour l'éclairer sur ce coupable regret, fait croître un arbre qui garantit le prophète du soleil brûlant de ces contrées, et qui se dessèche dans le courant de la nuit. Jonas, mourant de chaleur, se plaint amèrement de la perte de son arbre, et le poème se termine par les justes reproches que la voix divine lui adresse de ce qu'il n'éprouve aucune pitié de la destruction d'un grand peuple, et de ce qu'il murmure d'avoir à souffrir d'une journée de chaleur.

Il est évident, quand on lit avec attention ce récit, que tout ce livre est une parabole, et il est naturel que l'Ancien-Testament en renferme, aussi bien que l'Évangile. Le Christ lui-même en a prononcé qui semblent un narré d'événements réels; telles sont les paraboles de l'Enfant-Prodigue (199) et du bon Samaritain (193). Les révélations de l'ancienne alliance offrent plusieurs récits où des personnages connus sont introduits au milieu d'événements fictifs. Le livre même de Jonas fournit beaucoup de preuves

qui obligent de l'entendre dans ce sens, et l'une des plus frappantes est que, dans cette repentance des Ninivites. il n'est point dit qu'ils renoncent à l'idolâtrie ; passer un trait si important sous silence était possible dans une fiction et impossible dans une histoire. La leçon principale que les Juifs devaient tirer de cette parabole, est que les nations et les cités païennes se repentiraient si Dieu leur envoyait des prophètes, à la voix desquels les Juifs ne se repentaient pas; qu'ainsi l'endurcissement des Juifs était inexcusable, et qu'ils ne pouvaient s'attendre à être épargnés, comme les Ninivites. C'est dans ce sens que le Christ a cité le livre de Jonas (Matth. XII, 40, XVI; Luc. XI, 29), puisqu'il nomme adultère, c'est-à-dire infidèle à Dieu, la multitude à laquelle il s'adressait alors.

ORDRE DE LECTURE.

Le livre entier.

94. — QUATRIÈME PÉRIODE DU ROYAUME D'ISRAEL. — (*Décadence et chute. — six Rois : 14 Zacharie. 15 Sallum. 16 Ménahem. 17 Pékachia. 18 Pékach. 19 et dernier, Hosée*). — Les prospérités et les prophéties ne firent point en Israël ce que n'avaient pu faire les miracles et les fléaux. L'idolâtrie, loin de cesser, prit des racines plus profondes. Le royaume des dix tribus fut abandonné à son sort. Sa décadence commence après Jéroboam. Zacharie, successeur de ce prince, ne régna que six mois, et mourut assassiné par Sallum, qui ne garda le sceptre qu'un mois, et périt à son tour assassiné par Ménahem.

Ce Ménahem, remarquable par ses barbaries, dut son règne plus long à la faveur populaire, qu'il gagna en faisant peser les impôts sur les riches. Malgré une guerre heureuse, ses états furent envahis par les armées assyriennes, et Ménahem acheta une paix honteuse, en payant un énorme tribut. C'est sous son règne que les rois de l'Asie intérieure commencent à apprendre le chemin de la Terre-Sainte, où si souvent, depuis lors, ils sont revenus en conquérants terribles. Son fils Pékachia, après un règne insignifiant de deux ans, fut tué dans le palais par un de ses officiers. Cet usurpateur, nommé Pékach, fit des guerres heureuses contre l'impie Achaz, qui occupait alors le trône de Judas; mais il eut bientôt à lutter contre un adversaire plus redoutable. Les armées assyriennes reparurent; les dix tribus furent dévastées, et une foule de Juifs traînés en esclavage. Au milieu de ces malheurs publics, l'ambition des grands ne se lassait point de les augmenter, et de se disputer, par le meurtre, cette couronne affaiblie. Hosée conspira contre Pékach, le fit mettre à mort, et régna en sa place. Tributaire du roi d'Assyrie, Salmanézer, il se fatigua de lui payer annuellement des sommes considérables; il fit alliance avec So, roi d'Égypte, et se révolta contre le monarque assyrien. La guerre recommença plus horrible

que jamais ; les provinces d'Israël furent mises à feu et à sang; Samarie, la capitale, après un siège affreux de trois années, fut prise et détruite. Hosée mourut misérablement en prison, et les dix tribus, traînées en esclavage, furent dispersées dans les provinces de l'empire d'Assyrie. (2 Rois, xv, 8 a 31 ; xvi, 1 à 23).

95. — Livre de Michée (*Sixième des Petits Prophètes.*) — Quelque temps avant la ruine du royaume d'Israël, Michée le prophète parut en Juda. Il était originaire de la tribu de ce nom et de la ville de Maresça, et remplit sa mission sous les rois de Juda qui ont régné avant la dispersion des dix tribus ; car il parle toujours de ce terrible événement comme futur. Son livre, dans lequel il s'adresse à la fois à Israël et à Juda, se divise en deux parties : les cinq premiers chapitres forment la première, où les faits principaux des destinées des deux royaumes sont développés dans un ordre presque chronologique, mais en rapprochant les événements, depuis la ruine alors imminente d'Israël jusqu'à la venue du Sauveur. Dans les deux derniers chapitres, le prophète, sous l'image d'une sorte de plaidoyer, devant les montagnes et les collines, discute la justice des dispensations de Dieu envers son peuple, dont il exprime enfin l'acquiescement et la reconnaissance. Sa mission, avant la chute d'Israël, a donc eu le même but que celle de Nahum (96) après cette grande catastrophe.

Ordre de lecture.

Chap. II : du ℣. 1 au ℣. 11. — Chap. IV : du ℣. 1 au ℣. 7. — Du chap. VI, ℣. 1, au chap. VII, ℣. 4.

96. — Livre de Nahum (*septième des Petits Prophètes*).

— La chute du royaume d'Israël, en punition de ses idolâtries et de ses iniquités, dans la sixième année du règne d'Ézéchias, successeur d'Achaz, était en effet une grande leçon que la Providence donnait au royaume de Juda ; la terreur des armes d'Assyrie se répandit dans tout l'Orient ; Jérusalem et Ézéchias dûrent craindre le sort de Samarie et d'Hosée. Dieu, dans sa bonté, voulut calmer ces inquiétudes et expliquer ces dispensations. Le prophète Nahum, d'Elcos, village de la tribu de Siméon, vint habiter en Juda après la ruine d'Israël, et y publia ses prophéties. Il commence par dépeindre la puissance que le Seigneur déploie en punissant ses ennemis et en protégeant ses serviteurs (chap. I, du ℣. 1 au ℣. 7); il poursuit en représentant la Providence prête à abaisser la puissance des Assyriens et à défendre son peuple (du chap. I, ℣. 7, au chap. II, ℣. 13); et, dans le dernier chapitre, il décrit avec plus de détails le siége de Ninive par Cyaxare, roi des Mèdes, et Nabopolassar, roi de Babylone, qui eut lieu vers l'an 625 avant Jésus-Christ.

ORDRE DE LECTURE.

Du chap. I, ℣. 1, au chap. II, ℣. 5. — Chap. III, du ℣. 7 au ℣. 19.

97. — LES SAMARITAINS. — Le pays d'Israël, après la ruine d'Hosée et la servitude des dix tribus, se trouva dépeuplé d'une manière extraordinaire. Tant de guerres cruelles avaient beaucoup diminué le nombre des habitants, et Salmanézer, le roi d'Assyrie, traîna le reste en esclavage. Ce vaste territoire devint presque désert. Ezar-haddon, petit-fils de Salmanézer, fils

et successeur de Sanchérib, voulut repeupler cette contrée, dont la position sur la Méditerranée et les frontières de l'Égypte faisait un des boulevards de son empire. Il y envoya des colonies tirées de diverses provinces de ses états, qui la trouvèrent infestée de bêtes féroces, surtout de lions, animal autrefois commun en Palestine (Jug. XIV, 5. I Sam. XVII, 34). Les animaux sauvages, qui se retirent toujours devant l'homme, reviennent, quand l'homme se retire. On porta plainte au roi, et selon les préjugés de l'idolâtrie qui faisait croire à un Dieu particulier pour chaque contrée, on pensa que ce fléau était envoyé à ces colons, parce qu'ils ne savaient pas *la manière de servir le Dieu du pays.* Alors Ezar-Haddon donna ordre que parmi les captifs déportés en Asie par son aïeul, on choisît un sacrificateur, pour enseigner cette religion aux nouveaux habitants. Il vint, en effet, un prêtre israélite s'établir à Béthel, et cette mission fut cause que le culte de l'Éternel se trouva mêlé aux cultes idolâtres de ces colonies confuses (2 Rois XVII, 24 à 41). Ce sont les descendants de cette population, mélangée de Juifs et de Gentils, qui sont connus sous le nom de Samaritains (122, 159, 295).

98. — PREMIÈRE PÉRIODE DU ROYAUME DE JUDA. (*Du schisme des dix tribus à l'usurpation*

d'Hatalie. Six rois : 1 *Roboam.* 2 *Abija.* 3 *Asa.* 4 *Josaphat.* 5 *Joram.* 6 *Achazia.*) — Les vingt rois qui ont gouverné le royaume de Juda, jusqu'à sa ruine, étaient tous descendans de David, en exceptant l'étrangère Hatalie, la seule femme qui ait occupé le trône parmi les Juifs. Son règne fournit un moyen naturel de partager en quatre périodes l'histoire du royaume de Juda.

Première, du schisme des dix tribus à l'usurpation d'Hatalie : six règnes.

Deuxième, de l'usurpation d'Hatalie à la ruine du royaume d'Israël : six règnes.

Troisième, de la ruine du royaume d'Israël à la décadence du royaume de Juda : quatre règnes.

Quatrième, de la décadence du royaume de Juda à sa ruine : quatre règnes.

Roboam, dont l'imprudent orgueil a fait éclater la querelle nationale qui amena le démembrement de l'empire de David, est jugé par ce trait seul. Cette grande faute le rendit sage quelque temps ; à la voix de Sémahja, le prophète, il renonça au projet de porter la guerre en Israël, et de chercher à soumettre les dix tribus. Au bout de trois ans, il se lassa de sa vertu, tomba dans l'idolâtrie, et y entraîna son peuple. L'Éternel le livra entre les mains d'un célèbre roi d'Égypte, Sisak, qui parcourut en

conquérant le pays et enleva les trésors de Jérusalem (1 Rois xiv, 21 à 31. Chron. xi et xii). Abija, son successeur, n'eut que le temps, durant ses trois années de règne, d'abaisser le royaume d'Israël, à qui il fit une guerre heureuse. (1 Rois xv, 1 à 8. 2 Chron. xiii). Asa, après lui, profita de la paix qu'avaient assurée les victoires de son père. Il proscrivit l'idolâtrie. Interrompu dans ce pieux soin par une invasion Égyptienne, il pria Dieu, marcha contre l'étranger, et remporta une victoire signalée sur le Pharaon Zéraph. Quelques faiblesses et quelques fautes ont, vers la fin de son règne, jeté une ombre sur sa gloire. Il ne montra pas dans une guerre contre la Syrie la même confiance en Dieu que contre l'Égypte, et persécuta le prophète qui vint lui reprocher ce péché. Malgré ces taches dans sa vie, Asa est un des meilleurs princes qui aient régné sur Juda (1 Rois xv, 9 à 24. 2 Chron. xiv, 1 à xvi, 14). Josaphat, son fils, le surpassa; il voulut détruire non-seulement l'idolâtrie, mais les hauts lieux, sanctuaires élevés sur des collines où, contrairement à la loi, on sacrifiait à l'Éternel; il envoya par tout le pays des officiers et des prêtres instruire le peuple dans la religion, et lui expliquer la loi. Trop généreux, il accompagna l'impie Achab, roi d'Israël, contre la Syrie, et revint de cette expédition, sans autre

honneur que celui de n'avoir pas abandonné son allié. De retour dans ses États, il ne songea qu'à faire fleurir son royaume, acheva de détruire tout culte des idoles, et réforma l'administration de la justice. La guerre éclata entre Israël et Moab; Josaphat secourut encore le peuple frère du sien, et cette guerre en ayant allumé une plus dangereuse, il déploya toute la fermeté de sa foi. Moab, Hammon, une partie de la Syrie et de l'Idumée, se liguèrent contre Juda; Josaphat pria l'Éternel, et reçut avec confiance un oracle annonçant que les ennemis se détruiraient entre eux dans la fureur de leurs discordes, et qu'il n'aurait qu'à relever leurs dépouilles (1 Rois XXII, 1 à 51. 2 Chron. XVII, 1 à XX, 37). Toute cette gloire, toute cette puissance eut pour héritier le lâche et méchant Joram, indigne fils d'un si vertueux père, qui commença son règne en faisant mourir tous ses frères, et épousa Hatalie, fille d'Achab, roi d'Israël, et de Jésabel, princesse de Sidon. Ce mariage fatal introduisit en Juda les abominables idolâtries qui désolaient les dix tribus sous la protection de Jésabel, et le règne de Joram, abandonné de Dieu, fut déplorable; une lettre de Jéhu le prophète lui annonça ces désastres; Juda fut envahi de tous côtés par les peuples voisins, et une maladie affreuse mit fin aux jours

du roi (2 Rois VIII, 16 à 23. 2 Chron. XXI). Tous ses fils avaient péri dans ces guerres malheureuses; le plus jeune restait, et lui succéda. Achasia se montra le digne élève d'Hatalie; il épousa aussi une princesse de Sidon, et persévéra dans toutes les idolâtries dont son berceau avait été comme environné. Il prit part à la guerre d'Israël contre la Syrie, et périt au retour, victime de la révolution qui fit monter Jéhu sur le trône des dix tribus (2 Rois VIII, 25 à IX, 28. 2 Chron. XXII, 1 à 9).

99. — SECONDE PÉRIODE DU ROYAUME DE JUDA. (*De l'usurpation d'Hatalie à la ruine du royaume d'Israël. Six rois : 7 Hatalie. 8 Joas. 9 Amatsia. 10 Hosias. 11 Jotham. 12 Achas.*) — Hatalie, princesse d'Israël par son père et sa mère, Achab et Jésabel, reine de Juda par son mari Joram, était toute Tyrienne de cœur. Par sa mère Jésabel, elle était petite-fille d'Eth-Bahal, roi de Tyr et de Sidon, et lorsque Jéhu, en devenant roi des dix tribus, extermina toute la maison d'Achab, Hatalie, en représailles, fit mourir tous les enfants de son propre fils Achasia, et usurpa la couronne de Juda. Un seul, encore au berceau, Joas, fut sauvé par sa tante Jéhosébah, fille de Joram par une autre mère qu'Hatalie et femme du grand-prêtre Jéhojadah ou Joad. Le jeune prince, caché et élevé dans

le temple, fut au bout de sept ans replacé sur le trône par son oncle Joad, qui, à la tête de la tribu de Lévi, se déclara contre l'étrangère (2 Rois XI. 2 Chron. XXII, 10 à XXIII, 11). Le temple de Baal fut détruit. Joas répara le temple de l'Eternel, et rendit au culte sa splendeur. Mais, après la mort de Joad, Joas se pervertit, fit refleurir l'idolâtrie, persécuta les prophètes, et poussa l'ingratitude et le crime jusqu'à faire mourir Zacharie, le fils de son bienfaiteur. L'Eternel punit ces abominations. Son royaume fut dévasté par les armées de Syrie, qui eurent l'avantage, quoique inférieures en nombre aux troupes de Juda ; il fut affligé d'une maladie cruelle, et enfin assassiné dans son palais par des conjurés, qui vengeaient par ce meurtre le meurtre de Zacharie (2 Rois, XII. 2 Chron. XXIV). Amatsia, son fils, eut la même conduite et la même destinée : il commença bien et finit mal. Il voulut reconquérir l'Idumée, soumise par David, indépendante depuis Joram, et prit à sa solde des auxiliaires d'Israël, qu'il renvoya sur les reproches d'un prophète. Vainqueur sans le secours des Iduméens, il tomba dans un péché inouï : les idoles iduméennes faisaient partie du butin de ses victoires, et Amatsia en fit ses dieux. Le Seigneur le punit par de terribles défaites : Joas, roi d'Israël, remporta sur lui des

avantages signalés, et Amatsia périt assassiné par des conspirateurs qui le poursuivirent jusque sur la frontière où il avait pris asile(2 Rois XXIV, 1 à 20. 2 Chron. XXV). Hozias ou Hazaria, son fils et son successeur, instruit par cet exemple, reprima l'idolâtrie et éleva le royaume au plus haut degré de puissance et de prospérité. Aucun règne, depuis Josaphat, ne ressemble à celui-ci. Mais tant de gloire éblouit ce prince ; l'orgueil le perdit : il voulut usurper le pouvoir pontifical ; il voulut devenir grand-prêtre en même temps que roi, et dans le temple même, comme il prenait en main l'encensoir devant l'autel des parfums (56), les premiers signes de la lèpre éclatèrent sur son corps ; cette affreuse maladie l'empêcha d'exercer même le pouvoir royal ; il vécut séquestré dans une maison isolée (2 Rois XV, 1 à 7. 2 Chron. XXVI). Jotham, son fils, gouverna pendant sa maladie et lui succéda à sa mort. Son règne fut heureux et paisible, et remarquable par de grandes constuctions à Jérusalem et dans le midi de Juda. Il lutta fidèlement contre l'idolâtrie et s'efforça de l'extirper (2 Rois XV, 32 à 38. 2 Chron. XXVII). Contenue par sa vigilance, elle éclata avec une force extrême, grâce à l'appui de son successeur Achaz. Ce prince, l'un des plus vils monarques de Juda, porta les excès de son im-

piété au point de fermer le temple, de couvrir d'idoles les terrasses du palais, et de jeter ses propres enfants dans les flammes devant les statues des faux dieux. Juda fut envahi de tous côtés par les peuples voisins, et il ne restait à Achaz que sa capitale, lorsque le grand prophète Esaïe vint relever son courage sans réveiller sa foi. Il se déclara vassal du puissant roi d'Assyrie; il se rendit à Damas en suppliant, et en revint apportant avec lui des modèles d'autels idolâtres, qu'il osa faire dresser dans le temple même. Achaz, en donnant avec cette hardiesse l'exemple de l'idolâtrie, a fait faire à son peuple les premiers pas vers une ruine totale. Il laissa la couronne à Ezéchias qui, dans la sixième année de son règne, fut témoin de la destruction du royaume d'Israël (2 Rois XVI, 2 Chron. XXVIII).

100. — TROISIÈME PÉRIODE DU ROYAUME DE JUDA. — (*De la ruine du royaume d'Israël à la décadence du royaume de Juda. Quatre rois* : 13 *Ézéchias.* 14 *Manassé.* 15 *Amon.* 16 *Josias*). — Ezéchias fut bien différent de son père, et, depuis Josaphat, Juda n'avait point vu sur le trône un adversaire aussi zélé de l'idolâtrie; il purifia le temple, rétablit le culte, et fit célébrer la fête de Pâques avec une splendeur inconnue depuis les jours de Salomon. Tous les monuments et

tous les sanctuaires des faux dieux disparurent le peuple paya de nouveau les impôts religieux, et la réforme religieuse fut entière. Une seule faute troubla son règne; il refusa le tribut que son père payait au roi d'Assyrie, dont les armées inondèrent le pays. Renfermé dans sa capitale, Ezéchias tenta en vain de fléchir son redoutable adversaire en lui abandonnant ses trésors; le siège fut continué, et Juda ne dut sa délivrance qu'à un prodige annoncé par Esaïe. Une peste soudaine frappa l'armée de Sanchérib, qui revenait des frontières de l'Egypte, où ses soldats l'avaient sans doute contractée, et marchait contre Jérusalem à la tête de 185,000 hommes. Le fléau, en une nuit, détruisit cette multitude, et quand on fut levé de bon matin, *voici, c'étaient tous des corps morts!* Menacé lui-même d'une maladie mortelle, Ezéchias, par une fervente prière, obtint que Dieu ajoutât quinze années à ses jours, et le prophète Esaïe vint les lui promettre (2 Rois XVIII à XX. 2 Chron. XXIX à XXXII. Esa. XXXVI à XXXIX). Manassé, qui lui succéda, n'avait à son avénement que douze ans. Les impies, contenus par Ezéchias, pervertirent sa jeunesse, et l'idolâtrie refleurit de nouveau. Manassé fut même un idolâtre persécuteur, et punit de mort les prophètes qui lui reprochaient ses excès. Fidèle à la poli-

tique imprudente des rois de Juda, il s'allia avec l'Egypte contre l'Assyrie, et Dieu se servit de cette faute pour le punir. Les généraux d'Ezar-Haddon, roi d'Assyrie, envahirent la Judée; Manassé, fait prisonnier, fut traîné en Asie et jeté en prison à Babylone; dans les fers, il se repentit et pria Dieu avec ardeur. Dieu eut pitié de sa repentance, le délivra de sa captivité, le rétablit sur le trône; les dernières années de son règne furent remplies de piété et de foi, et l'idolâtrie de nouveau abolie (2 Rois XXI, 1 à 18. 2 Chron. XXXIII, 1 à 20). Après le règne court et funeste d'Amon, son fils, qui ne suivit que les mauvais exemples de son père, et périt assassiné par ses propres courtisans (2 Rois XVI, 19 à 26. 2 Chron. XXXIII, 21 à 25), Josias monta sur le trône, Josias, le dernier roi vraiment illustre de la dynastie de David. Si Juda avait pu être réformé et sauvé, Josias y aurait réussi. Il renouvela le règne florissant et religieux d'Ezéchias, purifia comme lui le temple, sa capitale et le pays, proscrivit l'idolâtrie sous toutes les formes, et célébra la fête de Pâques avec une grande magnificence. Il parcourut même le territoire autrefois occupé par le royaume d'Israël, y détruisit partout le culte des veaux d'or, et ruina le fameux sanctuaire de Béthel (1 Rois XIII, 2). A deux reprises, il se voua à cette

sainte œuvre, et ramena le peuple à la foi de ses pères. Sous son règne le grand-prêtre Hilkija, pendant les réparations du temple, y retrouva le livre de la loi écrit de la main de Moïse, qui avait été probablement caché sous le règne de quelque roi impie, par un prêtre fidèle mort avec son secret. Josias, allié de l'Assyrie, mourut des blessures qu'il reçut dans une grande bataille contre le Pharaon Néco, roi d'Egypte, à qui il refusait le libre passage à travers son royaume (2 Rois XXII, 1 à 30. Chron. XXXIV et XXXV).

101. — LIVRE D'ÉSAÏE (*premier des quatre Grands Prophètes*). — Dans les derniers temps du royaume de Juda, à dater de la chute du royaume d'Israël, Dieu a envoyé un grand nombre de prophètes pour que cette terrible dispensation de sa justice fût comprise, pour que Juda profitât de l'exemple d'Israël, pour que l'idolâtrie prît fin avec les iniquités qu'elle entraîne. Le plus illustre de tous est Ésaïe. Il a exercé ce ministère depuis le règne d'Hosias jusqu'à celui d'Ézéchias ; il a donc vu les dernières années et la ruine des dix tribus. Sous Achaz, il vint annoncer à ce prince la fin des guerres qui désolaient son royaume. Sous Ézéchias, il prit part à tous les grands événements de la vie de ce monarque : à la destruction de l'armée assyrienne, qu'il annonça; à la maladie d'Ézéchias , dont il prédit le péril et l'issue; à sa faute, quand il fit ostentation de ses trésors, orgueil que le prophète vint censurer. Mais son livre est son principal titre à l'admiration de tous les siècles. L'ordre dans lequel ses écrits nous sont parvenus rend

difficile une classification régulière de ses oracles. Voici la divison la plus naturelle :

1° Les douze premiers chapitres renferment, avec quelques parties historiques, les plus anciennes prophéties d'Ésaïe, qui se rapportent à Israël et à Juda, au royaume de Damas et aux Assyriens. Ces discours ont trait à la situation de ces peuples pendant le règne d'Achaz, et aux destinées que la Providence leur réservait. Le sixième chapitre était probablement le premier, et doit avoir été transposé. Cette partie se termine par un cantique contenu dans le chapitre XII.

2° Les chapitres XIII, jusques et y compris le XXIII, comprennent spécialement les prophéties relatives aux peuples étrangers, sans que l'ordre des temps y soit observé : — la ruine de l'empire de Babylone par les Mèdes ; — la destruction de l'armée de Sanchérib ; — les désastres éprouvés par les Philistins sous Ezéchias, chap. XIII et XIV ; — la dévastation du pays de Moab, déjà prédite par Amos, chap. XV et XVI ; — la ruine du royaume de Damas et l'invasion en Juda par Sanchérib, chap. XVII et XVIII ; — l'anarchie qui, vers ce temps, désola l'Egypte, privée aussi de l'inondation annuelle du Nil, chap. XIX ; — le siège d'Asdod, ville des Philistins, par un lieutenant de Sanchérib, chap. XX ; — la conquête de Babylone par les Mèdes et les Perses, la situation de Jérusalem au moment où Sanchérib en demandait la reddition, et la prise de Tyr par les Chaldéens, chap. XXI à XXIII.

3° Les chap. XXIV à XXXIX, en partie prophétiques et en partie historiques, renferment les oracles et récits moins anciens et relatifs le plus souvent au règne d'Ezéchias ; les terribles expéditions de Sanchérib contre Juda et les peuples voisins en font souvent le sujet.

4° La dernière partie du livre d'Esaïe, la plus impor-

tante de toutes, se compose des chap. XL à LXVI. Elle abonde en oracles clairs et positifs de la venue de Jésus-Christ, de ses souffrances et de sa mort (107, 261), de son règne et de son Eglise, qui ont fait donner à Esaïe le titre d'évangéliste avant l'Evangile. Le chap. XL jusques et y compris les premiers versets du LII ont trait à la ruine du royaume de Babylone par Cyrus, et à la restauration des Juifs accordée par ce prince. Le reste du livre renferme plus spécialement les prophéties concernant le Messie et l'état de la vraie religion et du peuple de Dieu avant et après sa venue.

ORDRE DE LECTURE.

Chap. VI. — Chap. I, du ℣. 1 au ℣. 18. — Le chap. II. — Le chap. V. — Chap. IX, du ℣. 1 au ℣. 6. — Chap. XI, du ℣. 1 au ℣. 10. — Le chap. XII. — Du chap. XIII, ℣. 19, au chap. XIV, ℣. 28. — Du chap. 24, ℣. 1, au chap. XXVI, ℣. 16. — Du chap. XXXII, ℣. 1, au chap. XXXIII, ℣. 6. — Le chap. XXXV. — Les chap. XL à L. — Du chap. LII, ℣. 2, au chap. LIII, ℣. 12. — Le chap. LV. — Du chap. LVIII, ℣. 1, au chap. LXVI, ℣. 4.

Chapitres historiques : les chap. VII et VIII. — Les chap. XXXVI à XL.

102. — LIVRE DE JOEL (*deuxième des Petits Prophètes*). — Le prophète Joel a paru très-probablement sous le long règne de Manassé, et sans nul doute après la ruine d'Israël. Il commence son livre par une vive peinture des horreurs d'une famine causée par un désastre commun en Orient (50) une invasion de sauterelles, qui arrivent en nuées immenses et dévorent tout sur leur passage ; puis il invite le peuple désolé à la repentance, à la prière, à la con-

version, et il annonce enfin le retour de la bonté divine, la cessation du fléau, les vengeances du Seigneur contre les ennemis de son peuple, et un temps de prospérité. Ces oracles se rapportent à une époque postérieure à la captivité de Babylone; car le prophète ne fait point mention de rois, mais seulement de chefs et de prêtres; il ne dit rien au sujet de l'idolâtrie, qui n'a jamais entièrement cessé avant la captivité, et il désigne toute la nation sous le nom d'Israël, ce qui ne convient qu'aux siècles qui ont suivi la captivité.

Ordre de lecture.

Le chap. II.

103. — Livre d'Habacuc (*huitième des Petits Prophètes*). — Ce prophète appartient aussi aux derniers temps du royaume de Juda, après la chute de celui d'Israël, et a fleuri probablement sous Manassé : il ouvre son livre en se plaignant que ses vœux contre les iniquités des Juifs ne sont point entendus, et Dieu lui répond que les Chaldéens (sous Nébucadnetzar) seront les ministres de ses vengeances. Le prophète alors invoque le Seigneur contre ces cruels ennemis, et reçoit l'assurance qu'ils seront détruits à leur tour. Le troisième et dernier chapitre est une magnifique ode, dans laquelle le poète sacré rappelle les délivrances accordées autrefois par l'Eternel à son peuple, et le supplie de renouveler ces merveilles de sa puissance et de sa bonté.

Ordre de lecture.

Le livre entier.

104. — Livre d'Abdias. (*quatrième des Petits Prophètes*). — Le prophète Abdias n'est connu que par son livre, le

plus court de l'Ancien Testament. Il a écrit sous l'un des derniers rois de Juda, après Josias, et lorsque Jérusalem était déjà soumise aux Chaldéens. Son livre est une exhortation aux Iduméens, les descendants d'Esaü, d'étouffer leur haine et de cesser toute hostilité contre leurs frères, les descendants de Jacob.

ORDRE DE LECTURE.

Le livre entier.

105. — LIVRE DE SOPHONIE (*neuvième des Petits Prophètes*). — Ce prophète a paru sous Josias, dans l'intervalle des deux grandes tentatives de réforme religieuse qui ont illustré le règne de ce grand et malheureux prince, puisqu'il annonce que les adorateurs idolâtres du soleil et des astres (I, 4-8) sont encore nombreux à Jérusalem et en Juda; ce qui était encore vrai après la première réformation de Josias, et ne l'était plus après la seconde. Ses deux premiers chapitres contiennent des prédictions de la captivité de Juda et des désastres qui menaçaient tous les peuples voisins, y compris Ninive dont Nahum avait déjà prophétisé la chute. Dans le troisième chapitre, le prophète censure les vices des Juifs, qui leur avaient mérité ces châtiments, et promet le retour de la captivité, le triomphe de la vraie religion, et une époque de paix et de prospérité.

ORDRE DE LECTURE.

Le chap. III.

106. — QUATRIÈME PÉRIODE DU ROYAUME DE JUDA. (*De la décadence du royaume de Juda à sa ruine. Quatre Rois : 17 Jéhoachaz. 18 Jéhojakim. 19 Jéchonias. 20 Sédécias.*) — Après le règne

de Josias, Juda marcha rapidement à sa perte. Les iniquités et les idolâtries étaient trop enracinées pour que ce prince, malgré sa fermeté et sa vertu, eût réussi à les extirper. Le royaume était menacé de tous côtés par les troupes égyptiennes, lorsque le peuple de Jérusalem mit sur le trône Jéhoachaz, fils de Josias. Il ne garda la couronne que trois mois. Déposé par Néco, il finit par mourir captif en Égypte (2 Rois XXIII, 30 à 33. 2 Chron. XXXV, 1 à 3). Son frère Jéhojakim fut choisi par Néco pour régner sur Juda : il donna l'exemple de tous les vices, et ses sujets ne l'imitèrent que trop fidèlement; il écrasa le peuple d'impôts malgré la misère publique, fit fleurir l'idolâtrie, se couvrit le corps d'incisions en l'honneur des faux dieux, et, sourd aux avis des prophètes, il les menace de mort, ou, dans sa colère, il déchire à coups de canif leurs écrits et les jette au feu de sa propre main. A cette époque, la grande lutte engagée entre Babylone et l'Égypte était dans toute sa force; Jéhojakim, allié des Égyptiens, puis tributaire des Assyriens, fut assiégé dans Jérusalem par ces derniers, et périt misérablement pendant le siège (2 Rois XXIII, 34 à XXIV, 6. 2 Chron. XXXVI, 4 à 8. Jér. XXXVI, XXVI, 21 à 23). Son fils, Jéchonias, n'est monté sur le trône que pour en descendre; il n'a régné que trois mois

et sept jours, et dès que le puissant roi Nébucadnetzar parut devant Jérusalem, il se rendit et fut traîné en esclavage avec sa famille, sa cour et une grande partie du peuple. Le conquérant donna le sceptre de Juda à un fils du pieux Josias, nommé Sédécias, prince d'une faiblesse extrême, obéissant aux factions qui déchiraient son royaume, bien plus qu'aux prophètes qui l'avertissaient de la part de Dieu. Il persécuta et surtout il laissa persécuter Jérémie, qu'il consultait quelquefois. Tout son règne s'est passé à se débattre faiblement entre Nébucadnetzar, à qui il devait obéissance et à qui les prophètes lui conseillaient de rester fidèle, et l'Égypte, vers laquelle inclinaient les principaux chefs de Juda. Enfin, il se révolta contre le roi de Babylone, dont les armées envahirent tout le territoire de Juda. Il ne resta aux Juifs que Jérusalem, qui subit un siège affreux, où se virent réunies toutes les horreurs de la guerre, de la famine, de la peste. La ville fut prise et détruite par le fer et le feu; le temple s'écroula dans les flammes; tous les monuments que ne pillèrent point les vainqueurs, furent consumés. Sédécias, saisi dans sa fuite, eut les yeux crevés par ordre du conquérant, après qu'il eût vu sa famille massacrée devant lui, et en cet état il fut jeté dans les prisons de Babylone. Le culte de Moïse

demeura interrompu, et Juda cessa d'être un royaume sur la face de la terre (2 Rois XXIV, 6 à XXV, 21. 2 Chron. XXXVI, 9 à 21. Jér. XXXVIII, XXI. XXXIV, XXXVIII, XXXIX, LII).

107. — ORACLES DE L'ÉPOQUE DE JUDA ET D'ISRAEL. (8me, 9me *et* 10me *Prophéties du Sauveur.*) — Michée (v, 2) félicite d'avance la cité de Bethléhem, l'une des plus petites de la tribu de Juda, et qui à l'époque de la venue de Jésus-Christ n'était qu'un village, de la gloire que Dieu lui réservait de voir naître le Messie : *Toi, Bethléhem-Ephrata*, dit le prophète, *quoique tu sois petite entre les milliers de Juda, c'est de toi que sortira le conducteur d'Israël, et ses issues sont d'ancienneté dès les jours éternels.* — Ésaïe voit dans l'avenir la race de David pauvre, obscure, humiliée, et gisant sans gloire comme le sarment de la vigne, comme un arbre desséché, et il ajoute (Ésa. XI, 1) : *Il sortira un rejeton du trone d'Isai* (le père de David), *un surgeon croîtra de ses racines;* et le Christ est sorti de la race de David. — Dans le chapitre LIII de son livre, le même auteur sacré trace un tableau prophétique d'une vérité frappante, où il dépeint le sacrifice et les souffrances, la mort et la sépulture du Christ. *On avait ordonné*, dit-il, *son sépulcre avec les malfaiteurs, mais il a été avec le riche en sa mort.*

108. — Ier et IIe livres des Rois. — L'histoire de Salomon, le dernier roi des douze tribus, et l'histoire des deux royaumes d'Israël et de Juda jusqu'à leur ruine, est racontée dans les deux livres des Rois et les deux livres des Chroniques. Les deux livres des Rois ont absolument les mêmes caractères de vérité et d'antiquité que les livres de Samuel, et ont été rédigés, selon toute apparence, par le même écrivain sacré. La forme des récits est la même ; et l'on reconnaît, à une étude attentive de cette partie des annales saintes, que l'auteur inspiré a eu toujours en vue David comme modèle d'un vrai monarque hébreu, se rappelant sans cesse (ce que Saül avait oublié) qu'il est le roi, non d'un peuple ordinaire, mais du peuple de Dieu, du peuple gardien de la vraie religion et de la promesse d'un Sauveur. Aussi, presque tous les successeurs de David lui sont tour-à-tour comparés par l'écrivain sacré, et les mentions qu'il fait des nombreuses guerres des Hébreux sont très-succinctes, parce que l'histoire politique l'occupait bien moins que l'histoire religieuse. Il est très-apparent que les deux livres de Samuel et les deux livres des Rois ne formaient qu'un seul et même écrit.

Ordre de lecture.

1 Rois. — Du chap. I, ℣. 5, à la fin du livre.
2 Rois. — Le livre entier.

109. — Ier et IIe livres des Chroniques. — Ces deux livres, qui dans l'origne n'en formaient qu'un seul, diffèrent essentiellement des livres de Samuel et des Rois. Ils se divisent en trois parties. 1° La première renferme des tableaux généalogiques qui remontent jusqu'à Adam par les deux races de Sem après et de Seth avant le déluge, qui abondent surtout en listes des familles de la tribu

royale, celle de Juda, et de la tribu sacerdotale, celle de Lévi, et sont enrichies de quelques détails historiques intercalés (1 Chron. I à IX). 2° La seconde partie est un récit de la vie de David et de Salomon, qui reproduit les faits rapportés dans les livres de Samuel et des Rois, et y ajoute de précieux détails sur la grande entreprise de la construction du temple, et sur les institutions de ces deux princes relatives à la célébration du culte (de 1, Chron. X à 2, Chron. IX). 3° La troisième partie, qui embrasse toute la fin du deuxième livre des Chroniques, contient les annales des deux royaumes de Juda et d'Israël, racontées d'une manière très-succincte celles d'Israël, et celles de Juda avec beaucoup plus de développement. L'auteur de ces livres sacrés est très-probablement Esdras lui-même. Il est évident qu'ils ont été écrits après la captivité, peu de temps après le retour, et dans le but d'encourager les Juifs à travailler sans relâche au rétablissement de leur état politique et religieux; cette date explique comment l'écrivain sacré ne parle du royaume d'Israël, détruit depuis plus de deux siècles, que lorsque l'histoire de Juda l'y amène, et comment ces livres contiennent tant de détails sur l'ordre des prêtres et sur les règles du culte. Dans un grand nombre de passages, ces livres s'appuient souvent sur l'autorité d'écrits plus anciens, composés par les prophètes, et qui avaient servi à leur rédaction.

ORDRE DE LECTURE.

1 Chroniques. — Du chap. X, ℣. 1. au chap. XI. ℣. 25. — Du chap. XIII, ℣. 1. au chap. XXII, ℣. 19. — Les chap. XXVIII et XXIX.

2 Chroniques. Le livre entier.

110. — CAPTIVITÉ DE BABYLONE. — Le grand

événement connu sous le nom historique de captivité de Babylone, et prédit dès le commencement du peuple hébreu par Moïse lui-même (Lév. xxvi, 33, 44. Deu. iv, 27, xxviii, 25, 37), ne s'est pas accompli en une fois, et pour s'en faire une juste idée, il faut remarquer les points suivants :

1° Jérusalem a été pressé par les armées chaldéennes ou assiégé dans les règles à plusieurs reprises différentes, sous les trois derniers rois de Juda, et n'a été entièrement détruit qu'à la fin du règne de Sédécias.

2° Il y a eu au moins quatre déportations plus ou moins nombreuses des Juifs en Asie, sous le règne de Nébucadnetzar; une sous Jéhojakim, une sous Jéchonias, une sous Sédécias, les trois derniers rois; et, cinq ans après cette dernière, quelques restes de la nation demeurés en Juda ont été encore traînés en esclavage (Jér. lii).

3° Quoique cette servitude porte le nom de captivité de Babylone, tous les Juifs n'ont pas été conduits dans cette ville, et ce mot doit s'entendre de l'empire et non de la capitale. Un grand nombre a été dispersé dans les diverses provinces, et particulièrement sur les bords du Kébar ou Chaboras, fleuve de Mésopotamie, qui descend du mont Casius et se perd dans l'Euphrate.

4° Il paraît que pendant la captivité les Juifs se sont formés çà et là en petites colonies distinctes; les chefs de famille, les anciens du peuple y exerçaient une sorte d'autorité (Ézé. XIV, I; XX, I); les généalogies se conservaient, et le culte de Moise était célébré autant qu'il pouvait l'être (Dan. VI, XI) sans le temple, le sanctuaire et les sacrifices. Ces malheureux esclaves, plus heureux en un sens que leurs vainqueurs, avaient des copies des livres de Moïse (Néh. VII, 18), et se réunissaient pour la prière et la lecture de la loi.

5° La captivité a duré soixante-dix ans, pendant lesquels sept rois ont régné à Babylone; Nébucadnetzar, sous qui elle a commencé; Evil-Mérodac, son successeur; deux monarques dont la Bible ne parle point; Belsatsar; Darius le Mède et Cyrus, roi de Perse, qui renversa l'empire Chaldéen et s'empara de Babylone.

111. — Jérémie. — Les trois prophètes, Jérémie, Ézéchiel et Daniel, peuvent être considérés comme les prophètes de la captivité, parce que c'est en vue de ce grand événement que Dieu les a appelés au ministère de prophétie.

Jérémie, de famille sacerdotale, a commencé sa mission sous Josias, et l'a continuée sous les quatre successeurs de ce prince jusqu'après la

ruine du royaume de Juda. Il n'a cessé pendant ce laps de temps de reprocher aux Juifs leurs égarements, de les presser de plier sous la main de Dieu qui les châtiait, de se défier de l'Égypte et de rester soumis à Nébucadnetzar; et à tous ces avertissements, les grands, les prêtres, les les rois même, ne répondaient que par des persécutions. D'Hanathoth, en Benjamin, sa ville natale, il vint s'établir à Jérusalem, continuant de vive voix ou par écrit, dans les places publiques, dans les parvis du temple, dans le palais du monarque, dans les campagnes des environs de la capitale, ses remontrances toujours stériles. Plus les malheurs des Juifs augmentaient avec leurs crimes, plus le prophète avait à souffrir de la rage de ses ennemis. Enfin sous Sédécias, qui le craignait, et tantôt le protégeait à moitié, tantôt l'abandonnait à la haine des méchants, il fut jeté en prison, puis descendu dans une citerne pleine de fange où il pensa périr, et au moment du sac de Jérusalem, chargé de chaînes et conduit à Ribla, en Syrie, le rendez-vous des captifs juifs avant le départ pour l'Asie. Là, les officiers assyriens lui rendirent la liberté, et Nébucadnetzar lui fit offrir de l'admettre à sa cour; il eut la grandeur d'âme de refuser, et préféra se réunir aux déplorables restes des Juifs qui, épargnés par les vainqueurs

se retiraient près de Guédalia, laissé en Juda comme gouverneur du pays dévasté. Jérémie fut encore persécuté et entraîné enfin en Égypte par ces malheureux, qui y cherchaient malgré ses conseils un impuissant asile.

112. Livre de Jérémie (*deuxième des Grands Prophètes*). — Le livre de Jérémie contient les discours prophétiques de sa mission, entremêlés de récits historiques, dans lesquels les circonstances les plus remarquables de sa vie et quelques-uns des grands événements dont il fut témoin, sont racontés. La suite des temps où ces discours ont été prononcés et où ces faits se sont accomplis, n'est nullement observée dans le recueil de ses écrits. Presque tous sont transposés. Cette absence d'ordre s'explique par la méthode même que Jérémie s'était prescrite dans l'accomplissement de sa mission : il n'écrivait point ses discours ; lorsque, sur un ordre positif de Dieu, il les rédigea (Jér. xxxvi, 2, 28), au lieu de les écrire de sa main, il les dicta à son secrétaire ; et dans la suite il continua, comme il le dit lui-même (Jér. xxxvi, 31), à augmenter le recueil selon ses souvenirs et ses travaux. Voici l'ordre des discours qui portent une date : sous Josias, iii, 6. Sous Jéhojakim, xxv, xxvi, xxxv, xxxvi, xlv. Sous Sédécias, xxi, xxiv, xxvii, xxviii, xxix, xxxii, xxxiii, xxxiv, xxxvii, xxxviii, xlix, 34 ; l, li. Le reste des discours du prophète ne sont point datés.

Ordre de lecture.

Chap. xxv, du ℣ 1 au ℣. 13. — Chap. xxvi. — Les chap. xxxv et xxxix. — Chap. xxxi. — Du chap. xxvii, ℣. 1, au chap. xxix, ℣. 32. — Du chap. xxxii, ℣. 1, au

chap. XXXIV, ℣. 32. — Les chap. XXXVII et XXXVIII. — Discours sans date : chap. V, du ℣. 21 au ℣. 30. — Du chap. VII, ℣. 1, au chap. VIII, ℣. 7. — Chap. X, du ℣. 1 au ℣. 16. — Chap. XVIII, du ℣. 1 au ℣. 10.— Du chap. XIX, ℣. 1, au chap. XX, ℣. 6. — Chap. XXII, du ℣. 1 au ℣. 19. — Chap. XXXIII, du ℣. 15 au ℣. 40. Chapitres historiques : Le chap. XXXVI. Du chap. XXXIX, ℣. 1, au chap. XLIV, ℣. 30. — Le chap. LII.

113. — LES LAMENTATIONS DE JÉRÉMIE. — Ce livre se compose de cinq poèmes différents, dans lesquels Jérémie déplore avec l'amertume d'un bon citoyen et la résignation d'un vrai fidèle les malheurs de son temps. La première élégie, chap. I, a pour sujet la déportation qui termina le règne de Jéchonias; la deuxième, chap. II, le siège de Jérusalem ; la troisième, chap. III, les maux soufferts par le prophète; la quatrième, chap. IV, la destruction de Jérusalem, la chute de Sédécias et le massacre des Hébreux; enfin, la cinquième, chap. V, la condition affreuse où le pays était réduit après ces désastres.

ORDRE DE LECTURE.

Le chap. III.

114. — ÉZÉCHIEL. — Le prophète Ézéchiel était, comme Jérémie, de race sacerdotale; pendant que Jérémie prophétisait en Juda, dont il n'est sorti qu'après la ruine du royaume, Ézéchiel remplissait la même mission pour les Juifs transportés en Asie et dispersés dans les provinces de l'empire de Babylone. Il avait été compris lui-même dans la grande déportation

qui termina le court règne de Jéchonias ; il demeura captif parmi les colonies juives des rives du Chaboras, et fut appelé au ministère de prophétie six ans avant la ruine de Jérusalem.

115. — Livre d'Ézéchiel (*troisième des Grands Prophètes*). — Le livre d'Ezéchiel se divise d'une manière naturelle en quatre parties : la première, chap. Ier à xxiv, contient les prophéties relatives aux Hébreux et antérieures à la ruine de Jérusalem, disposées dans un ordre chronologique ; la deuxième, chap. xxv à xxxii, les prophéties relatives aux peuples étrangers, disposées par ordre de matières ; la troisième, chap. xxxiii à xxxix, des oracles concernant ou les Juifs ou les Gentils, sans ordre chronologique, mais postérieurs à la chute de Sédécias ; la quatrième, chap. xl à xlviii, renferme la description emblématique de la construction d'un temple immense où le Seigneur sera adoré, et qui figure le rétablissement des Juifs après le retour de la captivité. Ezéchiel est le plus obscur peut-être de tous les prophètes, et la raison en est simple : il prophétisait dans la captivité même ; il écrivait sous l'œil du vainqueur, et il annonçait la délivrance des captifs ; il était indispensable qu'il s'exprimât de manière à être compris des Juifs seulement. Aussi, il se sert presque toujours de symboles et d'images difficiles à entendre surtout dans les détails, et ses contemporains lui reprochaient ce fréquent usage des allégories (Ezé. xxi, 5). Cette obscurité n'empêche point qu'Ezéchiel ne soit un des prophètes les plus étonnants par les inspirations divines qu'il a reçues, et l'extrême précision de quelques-uns de ses oracles ; ainsi, il a prédit le jour même où le siège a été mis devant Jérusalem (Ézé. xxiv, 1, 2), la fuite de

Sédécias par une ouverture des remparts, ce fait si remarquable que ce prince serait transporté à Babylone, qu'il ne verrait pas (Ezé. XII, 1 à 13), et le rétablissement de la nation juive dans le pays de ses pères.

ORDRE DE LECTURE.

Le chap. VI. — Chap. XIV, du ỹ. 11 au ỹ. 13. — Le chap. XVIII. — Le chap. XX. — Les chap. XXVI et XXVII. — Le chap. XXXIII. — Le chap. XXXVII, du ỹ. 1 au ỹ. 14.

116. — DANIEL. — Daniel, de la race de David, a rempli à Babylone même, au centre de l'empire, au siège du gouvernement, sous les yeux du roi, des grands et des prêtres, le même ministère dont Jérémie s'acquittait à Jérusalem, et Ezéchiel parmi les Juifs dispersés dans les provinces. Sa présence était si utile comme représentant de la vraie religion et défenseur du peuple Juif pendant cette mémorable époque, que sa vie a été prolongée et qu'il a vu toute la captivité; il l'a vue commencer sous Nébucadnetzar, et finir sous Cyrus. Déporté à Babylone lors du premier transport de captifs sous Jéhojakim, il n'en est point revenu, et y reçut l'éducation brillante que les monarques de l'Asie faisaient donner aux jeunes esclaves qu'ils se proposaient d'attacher à leur cour. Appelé au ministère de prophétie, il se trouva unir, comme Moïse, une sagesse céleste à la science humaine

de cette époque, et selon l'usage de l'Orient, où de tout temps les esclaves des rois sont devenus souvent leurs favoris et leurs ministres, Daniel, sous Nébucadnetzar, dont il expliqua les songes, fut élevé aux plus hautes dignités; il devint même chef des Mages, titre que portaient les sages ou philosophes de l'empire, divisés en écoles répandues dans les provinces, et qui étudiaient toutes les sciences cultivées en ce temps. Sous le règne de Belsatsar, il lut à ce roi, la nuit où Babylone fut prise, les caractères mystérieux tracés sur le mur du palais, et qui annonçaient sa condamnation. Sous le règne de Darius, par suite d'une intrigue de cour et de sa fermeté à ne point se soumettre à un décret impie, il fut jeté dans la fosse aux lions; mais Dieu envoya son Ange et ferma la gueule des lions: le prophète, sauvé par ce miracle, fut réintégré dans ses dignités. Enfin, sous le règne de Cyrus, dès la soixante-dixième année de la captivité, Daniel montra à ce grand prince les oracles qui le concernaient dans le Livre d'Esaïe, et en obtint la délivrance des Juifs et les décrets souverains qui ordonnaient leur retour et leur rétablissement dans le pays de leurs pères.

117.— Livre de Daniel (*Quatrième et dernier des Grands Prophètes*). — Le livre de Daniel se divise en deux parties tout-à-fait distinctes : les six premiers chapitres sont his-

toriques, et renferment non une histoire complète du prophète, mais des récits détachés des principales circonstances de sa vie, et (chap. III) la persécution subie si courageusement par ses trois amis, Sadrac, Mésac et Abed-Négo, que Nebucadnetzar fit jeter dans une fournaise ardente, sur leur refus de rendre à une statue d'or des honneurs idolâtres, et qui furent préservés par un miracle de l'atteinte des flammes. Dans les six derniers chapitres sont contenues les révélations et visions prophétiques accordées à Daniel pendant les trois derniers règnes dont il a été témoin, ceux de Belsatsar, de Darius et de Cyrus. Ces oracles sont de longues allégories qui représentent les principales révolutions de l'histoire d'Israël et des peuples de l'Asie, de la Grèce, de l'Egypte, jusque vers le temps de la venue du Sauveur. Ils ont cela de particulier, qu'ils embrassent avec plus de détails le cours de plus de siècles et le sort de plus de nations que les autres prophéties de l'Ecriture. L'époque était arrivée où Israël serait plus que jamais mêlé aux révolutions des peuples étrangers, et il importait de lui donner la preuve que le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob dirigeait tous ces grands événements. Ces oracles ont d'ailleurs le même genre et presque le même degré d'obscurité que ceux d'Ezéchiel, et sans nul doute, par les mêmes raisons de prudence. Malgré ces difficultés d'interprétation, on reconnaît partout dans le livre de Daniel l'ouvrage d'un Juif accoutumé aux mœurs des cours de l'Orient, et au langage, aux opinions mêmes de la Chaldée, où le prophète en effet a passé sa vie.

ORDRE DE LECTURE.

Du chap. I au chap. VI. — Le chap. IX.

118. — ORACLES DE L'ÉPOQUE DE LA CAP-

TIVITÉ. — *Onzième et douzième prophéties du Sauveur.* — Jérusalem était déjà détruite, et Israël déjà captif, lorsque Jérémie prononça un des oracles les plus étonnants de sa mission, celui où il annonce que Dieu traitera avec ses enfants une alliance nouvelle, différente de celle traitée par Moïse, et dont l'effet infaillible serait de remplacer l'ancienne loi, remplie de tant de cérémonies, par une loi plus sainte écrite dans les cœurs: *Voici*, a écrit le prophète, *les jours viennent, dit l'Eternel, que je traiterai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda; non pas semblable à l'alliance que je traitai avec leurs pères au jour que je les pris par la main pour les faire sortir du pays d'Égypte; alliance qu'ils ont enfreinte, et toutefois j'avais été leur Seigneur, dit l'Éternel; mais voici l'alliance que je traiterai avec la maison d'Israël après ces jours, dit l'Éternel: je mettrai ma loi au dedans d'eux et je l'écrirai dans leur cœur, et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple; chacun d'eux n'enseignera plus son prochain, ni chacun son frère, en disant: Connaissez l'Éternel; mais ils me connaîtront tous depuis le plus petit d'entre eux jusqu'au plus grand, dit l'Éternel, parce que je pardonnerai leur iniquité et que je ne me souviendraï plus de leur péché* (Jér. XXXI, 31 à 34). — Ce fut au commencement

de la captivité que Jérémie rendit cet oracle, et vers la fin des soixante-dix années de servitude, Daniel annonça, par semaines d'années ou périodes de sept ans, qu'il ne s'écoulerait pas plus de cinq siècles avant cette nouvelle alliance, avant la venue du Sauveur et la ruine définitive de la nation Juive par les armes des Romains. *Tu sauras*, a écrit Daniel, *que depuis la publication de l'édit pour qu'on s'en retourne et qu'on rebâtisse Jérusalem, jusqu'au Christ le conducteur, il y a sept semaines et soixante-deux semaines, et les places et les brèches seront rebâties en un temps fâcheux. Et après ses soixante-deux semaines, le Christ sera retranché, mais non pas pour soi, et le peuple d'un conducteur qui viendra détruira la ville et le sanctuaire, et sa fin sera comme un débordement, et les désolations qui ont été déterminées dureront jusqu'à la fin de la guerre. Et il confirmera l'alliance de plusieurs dans une semaine, et à la moitié de cette semaine là il fera cesser le sacrifice et l'oblation ; puis, par le moyen des ailes abominables, qui causeront la désolation, jusqu'à l'entière ruine qui a été déterminée, la désolation fondra sur le désolé.* (Dan. IX, 25 à 27).



SIXIÈME ÉPOQUE.

PÉRIODE DE CYRUS. — DU RETOUR DE LA CAPTIVITÉ A LA VENUE DU SAUVEUR.

Date et durée : 536 ans avant J.-C.

119. — GÉOGRAPHIE DE LA SIXIÈME ÉPOQUE. — Une seule remarque est nécessaire pour l'intelligence de la géographie de cette dernière période des annales de la première alliance : le pays des Hébreux est réduit à l'ancien territoire du royaume de Juda, et porte dès-lors le nom historique de Judée. Jérusalem est toujours sa capitale. Au midi, les bornes en sont toujours l'Idumée, ses déserts et ses montagnes ; à l'est, la mer Morte ; à l'ouest, la mer Méditerranée ; au nord, ses limites sont moins bien définies ; elles s'étendent à peu de distance de Jérusalem et suivent à peu près la ligne de séparation des deux royaumes de Juda et d'Israël (80). Tout le nord de l'antique Canaan, jusqu'aux montagnes du Liban et de l'Hermon, est occupé par les descendants des colonies d'Ezar-Haddon (97), qui se divisaient en un grand nombre de tribus et peuplades différentes (2 Rois XVII, 24. Esd. IV, 9) et qui sont connus sous le nom général de Samaritains.

120. — ÉDIT DE CYRUS. — Cyrus, roi de Perse, qui renversa l'empire de Babylone, et

devint maître de l'Asie, Cyrus, l'un des plus grands hommes de l'antiquité, termina la captivité, et rendit un décret qui permettait aux Juifs de retourner en Judée, de rebâtir Jérusalem et le temple, et de recommencer leur état social selon les lois de Moïse. Cet acte de politique en fut un de magnanimité: Cyrus fit restituer aux Juifs ce qui restait des vases et des ustensiles d'or et d'argent enlevés par Nébucadnetzar, et leur permit de couper, dans les forêts de cèdres du Liban, les bois nécessaires à la reconstruction du temple. Destiné par la Providence à la grande mission de délivrer de la servitude des païens le peuple dépositaire du culte du vrai Dieu et de la promesse du Sauveur, il était nécessaire que Cyrus fût dès long-temps annoncé aux nations comme un instrument de Dieu, et en effet sa grandeur, ses victoires, la prise de Babylone par le lit de l'Euphrate mis à sec, et l'édit de la délivrance des Juifs avaient été prédits au moins cent cinquante ans auparavant par le prophète Ésaïe (Ésa. XIII, 4; XXI, 2; XLIV, 27), et ensuite par Jérémie (Jér. LI, 32). La nuit même où Cyrus s'empara de Babylone pendant le festin impur et impie de Belsatsar (Dan. V, 30), il y trouva Daniel, qui venait d'annoncer à ce prince sa ruine. Daniel montra au vainqueur les oracles où sa fortune extraordinaire était prédite, et la

liberté des Juifs fut assurée (2 Chron. xxxvi, 22. Esd. 1., v, 13 à 17; vi, 3 à 5).

121. — Premier retour des Juifs, sous Zorobabel. — Les Juifs étaient dispersés dans les provinces de l'empire de Babylone, devenu l'empire des Perses; il était impossible que le peuple revînt en masse et en une seule fois du fond de l'Asie dans les plaines de Judée. Mais il importait extrêmement de se hâter de profiter de l'édit de délivrance et d'aller reprendre possession du sol de la patrie. Deux retours seulement d'un grand nombre d'Hébreux réunis sont rapportés dans l'Ecriture; le premier, sous la conduite de Zorobabel, eut lieu immédiatement après la publication du décret de Cyrus. Zorobabel était de la race de David et fut revêtu par Cyrus des pouvoirs de gouverneur de la Judée. Dès le septième mois de cette année, le culte de Moïse fut repris à Jérusalem sur des autels provisoires, et dès le commencement de l'année suivante, les fondements du nouveau temple furent posés, jour de joie et de deuil pour tout le peuple : de joie, puisque Israël sortait de ses ruines; de deuil, les vieillards qui avaient vu le premier temple pleuraient au souvenir de sa destruction. Les Samaritains envoyèrent alors des députés à Jérusalem demander qu'on les admît à contribuer pour leur part de travail et de dépenses à

l'érection du temple; c'était demander à devenir citoyens Israélites. Zorobabel et les Juifs refusèrent de reconnaître comme fils d'Abraham, héritiers de la mission et dépositaires de la promesse qu'il avait reçue, les descendants des colonies idolâtres d'Ezar-Haddon (97). Ce refus amena entre les Juifs et les Samaritains un état de lutte continuelle et de sourdes hostilités, qui entrava tellement les immenses travaux de la construction du temple, qu'on se vit forcé de les interrompre, et qu'ils furent suspendus sous Cyrus, et sous Cambyse et Smerdis, ses deux successeurs. Alors dans la deuxième année du quatrième successeur de Cyrus, Darius, fils d'Hystaspe, Dieu envoya les deux prophètes Aggée et Zacharie exhorter et encourager le peuple, ses chefs et ses prêtres; les travaux furent repris et continués avec ardeur. Un édit favorable de Darius ranima le zèle des Juifs et contint la haine des Samaritains. Dans la sixième année du règne de ce prince, le nouveau temple fut achevé, et tout le peuple vint à Jérusalem le consacrer à Dieu en célébrant une fête solennelle. (Esd. I à VI).

122. — Haine des Juifs et des Samaritains. — Ce refus des Juifs de reconnaître les Samaritains comme descendants d'Abraham a été la première origine de la haine profonde qui a

régné entre les deux peuples, haine d'autant plus vive qu'elle était à la fois religieuse et politique; cinq siècles après, elle subsistait encore dans toute sa force au temps de Jésus-Christ. L'Evangile en offre partout la preuve (190). Cette animosité réciproque était si enracinée dans les cœurs qu'une femme de Sichar s'étonne que Jésus, un juif, lui demande un peu d'eau à boire après les fatigues d'une journée de voyage sous le ciel ardent de l'Asie (159) et qu'une injure en usage à cette époque dans la bouche des Juifs était celle-ci : *tu es un Samaritain, tu es possédé du démon* (Jean, VIII, 48). Cependant les populations de la Samarie revinrent peu à peu des abominations de l'idolâtrie. Les réformes de Josias s'étendirent jusqu'à leur territoire et au sanctuaire des veaux d'or de Bethel (100). La ruine de Juda et la captivité de Babylone étaient une terrible leçon contre l'idolâtrie. Il est très-apparent que lors du retour nombre de Juifs des dix tribus profitèrent de la liberté que l'édit de Cyrus rendait à toute la postérité d'Abraham, et revinrent s'établir dans leurs anciennes possessions. Enfin, environ deux siècles après le retour de Babylone, sous le règne d'Alexandre-le-Grand, les Juifs obtinrent l'autorisation de bâtir un temple sur le mont Garizim, près de Sichem ou Sichar, dans l'ancien territoire

d'Éphraim, et lors de l'Évangile ils considéraient encore ce lieu comme sacré (Jean, IV, 21).

123. — Le Pentateuque des Samaritains. — De tous les livres sacrés de l'ancienne alliance, les Samaritains ne reconnaissaient que le Pentateuque, et ils le possédaient écrit en anciens caractères hébreux, tandis que, depuis le retour de Babylone et les réformes d'Esdras, les Juifs ne lisaient l'Ancien-Testament qu'écrit en lettres chaldéennes, dont ils avaient adopté l'usage pendant la captivité. On ignore à quelle époque précise les Samaritains avaient assez abandonné l'idolâtrie pour recevoir le Pentateuque comme livre divin (Esd. IV, 1); on croit qu'il leur a été apporté par le prêtre israélite que leur envoya Ezar-Haddon (2 Rois, XVII, 27, 28), ou à l'époque de la construction du temple de Garizim (122). Selon une autre opinion, les dix tribus, depuis Jéroboam et malgré leurs idolâtries sans cesse renaissantes, ont compté toujours dans leur sein des Juifs fidèles qui ont dû conserver les livres de la Loi avec un zèle et un soin qu'aiguillonnaient les progrès des cultes idolâtres (1 Rois, XVIII, 4; XIX, 18. 2 Rois, X, 23. 2 Chron. XI, 17; XXX, 11.). Les écoles des prophètes du royaume d'Israël (2 Rois, II, 3, etc. IV, 38; IX, 1) ne pouvaient se passer d'exemplaires du Pentateuque, et les prophètes des dix tribus citent la Loi (Am. II, 4. Os. IV, 6; VIII, 12). Ce qui est certain, c'est que les Samaritains ont fini par admettre le Pentateuque comme base de leur foi et code de leur culte. Il existe même encore aujourd'hui quelques faibles restes de Samaritains, qui habitent sur l'emplacement de l'ancienne Sichem, et l'on a retrouvé parmi eux le Pentateuque écrit dans ce caractère qui atteste son antiquité. Si l'on réfléchit attentivement à ces

faits, il est impossible de ne point admirer les voies de la sagesse de Dieu, pour donner gloire à la vérité de la révélation. Comme l'Ancien-Testament subsiste entre les mains des Juifs, qui rejettent l'Evangile, le Pentateuque subsiste entre les mains des Samaritains, qui ont rejeté tout le reste de l'Ancien-Testament. Et pourquoi n'ont-ils pas adopté les livres historiques, les Psaumes, les Prophètes? parce que tous ces livres ont été recueillis, mis en ordre, écrits en lettres chaldéennes après la captivité, et que dans leur haine pour les Juifs, tout ce qui attestait la séparation des tribus en royaumes de Juda et d'Israël, tout ce qui justifiait le refus des Juifs de les reconnaître comme véritables Hébreux, leur était odieux. Le Pentateuque, qui ne rappelait en rien ces divisions, quoique si anciennes, et ces prétentions mal fondées, devenait forcément leur livre favori, leur livre unique. Ces faits fournissent donc une démonstration positive que ce Pentateuque est bien l'ouvrage de Moïse ; s'il avait été fabriqué à une époque quelconque postérieure à ce grand prophète, les Samaritains l'auraient rejeté avec les Psaumes et les Prophètes. Quant aux différences qne l'on a découvertes entre le Pentateuque juif et samaritain, elles sont tout-à fait insignifiantes.

124. — Livre d'Aggée (*dixième des Petits Prophètes*). — Le livre d'Aggée comprend quatre discours différents prononcés à différents intervalles : dans le premier, qui forme le premier chapitre, le prophète exhorte les Juifs à reprendre les travaux du temple; dans le deuxième (chap. II, 1 à 9), le prophète console les vieillards qui gémissaient de ne pouvoir retrouver la magnificence du temple de Salomon en celui de Zorobabel; dans le troisième (de 10 à 19), le prophète promet aux Juifs que Dieu rendra le sol de leur patrie fertile, maintenant qu'ils se sont lavés

du crime d'avoir négligé la construction du temple ; et dans le quatrième et dernier (de 20 à 23), le prophète annonce que la ruine de la monarchie des Perses n'arriverait qu'après la mort de Zorobabel.

Ordre de lecture.

Chap. II, du ℣. 1 au ℣. 9.

125. — Livre de Zacharie (*onzième des Petits Prophètes*). — Zacharie fut appelé au ministère de prophétie quelque peu de temps après Aggée, dans la même année, la deuxième du règne de Darius. Son livre est le plus long de ceux des Petits Prophètes, et se divise en deux parties : la première, qui comprend les huit premiers chapitres, est composée en entier des exhortations que le prophète adresse aux Juifs, à Zorobabel leur prince, et à Jésuah le grand-prêtre, pour la reconstuction du temple et la célébration du culte qui languissaient. Cette partie commence par une courte remontrance au peuple de se garder des iniquités qui avaient attiré tant de désastres sur ses ancêtres (chap. I, 1 — 6) ; la suite, jusqu'au chap. VII, contient huit visions différentes, touchant l'heureuse issue des travaux entrepris, et les bénédictions divines réservées aux Hébreux, redevenus le peuple de Dieu. Les chap. VII et VIII sont la réponse du prophète, consulté sur la célébration des jours de jeûne ajoutés aux observances du culte depuis la captivité. La seconde partie du livre est comprise dans les six derniers chapitres ; elle est toute prophétique et poétique, et roule sur les destinées du peuple hébreu jusque vers le temps de l'Évangile et sur les événements politiques de cette époque, dans lesquels il se trouverait enveloppé. Beaucoup de traits se rapportent évidemment au Messie, et même des traits d'une précision extrême, tels que les trente pièces d'argent (XI, 12, 13. — 212).

Le livre de Zacharie abonde en symboles et en allégories difficiles qu'il est impossible de comprendre sans les séparer avec soin les unes des autres, et toute la deuxième partie porte l'empreinte de l'imitation des écrits des prophètes antérieurs à la captivité.

ORDRE DE LECTURE.

Chap. I, du ℣. 1 au ℣. 6. — Les chap. VII et VIII.

126. — ORACLE DE L'ÉPOQUE DE ZOROBABEL. (*Quinzième prophétie du Sauveur.*) — Dans le discours où Aggée console les vieillards d'Israël de la pauvreté du second temple, se lit une prédiction de la gloire réservée à ce nouveau sanctuaire par la présence du Messie; le prophète ajoute que le Messie ne paraîtrait qu'après de grandes révolutions et de grandes guerres qui ébranleraient le monde. *Ainsi a dit l'Éternel des armées : Encore une fois, et ce sera en peu de temps, j'ébranlerai les cieux et la terre, et la mer et le sec. Et j'ébranlerai toute les nations, et les désirés d'entre toutes les nations viendront, et je remplirai cette maison de gloire, a dit l'Éternel des armées. La gloire de cette seconde maison sera plus grande que celle de la première, a dit l'Éternel des armées, et je mettrai la paix en ce lieu* (Agg. II, 6 à 9).

127. — SECOND RETOUR, SOUS ESDRAS. — Depuis le décret de Cyrus, les Juifs formaient de nouveau un corps de nation, et ils avaient repris

ce que Moïse et Josué leur avaient donné autrefois, leur liberté, leur religion, leurs lois et leur patrie. Il est hors de doute que d'année en année des Juifs demeurés en Asie revenaient en Judée prendre leur place parmi la postérité d'Abraham; mais le second retour en masse fut dirigé par Esdras, un des plus grands hommes des derniers temps de l'ancienne alliance, de la tribu de Lévi et de la race d'Aaron, et par conséquent sacrificateur. Esdras conduisit en Judée un nombre considérable de Juifs qui se réunirent à sa voix, et il eut soin d'y comprendre des lévites. Il vint à Jérusalem, porteur d'un décret du roi de Perse qui lui donnait des pouvoirs étendus pour ramener le peuple aux lois de Moïse et lui accordait de nouveaux et précieux avantages, tels qu'une exemption d'impôts pour les ministres du culte et une meilleure administration de la justice. De dangereux abus s'étaient introduits, sans doute depuis la mort de Zorobabel et de Jésuah. Les Hébreux avaient contracté des mariages chez les peuples étrangers; ce qui était positivement contraire aux lois de Moïse et au caractère de peuple de Dieu, qu'Israël ne pouvait partager avec les Gentils. Esdras eut assez d'ascendant sur les Juifs pour casser tous ces mariages avec des femmes idolâtres, et arrêter le mélange des Juifs et des Gentils. Il continua

de gouverner Israël jusqu'à l'arrivée de Néhémie, ou du moins, s'il n'exerçait pas le pouvoir de chef de la nation, il ne cessa point de veiller à la stricte observation des lois de Moïse; c'était là le véritable objet de sa mission, et ce qui le prouve encore, c'est une grande solennité célébrée par Esdras et racontée dans un fragment inséré par Néhémie dans son livre. Cette solennité a été une lecture publique de la loi. Du haut d'une tribune élevée au milieu d'une des places de Jérusalem, en présence du peuple assemblé, Esdras, secondé de treize anciens d'Israël, donna lecture des livres de Moïse. L'impression produite par cette simple cérémonie fut salutaire et profonde, et l'alliance de Dieu et d'Israël fut saintement renouvelée sous forme de serment écrit et scellé (Esd. VII à la fin du livre. Néh. VII, 6 à X, 39).

128. — Livre d'Esdras. — Le livre d'Esdras forme la suite des livres des Chroniques ; tout annonce qu'il a été rédigé dans le même temps, et très-probablement par le même auteur. Il se divise en deux parties : la première contient l'histoire succincte du retour sous Zorobabel, et se trouve dans les six premiers chap. ; la seconde, comprenant les quatre derniers chap., raconte les travaux et les réformes d'Esdras lui-même. Il a eu soin d'insérer dans son écrit les pièces officielles, si l'on peut ainsi parler, qui démontraient la vérité des faits, et même sans changer le dialecte de ces documents ; tels sont l'édit de

Cyrus, I, 2 — 4 ; la lettre des Samaritains au roi Smerdis, IV, 11 — 16 ; la réponse de ce prince, IV, 17 — 22 ; l'édit d'Artaxerce, VII, 11 — 26 ; et les listes du retour. Une facile comparaison des deux parties de ce livre montre que la première est écrite par un historien qui raconte ce qu'il sait ; et la deuxième par un témoin oculaire, acteur dans les faits qu'il rapporte et plein des émotions qu'il a ressenties.

ORDRE DE LECTURE.

Le chap. I. — Du chap. III, ℣. 1, au chap. VI, 11. — Le chap. VII.—Du chap. VIII, ℣. 1, au chap. X, ℣. 18.

129. — HISTOIRE D'ESTHER. — L'histoire d'Esther montre assez qu'il était resté un très-grand nombre de Juifs dispersés en Asie ; l'on n'en peut être surpris, si on réfléchit combien d'établissements ont dû se former pendant un séjour de soixante-dix ans en pays étranger, et si l'on se rappelle que presque tous les Juifs y étaient nés et ne connaissaient Jérusalem et la Judée que par ouï-dire. Xercès, roi de Perse, que la Bible nomme Assuérus, si célèbre par ses guerres contre la Grèce, regrettait Vasti, une de ses femmes, répudiée en punition de son refus de paraître dans une fête licencieuse qu'il donnait à sa cour. Esther, dont il ignorait l'extraction juive, se trouva du nombre des jeunes filles entre lesquelles il voulut choisir une épouse; elle lui plut et devint reine de Perse. Assuérus avait alors un favori nommé Haman,

qu'il éleva au comble des dignités. Tous les officiers du roi reçurent ordre de se prosterner sur le passage d'Haman : Mardochée, oncle de la reine, qui remplissait une charge à la cour, et qui avait prouvé son dévouement et son zèle en informant Esther d'une conspiration tramée contre le roi, refusa seul d'obéir, soit orgueil, soit haine du sang des Amalécites, anciens ennemis des Hébreux, dont Haman était issu, soit plutôt crainte que cette salutation orientale ne parût entachée d'idolâtrie. Le favori, irrité, obtint du roi un édit de proscription contre les Juifs de toutes les provinces, et l'autorisation de s'emparer de leurs richesses. Mardochée, à cette nouvelle, se revêt de sac et de cendre, les signes ordinaires du deuil, remplit la ville de Suze de ses cris, informe Esther, et la somme d'intercéder pour son peuple auprès de son époux. La peine de mort était réservée à une femme d'un roi de Perse qui paraissait devant lui sans être mandée; Esther résolut de braver ce péril, se rendit auprès du monarque, et se réservant de confondre Haman en sa présence, elle se borna pour toute grâce à lui demander de venir souper dans ses appartements avec le favori. Haman, enivré de cet honneur inouï dans les mœurs de l'Asie, fait dresser devant son palais un gibet où il se proposait de faire pendre Mardochée,

le jour fixé pour la proscription des Juifs. Mais la nuit suivante, Assuérus, ne pouvant dormir, se fit apporter les mémoires de son règne; on lui lut le récit de la conspiration découverte par Mardochée, dont le zèle n'avait reçu aucune récompense. Dès le lendemain matin, il commanda à Haman de revêtir Mardochée des robes royales, de le faire monter sur un coursier du roi, et de le conduire en triomphe par les rues de la ville de Suze. Le même soir, au festin d'Esther, Assuérus, éclairé par elle, accorde la grâce des Juifs, et envoie Haman mourir au gibet qu'il avait dressé pour son ennemi. Mardochée fut élevé au rang d'où Haman tombait; et, comme ministre du roi de Perse, il envoya aux gouverneurs des provinces de l'empire un nouvel édit qui révoquait le premier autant qu'il pouvait l'être, d'après les formes absurdes et cruelles de la tyrannie des monarques orientaux; cet édit permettait aux Juifs de prendre les armes, de repousser la force par la force, et de se défendre si l'on se prévalait contre eux du décret de proscription. Une véritable guerre civile éclata partout où des Juifs étaient établis dans l'empire. Leurs dépouilles étant promises, on les attaqua; ils se défendirent, et tuèrent un très grand nombre de leurs persécuteurs. En commémoration de ce grand événement, une

fête religieuse annuelle fut instituée sous le nom de *Purim* ou *des Sorts*, nom qui fut donné à cette solennité parce qu'Haman avait tiré au sort le jour de la proscription des Juifs.

130. — Livre d'Esther. — Le livre d'Esther, remarquable par l'ordre des faits et la précision des dates et rédigé selon toute vraisemblance par Mardochée lui-même, est un extrait des mémoires du règne d'Assuérus ; l'auteur sacré indique vers la fin du récit dans quelle source il l'a puisé (Est. x, 9), et tous les détails s'accordent avec cette origine étrangère. Il suffit de citer la particularité la plus curieuse que ce livre présente, l'absence complète du nom de Dieu, et de toute allusion à la protection divine en faveur d'Israël dans ce grand danger national. Jamais un prophète hébreu n'aurait écrit l'histoire de cette proscription et de cette délivrance sans y insérer un seul mot de piété ou de reconnaissance. Mais on comprend facilement que rien de pareil ne se trouvait dans les mémoires des rois de Perse, et que l'auteur sacré n'a voulu rien changer à l'extrait qu'il en a tiré. C'est une preuve irrésistible de l'authenticité et de la vérité du livre d'Esther, et l'on ne saurait trop admirer la profonde sagesse avec laquelle la Providence s'est servie de tous les moyens pour démontrer au monde la certitude de la parole de Dieu.

Ordre de lecture.

Le livre entier.

131. — Gouvernement de Néhémie. — Néhémie était échanson d'Artaxerce dit Longue-main, roi de Perse, et se rendit en Judée avec le

titre et le pouvoir de gouverneur. C'était préférer, comme Moïse, le deuil de la patrie aux délices d'une cour, et Néhémie ne se lassa point dans son admirable dévouement. Il déploya la plus sage prudence, examina par lui-même le déplorable état où Jérusalem languissait encore, et réussit à réveiller le patriotisme des Juifs. La construction des remparts fut reprise et poussée avec activité. Les tribus samaritaines se liguèrent, et mirent tout en œuvre, tantôt à force ouverte, tantôt par des artifices, pour entraver et arrêter les travaux. La vigilance et la fermeté de Néhémie triompha de tous les obstacles; on bâtissait les murs l'épée à la main, pour être prêt à se défendre; enfin, les remparts furent achevés, les portes construites, et Jérusalem redevint une ville fortifiée. Avec le même zèle, Néhémie réforma l'intolérable abus de l'usure, par lequel les riches dévoraient la substance des pauvres, et il fit décider dans l'assemblée du peuple la remise des dettes et la liberté des esclaves. Il donna l'exemple de la générosité; il ne préleva jamais les redevances attachées à sa dignité, et reconstruisit à ses frais un partie des murailles. Il fit célébrer une solennité religieuse pour consacrer les nouveaux remparts de Jérusalem, dernière occasion où Esdras ait paru. Tous ces

travaux furent exécutés dans la première année du gouvernement de Néhémie; au bout de douze ans, il retourna à Suze auprès du roi Artaxerce. On ignore combien de temps a duré son absence; mais, quand il revint, de nouveaux abus s'étaient introduits; les dîmes pour l'entretien du culte n'étaient plus payées; la loi du Sabbat était violée; des mariages avaient constamment lieu entre les Juifs et les tribus idolâtres, et, en dépit de l'opposition de personnages considérables, Néhémie réussit à opérer ces salutaires réformes qui ont occupé les dernières années de son administration.

132.— Livre de Néhémie.— Néhémie est lui-même sans aucun doute l'auteur du livre qui porte son nom, et qui est partout empreint de l'esprit de son époque, et rempli de traits de caractère ou l'on reconnaît son patriotisme, son ardeur, sa noble sincérité. On y retrouve, de page en page, ces inquiétudes qui accompagnent dans l'âme d'un grand citoyen le travail d'une restauration, le vif désir de finir son œuvre, et des prières pleines de ferveur où il demande à Dieu, avec la confiance d'un Israélite, de punir ses ennemis et de le récompenser. On peut diviser le livre de Néhémie comme son histoire : les douze premiers chapitres racontent les travaux de la première année de son gouvernement, et le dernier chapitre rapporte quelques mesures prises douze ans plus tard à son retour en Judée après une assez longue absence. Mais en divisant ainsi ce livre, il ne faut point perdre de vue que, dans les

chap. VII à X, Néhémie a intercalé des récits et des tables qui appartiennent à des époques antérieures.

ORDRE DE LECTURE.

Les chap. I et II. — Du chap. IV, ℣. 1, au chap. VII, ℣. 4. — Les chap. VIII et IX. — Du chap. XII, ℣. 27, à la fin du livre.

135. — LIVRE DE MALACHIE. — Malachie est le dernier prophète de l'ancienne alliance, le dernier qui ait paru, le dernier qui ait écrit. Il a rempli le ministère prophétique pendant le gouvernement de Néhémie, et, selon toute vraisemblance, pendant son absence, puisqu'il censure quelques-uns des abus que Néhémie réforme à son retour. Son livre contient six discours. Les trois premiers sont plutôt des exhortations purement morales. 1° Dans le premier, le prophète compare la Judée qui se relève à l'Idumée qui demeure désolée, et répond ainsi à l'ingratitude des Juifs, I, 1-5 ; 2° dans le second, il censure les prêtres mécontents de leur sort, de leurs travaux, et s'enrichissant par des sacrifices contraires à la Loi, I, 6, à II, 9 ; 3° dans le troisième, il reproche aux Juifs leur honteuse facilité à répudier leurs femmes et à épouser des étrangères, II, 10-16. Les trois derniers discours sont plus prophétiques et contiennent diverses prédictions relatives à l'avènement du Sauveur. 4° Aux plaintes des Juifs que le Messie tardait à paraître, Malachie répond qu'il viendra punir dans sa justice leurs péchés, et sera annoncé par un précurseur, II, 17, à III, 6. 5° Il déclare que la rareté des biens de la terre est une punition de la négligence des Juifs à payer les dîmes, III, 7, 12. 6° Il revient au sujet traité dans le quatrième discours, prédit de nouveau le Messie

et son précurseur, et menace la Judée de la ruine définitive qui la frappa sous Titus, III, 13, à IV, 6.

ORDRE DE LECTURE.

Le chap. III.

134. — ORACLE DE L'ÉPOQUE DE NÉHÉMIE (*quatorzième prophétie du Sauveur*). — Malachie a prédit la mission de Jean-Baptiste (152), précurseur du Messie, en l'annonçant comme un second Élie (Mat. XVII, 10. Marc, IX, 11), chargé de préparer les voies du Rédempteur et d'opérer parmi les Juifs une réformation semblable à celle dont le grand prophète de ce nom (89) avait été chargé parmi les dix tribus. *Voici*, dit Malachie aux Juifs, *je vais vous envoyer Élie le prophète, avant que le jour grand et redoutable de l'Éternel vienne.*

135. — CARACTÈRES DES PROPHÈTES HÉBREUX. — Le ministère de prophétie, en Israël, tel que la Bible le donne à connaître, est un fait unique dans les annales du monde, qui sert de base à la religion de Moïse et par conséquent à la religion chrétienne, et dont il importe extrêmement de se faire une juste idée, après l'avoir vu prendre fin avec Malachie. Ce fait, réduit à son expression la plus simple, consiste en ceci : Israël, dépositaire de la connaissance du vrai Dieu et de la promesse du Sauveur, a subsisté depuis Abraham jusqu'à Néhémie sous une théocratie, c'est-à-dire sous le gouvernement direct de Dieu ; de ce gouvernement les prophètes ont été les ministres. Voici les principales remarques auxquelles leur mission donne lieu.

1° Les uns sont prophètes d'action, et ont pris part aux événements du temps, sans écrire; d'autres ont agi et écrit; d'autres enfin ne sont connus que par leur livre.

2° Ils étaient pris indistinctement dans toutes les tribus du peuple et dans tous les rangs de la société, en Juda ou en Israël, sacrificateurs (111) ou simples lévites, princes (101, 116) ou simples bergers (91). Ils ne remplissaient, en qualité de prophètes, aucune fonction, ne jouissaient d'aucun droit, ne portaient ni titres, ni costumes, ni insignes, et ne recevaient point de traitement sur le trésor des rois, ni de dîmes comme les prêtres.

3° Ils ne se succédaient point de père en fils; ils ne pouvaient sans autorisation divine s'adjoindre de collègue ou se donner de successeur (Deut. I, 38. 2 Rois, XIX, 16); aucune élection populaire, sacerdotale ou royale, ne les investissait du caractère de prophète; leur consécration était toute divine; ils devenaient prophètes, quelquefois malgré eux et à regret (Ex. II, 10, 13. Jér. I, 6), simplement parce que Dieu les appelait et les remplissait de son esprit.

4° Le ministère de prophétie laissait à la conscience son empire, et à la liberté humaine son action, de sorte qu'il n'était point un témoignage certain d'une sainteté irréprochable, ainsi que le prouvent les exemples de plusieurs, et ainsi que l'a déclaré positivement le Seigneur lui-même (Mat. VII, 22, 23. 1 Cor. XIV, 32).

5° Comme garantie de leur mission divine, les prophètes ne pouvaient donner que leur mission même, et leur caractère personnel; leur mission, c'est-à-dire des miracles, qui servaient de *signes*, ou des prédictions dont l'accomplissement prouvait la vérité (1 Sam. III, 19, 20. Esa. XLII, 9), et leur caractère, c'est-à-dire la confiance qu'inspiraient leurs vertus.

6° Leur pouvoir de lire dans l'avenir, d'opérer des prodiges et de sonder le cœur humain, n'était ni *général* (2 Sam. VII, 3. 2 Rois, IV, 27. Act. XX, 22) ni *constant* (Jér. XLII, 7); ils le recevaient par intervalles, selon les occasions, quelquefois après l'avoir imploré et attendu, mais toujours à temps, au moment opportun, aussi souvent que Dieu le jugeait nécessaire.

7° Les moyens par lesquels Dieu se communiquait aux prophètes étaient divers, et il serait absurde de prétendre parfaitement les comprendre, sans en avoir fait l'expérience. On peut les réduire à cinq ; 1° un entretien avec Dieu, la forme la plus intime de révélation (Gen. XVIII, 33. Nombr. XII, 8); 2° une extase pendant laquelle des symboles frappaient l'imagination, des pensées remplissaient l'esprit, une des formes les plus fréquentes de révélation (Esa. VI, 1. Rois, XXII, 19. 2 Rois, VI, 17. Act. X, 11. 2 Cor. XII, 2); 3° des songes envoyés au prophète lui-même, ou envoyés à d'autres, et dont il recevait l'explication ; 4° une voix du ciel, des sons retentissant dans les airs (Gen. XXII, 11. Ex. XX, 1. Mat. III, 17. Jean, XII, 28. Act. IX, 4); 5° enfin, une révélation divine intérieure, un effet intérieur de l'esprit de Dieu sur l'esprit de l'homme (Jér. I, 9. Mat. X, 20).

8° Les prophètes n'avaient point eux-mêmes une idée parfaitement claire des événements qu'ils annonçaient, des ordres divins qui leur étaient donnés (Jér. XXXII, 8). Leurs propres oracles ne leur étaient quelquefois garantis que par l'accomplissement (Jér. XXVIII, 9). Ils ne voyaient point les événements se succéder dans leur ordre et à des intervalles réels. Ils voyaient l'avenir comme à distance, et comme on voit confusément des objets dans le lointain. Aussi, ils se comparent souvent eux-mêmes à des sentinelles qui, du haut d'un point élevé, regardent au

loin et annoncent ce qu'ils voient approcher. Chacun d'eux ensuite devait exercer les forces de son intelligence pour exprimer avec le plus de clarté possible les révélations divines. Saint Pierre le déclare d'une manière formelle (1 Pierre, I, 11), et ceci explique comment les prophéties sont tantôt plus, tantôt moins obscures.

9° Les prophéties écrites sont généralement des poésies. On conçoit très-facilement que, sous l'impression profonde que les prophètes eux-mêmes devaient ressentir en recevant les révélations divines, ils aient voulu les exprimer en vers. Loin que le caractère poétique de leurs écrits doive ébranler la confiance due à ces divins oracles, il y a là une preuve de plus de leur vérité; car le génie poétique a diminué en Israël lors de la décadence de la nation, pendant et après la captivité; et alors la précision, la clarté des prophéties a augmenté, comme on le voit dans Daniel et les trois derniers des Petits Prophètes.

10° Quelquefois les prophètes faisaient connaître leurs oracles par *des actions symboliques*. Ces symboles animés étaient de deux sortes : tantôt, de simples paraboles récitées par le prophète (Jér. XIII, 1—9; XXV, 15—29. Eze. XXIV, 1—12. Os. I, II, III), et tantôt des actes réels qui servaient à frapper vivement les assistants (Esa. XX, 2. Jér. XXVII et XXVIII, XXXII. Ez. XXIV, 15 à 24; XXXVII, 15 à 28. Act. XXI, 11).

11° Les prophètes publiaient leurs livres en les écrivant eux-mêmes ou en les dictant à un secrétaire (Jér. LI, 60; XXXVI, 4, 32), quelquefois sous forme de lettre envoyée à ceux qui devaient recevoir l'oracle (2 Chron. XXI, 12, Jér. XXIX, 1), quelquefois sous forme d'affiches qu'ils venaient apposer aux colonnes ou aux murs du palais ou du temple; plus souvent encore ils prenaient la parole devant les princes ou les prêtres, le peuple ou l'armée, sur le seuil des maisons, sur les marches des parvis (Jér. XXVI,

2), dans les places publiques de Jérusalem ou les campagnes des environs (Jér. xix, 2).

136.—Récapitulation des principales prophéties du Sauveur. — A l'époque où le ministère de prophétie a cessé avec Malachie, on savait par les oracles que :

Époques.	Oracles.	
D'Adam,	1er (10)	Le Sauveur du monde, issu de la postérité de la femme,
D'Abraham,	2 (32)	et de la race d'Abraham,
»	3 »	apparaîtrait pour le salut d'innombrables fidèles,
De Jacob,	4 (41)	en un temps où Israël serait soumis à un joug étranger,
De Moïse,	5 (64)	et que, semblable à Moïse,
De David,	6 (79)	il se montrerait plus puissant que la mort,
»	7 »	quoique affligé et persécuté au point de s'appliquer un cantique religieux, commençant par ce gémissement : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu adandonné ?*
De Juda et d'Israël,	8 (107)	On savait que, né à Bethléhem de Juda,
»	9 »	dans la famille alors appauvrie et humiliée de David,
»	10 »	le Sauveur, en passant par une mort infâme et une sépulture honorable,
De la Captivité,	11 (118)	établirait une alliance nouvelle, entre Dieu et les hommes,
»	12 »	environ cinq siècles après la captivité de Babylone, et peu de temps avant la dernière ruine des Juifs, par les Romains,
De Zorobabel,	13 (126)	rendrait par sa présence la gloire du second temple plus sainte que celle du premier,
De Néhémie,	14 (134)	et serait annoncé par un nouvel Élie, dont la mission préparerait la sienne.

137. — Intervalle entre l'Ancien et le Nouveau Testament. — De l'époque de Néhémie, le dernier chef des Juifs, et de Malachie leur dernier prophète, à la naissance de Jésus-Christ, il s'est écoulé environ 440 ans qui ne peuvent être considérés comme faisant partie de l'histoire sainte, et qui rentrent dans l'histoire ordinaire du monde. Il importe cependant, pour l'intelligence de l'Evangile, d'avoir quelque idée de cette période. Les Juifs demeurèrent soumis aux rois de Perse jusqu'à la destruction de cette monarchie par les conquêtes d'Alexandre le Grand; ils étaient gouvernés par leurs grands-prêtres, soumis eux-mêmes aux gouverneurs persans de la Syrie dont la Judée faisait partie. Jusqu'à la mort d'Alexandre, les Juifs jouirent d'une paix et d'une prospérité presque ininterrompues; mais après le règne du conquérant macédonien, et lors du partage de son empire, la Judée eut beaucoup à souffrir des guerres désastreuses qui éclatèrent entre les rois d'Égypte et de Syrie, et fut soumise d'abord aux Ptolémées, rois d'Égypte, et ensuite aux Séleucides, rois de Syrie. Sous le règne d'un de ces princes, Antiochus-Epiphane, les Juifs éprouvèrent une des plus cruelles persécutions dont l'histoire fasse mention; le temple de Jérusalem fut profané, et d'horribles cruautés exercées contre les Israélites fidèles à leur religion. Mathatias, sacrificateur, donna l'exemple de la résistance, fut reconnu grand-prêtre, appela le peuple aux armes, et eut pour successeur son fils, Judas, l'un des plus grands hommes de l'histoire d'Israël. Judas, ses frères et leurs successeurs soutinrent pendant vingt-six ans une guerre glorieuse contre Antiochus et ses quatre successeurs au trône de Syrie, et réussirent enfin à assurer l'indépendance de leur pays et la grandeur de leur maison. Les princes de cette famille forment la dynastie asmonéenne, ainsi nommée parce que

Mathatias, son chef, portait le surnom d'Asmon ; on les appelle aussi les Maccabées, nom que prit Judas qui succéda à son père Mathatias ; ils réunirent le pouvoir de pontife et de roi, et gouvernèrent les Juifs pendant cent vingt-six ans. Vers l'an 60 avant Jésus-Christ, les Romains profitèrent des querelles de deux frères, héritiers de la grandeur des Maccabées, et réduisirent la Judée en province romaine. Hircan, celui des deux frères à qui les Romains laissèrent les titres de prince des Juifs et de souverain sacrificateur, donna toute sa confiance à un prosélyte juif, Iduméen d'origine, nommé Antipater, qui acquit un très-grand pouvoir, et sut élever ses fils avec lui. L'un d'eux, Hérode, dit le Grand, obtint des Romains le rang de prince, et ensuite de roi des Juifs. C'est ainsi que la dynastie iduméenne des Hérodes prit la place de la dynastie asmonéenne des Maccabées, et c'est sous le règne d'Hérode le Grand que le Christ est né.

138. — Des livres apocryphes. — Le court récit qu'on vient de lire de l'histoire des Juifs, dans l'intervalle qui s'est écoulé entre Malachie et la venue du Sauveur, offre une preuve de fait que le ministère de prophétie a cessé avec Malachie, et que l'Ancien Testament finit avec le livre de cet envoyé divin. Cette preuve, c'est d'abord que pendant l'affreuse persécution subie par les Juifs sous les rois de Syrie, aucun prophète n'a paru parmi eux ; ensuite, qu'ils n'ont ajouté aucun écrit à ceux qui déjà composaient l'Ancien Testament, et que toute la nation reconnaissait et lisait comme la parole de Dieu. Certes, s'il y avait eu encore des prophètes à cette époque, ils auraient rempli quelque mission pendant les affreux traitements que les rois de Syrie ont fait souffrir aux Juifs pour les détourner de leur religion, et pendant les guerres dangereuses et sanglantes qu'ils ont soutenues contre leurs tyrans. Mais la captivité

de Babylone avait atteint le but que Dieu se proposait en infligeant ce grand châtiment à son peuple ; depuis la captivité, les Juifs ont eu toujours l'idolâtrie en horreur, et l'histoire n'en offre plus la moindre trace ; le ministère des prophètes avait été toujours dirigé contre l'idolâtrie, et il a cessé avec elle. Aussi, les livres dits *apocryphes*, c'est-à-dire *inconnus, cachés*, et que l'on trouve souvent à la suite de l'Ancien Testament, n'en font point partie et ne sont nullement des livres sacrés ; ils ont toujours été considérés par toutes les Eglises chrétiennes, comme formant un *second recueil*, un recueil à part, distinct des écrits inspirés ; ils ont été composés long-temps après le dernier livre de l'ancienne alliance, celui de Malachie ; ils n'ont jamais été cités par Jésus-Christ, ni par les Apôtres, et les Juifs eux-mêmes, dépositaires des oracles de Dieu (Rom. III, 3), ne les ont point admis au nombre des livres sacrés de leur nation.

139. — Première traduction de l'Ancien Testament. — Les longues guerres et les conquêtes d'Alexandre avaient eu pour résultat d'introduire la connaissance et bientôt l'usage de la langue grecque en Asie et en Afrique, dans tous les pays qu'il a parcourus et dont ses principaux généraux, après sa mort, se sont fait des royaumes. C'est ce qui est arrivé dans l'Egypte, où Alexandre avait construit la ville magnifique d'Alexandrie et dont un de ses lieutenants, Ptolémée, fils de Lagus, s'empara. Sous le règne de ce prince et de son fils Ptolémée-Philadelphe, un grand nombre de Juifs s'étaient établis en Egypte, et surtout à Alexandrie, la capitale. Ils étaient, comme leurs compatriotes demeurés en Judée, très-fidèles à la religion de leurs pères ; mais un long séjour en pays étranger leur fit oublier l'hébreu et apprendre le grec, devenu la langue familière des relations ordinaires de la vie ; l'hébreu était une langue

ancienne qu'on étudiait, le grec une langue vivante qu'on parlait, et comme l'Ancien Testament, et très-spécialement les cinq livres de Moïse, se lisaient régulièrement parmi les Juifs, surtout les jours de sabbat, il devint nécessaire de traduire les livres sacrés de l'hébreu en grec. Environ 300 ans avant Jésus-Christ, sous le règne de Ptolémée-Lagus et de ses premiers successeurs, les cinq livres de Moïse, et successivement les autres livres sacrés de l'ancienne Alliance, furent traduits. Il est probable que les rois d'Egypte ne restèrent pas étrangers à ce grand travail, parce qu'ils avaient fondé à Alexandrie une des plus fameuses bibliothèques de l'antiquité, et qu'il est naturel que les livres des Juifs, et surtout les écrits de Moïse, y aient été placés. Cette traduction de la Bible, la plus ancienne de toutes, est connue sous le nom de Version ou Traduction *des Septante*, soit que soixante-dix ou soixante-douze auteurs y aient travaillé, soit que le travail ait été examiné et approuvé par soixante-dix docteurs de la loi. Les différences que l'on remarque entre la Bible en hébreu et la traduction des Septante, sont peu importantes; les plus graves portent sur le chiffre des années des patriarches de la race de Seth (14) et de la race de Sem (25), et cette différence a donné lieu au deux chronologies marquées dans ce résumé au commencement des six périodes de l'histoire sainte (7, 19, 27, 48, 80, 119). Ce qui est bien plus important que cette diversité de calculs, c'est de remarquer la sagesse profonde avec laquelle la Providence a préparé aux diverses époques les preuves de la vérité de la Bible. Comme l'existence du Pentateuque samaritain (123) est une preuve de fait que les cinq livres de Moïse ont l'antiquité que les Juifs et les chrétiens leur attribuent, la version des Septante atteste d'une manière évidente que tous les livres de l'Ancien Testament ont été

écrits bien avant la venue de Jésus; cette version grecque contient les mêmes prophéties du Sauveur que nous venons de parcourir; ainsi, tous ces oracles sont antérieurs de plusieurs siècles aux événements qu'ils annonçaient, et ne peuvent être considérés que comme des prédictions divinement inspirées et dignes de toute notre confiance, de toute notre foi.

NOUVEAU TESTAMENT.

SEPTIÈME ÉPOQUE.

ÉVANGILE.

140. — ÉTAT POLITIQUE DU MONDE. — Quelque temps avant la venue du Seigneur, la puissance des Romains avait succédé à celle des Grecs, et, à l'époque de la naissance de Jésus-Christ, le monde alors connu était presque entièrement soumis à la domination de Rome. Cet immense empire embrassait tout le nord de l'Afrique, y compris l'Egypte, toute la Syrie jusque vers l'Euphrate, l'Asie-Mineure, tout le midi de l'Europe jusqu'au Danube; vers l'occident, l'Espagne, les Gaules jusqu'au Rhin, et même une partie de l'Angleterre. Ces pays, alors les plus peuplés, renfermaient les nations les plus fameuses, les plus civilisées, celles qui cultivaient le mieux les lettres, les sciences et les arts, ainsi que l'industrie et le commerce. Il faut parcourir du regard sur la carte l'étendue de pays soumise aux Romains, pour comprendre clairement combien la Judée était peu de chose dans cet empire. Le sénat de Rome gouvernait tous ces peuples, et comme alors un seul homme gouvernait le sénat, on peut dire que le monde civilisé de ce temps obéissait à un seul maître, l'empereur romain. Jésus-Christ est né sous le règne de l'empereur

Auguste, et il est mort sous celui du successeur d'Auguste, Tibère. Pour mieux exercer leur domination sur ces vastes contrées, la politique des Romains laissait les villes et les provinces se gouverner selon leurs lois et leurs coutumes dans tout ce qui n'intéressait point la grandeur romaine; mais en revanche, les vainqueurs exigeaient avec une rigeur terrible la soumission des peuples, le service militaire et le paiement des impôts, et ils étouffaient dans des flots de sang toute tentative de révolte.

141. — Etat moral du monde. — L'état moral du monde était déplorable. Le trait principal des mœurs de l'antiquité à cette époque, était l'esclavage, considéré comme une nécessité, comme une institution qui devait durer à jamais, comme une richesse légitime qu'on vendait, qu'on achetait, qu'on transmettait par héritage. L'empire romain était rempli d'innombrables esclaves, dégradés au rang de véritables bêtes de somme, dont le propriétaire pouvait faire ce qu'il voulait. Quand le nombre en était si grand que l'on commençait à les redouter, on en tuait assez pour ne pas craindre le reste, et l'on commettait ces choses horribles comme la chose la plus naturelle et la plus simple. Ces affreuses habitudes avaient eu pour résultat d'inspirer un profond dédain de la vie. La vie d'un homme n'était rien, et ce dédain perce jusque dans les plaisirs pupublics de l'antiquité. Ces plaisirs consistaient surtout dans les jeux du cirque. Un cirque était un vaste terrain entouré de gradins disposés en amphithéâtre, où 20, 30, 40,000 spectateurs venaient tranquillement s'asseoir pour regarder de pauvres esclaves ou des prisonniers de guerre, s'entr'égorger en combattant ou bien lutter contre des bêtes féroces, lions, tigres, panthères, qu'on lançait sur eux. Ces fêtes étaient si fréquentes et plaisaient tant à toutes les classes de la société, même aux femmes, que presque tou-

tes les grandes villes de l'empire avaient un cirque pour les donner. Si les mœurs publiques étaient barbares, les mœurs privées étaient impures, et toutes les espèces d'intempérance et de débauches étaient communes. Il fallait beaucoup d'or et d'argent pour payer les dépenses de tant de vices, et aussi rien n'égalait la dureté avec laquelle les esclaves étaient traités par leurs maîtres, les pauvres par les riches, les débiteurs par les créanciers et les vaincus par les vainqueurs.

142. — État religieux du monde. — L'état religieux du monde ne valait pas mieux ; le monde était païen, c'est-à-dire il ne connaissait, il n'adorait que les faux dieux, dont on avait imaginé, sous différents noms, un nombre prodigieux. Un seul peuple, les Juifs, et un seul temple, celui de Jérusalem, pour le vrai Dieu ; le reste de la terre à genoux devant les idoles : ainsi se partageait alors la religion sur le globe. Tout le monde, il est vrai, ne croyait pas de la même manière à ces divinités imaginaires ; la multitude, dans son ignorance, croyait encore sincèrement ; à peine, dans quelques grandes villes, le peuple commençait-il à soupçonner sa religion d'erreur ; les hommes instruits ne croyaient pas aux idoles, et ne savaient que croire ; les prêtres ne pratiquaient les cérémonies païennes que par intérêt ; mais, qu'il y eût croyance ou doute, il n'y avait qu'un culte dans le monde, le culte païen.

Çà et là cependant, et surtout dans les contrées orientales de l'empire, quelques hommes plus éclairés, plus vertueux, plus sincères, avaient reconnu l'absurdité de l'idolâtrie et l'existence d'un seul Dieu, soit par leurs propres méditations, soit par la fréquentation du peuple juif répandu dans toutes les provinces. Dans l'Évangile, ils sont désignés sous le nom d'*hommes craignant Dieu* : quelque-

fois ils devenaient prosélytes de la religion des Juifs; ils se soumettaient aux lois de Moïse, et alors ils étaient admis dans le temple de Jérusalem pour les sacrifices et les solennités.

Il faut remarquer encore que, depuis la captivité de Babylone et l'habitude devenue commune parmi les Juifs de s'établir hors de la Judée, en Egypte, en Syrie, en Asie-Mineure, en Grèce, en Italie, surtout depuis que l'Ancien-Testament avait été traduit en grec, une vague notion qu'un personnage extraordinaire devait paraître en Asie, s'était répandue partout, et que le monde était dans l'attente de sa venue.

143. — Etat de la Judée. — La Judée, à l'époque de la naissance de Jésus-Christ, faisait partie du royaume d'Hérode-le-Grand (137). A la mort de ce monarque, elle fut donnée à son fils Archélaüs. Hérode et ses descendants n'ont tenu leur pouvoir que de l'empereur et du sénat romain, et dans l'année même où Jésus parut dans le temple devant les docteurs, Archélaüs fut exilé et la Judée réduite en province romaine. Depuis lors elle fut gouvernée par des magistrats romains, païens en conséquence, qui portaient le titre de *Procurateur*, et qui étaient ou des chevaliers romains ou même de simples affranchis de l'Empereur, c'est-à-dire des esclaves à qui l'Empereur accordait la liberté et souvent un haut degré dans sa faveur. Le procurateur de Judée était placé sous l'autorité du proconsul ou gouverneur de la Syrie, dont la Judée formait une dépendance. Il avait sous ses ordres, pour le maintien de la tranquillité publique, six cohortes de soldats romains, dont cinq étaient réunies à Césarée, et la sixième occupait à Jérusalem la tour Antonine, sorte de forteresse qui dominait le temple. Le Procurateur lui-même résidait d'ordinaire à Césarée, port célèbre sur la Médi-

terranée, et se rendait à Jérusalem lorsque les grandes fêtes (58) de Moïse y réunissaient une foule de Juifs de la Terre-Sainte et des provinces de l'empire.

144. — De l'attente d'un Sauveur temporel. — Cet assujétissement de la nation juive à un pouvoir étranger, à un pouvoir païen, irritait profondément l'orgueil national et religieux de la postérité d'Abraham. Les Israélites se rappelaient leur délivrance de la servitude de l'Egypte par Moïse, leur retour de la captivité de Babylone sous Cyrus, et ne pouvaient se consoler d'être soumis à un Romain qui ne connaissait point leur culte, leurs lois, leur histoire, et considérait tout ce qu'ils vénéraient le plus comme un vil amas de superstitions. D'ailleurs, le rétablissement de la nation, sous Zorobabel et Esdras, n'avait pas tenu tout ce qu'il promettait; Israël, loin de voir renaître les siècles glorieux et prospères d'un David et d'un Salomon, d'un Josaphat et d'un Hozias, avait beaucoup souffert depuis Cyrus, ne s'était relevé qu'imparfaitement sous les Maccabées, reprochait aux Hérodes d'avoir été toujours les serviteurs tantôt en faveur, tantôt en disgrâce, des Romains, et s'indignait de voir un simple chevalier de Rome commander en tyran où David avait régné. Ces sentiments, que tout peuple en pareille situation aurait éprouvés, étaient chez les Juifs d'autant plus forts, qu'ils méprisaient profondément les peuples étrangers, et que l'alliance de Dieu avec Abraham, formait entre eux et les Gentils une insurmontable barrière; aussi, malgré leur faiblesse, ils se sont souvent révoltés contre la puissance des Romains, et dans leurs séditions ils combattaient avec une rage extraordinaire. De cet état de choses, il était résulté une grande erreur, répandue, lors de la venue de Jésus-Christ, dans tous les rangs du peuple et dont les Evangiles offrent partout la trace,

l'idée que le Sauveur annoncé par les prophètes serait un sauveur pour ce monde , qu'il délivrerait les Juifs du joug des Romains, ferait renaître les âges brillants des grands hommes d'Israël, et fonderait un grand empire, dont Israël serait le centre et le maître. Les hommes pieux et bons aimaient à croire que ces bienfaits et ces conquêtes seraient accompagnés d'une réforme morale et religieuse, que le culte reprendrait toute sa splendeur et la loi toute son autorité; mais l'idée d'un règne terrestre était surtout présente aux esprits. C'est au point que les Evangiles ne peuvent être compris, si l'on perd un moment de vue cette erreur de la nation, dont l'effusion du Saint-Esprit a seule détrompé les Apôtres, et qu'ils ont partagée jusqu'à ce prodige, puisqu'au moment de l'ascension ils demandaient encore au Seigneur quand il rétablirait le royaume d'Israël (Act. I, 6).

145. — Le culte et le sacerdoce a l'époque de Jésus-Christ. — Les différentes classes et les fonctions des prêtres hébreux, les cérémonies et les fêtes du culte n'avaient point subi de changement notable, et restaient conformes aux lois de Moïse, aux institutions de David et de Salomon, et aux réformes d'Esdras. Les trois ordres du corps ecclésiastique étaient toujours distincts : les lévites, les sacrificateurs et le grand-prêtre. La seule remarque importante à faire est que le roi Hérode et les princes de sa maison usurpèrent le pouvoir de donner ou de vendre la souveraine sacrificature à celui des descendants d'Aaron qui savait le mieux capter leur faveur ou satisfaire leur cupidité. Les Romains, en s'emparant définitivement de la Judée, imitèrent cet excès de pouvoir, de sorte que la fonction éminente de grand-prêtre cessa de descendre de père en fils par droit d'aînesse, et souvent d'être exercée par le même pontife jusqu'à la fin de sa vie.

146. — Le Sanhédrin de Jérusalem. — Le Sanhédrin de Jérusalem, institué sous les Maccabées, était un tribunal composé de soixante-douze membres et présidé par le grand-prêtre. Les juges de cette cour suprême de la Judée étaient des sacrificateurs, chefs de l'une des vingt-quatre familles sacerdotales (1 Chron. xxiv, 19) ou grands-prêtres hors de fonctions; des anciens, c'est-à-dire des chefs de tribus ou de familles; enfin, des scribes ou docteurs de la Loi. Les séances se tenaient ordinairement dans le palais du grand-prêtre. La puissance de ce grand corps, devant qui on appelait des sentences rendues par les juges inférieurs, avait été restreinte par les Romains. Cependant il conservait encore une autorité assez étendue, spécialement dans les matières religieuses, et la faculté d'envoyer des députés chargés de ses pouvoirs auprès des synagogues des pays étrangers. Mais il n'avait pas le droit de faire exécuter ses arrêts, surtout en cas de peine capitale, et devait en obtenir l'autorisation du gouverneur romain.

147. — Les Synagogues. — Les synagogues étaient des maisons ou des salles d'assemblée construites jusqu'à un certain point à l'imitation du temple, et occupant d'ordinaire le centre d'une cour. Une sorte de chapelle à quatre colonnes, sous laquelle on plaçait, sur une table disposée à cet effet, les rouleaux des livres sacrés, s'élevait au fond de la salle. On s'y réunissait pour entendre lire et expliquer la Loi, et chaque famille attachée à la Synagogue y avait un banc particulier. Les places les plus proches de la table qui portait les livres saints, étaient les *premières places de la Synagogue*. La lecture et l'explication de la Loi se faisait par toute personne grave et capable qui se trouvait présente, et non par des lecteurs d'office; c'est ce qui explique comment si souvent le Christ (Luc iv, 16)

et les apôtres ont été appelés à instruire le peuple dans ces maisons de prière. Chaque synagogue avait un chef qui présidait les assemblées, maintenait l'ordre, invitait quelqu'un des assistants à prendre la parole, et, en cas de besoin, présidait aussi le *Conseil*, composé des membres les plus considérables et les plus instruits. Ce conseil formait une sorte de tribunal, qui jugeait les transgresseurs de la Loi, et pouvait prononcer la peine de l'exclusion de la synagogue et même celle de quarante coups de verges, que l'usage faisait toujours réduire à trente-neuf (Deut. xxv, 3. 2 Cor. xi, 24). Des diacres ou collecteurs des aumônes, et des serviteurs chargés des soins de propreté et d'arrangement, étaient aussi attachés aux synagogues. Le culte consistait en une prière, une lecture de la Loi ou des cinq livres de Moïse, le chant d'un cantique, une lecture des prophètes, un discours adressé aux assistants, et se terminait par une nouvelle prière à laquelle le peuple répondait *Amen!* La quête pour les pauvres avait lieu à l'issue du service. Toute lecture ou discours était écouté assis, et toute prière était suivie debout. Ces services divins se célébraient les jours de sabbat et de fête solennelle. L'origine des synagogues paraît remonter au retour de la captivité, et aux lectures publiques de la Loi ordonnées par Esdras (127). Elles se sont rapidement multipliées, et, à l'époque de l'Evangile, en Judée et au dehors de la Judée, partout où il y avait des Juifs, il y avait des synagogues.

148. — Les Pharisiens et les Sadducéens. — Les deux principales sectes juives, toutes deux d'origine incertaine, nommées souvent dans les évangiles, sont les Pharisiens et les Sadducéens.

Les Pharisiens croyaient à une providence immuable, à la résurrection, à l'immortalité, aux peines et aux récom-

penses futures, aux anges et aux démons, et à un privilége de bonheur et de salut, appartenant à la nation juive et fondé sur l'alliance et les mérites d'Abraham. Leur interprétation des lois de Moïse était dangereuse ; tout ce que les lois toléraient, ils le croyaient moralement bon ; ils s'attachaient à suivre la lettre même des commandements ; ils donnaient une absurde préférence aux cérémonies et aux observances sur les devoirs et les vertus, et défiguraient la loi par leurs traditions qu'ils faisaient remonter à Moïse lui-même. Avares, orgueilleux, prompts à la colère, licencieux dans leurs plaisirs, tout moyen leur était bon pour acquérir des richesses, pour capter la faveur du peuple ; pleins d'admiration de leur propre sainteté, ils jeûnaient deux fois la semaine, se lavaient les mains et les bras à chaque repas avec les plus minutieuses précautions, faisaient nettoyer avec un soin égal leurs ustensiles de table, et ne buvaient qu'après avoir passé par un tamis leur breuvage, de peur d'avaler le moindre insecte. L'ostentation de leur piété était telle, qu'ils récitaient quelquefois leurs prières à haute voix dans le temple ou les synagogues. Les Pharisiens, très-unis entre eux, se soutenaient mutuellement, formaient une secte nombreuse et puissante, et se montraient ardents à faire des prosélytes.

Les Sadducéens moins nombreux, moins puissants, moins unis que les Pharisiens, étaient plus riches et appartenaient généralement aux classes élevées de la nation. Leurs opinions, fort différentes de celles de leurs rivaux, étaient aussi fausses et aussi dangereuses ; ils niaient toute résurrection, toute immortalité, et croyaient que l'homme tout entier périssait à la mort ; ils niaient la providence et toute direction divine des événements de ce monde ; ils rejetaient les traditions admises par les Pharisiens, regardaient ces doctrines comme bonnes seulement pour le

vulgaire, et se montraient peu soucieux de répandre les leurs.

Ces remarques sont générales, et quoique la plupart des hommes attachés à ces deux sectes aient mérité ce jugement sévère, il est certain qu'il se trouvait sur le nombre des hommes de bien, dont la conduite valait mieux que la doctrine.

149. — Géographie de l'époque de l'Evangile. — La Terre-Sainte, à l'époque du ministère du Sauveur, était divisée, à l'occident du Jourdain, en trois provinces :

1° Au midi, la Judée, entre la mer Morte, le Jourdain, la Samarie, le rivage de la Méditerranée depuis Ptolémaïs, et l'Arabie-Pétrée, comprenait alors une partie de l'ancienne Idumée.

2° La Samarie, qui occupait le centre du pays depuis le Jourdain, ne s'étendait pas jusqu'à la Méditerranée.

3° La Galilée, au nord du pays, bornée par le lac de Génézareth ou mer de Tibériade, le cours du Jourdain, la Syrie et la Phénicie, touchait au sud à la Samarie, et se divisait en Galilée supérieure ou septentrionale, et basse Galilée, ou méridionale. La Galilée supérieure se nommait aussi Galilée des Gentils, ainsi nommée parce qu'un grand nombre de ses habitants étaient d'origine étrangère.

Toute la rive orientale du Jourdain, à l'époque de l'Evangile, était connue sous le nom de Pérée, et se divisait en huit petites provinces. Les seules que l'on trouve nommées dans les Evangiles sont, en remontant du midi au nord : 1° la Pérée proprement dite ; 2° la Décapole, ou district des dix villes ; 3° l'Iturée ; 4° la Trachonite ; 5° l'Abilène.

150. — Nativité. — A l'époque fixée par la

Providence pour la naissance du Sauveur du monde, la postérité de David, tombée dans la pauvreté et l'obscurité, n'habitait point à Bethléhem, en Judée, mais à Nazareth, en Galilée. Une jeune vierge de cette famille, nommée Marie, fut avertie par un Ange qu'elle était choisie pour devenir la mère du Sauveur. Avec une humilité et une foi parfaites, elle répondit à l'envoyé divin : *Voici la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon ta parole!* Elle était fiancée alors à un artisan, nommé Joseph, issu comme elle de David, et qui demeurait aussi à Nazareth. L'oracle de Michée (107) annonçait cependant que le Messie naîtrait à Bethléhem; toute la nation connaissait cette prophétie (Mat. II, 5) et en attendait l'accomplissement. Mais on ne savait encore comment Marie serait amenée à entreprendre ce voyage dispendieux et difficile à travers la Samarie si ennemie des Juifs, lorsqu'il arriva en Judée un édit de l'empereur Auguste, qui ordonnait un dénombrement général. L'ancien usage des Hébreux, quand un recensement avait lieu, obligeait chacun à se faire inscrire sur les régistres publics de la ville dont on était originaire. Joseph et Marie ne pouvaient, sans renoncer en quelque sorte au droit si cher de se dire descendants de David, se dispenser de se rendre à Bethléhem, la cité de David, territoire que

la famille avait occupé lors de la conquête sous Josué. En y arrivant, ils trouvèrent cette petite ville remplie d'une grande foule de Juifs, dont les ancêtres étaient sortis de Bethléhem et que le même motif y attirait, de sorte que, comme ils étaient pauvres, il n'y eut point de place pour eux dans l'hôtellerie, et Marie mit au monde son fils premier-né dans une étable, et le coucha dans une crèche. Des bergers vinrent se prosterner devant cet humble berceau; ils avaient vu la nuit, pendant qu'ils gardaient leurs troupeaux dans les campagnes des environs, une lumière céleste briller autour d'eux; un Ange était venu les avertir de cette divine naissance, et ils avaient entendu les esprits célestes célébrer la venue du Sauveur par ce cantique: *Gloire à Dieu dans les cieux! Paix sur la terre! Bienveillance envers les hommes!* Ce fut encore à Bethléhem que Marie reçut pour son fils les présents des Mages de l'orient. Ces sages de l'Asie, descendants et disciples de ceux qui avaient eu le prophète Daniel pour maître et pour chef, savaient, par son oracle des soixante-dix semaines d'années (118), que les temps du Sauveur étaient accomplis, et conduits par un météore céleste qui brilla à leur départ et se montra de nouveau à leur arrivée, ils venaient en Judée reconnaître la vérité de la prophétie. Marie se

réjouissait et se glorifiait de ces commencements de la gloire de son fils; mais sa joie maternelle fut bientôt changée en angoisse. Hérode, instruit de la présence des Mages, qui, cherchant *le roi des Juifs*, s'étaient d'abord rendus dans la capitale, pensa que ces bruits cachaient une conspiration contre lui. Il commanda aux Mages de revenir l'informer, dès qu'ils auraient découvert l'enfant annoncé par les prophètes; les Mages, divinement avertis en songe, s'en retournèrent par un autre chemin; le tyran, furieux, donna ordre qu'on mît à mort les enfants de Bethléhem de deux ans et au-dessous; et Marie n'eut que le temps de venir en hâte, selon la loi, présenter son enfant au temple, et s'enfuit en Égypte avec Joseph. Ces tristesses n'étaient que le prélude de celles qui l'attendaient : dans le temple même, Siméon, un vieillard plein de foi et de vertu, averti par une révélation secrète qu'il verrait le Messie avant de mourir, avait pris l'enfant entre ses bras, en disant : *Seigneur! tu laisses aller ton serviteur en paix selon ta parole, car mes yeux ont vu ton salut.* Mais il rendit à Marie ce triste oracle, image de vives douleurs : *Une épée percera ton âme !* La sainte famille resta environ deux ans en Égypte, et revint ensuite demeurer (Luc IV, 16 à Nazareth, en Galilée (Luc I, 1 à 38; II, 1 à 20. Mat.

II, 1 à 12. Luc II, 22 à 38. Mat. II, 13 à 23).

151. — JÉSUS DANS LE TEMPLE A L'AGE DE DOUZE ANS. — Une seule circonstance de l'adolescence du Christ est rapportée dans l'Évangile. Tous les ans, selon les lois de Moïse, Marie et Joseph se rendaient à Jérusalem pour célébrer la fête de Pâque. Dans la douzième année de la vie du Christ, ils remplirent comme d'habitude ce pieux devoir, et au retour Jésus ne se trouva point avec eux. Ces voyages se faisaient en caravanes; parents, amis, voisins, se réunissaient pour marcher ensemble, et Marie crut que son fils s'était joint à un autre groupe de voyageurs. Elle se mit à le chercher avec une inquiétude croissante, revint ainsi jusqu'à Jérusalem, et le trouva enfin dans le temple au milieu des docteurs, les interrogeant et les écoutant, et tous ceux qui l'entendaient étaient ravis de sa sagesse et de ses réponses. C'était la méthode favorite des sages d'Israël et des docteurs de la loi, de se tenir prêts à répondre à toutes les questions qu'on venait leur proposer, soit dans le temple, soit dans les synagogues ou dans leurs écoles particulières, et il fallait posséder beaucoup de sagesse et de science pour interroger d'une manière utile. Mais au premier mot de sa mère, Jésus les quitta immédiatement, en se justifiant de l'inquiétude qu'il avait causée. Il retourna en

Galilée avec Marie et Joseph; car, dit l'historien sacré, *il leur était soumis*, et *croissait ainsi en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes* (Luc II, 40 à 52).

Après cette circonstance, dix-huit années de sa vie sont passées sous silence, puisqu'il ne fut manifesté à Israël qu'à l'âge d'environ trente ans (Luc III, 23). Pendant ce temps, Jésus est demeuré sans nul doute à Nazareth avec sa mère.

152. — Mission de Jean Baptiste. — Quelque temps avant que le Sauveur commençât son ministère, parut son précurseur, le premier envoyé divin de la nouvelle alliance, annoncé par Malachie, le dernier prophète de la première (134), Jean, surnommé le Baptiste, fils de Zacharie et d'Élisabeth, de la tribu de Lévi et de famille sacerdotale. Il était né peu avant Jésus. Sa naissance avait été annoncée par un Ange à son père, dans le lieu saint, pendant que Zacharie offrait le parfum (Luc I, 5 à 25 et 57 à 80). Ses parents lui donnèrent une éducation convenable au ministère qu'il devait remplir; il vécut dans la solitude jusqu'au moment où Dieu l'appela, et alors il parut au milieu d'Israël, annonça la venue prochaine du Sauveur, exhorta les Juifs à se repentir et à s'amender pour se préparer à recevoir le Messie, et institua un baptême, signe extérieur et visible de la pureté de l'âme,

offert à tous ceux qui par la foi à ses promesses et la docilité à ses conseils se déclaraient ses disciples. De toutes parts on accourait pour entendre le nouveau prophète, et beaucoup de Juifs crurent à sa parole. Des envoyés du Sanhédrin vinrent l'interroger ; il leur tint le même langage et leur annonça le Rédempteur. Jean, en l'annonçant, ne le connaissait pas ; mais il savait par une révélation divine (Jean I, 33) qu'à un signe infaillible et glorieux il reconnaîtrait le Messie. Dès que ce signe fut donné, il désigna le Christ à ses disciples : *Voilà*, leur disait-il, *l'agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde.* Depuis ce jour, avec une persévérance infatigable, à l'exemple de l'ancien Élie (Mat. XVII, 10. Marc IX, 11), il continua partout à annoncer la venue et la gloire divine de Jésus Mat. III, 1 à 12. Marc. I, 1 à 7. Luc III, 2 à 18. Jean I, 15 à 27). La renommée de sa piété et de son intégrité arriva jusqu'à Hérode-Antipas, tétrarque ou prince de Galilée, qui l'admit à sa cour et prenait souvent ses conseils. Mais Jean s'attira sa colère en censurant ses crimes, fut jeté en prison, et après y avoir langui quelque temps, il mourut décapité dans la prison même par ordre du tétrarque (Mat. XIV, 3 à 12. Marc VI, 17 à 29).

153. — BAPTÊME ET CONSÉCRATION DU MESSIE

(*Première année du ministère de Jésus-Christ*). — Le précurseur du Messie avait *aplani les chemins et préparé les voies*, en fondant une école nouvelle, c'est-à-dire en réunissant un nombre considérable de Juifs, qui se déclaraient pénétrés de l'excellence de ces exhortations, s'engageaient à y conformer leur vie, et recevaient en signe d'admission dans cette humble et sainte société un baptême, image de pureté. Tout ce qu'il y avait alors en Israël d'hommes vraiment pieux et sincères, persuadés que les oracles étaient près de s'accomplir, et qu'*obéissance valait mieux que sacrifice* (Os. vi, 6. Mat. ix, 13. Marc xii, 33), se déclaraient disciples de Jean. C'était donc faire un acte solennel de vie publique religieuse, que de recevoir ce baptême; c'était se séparer des Pharisiens et des Sadducéens, des Scribes (Luc vii, 30) qui défiguraient la loi en l'expliquant, et des sacrificateurs qui croyaient assez faire en offrant le sacrifice et l'encens. Jésus, qui en toute chose s'est montré toujours Israélite fidèle, a choisi ce moyen pour passer de la vie privée à la vie publique; il vint aussi se réunir à Jean et lui demanda son baptême. La Providence prit ce moment pour le révéler et à Jean et à Israël, et pour l'installer solennellement aux yeux de la nation dans les fonctions sublimes de Messie et de Sau-

veur. Au moment où il venait de recevoir le baptême du précurseur, le ciel s'ouvrit sur sa tête, et une voix fut entendue disant : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection ; Ecoutez-le !* Ce simple et magnifique témoignage rendu par Dieu même à celui seul en qui Dieu peut mettre toute son affection, parce que seul il a été parfait dans un monde de pécheurs, est la consécration de Jésus-Christ comme Sauveur de l'humanité. Dès ce moment, son ministère a commencé (Mat. III, 13 à 17. Marc I, 9 à 11. Luc, III, 21 à 23.)

Selon les oracles (118), le ministère de Jésus-Christ a duré trois ans et demi, la moitié d'une des semaines d'années comptées par Daniel, et comme la crucifixion a eu lieu lors des fêtes de Pâques, il en résulte que, pendant son ministère, cette grande solennité a été célébrée quatre fois, ainsi que saint Jean l'a marqué (Jean II, 13; V, 1; VI, 4; XIII, 1). Il est donc naturel de diviser en cinq périodes le ministère du Seigneur.

I. Avant la première Pâque (environ six mois);

II. L'année avant la deuxième Pâque;

III. L'année avant la troisième Pâque;

IV. L'année avant la quatrième Pâque;

V. De sa mort sur la croix à son ascension.

154. — La tentation dans le désert. (1re *année*). — Immédiatement après avoir été manifesté à Israël, Jésus voulut se préparer par la méditation et la retraite à l'œuvre du salut de l'humanité; il se retira dans les déserts à l'orient du Jourdain, et y demeura quarante jours. Là il ne vécut point de la vie ordinaire de ce monde et dans la société des hommes; il éprouva ces agitations et ces tentations qui précèdent naturellement le commencement des grandes entreprises. Le démon est représenté auprès du Christ dans le désert, comme le serpent auprès d'Ève dans le jardin d'Éden, et comme Jésus, selon les enseignements de saint Paul (1 Cor. xv, 45, 47), *est le second Adam, l'homme céleste*, qui ôte de ce monde le mal que *le premier Adam, l'homme terrestre*, y a fait entrer, les séductions qu'Adam et que Jésus ont éprouvées sont les mêmes :

Le démon dit à Jésus, qui eut faim après avoir jeûné pendant sa retraite : *Si tu es le Fils de Dieu, commande à ces pierres qu'elles deviennent des pains.*	Le serpent dit à la femme : *Quoi ! Dieu vous aurait dit : Vous ne mangerez point du fruit de tous les arbres du Jardin !*
Le démon dit à Jésus : *Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi du haut du temple en bas; car il est écrit qu'il ordonnera à ses anges d'avoir*	Le serpent dit à la femme : *Vous ne mourrez nullement.*

soin de toi, et ils te porteront sur leurs mains de peur que ton pied ne heurte contre quelque pierre.

Le démon dit à Jésus : *Je te donnerai toute la puissance des royaumes de la terre, et leur gloire, si tu te prosternes devant moi et m'adores.*

Le serpent dit à la femme : *Vos yeux seront ouverts, et vous serez comme des Dieux, connaissant* par expérience *le bien et le mal.*

Quand, en effet, on a assez d'expérience des choses de cette vie, et assez de connaissance des passions du cœur humain, on retrouve en ces deux récits les mêmes tentations. Dans la première page de l'histoire du monde sauvé par le Christ, il n'y a donc rien de plus, rien de moins que dans la première page du monde déchu avec Adam; et l'essentiel, dans l'étude des deux, n'est pas de chercher à savoir comment tout cela s'est passé, ce que personne ne sait; mais ce qui en est résulté, et c'est là ce que tous nous pouvons savoir. Jésus triomphe où Adam a succombé, et il a dit au démon ce que nos premiers parents auraient dû et auraient pu dire au serpent : *Retire-toi, Satan!* (Mat. IV, 1 à 11; Marc I, 12, 13. Luc IV, 1 à 13.)

155. — PREMIERS DISCIPLES DE JÉSUS. (Ire *année.*) — Il était dans la nature des choses que Jésus choisît ses premiers disciples parmi les

disciples de Jean-Baptiste. La prédication de ce grand prophète avait été une préparation si heureuse du ministère du Seigneur, que les hommes les plus simples de cœur, les plus sincères et les plus droits, devaient nécessairement s'attacher à Jésus, après avoir été attachés à Jean; et comme le Christ voulut commencer les actes publics de sa vie, non en Judée, où les sacrificateurs, les pharisiens, les scribes, très-mal disposés pour un messie non temporel, se trouvaient en grand nombre, mais en Galilée, où leur influence se faisait moins sentir, il désira réunir, avant d'y retourner, quelques *Israélites sans fraude*, disciples du précurseur. Deux d'entre eux, Jean, fils de Zébédée, et André, fils de Jonas, à qui, le Baptiste désigna le Sauveur, le suivirent et eurent un premier entretien avec lui. André s'empressa d'avertir son frère et de le conduire vers son nouveau maître. Jésus prédit à Pierre ses grandes destinées; et le lendemain, comme il partait pour revenir en Galilée, il appela Philippe, autre disciple du précurseur, l'instruisit et lui commanda de le suivre. Philippe avait un ami nommé Nathanael, à qui il se hâta de porter la nouvelle que le Messie avait paru et s'était fait connaître, et que ce Messie si désiré était Jésus de Nazareth. Nathanael, imbu d'une prévention nationale et religieuse contre cette cité,

lui répondit que *rien de bon ne pouvait sortir de Nazareth. Viens et vois*, lui repartit Philippe; et, dès que le Christ aperçut Nathanael, il fit son éloge aux assistants, en leur disant : *Voici vraiment un Israélite, en qui il n'y a point de fraude!* Nathanael s'étonna d'être connu; Jésus lui démontra aussitôt qu'il lisait divinement dans les cœurs, et Nathanael le reconnut comme le Messie. Tous ces hommes de bien, Jean, le fils de Zébédée; André son frère; Simon, sous le nom de Pierre; Philippe, et Nathanael, sous le nom de Barthélemy, devinrent apôtres de Jésus-Christ (Jean I, 35 à 51).

156. — NOCES DE CANA. (Ire *année.*) — Ce fut en Galilée que Jésus, par les mêmes sages motifs, opéra son premier miracle. Il était déjà considéré comme prophète et docteur (Jean II, 2), et paraissait souvent en public suivi de ses premiers disciples. A Cana, une noce fut célébrée dans une famille d'amis ou de parents de sa mère; et, selon l'usage juif, les fêtes et réunions se prolongèrent plusieurs jours. Jésus y avait été invité avec ses disciples, et le désir de le voir et de l'entendre attira un grand nombre de visiteurs que les principes de l'hospitalité orientale ne permettaient point de renvoyer. Les provisions de vin étaient presque épuisées, et si le vin avait manqué, c'eût été, dans les

idées du temps, une grande humiliation et un grand chagrin pour les amis de Marie. L'usage juif était de faire un présent aux mariés, lorsqu'on assistait, sans une invitation tout-à-fait spéciale, aux noces, et Marie, qui ne pouvait être sûre que Jésus ferait un miracle, puisque le Christ n'en avait point encore opéré, espéra qu'il tirerait de peine ses amis, soit par sa puissance, soit par sa générosité. Elle avertit le Christ, et Jésus s'adressant à sa mère de la même manière pleine d'affection et de respect qu'il lui a parlé du haut de la croix, lui répondit: *Femme, qu'y a-t-il entre toi et moi? le moment n'est pas venu.* Marie comprit aussitôt que son fils remplirait son désir, et dit aux serviteurs d'exécuter ses ordres ; ce qui montre bien qu'elle était chez des amis intimes. On avait disposé six grands vases pleins d'eau, pour que les convives pussent à leur gré faire, avant et après les repas, ces ablutions auxquelles les Juifs (148) attachaient tant d'importance. Jésus les fit remplir jusqu'au bord, et dit aux serviteurs: *Puisez maintenant......* L'eau s'était changée en vin; et ainsi Jésus fit paraître sa gloire pour la première fois, autorisant et sanctifiant par son exemple et par ce prodige les réunions et les joies de famille, et ses disciples commencèrent à croire qu'il était vraiment le Messie (Jean II, 1 à 11).

157 — Les marchands chassés du temple. (IIe *année.*) — De Cana, le Seigneur se rendit à Capernaüm, et après un court séjour dans cette ville, il quitta la Galilée et vint en Judée à Jérusalem, où, pour la première fois depuis son baptême, il célébra la fête de Pâque. La cour extérieure du temple, la moins sainte de ses parvis, que l'on nommait le parvis des Gentils, était envahie par des marchands qui vendaient des bœufs, des moutons, des colombes pour les sacrifices, ainsi que du vin, de l'huile, du sel pour les oblations. Il s'y trouvait aussi des bureaux de change, où les Juifs arrivés de l'étranger venaient convertir à perte leurs espèces étrangères en monnaie juive, pour acquitter le demi-sicle d'impôt que tout Juif adulte, depuis la captivité, payait au temple. L'approche de la fête de Pâque attirait en très-grand nombre ces marchands et ces changeurs, et tout ce commerce aux portes du sanctuaire était une grande profanation. Jésus fit un fouet de petites cordes, pour mieux témoigner de son mépris et de son indignation, les chassa tous du temple, et renversa les tables et l'argent des changeurs : *Otez tout cela d'ici*, leur disait-il, *et ne faites pas de la maison de mon Père un lieu de marché.* Étonnés de le voir déployer assez d'ascendant pour se faire obéir par ces hommes cupides, les

Juifs, au lieu d'applaudir au succès de cette sainte indignation, lui dirent : *Par quel miracle nous prouves-tu que tu as le droit d'agir ainsi ?* Et Jésus, qui jamais n'a opéré de prodige quand on en exigeait pour croire, saisit cette occasion heureuse de faire une première annonce de sa résurrection : *Abattez ce temple*, leur dit-il en se désignant lui-même, *et je le relèverai en trois jours.* Les Juifs eurent la folie ou la mauvaise foi d'entendre cette parole du temple même (235), et non de son corps, quoique cette manière de parler leur fût bien connue (1 Cor. III, 16, 17; VI, 19. 2 Cor. VI, 16 Héb. III, 6. 1 Pierre II, 5), comme le prouvent une foule d'exemples (Jean II, 13 à 22).

153. — Entretien de Jésus avec Nicodème. (IIe *année.*) — Ce refus d'un miracle devant des méchants n'empêcha point le Christ d'en opérer plusieurs pendant son séjour à Jérusalem durant cette fête de Pâque (Jean II, 23), et dans le nombre des hommes de bien qui, témoins de sa puissance, se persuadèrent qu'il était chargé d'une mission divine, il se trouva un membre du Sanhédrin, de la secte des pharisiens, nommé Nicodème. Enclin à croire et désireux de s'instruire, il eut peur des Juifs ; il eut peur d'être considéré comme dérogeant à sa dignité et sortant de sa secte, et il vint de nuit

trouver Jésus. Malgré cette marque de faiblesse, Jésus le reçut avec bonté, et l'instruisit comme il convenait d'instruire un docteur d'Israël. Le baptême d'eau par lequel un prosélyte était admis dans la religion de Moïse et de païen devenait juif, était considéré comme un si grand changement qu'on le nommait une régénération ou seconde naissance. Jésus montre à Nicodème que sa religion est aussi supérieure à celle de Moïse, que celle de Moïse l'était au paganisme, en lui disant que tout le monde a besoin de cette seconde naissance, et que nul ne peut entrer dans le royaume de Dieu, c'est-à-dire, devenir disciple de la nouvelle alliance, sans le baptême de l'Esprit, c'est-à-dire le changement du cœur. Dans les premiers temps qui suivirent cet entretien, Nicodème paraît avoir persévéré dans sa faiblesse et gardé le secret de sa foi; mais dans la suite (261) il se montra disciple fidèle du Seigneur (Jean III, 1 à 21).

159. — Entretien de Jésus et de la Samaritaine. (IIe *année.*) — Le Christ demeura quelque temps en Judée (Jean III, 22), et s'attacha un nombre toujours croissant de fidèles. Il ne les baptisait point lui-même, pour éviter d'exciter parmi eux une superstitieuse jalousie; ses disciples leur administraient le baptême. Ces premiers succès du ministère du Seigneur en

Judée, supérieurs à ceux du Baptiste, émurent la secte puissante des Pharisiens, et le Christ jugea convenable de retourner en Galilée. En traversant la Samarie, il donna ordre à ses disciples d'aller acheter des vivres à Sichar, autrefois Sichem, et, fatigué du chemin, il s'assit non loin des portes, près d'un puits que la tradition prétendait avoir été creusé par le patriarche Jacob. Une femme de Sichar vint puiser de l'eau; il était l'heure de midi, brûlante dans ses climats, et le Seigneur la pria de lui donner à boire; elle s'étonna que Jésus, qu'elle reconnut pour juif, demandât même un service si simple à une Samaritaine. Cette demande et son étonnement furent l'occasion, entre elle et Jésus, d'un touchant entretien que l'Evangéliste rapporte comme pour faire contraste avec celui de Nicodème, et dans lequel Jésus, parlant toujours, non comme à un sage, mais comme à une simple et pauvre femme, lui donne les leçons les plus saintes et lui révèle les plus hautes vérités. Il lui représente sa céleste doctrine sous l'image d'une eau vive, c'est-à-dire qui procure une vie sainte sur la terre, et la vie éternelle au-delà. La Samaritaine ne comprit point le Seigneur, et, dans sa simplicité, elle crut qu'il lui offrait une eau capable d'étancher à jamais la soif. Jésus, pour changer le cours de ses pensées, lui

montra qu'il connaissait tous les secrets de sa vie et passée et présente. Étonnée et confuse, elle le reconnut pour un prophète, et lui montrant à peu de distance la montagne de Garizim, où les Samaritains avaient leur temple (122), elle lui demanda s'il était bien d'adorer Dieu à Garizim avec les Samaritains, ou à Jérusalem avec les Juifs. Jésus alors lui adressa ces sublimes paroles : *Femme, crois-moi, le temps approche où vous n'adorerez plus le Père, ni sur cette montagne, ni à Jérusalem. Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité ;* et immédiatement il se fit connaître à elle comme le Messie. La Samaritaine courut avertir ses concitoyens de cette rencontre extraordinaire. On sortit en foule de Sichar vers le Christ ; on l'invita à entrer dans la ville; il y séjourna deux jours, et un grand nombre des habitants crurent en lui (Jean IV, 1 à 43).

160. — JÉSUS DANS LA SYNAGOGUE DE NAZARETH (IIe *année*) — En arrivant en Galilée, Jésus trouva que sa renommée l'y avait précédé (Luc IV, 14). Les Galiléens, de retour de Jérusalem, où les avait appelés la fête de Pâque, répandirent le bruit des miracles que le Christ y avait opérés (Jean IV, 45). Et quoique Jésus eût déclaré qu'un prophète est rarement honoré dans son pays (Jean IV, 44); il crut que le mo-

ment était favorable d'enseigner à Nazareth même, où il avait été élevé. Il se rendit dans cette ville, entra dans la synagogue le jour du sabbat, et se leva pour lire (147). Selon l'usage le chef de la synagogue lui présenta le rouleau des livres sacrés : il l'ouvrit, y lut le commencement du LXI[e] chap. d'Esaie, reploya le volume, et le rendit ; puis il dit : *C'est aujourd'hui que s'accomplissent les paroles de l'Écriture que vous venez d'entendre ;* et continuant à parler, il montra comment les magnifiques promesses de cet oracle se réalisaient par le salut qu'il apportait au monde. Toute l'assemblée admirait les paroles pleines de grâce qui sortaient de sa bouche, et l'on se disait avec étonnement : *N'est-ce pas le fils de Joseph ?* Mais à Nazareth, Jésus n'avait pas opéré de miracles comme à Capernaüm et ailleurs. Ses auditeurs en murmuraient, peu disposés à croire sans avoir vu des prodiges. Jésus découvrant leurs pensées, leur reprocha leur partialité, leur prévention contre un concitoyen, et leur téméraire désir de voir des miracles ; il leur rappela par les deux exemples de la veuve de Sarepta et de Naaman le Syrien (89), que la providence n'avait jamais multiplié les prodiges. Furieux de ces reproches, les habitants de Nazareth le chassèrent de la synagogue, et l'entraînèrent au sommet de la montagne,

où la ville était bâtie, pour le précipiter. Mais Jésus passa au milieu d'eux et se retira. Depuis lors, il cessa de résider à Nazareth (Mat. IV, 13) et s'établit à Capernaüm (Luc IV, 14 à 30).

161. — GUÉRISON DU FILS DU SEIGNEUR DE CAPERNAUM. (IIe *année.*) — Le Christ se rendait dans cette ville, lorsqu'il vit accourir à sa rencontre un officier de la cour d'Hérode-Antipas, tétrarque ou prince de Galilée; son fils se mourait de maladie, et, informé que Jésus était de retour de Judée, le malheureux père le pria, non pas simplement comme un officier plus humble et plus croyant qui demeurait aussi à Capernaüm (170), de prononcer une parole pour opérer le prodige souhaité, mais de le suivre et de venir guérir son fils. C'était trahir la pensée que Jésus ne pouvait exercer sa divine puissance que de près et non de loin, et malgré un premier avertissement, il persista dans cette défiance, et continuait à implorer le Christ en lui disant: *Viens, avant que mon fils meure!* Jésus, l'éprouvant et l'exauçant à la fois, au lieu de le suivre, lui dit: *Va, ton fils vit!* Le père, alors, crut à la parole du Seigneur; il partit, sans insister davantage pour que Jésus l'accompagnât, et en retournant il rencontra ses serviteurs accourant lui annoncer que son fils était sauvé. Avant tout, l'officier, avec calme et avec ré-

flexion, leur demande à quelle heure on s'est aperçu de son retour à la santé et à la vie ; et à leur réponse, il reconnut avec joie que l'heure était bien celle où Jésus lui avait adressé ce mot si puissant et si simple : *Ton fils vit !* Et il crut, ainsi que toute sa maison (Jean IV, 45 à 54).

162. — MIRACLES DE JÉSUS A CAPERNAUM. (IIe *année*). — A Capernaüm, Jésus continua ses enseignements et ses prodiges. Dans la synagogue, il guérit un démoniaque qui lui parlait comme si déjà il était venu juger les vivants et les morts, et s'écriait : *Qu'y a-t-il entre nous et toi, Jésus de Nazareth ! Es-tu venu nous perdre? je sais qui tu es; tu es le saint de Dieu.* Jésus le réprimanda, en disant : *Tais-toi et sors de cet homme*, et l'esprit malin quitta le malade, l'agitant avec violence et poussant un grand cri. Au sortir de la synagogue, il se rendit dans la maison de Pierre, et délivra sa belle-mère de la fièvre ; il s'approcha, la prit par la main, la fit lever, et aussitôt elle fut guérie et se mit à les servir. Ces deux miracles attirèrent auprès de Jésus, vers le soir, une foule immense ; de toutes parts, on lui amena des malades, des infirmes, des possédés, et tantôt par une parole, tantôt en lui imposant les mains en signe de bénédiction, il les guérit tous. Le lendemain, avant l'aube, ému lui-même des scènes de la veille, il sortit de la ville et s'en

alla dans un lieu solitaire, pour prier et demander à Dieu que tant de grâces pussent toucher et convertir ceux qui en étaient l'objet. On se mit à sa recherche, avec un empressement qui tenait plus de l'intérêt que de la reconnaissance. *Tous te cherchent*, lui dit Simon-Pierre, dès qu'on l'eut rencontré, et l'on s'efforça de le retenir. Mais Jésus répondit à ses instances : *Il faut que j'annonce aussi à d'autres villes le règne de Dieu*, et partit avec ses disciples pour prêcher dans les bourgades de la Galilée (Marc I, 21 à 28. Luc IV, 33 à 57. Mat. VIII, 14 à 17. Marc I, 29 à 39. Luc IV, 38 à 44).

163. — Vocation de quatre apôtres. (IIe *année.*) — Sa mission divine était dès-lors assez reconnue et prouvée par un assez grand nombre de prodiges, pour qu'il pût commencer à choisir des apôtres. Une grande foule l'avait suivi vers le lac de Génézareth, et se pressait tellement sur le rivage, que Jésus monta dans une barque de pêcheur, se fit éloigner de quelques pas du bord, et du haut de la nacelle se mit à instruire le peuple. Ces pêcheurs étaient les deux frères, André et Simon, de Bethsaïda, qui, de disciples du précurseur, étaient devenus disciples de Jésus. Il leur commanda d'avancer en pleine eau et de jeter les filets. *Maître*, lui dit Simon, *nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre;*

mais sur ta parole je jetterai le filet; et ils prirent une telle quantité de poissons que le filet se rompait sous le poids. A ce prodige, Pierre, dont le caractère ardent cédait toujours à ses premières impressions, se crut perdu, d'après un préjugé juif qui faisait penser que la rencontre d'un prophète (Jug. XIII, 22. 1 Rois XVII, 18) ou la vue d'un miracle était souvent un signe de mort; il tomba à genoux, s'écriant : *Seigneur, retire-toi de moi, qui suis un homme pécheur*. Cette frayeur avait saisi pareillement ses compagnons; mais Jésus répondit à Pierre : *Ne crains rien; désormais tu seras pêcheur d'hommes vivants!* Les deux frères sur cet ordre quittèrent tout et suivirent le Christ. A quelque distance (Marc I, 19), deux associés d'André et de Simon, Jacques et Jean, fils de Zébédée, avaient été témoins du miracle, tandis qu'ils travaillaient dans leur barque à racommoder leurs filets; Jésus, s'approchant, les appela, et, aussi dociles que leurs amis, les fils de Zébédée, sans que leur père, présent à cette scène, mît le moindre obstacle à leur résolution, s'attachèrent sans retour, comme les fils de Simon, au Sauveur. Les quatre amis devinrent ses premiers apôtres (Luc V, 1, à 11. Mat. IV, 18 à 22. Marc I, 16 à 20).

164. — GUÉRISON D'UN LÉPREUX. (II[e] *année.*) — Pendant ce voyage du Christ à travers

la Galilée (Mat. IV, 23), dans une bourgade des environs de Capernaüm (Luc V, 12), un homme couvert de lèpre se prosterna la face contre terre devant lui, disant : *Maître, si tu le veux, tu peux me guérir.* Jésus fut ému de pitié, étendit sa main, toucha le lépreux, lui dit : *Je le veux, sois guéri,* et aussitôt la lèpre disparut de son corps. La loi de Moïse (Lév. XIV, 2) obligeait le lépreux délivré de cette affreuse maladie à faire constater sa guérison par le sacrificateur et à offrir deux passereaux, l'un que le prêtre immolait, l'autre qu'il laissait s'envoler, en signe que le mal était parti. Le Christ commanda avec menace au lépreux de ne dire à personne qu'il avait été rendu sain, mais avant tout de se rendre à Jérusalem, de paraître devant le sacrificateur, et d'offrir les oblations prescrites. De cette manière, le sacrificateur croirait n'avoir à déclarer qu'une guérison ordinaire, et rendrait, sans le vouloir, témoignage à la certitude du prodige. Cette précaution de Jésus était d'autant plus sage qu'il n'avait encore paru qu'une fois à Jérusalem. L'homme guéri, dans l'impatience de sa joie ou dans l'ardeur de sa gratitude, se mit à dire la chose hautement et à la publier partout; il eut raison d'être reconnaissant et de publier la gloire et la bonté de Jésus, mais il eut tort de

ne pas obéir (Mat. VIII, 2 à 4, Marc I, 40 à 45. Luc V, 12 à 14).

165. — Le paralytique de Capernaum. (IIe *année.*) — Après ce voyage, que le Christ a continué jusque sur le rivage oriental du lac de Génézareth (Mat. IX, 1), il revint à Capernaüm, où bientôt le bruit de son retour se répandit. On accourut pour l'entendre, avec d'autant plus d'empressement, que des Pharisiens et des docteurs de la loi venus de Galilée, de Judée et même de Jérusalem, étaient présents. La foule devint si grande, que le vestibule même de la maison ne put la contenir. Les maisons des Juifs étaient bâties en terrasses, et une loi de Moïse (Deut. XXII, 8) ordonnait de construire alentour une balustrade ou rampe, à hauteur d'appui, *de peur*, dit le législateur dans son simple et admirable langage, *que tu ne rendes ta maison responsable du sang, si quelqu'un tombait de là.* Du côté des maisons voisines, la balustrade était beaucoup plus basse, de manière que l'on pouvait aisément passer d'un toit à l'autre. Des hommes arrivèrent, portant sur un lit un paralytique qui venait supplier Jésus de le guérir. Ne pouvant pénétrer à cause de la foule, ils montèrent sur le toit, sans nul doute par une des maisons contiguës, déplacèrent une partie de la rampe, et descendirent, à l'aide de cordes, au milieu de

l'assistance, devant les galeries qui régnaient le long de la cour intérieure, le malade dans son lit. Jésus, voyant leur foi, dit : *Prends courage, mon fils, tes péchés te sont pardonnés.* A cette parole, les Scribes et les Pharisiens se dirent entre eux : *Qui est celui-ci qui profère des blasphèmes? quel autre que Dieu peut pardonner les péchés?* Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit : *Lequel est le plus aisé de dire à ce paralytique : Tes péchés te sont pardonnés, ou, Lève-toi et marche? Mais afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir de pardonner les péchés : Lève-toi, je te le commande*, dit-il au malade; *prends ton lit et retourne en ta maison.* Aussitôt, à la vue de tout le monde, le paralytique se lève, ploie son grabat, l'emporte sur son épaule, et se retire, rendant gloire à Dieu (Mat. IX, 1 à 8. Marc II, 1 à 12. Luc V, 17 à 26.)

166. — Vocation de saint Matthieu. (IIe *année.*) — Ce fut aussi à Capernaüm que le Seigneur appela Matthieu à la charge d'apôtre. Matthieu, qui prit ce nom depuis son apostolat, et se nommait auparavant Lévi, était péager, c'est-à-dire collecteur des impôts publics pour les Romains. Jésus, en passant, comme il descendait vers le rivage du lac, le vit assis au bureau du péage, et lui dit : *Suis-moi!* Matthieu, abandonnant tout, le suivit à l'instant et lui fit

un festin dans sa maison (Mat. IX, 9. Marc II, 14. Luc v, 27).

167. — Guérison de l'infirme de Béthesda. (IIIe *année.*) — Pour la seconde fois depuis son baptême, la fête de Pâque appela Jésus à Jérusalem. Il y avait dans cette ville, près de la porte des Brebis, un bain public nommé Béthesda, entouré de cinq portiques sous lesquels étaient couchés un grand nombre d'infirmes, d'aveugles, de boiteux, de paralytiques, qui attendaient l'agitation de l'eau. On croyait à Jérusalem qu'un ange descendait à un moment précis dans le réservoir et agitait l'eau, de sorte que le premier malade qui s'y plongeait ensuite était guéri. Un jour de sabbat, Jésus vint à cette fontaine, et y trouva un malheureux atteint d'infirmités depuis 38 ans. Touché de compassion, il lui dit: *Veux-tu être guéri?* Le malade répondit : *Maître, je n'ai personne avec moi pour me jeter dans l'eau, lorsqu'elle est agitée, et tandis que j'y vais, un autre y descend avant moi.* Ces mots montrent que l'infirme ne connaissait pas Jésus, et qu'il espérait seulement que le compatissant étranger l'aiderait à descendre dans le réservoir au moment propice. Mais le Christ lui dit : *Lève-toi, prends ton lit et marche!* Il obéit et se leva. Les Juifs se scandalisèrent de le voir porter son lit un jour de sabbat. L'infirme se justifia par l'or-

dre qu'il avait reçu de son bienfaiteur inconnu, et depuis, Jésus l'ayant rencontré dans le temple, où sans doute il rendait grâce, lui donna un solennel avertissement que les souvenirs de sa vie passée ont dû graver bien profondément dans son âme : *Tu as été guéri*, lui dit-il, *ne pèche plus désormais, de peur que pis ne t'arrive !* Ce miracle opéré un jour de sabbat irrita les Juifs, et le Christ en tira occasion de leur adresser un de ses plus frappants discours (Jean v, 1 à 47.

168. — La main sèche. (IIIe *année.*) — Cette superstitieuse sévérité sur l'observation du sabbat était aussi répandue en Galilée qu'en Judée. De retour en Galilée après cette fête de Pâque, Jésus traversait un champ de blé avec ses disciples, qui, pressés par la faim, froissèrent quelques épis pour en manger le grain. Des Pharisiens s'indignèrent de cette action si simple, et Jésus, justifiant ses apôtres, leur cita l'exemple de David à qui le grand-prêtre Abiathar avait remis, dans un manque de vivres, les pains de proposition (56), et les confondit en leur disant : *Le sabbat est fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat.* Dans une autre occasion, il trouva, dans une synagogue, un homme dont la main droite était sèche. Les Scribes et les Pharisiens épiaient le Seigneur, pour savoir s'il

violerait la sainteté du jour du repos en guérissant ce malheureux. Jésus, indigné en lisant dans leurs cœurs ces mauvaises pensées, dit à l'infirme : *Lève-toi et tiens-toi là au milieu*, et après avoir attiré sur lui l'attention générale, il dit aux docteurs : *J'ai une question à vous faire : Est-il permis, le jour du sabbat, de faire du bien ou du mal, de sauver la vie ou de l'ôter?* Nul n'osa lui répondre, et il dit au malade : *Etends ta main !* A l'instant il recouvra l'usage de sa main. Les adversaires du Christ sortirent pleins de colère, et s'en furent comploter les moyens de le perdre (Mat. XII, 1 à 14. Marc II, 23 à III, 6. Luc VI, 1 à 11).

169. — NOMS DES DOUZE APÔTRES, SERMON SUR LA MONTAGNE ET ORAISON DOMINICALE. (IIIe *année.*) — La gloire de Jésus, vers cette époque de son ministère, était à son comble. Des multitudes immenses se pressaient sur ses pas, et de tous les pays voisins de la Galilée, de la Judée, de Jérusalem, de l'Idumée au midi, des contrées à l'est du Jourdain, et des environs même de Tyr et de Sidon, on accourait pour voir ses prodiges, solliciter ses bienfaits, entendre ses leçons (Marc III, 7, 8. Luc VI, 17). Il jugea que le moment était venu de déclarer publiquement quels disciples il avait choisis pour les attacher plus particulièrement à sa personne (Marc III,

13), et les revêtir de cette charge excellente qui les a fait distinguer sous le nom d'*Apôtres*, et quelle doctrine plus élevée que celle de Moïse ils auraient à enseigner. Ces douze disciples sont les sept déjà désignés dans le récit sacré: Simon, surnommé Pierre, et son frère André; Jacques et Jean, les deux fils de Zébédée; Philippe et son ami Nathanael ou Barthélemi, et Lévi, surnommé Matthieu. Les cinq autres furent Thomas, surnommé Didyme; un autre Jacques, fils d'Alphée; Jude, qui porte aussi les deux noms de Lebbée et de Thaddée; Simon, surnommé Zélotes, et Judas, dit Iscarioth ou originaire de Carioth, ville de Juda, et qui trahit le Seigneur. Après le choix des douze, Jésus, se voyant environné dans la ville de Capernaüm de cette foule venue de tous côtés, crut le moment favorable de montrer aux Juifs, aux prosélytes, aux étrangers combien sa doctrine était supérieure à celle de Moïse. Il sortit de la ville, se rendit sur une colline des environs, et environné des douze, comme pour les présenter à la multitude, il prononça le discours connu sous le nom de Sermon sur la montagne, qui contient toute sa religion comparée à celle du législateur des Hébreux. C'est dans le cours de ces exhortations admirables que Jésus a donné au monde un modèle accompli de prière (Mat. VI,

9 à 13), dite l'Oraison Dominicale, qu'il a produit dans une autre circonstance, lorsque ses apôtres lui demandaient (Luc xi, 1 à 4) de leur enseigner à prier d'une prière moins générale, comme Jean-Baptiste l'avait enseigné à ses disciples. Cette prière, adoptée par la chrétienté entière, avec la parole de louange que l'Église y a ajoutée, est ainsi conçue :

Notre Père qui es aux cieux, que ton nom soit sanctifié. Que ton règne vienne. Que ta volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel. Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien. Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Ne nous laisse pas tomber en tentation ; mais délivre-nous du mal. Car c'est à toi qu'appartiennent, dans tous les siècles, le règne, la puissance et la gloire! (Mat. v, vi et vii.)

170. — Le centenier de Capernaum. (IIIe *année.*) — Il fallait de grands prodiges pour confirmer ces grandes leçons. Un centenier, officier romain, chargé du commandement d'une compagnie de cent hommes, au service d'Hérode-Antipas, le tétrarque de Galilée, demeurait à Capernaüm. C'était un homme de bien, prosélyte de la religion de Moïse, et qui avait généreusement contribué de ses deniers à la construction d'une des synagogues. Jésus, après le

sermon sur la montagne, rentrait à Capernaüm, suivi de la foule encore saisie d'admiration, lorsqu'il rencontra quelques anciens des Juifs qui venaient de la part du centenier le supplier de guérir un de ses serviteurs en danger de mort, qu'il aimait tendrement. Le Christ consentit à les suivre, et s'approchait de la maison de l'officier, lorsque lui-même en sortit, courut au-devant de Jésus, et lui dit : *Seigneur, ne prends point cette peine, car je ne suis pas digne que tu entres sous mon toit; mais dis seulement une parole et mon serviteur sera guéri.* Jésus admira cette foi si ferme et si humble qu'il trouvait dans un homme de guerre, et qu'il n'avait pas trouvée ainsi au premier moment dans un homme de cour de la même ville (161), et dit à la foule qui le suivait : *Je vous assure que même en Israël je n'ai pas trouvé une si grande foi.* Puis il dit au centenier : *Va, et qu'il te soit fait selon que tu as cru;* et à l'heure même son serviteur fut guéri (Mat. VII, 1 à 13. Luc. VII, 1 à 10.)

171. — Résurrection de l'enfant de Naïn. (IIIe *année.*) — Jusqu'à ce moment, les miracles du Christ avaient porté sur la vie; mais après le sermon sur la montagne, sa doctrine étant complètement révélée, il fallait que sa puissance le fût. Le jour suivant, ou peu de temps après,

Jésus se rendit avec ses disciples à Naïn, petite ville voisine de Capernaüm, sur le torrent de Kison, près du Thabor, le passage ordinaire des voyageurs se rendant, par la Samarie, de Galilée à Jérusalem. Comme il approchait de l'entrée de la ville, il rencontra un cortége funèbre. On portait en terre un jeune homme, fils unique d'une veuve, et cette pauvre mère suivait, accompagnée d'une multitude de gens de la ville. A la vue de sa douleur, le Seigneur fut touché de compassion, et lui dit : *Ne pleure point !* Puis, il s'approcha de la civière sur laquelle le corps était étendu, la toucha de la main pour faire arrêter ceux qui la portaient, et dit : *Jeune homme, je te le commande, lève-toi !* Le mort se mit aussitôt sur son séant; il commença à parler, et Jésus le rendit à sa mère. Toute la multitude fut saisie de crainte, et ils glorifiaient Dieu, disant : *Un grand prophète s'est levé parmi nous, et Dieu a visité son peuple* (Luc. VII, 11 à 17).

172. — LA PÉCHERESSE AU REPAS DE SIMON (IIIe *année.*) — Le Seigneur entra à Naïn, et un pharisien de cette ville, peut-être sur le bruit de ce grand prodige, invita Jésus à manger chez lui. Jésus se rendit à cette invitation, et le pharisien le reçut avec cette orgueilleuse politesse qui craint de trop honorer un convive ; il ne lui fit point donner d'eau pour se laver les pieds;

il ne l'embrassa point en l'introduisant dans sa maison, et manqua ainsi aux égards que l'usage prescrivait. Jésus ne fit aucune observation et s'assit à la table du pharisien. Selon la coutume, quand on recevait chez soi un grand personnage, les portes restaient ouvertes, et une femme de la ville, pécheresse, mais pénitente, saisit l'occasion, entra avec les disciples du Christ, versa sur ses pieds un vase rempli d'huile odoriférante d'un grand prix, les baigna de ses larmes et les essuya avec ses cheveux. Il est évident que par ses témoignages de gratitude et d'humilité elle voulait prouver à Jésus sa repentance et sa foi, et le reconnaissait comme le Sauveur qui seul pouvait lui pardonner. Le pharisien se dit en lui-même : *Si celui-ci était un prophète, il saurait que cette personne qui le touche est une femme de mauvaise vie.* Alors Jésus fit rentrer en lui-même son hôte superbe, en lui montrant qu'il pensait n'avoir que peu de péchés à déplorer, et que dans sa présomption il croyait assez faire d'être hospitalier et prévenant à demi; mais *à cette femme*, ajouta-t-il, *il sera beaucoup pardonné, parce qu'elle a beaucoup aimé;* et se tournant vers elle, il lui dit : *Tes péchés te sont pardonnés; ta foi t'a sauvée; va en paix.* (Luc VII, 36 à 50.)

173. — Le semeur. Parabole. (IIIe *année.*) — De re-

tour à Capernaüm, au lieu de recevoir dans sa maison (Mat. XIII, 1), selon l'usage des docteurs, les troupes qui venaient l'écouter, il aimait à se rendre avec eux sur les bords du lac; il montait sur une barque et les instruisait, réunies sur le rivage. Souvent il donnait ses divines leçons sous la forme de paraboles ou d'apologues, genre d'enseignement en usage dans l'Asie dès les temps les plus reculés, et dont l'Ancien-Testament offre les premiers exemples connus (Jug. IX, 7 à 20. 2 Sam. XII, 1 à 7) (70, 91). La première parabole du Christ est celle du semeur. Un homme, dit-il aux troupes, sortit pour semer; une partie du grain tomba le long du chemin, et il vint des oiseaux qui le mangèrent; une autre partie tomba sur des endroits pierreux; le grain leva promptement, parce qu'il y avait peu de terre; mais le soleil ayant paru, la plante fut brûlée, et sécha faute de racine; une autre partie tomba parmi les épines, et les épines crûrent et l'étouffèrent; une autre partie tomba sur un bon terrain, et rapporta du fruit; ici, cent; là, soixante; ailleurs, trente pour un. Et souvent le Seigneur terminait ces paraboles par cet appel : *Que celui qui a des oreilles, entende;* c'est-à-dire, que chacun applique les forces de son intelligence à comprendre mes paroles. Demeurés seuls avec lui, les douze lui demandèrent le sens de cet apologue, et le Christ leur dit : Le semeur est celui qui sème la parole; ceux qui reçoivent la semence le long du chemin, sont ceux en qui la parole est semée; mais ils l'ont à peine entendue, que Satan vient et enlève cette parole semée dans leurs cœurs; ceux qui reçoivent la semence dans des endroits pierreux, sont ceux qui entendent la parole, et la reçoivent d'abord avec joie; mais leur foi n'ayant point de racines est passagère, et ils succombent dès que l'affliction ou la persécution viennent; ceux qui reçoivent la semence

parmi les épines sont ceux qui écoutent la parole ; mais les soucis du siècle, la séduction des richesses, les passions étouffent la parole et la rendent infructueuse; enfin, ceux qui reçoivent la semence dans une bonne terre, sont ceux qui écoutent la parole, la reçoivent dans leur cœur et rapportent du fruit (Mat. XIII, 3 à 21. Marc IV, 2 à 20. Luc VIII, 4 à 15).

Les auteurs sacrés réunissent ici plusieurs autres paraboles prononcées en diverses circonstances par Jésus : celle de la lampe sous le boisseau (Marc IV, 21. Luc VIII, 16), de la semence croissant toujours (Marc IV, 26), du grain de sénevé (Mat. XIII 31. Marc IV, 30), du levain dans la pâte (Mat. XIII, 33), du trésor caché dans un champ (Mat. XIII, 44), de la perle de grand prix (Mat. XIII, 45), et du filet qui prend toutes sortes de poissons. Tous ces apologues représentent les différents effets des enseignements du Seigneur sur les troupes qui le suivaient. La plus remarquable est celle de l'ivraie.

174. — LE BON GRAIN ET L'IVRAIE. PARABOLE. (IIIe *année.*) — Le royaume du ciel (c'est-à-dire l'Eglise du Christ) ressemble à un champ où un homme avait semé de bon grain ; mais pendant que l'on dormait, son ennemi vint et sema de l'ivraie parmi le blé, et s'en alla. Quand le blé eut poussé et qu'il fut monté en épis, l'ivraie parut en même temps. Alors les serviteurs du père de famille vinrent lui dire : Seigneur, n'as-tu pas semé de bon grain dans ton champ ? d'où vient donc qu'il y a de l'ivraie? Et il leur dit : C'est un ennemi qui a fait cela. Et les serviteurs lui dirent : Veux-tu que nous allions l'arracher ? Et il leur dit : Non, de peur qu'en cueillant l'ivraie, vous ne déraciniez aussi le froment. Laissez-les croître jusqu'à la moisson, et au temps de la moisson, je dirai aux moissonneurs : Cueillez premièrement l'ivraie et liez-la

en faisceaux pour la brûler; mais amassez le froment dans mon grenier. Cette parabole frappa extrêmement les apôtres, et ce fut de retour à Capernaüm, dans la maison, qu'ils en demandèrent l'explication. Jésus leur répondit : Celui qui sème le bon grain est le Fils de l'homme; le champ, c'est le monde; le bon grain, ce sont les enfants du royaume; l'ivraie, ce sont les enfants du malin; l'ennemi qui l'a semée, c'est le démon; la moisson, c'est la fin du monde, et les moissonneurs, ce sont les anges. Le Fils de l'homme enverra les anges qui rassembleront et enlèveront de son royaume les méchants, et les jetteront dans la fournaise ardente, au milieu des pleurs et des grincements de dents. Mais les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père (Mat. XIII, 24 à 30 et 36 à 43).

175. — LA TEMPÊTE APAISÉE. (IIIe *année.*) Ces instructions, ces paraboles occupèrent le Christ plusieurs jours, et lorsqu'elles furent achevées (Mat. XIII, 53), Jésus, vers le soir (Marc. IV, 35), se voyant encore environné d'une grande multitude, renvoya les troupes et voulut passer sur la rive opposée du lac de Génézareth. Il donna l'ordre à ses disciples de s'embarquer, et d'autres barques suivirent la sienne. Ce n'était pas en effet sans un vif chagrin que la foule le voyait s'éloigner. Deux des assistants surtout exprimèrent avec vivacité ce sentiment; un scribe s'approcha et lui dit : *Maître, je te suivrai partout où tu iras.* Jésus voulut aussitôt l'éclairer sur le renoncement dont il aurait besoin

pour tenir sa parole, et lui dit: *Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel ont des nids; mais le Fils de l'homme n'a pas de lieu où reposer sa tête.* Un autre disciple lui demanda seulement la permission d'aller ensevelir son père, et le Christ lui répondit: *Laisse les morts ensevelir leurs morts, et suis-moi,* c'est-à-dire, laisse le monde remplir les devoirs du monde, et viens t'acquitter avec moi de devoirs plus saints. Jésus, enfin, s'embarqua. Bientôt il s'éleva une grande tempête, et les vagues entraient tellement dans la barque qu'elle commençait à se remplir. Jésus était à la poupe, dormant sur un oreiller. Les disciples, épouvantés, le réveillèrent et lui dirent: *Maître, tu ne t'inquiètes point. Sauve-nous, nous périssons!* Alors le Christ, s'étant réveillé, tança les vents et la mer; il se fit un grand calme, et il dit aux disciples: *Pourquoi êtes-vous effrayés, gens de peu de foi?* Tous furent saisis d'étonnement et de crainte, et s'entredisaient: *Quel est donc celui-ci à qui les vents et la mer obéissent?* (Mat. VIII, 18 à 27. Marc. IV, 35 à 40. Luc. VIII, 22 à 25.)

176. — Guérison d'une femme malade. (IIIe *année.*) — Jésus ne fit que peu de séjour sur le bord oriental du lac de Génézareth, et traversant de nouveau cette mer fameuse, il trouva sur le rivage près de Capernaüm la multi-

tude qui l'attendait avec impatience. Le chef d'une des synagogues de la ville, nommé Jaïrus, perça la foule et vint supplier Jésus de sauver sa fille unique, âgée de douze ans, et qui était à l'extrémité. *Viens*, s'écriait-il avec instance, *viens lui imposer les mains pour la guérir, et elle vivra.* Jésus s'en alla avec lui, accompagné de ses disciples et d'une grande foule qui le pressait, avide sans doute d'être témoin de l'événement. Mais en chemin une autre infortune attendait Jésus comme au passage; une autre foi devait recevoir sa récompense. Une femme atteinte depuis douze années d'une perte de sang, avait beaucoup souffert entre les mains des médecins, et après avoir dépensé tout son bien, non seulement n'avait éprouvé aucun soulagement, mais avait vu son mal empirer. Remplie de confiance et d'humilité, elle s'approcha par derrière de Jésus et toucha son vêtement, en se disant : *Si je touche seulement le bord de son vêtement, je serai guérie!* Et aussitôt elle sentit dans son corps qu'elle était guérie en effet. Mais Jésus, ayant reconnu qu'une vertu était sortie de lui, c'est-à-dire que sa puissance divine avait agi, se tourna vers la foule, et dit : *Qui a touché mes vêtements?* et en même temps il regardait autour de lui pour voir qui l'avait touché. Ses disciples, qui ne savaient rien

du prodige, s'étonnent et lui répondent : *Maître, tu demandes qui t'a touché, et la foule te presse !* Jésus alors déclara qu'il s'était opéré un miracle, et la femme guérie vint toute tremblante se prosterner et déclarer toute la vérité. Jésus lui dit avec bonté: *Ma fille, ta foi t'a guérie; va en paix.* Cet exemple, mieux que tout autre, nous apprend ce que c'était qu'un miracle; tout ici se passe entre Jésus et la personne malade; personne n'en voit, personne n'en sait rien; c'est une pensée de foi dans le cœur de la femme, dont l'exemple a été suivi (Mat. XIV, 36. Marc VI, 56); c'est un acte invisible et muet de divine puissance de la part du Christ; la foi seule obtenait donc des miracles, et le Seigneur découvrait cette foi dans les cœurs, sans avoir jeté un regard sur le croyant, sans même avoir entendu un mot de sa bouche (Mat. IX, 18 à 22. Marc V, 21 à 34. Luc VIII, 40 à 48).

177. — Résurrection de la fille de Jaïrus. (IIIe *année.*) — Ce moment de retard dut vivement agiter le cœur de Jaïrus, qui conduisait le Christ près du lit de mort de sa fille; mais notre divin maître n'arrivait jamais trop tard auprès des affligés qui l'imploraient. Cependant ce court délai semblait avoir été fatal; à l'instant même où le Christ cessait de parler et se remettait en marche, on vint annoncer à Jaïrus que sa fille

était morte ; Jésus lui dit seulement : *Ne crains point, crois seulement !* Arrivé à la maison de l'Israélite, il la trouva entourée d'une foule de gens qui pleuraient et jetaient de grands cris, et de musiciens jouant des airs lugubres (Mat. XI, 17). Les Juifs, à cette époque, considéraient comme un devoir de piété (Act. VIII, 2) d'assister aux sépultures des personnes considérables, et un décès dans la famille du chef d'une synagogue devait étaler ce luxe et attirer ce concours. Jésus fit écarter tout ce monde, et leur dit : *La jeune fille n'est point morte, elle dort* (Jean XI, 11, 14). Mais la foule se moquait, sachant bien qu'elle avait expiré. Il entra dans la maison, suivi seulement de Pierre, des deux fils de Zébédée, Jacques et Jean, et des père et mère de l'enfant, vint dans la chambre mortuaire, prit l'enfant mort par la main, et dit : *Jeune fille, lève-toi !* Et son âme étant revenue, elle se leva à l'instant et se mit à marcher. Ses parents et les assistants, saisis d'étonnement, la regardaient, et Jésus, pour achever de dissiper leurs derniers doutes et les ramener aux pensées de la vie ordinaire, leur commanda de donner à manger à l'enfant (Mat. IX, 23 à 25. Marc V, 35 à 42. Luc VI, 49 à 55).

178. — Envoi des Apôtres. (IIIe *année.*) — Au sortir de la demeure de Jaïrus, le Christ ren-

dit la vue à deux pauvres aveugles, qui le suivirent jusqu'à sa maison sans que leur foi faillît (Mat. x, 27 à 31), et vint quelque temps après pour la seconde et dernière fois durant les trois années et demie de son ministère, à Nazareth, d'où l'incrédulité obstinée des habitants le fit bientôt s'éloigner (Mat. XIII, 54 à 58. Marc VI, 1 à 6). Il parcourut encore les villes et les bourgades de Galilée, et il fut ému de compassion à la vue de cette foule de gens, errants et dispersés comme des brebis sans pasteur; alors il dit à ses disciples : *La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers; priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson.* La mission du Seigneur durait depuis assez de temps, et assez de bienfaits et de prodiges, assez d'exemples et de leçons avaient instruit les apôtres, pour qu'ils fussent capables de commencer à instruire à leur tour. Jésus les revêtit du pouvoir d'opérer des miracles et les envoya deux à deux répandre sa doctrine et annoncer son salut, après leur avoir donné les plus sages instructions : N'allez point, leur dit-il, vers les païens ou les Samaritains, mais vers les brebis égarées de la maison d'Israël; publiez que le royaume des cieux est proche; guérissez les malades, les lépreux, les infirmes; ressuscitez les morts; chassez les démons;

vous avez tout reçu gratuitement, donnez-le gratuitement. N'emportez rien avec vous, car l'ouvrier mérite d'être nourri. Demandez l'hospitalité chez les gens de bien, et si l'on ne vous reçoit pas, secouez la poussière de vos pieds contre cette maison ou cette ville. Je vous envoie comme des brebis parmi les loups; vous subirez toutes sortes de persécutions; ce que vous devrez dire vous sera inspiré à l'heure même, et ne craignez point ceux qui ôtent la vie du corps, mais celui qui peut faire périr et le corps et l'âme. Les cheveux mêmes de votre tête sont comptés, et celui qui vous reçoit me reçoit, et qui me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé. Les apôtres allèrent de village en village, annonçant l'Évangile et guérissant les malades (Mat. IX, 35 à X, 42. Marc VI, 7 à 12. Luc IX, 1 à 6), et quelque temps après, ils revinrent (Marc VI, 30. Luc IX, 10) rendre compte à leur maître de tout ce qu'ils avaient fait.

179. — MULTIPLICATION DES PAINS. (IIIe *année.*) — Les apôtres, à leur retour, trouvèrent le Christ suivi, plus que jamais, par les troupes, au point qu'il n'avait pas même le temps de manger (Marc VI, 31). Un jour Jésus voulut se dérober à cet empressement; il monta sur une barque avec les douze, et se fit conduire dans un lieu solitaire, vaste pâturage (Mat. XIV,

19. Marc vi, 39. Jean vi, 10) couvert d'herbe verte et épaisse, situé à l'orient du lac de Génézareth (Jean vi, 1), près de Bethsaïda (Luc ix, 10), dans la Trachonite, qu'il ne faut pas confondre avec la ville du même nom dans la Galilée. Mais ce départ ne put être caché, et de grandes foules, attirées surtout par ses guérisons miraculeuses (Jean vi, 2), le suivirent à pied et le rejoignirent. Jésus en eut compassion, et se mit à les instruire et à guérir leurs malades. Le jour commençait à baisser, et Jésus s'était retiré sur une colline avec ses disciples; de cette hauteur, il apercevait toute la foule réunie dans la plaine, et les disciples commencèrent à s'inquiéter que le manque de vivres n'occasionnât quelques désordres. *Renvoie-les*, dirent-ils au Seigneur, *afin qu'ils achètent des vivres.* Jésus, pour les éprouver, feignit un moment de partager cette anxiété, et dit à Philippe : *Où achèterons-nous du pain pour donner à manger à cette multitude? Deux cents deniers de pain*, répondit Philippe, *ne suffiraient pas pour en donner un peu à chacun. Donnez-leur vous-même à manger*, reprit le Christ. Les apôtres s'étonnèrent, en croyant recevoir l'ordre d'aller acheter des vivres pour cette multitude, et le Christ leur demanda quelles provisions ils avaient avec eux. André lui répondit qu'un jeune garçon leur avait apporté

cinq pains et deux poissons. *Qu'est-ce que cela*, ajouta-t-il, *pour tant de monde ?* Jésus se les fit apporter, donna ordre que toute la foule s'assît sur l'herbe en groupes par centaines et par cinquantaines, et levant les yeux au ciel, il rendit grâces, rompit le pain, et le partagea, ainsi que les deux poissons, entre les apôtres, et par leurs mains, entre tous les assistants, de sorte que tous furent rassasiés. Ensuite, Jésus dit aux apôtres : *Ramassez les morceaux qui sont de reste, afin que rien ne se perde*, et ils en remplirent douze paniers. Ceux qui avaient mangé, lors de ce premier miracle de multiplication (182) étaient au nombre d'environ 5,000, sans compter les femmes et les enfants, et à la vue de ce grand prodige, tous disaient : *Celui-ci est véritablement le prophète qui devait venir au monde.* L'enthousiasme du peuple fut tellement excité, que l'on songeait à enlever Jésus et à le faire roi. Il ordonna aux apôtres de traverser sans lui le lac de Génézareth, et se retira seul pour prier sur la montagne (Mat. XIV, 13 à 23. Marc VI, 32 à 46. Luc IX, 10 à 14.)

180. — Jésus marchant sur la mer. (III[e] *année.*) — La nuit étant venue, Jésus descendit sur le rivage. Les apôtres, selon son ordre, avaient gagné le large, malgré le vent qui était contraire; leur marche était retardée et leur barque

violemment agitée par les flots. Ils se trouvaient vers le milieu du lac et luttaient depuis plusieurs heures contre la violence du vent, lorsque Jésus alla vers eux marchant sur la mer; il voulait les devancer. Tous l'aperçurent, et furent saisis de frayeur, croyant, selon le préjugé du temps, voir un fantôme (Luc xxiv, 37). Jésus alors s'approcha et leur dit : *Ne craignez rien, c'est moi.* Pierre, avec son impétuosité ordinaire, passa d'un sentiment d'effroi à un excès de confiance, et dit à Jésus : *Maître, si c'est toi, ordonne que je vienne à toi en marchant sur les eaux;* et, sans louer ou blâmer cette orgueilleuse prière, le Christ lui dit simplement : *Viens !* Pierre descendit de la barque et marcha sur la mer. Mais sa foi ne fut pas assez forte pour une situation si extraordinaire, où il s'était mis sans nécessité; il eut peur, voyant que le vent était fort; sa foi venant à manquer, le miracle cessa; il commença à s'enfoncer, et s'écria : *Seigneur, sauve-moi.* Jésus étendant la main, le saisit, et lui dit en punition et de sa présomption et de son incrédulité : *Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté ?* Il entra alors dans la barque des apôtres. Le vent s'apaisa aussitôt, et l'on gagna en quelques moments la terre. La multitude, demeurée sur la rive opposée, avait remarqué qu'il ne s'était trouvé là qu'une seule barque et que Jésus

n'y était point monté avec ses apôtres. Tous revinrent à Capernaüm, cherchant toujours Jésus, et l'ayant trouvé, ils lui dirent : *Maître, quand es-tu venu ici?* Mais Jésus lisait dans leurs cœurs, et reconnaissant qu'ils le suivaient plus pour avoir part à ses bienfaits que pour profiter de ses leçons, il leur adressa un pressant discours, et les exhorta à travailler pour obtenir, non la nourriture qui périt, mais la nourriture de l'âme, qui se conserve jusque dans la vie éternelle. Trompés dans leur attente, plusieurs le quittèrent, et Jésus, les voyant partir, dit aux apôtres : *Et vous, ne voulez-vous point aussi vous en aller?* Pierre lui répondit : *A qui, Seigneur, irions-nous? Tu as les paroles de la vie éternelle, et nous avons cru, nous avons connu que tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant* (Mat. XIV, 23 à 34. Marc VI, 47 à 54. Jean VI, 16 à 68.)

181. — La Cananéenne. (IVe *année.*) — Ces événements ont eu lieu peu de temps avant la fête de Pâque (Jean VI, 4,) la troisième célébrée pendant le ministère de Jésus. On peut douter que cette année il se soit rendu à Jérusalem pour assister à cette solennité. La haine de ses ennemis était déjà fortement excitée, et le Christ, dont le ministère devait durer une année de plus, a peut-être évité de s'exposer à leurs embûches; s'il a fait pour cette fête le voyage de Ju-

dée, il n'y est resté sans doute que peu de temps; les Évangiles ne rapportent aucun événement de son séjour, et nous le montrent recevant à Capernaüm (Marc VII, 17) des Scribes et des Pharisiens de Jérusalem, venus pour l'épier et l'interroger. Il voulut s'éloigner de leurs piéges et se dirigea vers le nord de la Palestine, sur les confins du territoire de Tyr et de Sidon. Son intention était d'y séjourner quelque temps dans la retraite, sans se faire connaître; mais il ne put y demeurer caché. Une femme étrangère, Syrophénicienne de nation et païenne de religion, dès qu'elle apprit l'arrivée de Jésus, vint le supplier de guérir sa fille, possédée d'un esprit immonde. Elle se jeta à ses pieds et lui dit : *Prends pitié de moi, Seigneur, fils de David; ma fille est misérablement tourmentée par un démon.* Le titre de fils de David était un des noms sous lesquels l'usage avait prévalu de désigner le Messie promis par les prophètes, et en l'implorant ainsi, cette pauvre mère, quoique Cananéenne d'origine, exprimait une pure foi en reconnaissant Jésus comme le Messie. Pour l'éprouver, il ne répondit pas un mot à ses prières; elle continua à le suivre, s'adressant tantôt au Christ, tantôt aux apôtres. Ceux-ci, moins par commisération de ses peines que par ennui de ses plaintes, dirent à Jésus : *Maître, accorde-lui sa de-*

mande, car elle nous poursuit de ses cris. Jésus alors lui dit : *Laisse premièrement rassasier les enfants ; car il n'est pas juste de prendre le pain des enfants pour le jeter aux petits chiens. Je ne suis envoyé qu'aux brebis égarées de la maison d'Israël.* La Cananéenne lui répondit avec une présence d'esprit admirable et une foi aussi humble que ferme : *Il est vrai, Seigneur, mais les petits chiens mangent au moins les miettes que les enfants laissent tomber de la table des maîtres.* Et Jésus lui dit : *O femme ! ta foi est grande ; à cause de cette parole, le démon est sorti de ta fille.* De retour dans sa maison, elle trouva que sa fille était guérie et couchée sur un lit ; et, par ce grand bienfait, le Christ préparait ce salut offert à tous les hommes, premièrement au Juif, et ensuite au Grec ou au païen (Rom. II, 10), sans aucune distinction de race, de pays ou de couleur (Mat. XV, 21 à 28. Marc. VII, 14 à 30).

182. — Guérison d'un sourd. (IV[e] *année.*) — Cette guérison miraculeuse eut lieu dans les environs de Tyr. Le Christ n'ayant pu, malgré son désir, y demeurer inconnu (Marc VIII, 24), s'éloigna encore, vint jusque dans le voisinage de Sidon, et traversant ensuite tout le nord du pays, il se rendit dans la Décapole, province située à l'orient de la mer de Génézareth (Mat. XV, 29. Marc VII, 31); là, il opéra beaucoup de

prodiges. On lui amena un sourd, qui, sans être absolument muet, avait la langue liée et ne parlait qu'avec une difficulté extrême, augmentée par sa surdité. Il fallait que des gestes et non des paroles annonçassent le miracle, afin que le malheureux guéri ne pût attribuer qu'à Jésus sa délivrance ; en conséquence, il lui mit les doigts dans les oreilles et lui toucha la langue d'un peu de salive, en disant : *Ouvre-toi !* Aussitôt les oreilles de cet homme furent ouvertes, sa langue fut déliée, et il parla distinctement. Jésus défendit aux témoins de ce prodige de le raconter; mais cet ordre de silence ne fut point suivi. Et bientôt de grandes foules, apprenant qu'il était dans la Décapole, traversèrent le lac de Génézareth et accoururent de tous côtés. Le Christ, ému de voir que le manque même de vivres ne les éloignait pas, renouvela (Mat. XVI, 9, 10. Marc VIII, 19, 20) pour elles le miracle de la multiplication des pains (179), et nourrit de cette manière environ 4,000 hommes, outre les femmes et les enfants. Ensuite il traversa le lac, et aborda non loin de Magdala (Mat. XV, 39) et de Dalmanutha (Marc VIII, 10), sur la rive occidentale, en Galilée (Marc VII, 32 à 37. Mat. XV, 30 à 39. Marc VIII, 1 à 10).

183. — Diverses opinions des Juifs sur le Christ. (IVe *année.*) — Le bruit des prodiges

opérés dans la Décapole l'avait devancé, et bientôt le Christ se vit importuné de nouveau par des pharisiens et des sadducéens, qui pour le tenter venaient lui demander d'opérer des miracles et de faire paraître des signes dans le ciel, à leur commandement. De tels hommes n'étaient pas les disciples qu'il s'efforçait d'instruire, et après avoir confondu leur hypocrisie, le Christ, résolu à les éviter, retraversa le lac et vint à Bethsaïda, dans la Trachonite (Mat. xvi, 5. Marc, viii, 13, 22). Là, il guérit un aveugle, et parcourut ensuite avec ses apôtres les bourgs des environs de Césarée de Philippes, au pied du mont Panéas, vers le nord du pays. Un jour, retiré avec eux dans un lieu solitaire pour prier, il voulut éprouver leur foi, et faisant allusion au bruit partout répandu de ses prodiges et aux différentes opinions que l'on entretenait de lui, il leur adressa cette question : *Qui disent les hommes que je suis, moi, le Fils de l'homme?* Les apôtres, à cette demande, répondirent chacun selon les rumeurs dont il avait connaissance. *Les uns*, dirent-ils à Jésus, *prétendent que tu es Jean-Baptiste; les autres, Elie* (37); *ceux-ci encore, Jérémie* (111); *ceux-là, quelque autre des prophètes ressuscité. Et vous*, continua le Seigneur, *qui dites-vous que je suis?* Alors, Simon Pierre, toujours ardent et prompt, s'écria le

premier : *Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant !* C'était reconnaître, de la manière la plus formelle, Jésus pour le Messie, et Jésus, approuvant et récompensant la foi de son apôtre, lui répondit : *Tu es bienheureux, Simon, fils de Jonas, de savoir si bien ces choses que Dieu t'a donné de connaître et que seul tu n'aurais jamais connues ; je te l'ai dit et te le répète : Tu es pour moi, non Simon*, le pêcheur, *mais Pierre*, un apôtre, *et sur cette pierre j'élèverai mon Église*, dont tu seras, comme tes amis Jacques et Jean, une colonne (Gal. II, 9); *je te donnerai les clefs du royaume des cieux*, pour que tu ouvres l'Église aux païens (303) en baptisant le premier un gentil (Act. X, 47 ; XI, 18), et revêtu comme tes collègues (Mat. XVIII, 18. Jean XX, 23) de la puissance de voir dans les cœurs, *tout ce que tu lieras sur la terre sera lié au ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié au ciel* (Mat. XVI, 1 à 19. Marc VIII, 21 à 29).

184. — PREMIÈRE PRÉDICATION DE LA PASSION. (IVᵉ *année.*) — Jésus reconnut alors que la foi des apôtres avait fait assez de progrès, pour ne point se laisser abattre par une annonce des souffrances et de la mort qu'il devait subir à Jérusalem, et il commença à leur découvrir qu'*il devait aller à Jérusalem, et y souffrir beaucoup de la part des anciens, des souverains sa-*

crificateurs et des scribes, y être mis à mort, et ressusciter le troisième jour. C'était la première fois qu'il leur parlait ouvertement de ces choses (Marc VIII, 32), et Pierre, cédant à un mouvement de pitié et d'affection, prit Jésus par la main, l'attira à quelques pas, se mit à le reprendre et lui dit à voix basse : *Seigneur, à Dieu ne plaise que de telles choses t'arrivent !* Mais Jésus, se tournant vers les autres disciples, lui répondit à haute voix : *Retire-toi, tentateur ! tu ne comprends pas les vues de Dieu, et tu n'as ici que des pensées humaines.* Et il donna ensuite aux troupes assemblées les leçons les plus saintes sur le devoir pour chaque fidèle et charger sa croix et de le suivre (Mat. XVI, 13 à 28. Marc VIII, 31 à 39. Luc IX, 22 à 27).

185. — LA TRANSFIGURATION. — (IVe *année.*) — Ces oracles avaient laissé une impression de tristesse et de crainte dans l'âme des apôtres ; le Christ voulut leur donner une preuve de fait, que sa gloire était divine, et par conséquent à l'abri des atteintes de la méchanceté des hommes. Il prit avec lui ses trois disciples les plus dévoués et les plus chers, Pierre, Jacques et Jean, et les conduisit au sommet d'une montagne élevée et solitaire, que l'on croit être le Thabor. Là, il se mit en prière, et comme il priait, il fut transfiguré en leur présence. Ses

vêtements devinrent resplendissants de lumière et blancs comme la neige, d'une blancheur qu'aucun foulon sur la terre ne saurait produire. Et voici, deux hommes s'entretenaient avec lui; c'étaient Moïse et Élie (89). Environnés de gloire, ils parlaient de la mort qu'il devait souffrir à Jérusalem. Pierre et ses deux collègues, fatigués du chemin et de la chaleur du jour, s'étaient laissé aller au sommeil pendant les prières du Christ, et en se réveillant, ce fut dans cette gloire céleste qu'ils virent leur maître et les deux prophètes s'entretenant avec lui. Au moment où Moïse et Élie se séparaient de Jésus, Pierre toujours prompt et irréfléchi, au lieu d'adorer en silence, dit au Christ: *Maître, il nous est bon de demeurer ici; dressons trois tentes, une pour toi, une pour Moïse, une pour Élie*, et dans sa frayeur, il ne savait pas bien ce qu'il disait. Comme il parlait encore, une nuée lumineuse d'où sortaient des tonnerres les enveloppa tous; la terreur des apôtres redoubla, et du sein de la nuée une voix retentissante fut entendue, disant, comme au moment du baptême du Christ (153): *Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection; écoutez-le!* Les apôtres entendant cette voix, tombèrent le visage contre terre. Mais Jésus s'approchant les releva de la main, en leur disant: *Levez-vous,*

ne craignez rien ! Alors, ayant regardé, ils ne virent plus que Jésus, et revinrent de leur trouble. Dans ce trouble même, Pierre en un sens avait eu raison ; oui, il leur aurait été bon de demeurer là, près de Jésus, se montrant tel qu'il est toujours dans les cieux ; près des deux saints prophètes, déjà revêtus de leur vie céleste, et s'entretenant avec le Sauveur des miséricordes du salut. Mais on ne peut pas être à la fois sur la terre et dans les cieux, avec ses amis ici-bas, et avec les justes qui nous ont précédé à la droite de Dieu. Il faut attendre que cette vie d'épreuve finisse, pour entrer dans la vie éternelle, et les trois apôtres sont descendus de la montagne de la transfiguration où ils ne pouvaient *demeurer,* pleins de joie d'avoir vu de leurs propres yeux (2 Pierre I, 16-18) une preuve manifeste que Jésus est le Fils de Dieu et qu'après la mort les hommes recommencent aussitôt une vie meilleure, en gardant tous les bons sentiments de celle-ci, puisque Moïse et Élie apparaissent plusieurs siècles après leur mort, avec les mêmes sentiments qu'ils auraient nourris de leur vivant (Mat. XVII, 1 à 9. Marc IX, 1 à 8. Luc IX, 28 à 36).

186. — GUÉRISON D'UN DÉMONIAQUE (IV[e] *année.*) — Le jour suivant (Luc IX, 37,) au retour de cette courte absence, le Christ trouva

les autres apôtres disputant avec des Scribes. Comme il arrive d'ordinaire, cette dispute, en aigrissant les esprits, avait affaibli la foi, et les apôtres n'avaient pas trouvé en eux-mêmes la puissance d'opérer une guérison miraculeuse, qu'un malheureux père était venu solliciter en faveur de son fils unique. Aussi, le Christ ayant demandé : *Sur quoi disputez-vous ensemble ?* le père de l'enfant répondit : *Maître, je t'ai amené mon fils qui est possédé d'un démon, et j'ai prié tes disciples de chasser cet esprit, et ils n'ont pu le faire.* Ce jeune homme était depuis son enfance sourd, muet et épileptique (Mat. xvii, 15), de sorte qu'il tombait souvent dans le feu, souvent dans l'eau; sa bouche se couvrait d'écume; il poussait des cris et grinçait des dents; il éprouvait des convulsions (Luc ix, 42) et devenait tout raide (Marc ix, 18). La foi, dans cette circonstance solennelle, n'avait pas faibli seulement chez les apôtres; le père de l'enfant et les amis qui l'accompagnaient en avaient aussi manqué. Jésus les en reprit, et commanda que l'enfant lui fût amené. Conduit aussitôt en présence du Christ, une de ces crises terribles saisit le malade; il fut violemment secoué par le démon; il tomba par terre, et se roula en écumant. Le père reprit ses instances ? *Si tu peux le soulager,* disait-il au Christ, *aie pitié de nous, et guéris-*

lé! Si tu crois, lui répondit Jésus, *toutes choses sont possibles au croyant.* Le père, à ce mot, se recueille, examine sa conscience, et n'y trouve pas une foi assez vive et sincère, puisque dans sa défiance il s'écrie en pleurant : *Je crois, Seigneur; mais subviens à mon incrédulité!* La foule était accourue de tous côtés pendant cet entretien, et Jésus, élevant la voix, dit : *Esprit muet et sourd, je te le commande, sors de cet enfant, et ne reviens plus en lui!* Aussitôt, le démon sortit de l'enfant, en l'agitant avec violence; l'enfant resta comme mort. Mais Jésus le prit par la main, le releva et le rendit à son père. Arrivé dans la maison où il devait s'arrêter (Luc IX, 27), Jésus expliqua aux apôtres que sa puissance divine ne s'était pas manifestée en eux pour ce miracle, parceque leur foi avait manqué de fermeté, leurs prières de ferveur et leur piété de recueillement (Mat. XVII, 14 à 20. Marc IX, 13 à 28. Luc IX, 37 à 43).

188. — SECONDE PRÉDICTION DE LA PASSION. (IVe *année.*) — Ce prodige excita une grande émotion, et Jésus voyant que tous étaient frappés des merveilles de Dieu (Luc IX, 43), craignit que l'admiration de sa puissance divine n'ébranlât dans l'esprit des apôtres les prophéties qu'il avait déjà faites de sa passion et de sa mort. A cette époque, il fit plusieurs voyages en Galilée (Mat. XVII, 22) suivi seulement de ses apô-

tres et sans vouloir être connu (Marc IX, 30), afin de pouvoir plus en liberté converser avec eux et les instruire, et dès le commencement de ces courses solitaires, il leur dit : *Conservez bien dans vos cœurs ce que je vais vous dire*, et il leur répéta les oracles de sa fin douloureuse et de sa résurrection. Ils ne comprirent qu'imparfaitement ces prophéties, si peu d'accord avec leur attente d'un Messie temporel; cependant ils en éprouvèrent une vive anxiété, et n'osaient interroger le Christ (Mat. XVII, 22 et 23. Marc IX, 29 à 31. Luc IX, 44 et 45).

189. — LE PLUS GRAND DU ROYAUME DES CIEUX. (IVe *année.*) — Après ces voyages, Jésus revint à Capernaüm (Matt. XVII, 24. Marc IX, 33). Ces terrestres espérances des apôtres ne pouvaient qu'exciter de l'orgueil dans leur âme et de la jalousie entre eux. Jésus, connaissant leurs pensées, les interrogea sur le sujet d'une discussion qu'ils avaient eue en chemin. Ils n'osaient l'avouer; car ils s'étaient disputés pour savoir qui d'entre eux obtiendrait le premier rang sous le règne du Messie. Enfin, ils se hasardèrent à lui demander d'une manière générale qui serait le plus grand dans le royaume des cieux. Alors Jésus, faisant venir un enfant et le plaçant au milieu d'eux, leur répondit : *Je vous dis en vérité que si vous ne changez et ne devenez sem-*

blables à des enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux; quiconque se rendra humble comme cet enfant, sera le plus grand dans le royaume des cieux. (Mat. XVIII, 1 à 5. Marc IX, 32 à 36. Luc IX, 46 à 48).

189.—LE SERVITEUR PARDONNÉ ET NE PARDONNANT POINT, PARABOLE. (IVe *année.*) — Pendant ce séjour à Capernaüm, sa résidence ordinaire, Pierre fit au Christ cette question : *Maître, combien de fois faut-il que je pardonne à mon frère ses offenses? Sera-ce jusqu'à sept fois?* Jésus, pour lui montrer que le fidèle ne doit pas compter ses pardons ni se lasser de pardonner, lui dit : *Non jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois*, et il ajouta une parabole à l'appui de ce précepte. Un roi, dit-il, voulut faire rendre compte à ses serviteurs; l'un deux lui devait dix mille talents, et, comme il ne pouvait payer, son maître commanda qu'on le vendît, lui, sa femme, ses enfants, et tout ce qu'il avait, afin que la dette fût payée par leur travail, selon les institutions de Moïse et les usages de la nation (Lév. XXV, 39, etc. 2 Rois, IV, 1). Le serviteur, se jetant à ses pieds, se tenait prosterné et lui disait : Seigneur, prends patience et je te paierai le tout. Le maître, touché de compassion, le laissa libre et lui remit sa dette. Ce serviteur, étant sorti de devant le roi, rencontra un de ses compagnons de service, qui lui devait une bien moindre somme, cent deniers seulement, et, le saisissant à la gorge, il lui dit : Paie-moi ce que tu me dois; et, malgré ses prières, il n'en eut point pitié et le fit mettre en prison jusqu'à ce qu'il eût payé. Les autres serviteurs voyant ce qui s'était passé, en furent indignés et rapportèrent au roi ce qui venait d'arriver. Alors le maître fit venir le mé-

chant et lui dit : Méchant serviteur, je t'avais remis en entier ta dette, parce que tu m'en avais prié ; ne devais-tu pas avoir pitié de ton compagnon, comme j'avais eu pitié de toi ? Et le maître irrité le livra aux officiers de justice, jusqu'à ce qu'il eût payé tout ce qu'il devait (Matt. XVIII , 21 à 35).

190. — LE FEU DU CIEL SUR UN BOURG DE SAMARIE. (IVe *année.*) — Jésus, vers cette époque, continua d'habiter et de parcourir la Galilée ; il hésitait à se rendre en Judée, où les Juifs voulaient le faire mourir (Jean VII, I). La fête des Tabernacles (58) était proche ; il laissa ses parents partir sans lui, et après leur départ, il partit à son tour, mais comme en cachette et non publiquement. Il se fit précéder de quelques-uns de ses disciples, qui s'arrêtèrent dans un bourg des Samaritains pour lui préparer un logement. On refusa de le recevoir, parce qu'il paraissait se rendre à Jérusalem pour la fête. Jacques et Jean, offensés pour leur maître de ce refus d'hospitalité et sans doute entraînés par la haine ordinaire que les Juifs et les Samaritains nourrissaient les uns contre les autres, lui dirent : *Seigneur, veux-tu qu'à l'exemple d'Élie, nous commandions que le feu du ciel descende et les consume ?* Mais Jésus les reprit sévèrement et leur dit : *Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés ; le Fils de l'homme est venu, non pour perdre, mais pour sauver ;* et il les emmena dans

un autre bourg. Ces mauvaises dispositions des Samaritains, et celles surtout que le Christ s'attendait à trouver en Judée, demandaient à être combattues d'autant plus vivement, que le temps où Jésus devait être enlevé de ce monde (Luc. IX, 51) approchait. Il fit choix, vers ce temps, de 70 disciples, leur donna des pouvoirs pareils à ceux dont les apôtres avaient été revêtus, et sans leur défendre d'entrer dans les bourgades des Samaritains, il s'en fit précéder en les envoyant deux à deux annoncer son règne et son salut (Jean VII, 1 à 10. Luc IX, 51 à 56; X, 1 à 16).

191. — Jésus a Jérusalem pendant la fête des Tabernacles. (IVe *année.*) — On était déjà au milieu de la fête, lorsque le Christ parut à Jérusalem, monta au temple et se mit à enseigner. Sa présence, ses discours, ses prodiges, jetèrent dans les esprits une grande agitation; les uns s'étonnaient qu'il connût les Ecritures sans les avoir étudiées (Jean VII, 15); les autres ne voulaient pas croire que les chefs de la nation eussent le dessein de le faire mourir (Jean VII, 20, 25); ceux-ci, le voyant libre, pensaient que le sanhédrin l'avait reconnu pour le Messie attendu (Jean VII, 26); ceux-là, étonnés de ses miracles et de ses leçons, crurent en lui (Jean VII, 31, 40; VIII, 30); d'autres, enfin, irrités de

ce qu'il ne les considérait point comme véritables fils d'Abraham, ramassaient des pierres pour le lapider (Jean VIII, 59). Les principaux des Juifs cherchèrent à se saisir de sa personne (Jean VII, 30, 32), et le dernier jour de la fête, les huissiers des sacrificateurs se présentèrent pour l'arrêter; mais étonnés de sa doctrine, ils n'osèrent mettre la main sur lui, et répondirent aux reproches de leurs supérieurs par cet aveu si remarquable: *Jamais homme n'a parlé comme cet homme* (Jean VII, 46)! Jésus, cependant, sachant que son heure n'était pas venue (Jean VII, 30), mettait toute sa prudence à se dérober aux poursuites du sanhédrin et aux fureurs du peuple (Jean VIII, 59). Il se retirait à Gethsémané, sur la montagne des Oliviers (Jean VIII, 1, 2); le matin, dès la pointe du jour, il venait à Jérusalem reprendre ses prédications, et le peuple se retirait le soir dans ses maisons (Jean VII, 53, 43; X, 19), partagé à son sujet et discutant ses enseignements et ses merveilles (Jean VII, 11 à VIII, 59, et X, 1 à 21.)

192. — L'AVEUGLE-NÉ. (IVe *année.*) Pendant ce séjour à Jérusalem, le Christ opéra un de ses plus étonnants prodiges. Il vit un jour sur son passage un aveugle-né, au sujet duquel les apôtres lui firent cette question: *Maître, est-ce à cause de ses péchés ou des péchés de ses parents que cet*

homme est venu au monde aveugle? Jésus dissipa dans leur esprit cette erreur, qui les portait à considérer toujours un malheur comme une punition et non comme une épreuve, et aussitôt il cracha à terre, fit avec sa salive un peu de boue, toucha les yeux de l'aveugle, et lui donna ordre d'aller laver ses yeux au réservoir de Siloé. Ces simples précautions avaient pour but et d'éprouver la foi de l'aveugle, qui demeurait libre d'aller ou de n'aller point à la fontaine, et de prévenir qu'il ne se trompât sur l'auteur de sa guérison. Cet homme, d'un caractère très-remarquable par son âpre franchise et sa noble fermeté, ne balança pas un moment. Il alla au réservoir, se lava et revint voyant. Ses voisins et tous ceux qui l'avaient connu demandant l'aumône, s'étonnèrent; les uns le reconnaissaient; les autres disaient: *C'est un homme qui lui ressemble.* Pour lui, il racontait avec simplicité à qui voulait l'entendre le grand prodige dont il avait été l'objet. On le conduisit devant les Pharisiens, membres du sanhédrin; il leur rendit compte du miracle, et lorsqu'ils crurent l'intimider en lui demandant ce qu'il pensait de Jésus, qui lui avait ouvert les yeux, il répondit sans hésitation et sans crainte: *C'est un prophète.* Les Pharisiens cependant, ne voulant pas se rendre à l'évidence, firent venir le père et la

mère de l'aveugle-né dans l'espoir d'en obtenir un désaveu. Les parents ne montrèrent pas autant de fermeté que le fils, et se contentèrent de dire : *Nous savons que c'est là notre fils et qu'il est né aveugle : nous ne savons comment il a recouvré la vue; il est assez âgé, interrogez-le* La peur des Juifs dictait cette réponse évasive on savait que déjà le parti était pris de chasser de la synagogue ceux qui reconnaîtraient Jésus pour le Christ, c'est-à-dire pour le Messie. On appela donc de nouveau l'aveugle-né, et alors il s'engagea entre lui et ces puissants et superbes docteurs un entretien où brille la tranquille fermeté de son esprit. Les Pharisiens : *Donne gloire à Dieu ! nous savons que cet homme est un imposteur.* L'aveugle : *Si c'est un imposteur, je l'ignore ; je sais seulement que j'étais aveugle et que je vois maintenant.* Les Pharisiens : *Que t'a-t-il fait, et comment t'a-t-il ouvert les yeux ?* L'aveugle : *Je vous l'ai déjà dit, et vous ne m'avez pas écouté, pourquoi voulez-vous l'entendre de nouveau ? Avez-vous aussi envie d'être ses disciples ?* Les Pharisiens, l'injuriant : *Sois toi-même son disciple ; pour nous, nous sommes disciples de Moïse ; Dieu a parlé à Moïse, mais pour celui-ci, nous ne savons d'où il est.* L'aveugle : *Il est surprenant que vous ne sachiez d'où il vient, et cependant il m'a ouvert les yeux. Dieu n'exauce*

point les méchants, mais si quelqu'un l'honore et fait sa volonté, celui-là Dieu l'exauce; on n'a jamais entendu dire que personne ait ouvert les yeux à un aveugle né; si cet homme n'était pas envoyé de Dieu, il ne pourrait rien faire de semblable. A ces simples et justes observations les Juifs répondirent par des outrages et le chassèrent de la synagogue. Sa foi et sa fermeté reçurent la meilleure récompense : Jésus se fit connaître à lui comme le Fils de Dieu, le Sauveur attendu, et l'aveugle-né se prosterna, en lui disant : *Je crois, Seigneur !* (Jean IX.)

193. — LE BON SAMARITAIN, PARABOLE. (IVe *année.*) — Les huit jours que durait la fête des Tabernacles étant expirés, Jésus quitta probablement Jérusalem au moment où les soixante-dix disciples se rencontraient au rendez-vous qu'il leur avait assigné, et vinrent lui raconter avec joie les succès et les prodiges de leur mission. Dans les dispositions incertaines du peuple et haineuses du sanhédrin, il y aurait eu un danger trop pressant à les réunir près de lui dans la capitale. Jésus partagea leur joie, et offrit à Dieu de ferventes actions de grâces. Il continua de s'éloigner de Jérusalem, et, dans une synagogue d'un bourg sur la route, un docteur de la Loi lui adressa cette question : *Maître, que dois-je faire pour avoir la vie éternelle ?* Il ne cherchait point à s'instruire et ne voulait qu'éprouver le Christ, et mettre sa doctrine en contradiction avec celle de Moïse. Jésus, qui découvrait ses mauvaises pensées dans son cœur, lui dit : *Qu'est-il écrit dans la Loi, et comment lis-tu ?* On voit par ce dernier mot que, selon toute appa-

rence, cette scène s'est passée en effet dans une synagogue, où le scribe venait de lire la Loi devant le peuple, et debout près de la table (147) tenait encore en main le rouleau des Ecritures saintes. Il répondit, en citant le sommaire de la Loi, ces deux passages fameux tirés des livres de Moïse (Lév. XIX, 18; Deut. VI, 5) sur l'amour de Dieu et l'amour du prochain, qu'on récitait dans toutes les assemblées des synagogues. *Tu as bien répondu*, lui dit alors le Christ, *fais ces choses, et tu vivras!* c'est-à-dire, tu seras sauvé. Mais le docteur, voulant paraître juste, dit à Jésus : *Qui est mon prochain?* Et Jésus prononça cette parabole : Un homme s'en allait de Jérusalem à Jéricho; il tomba entre les mains des voleurs, qui le dépouillèrent, le chargèrent de coups et le laissèrent à demi mort. Un sacrificateur qui suivait la même route, l'ayant aperçu, se détourna et passa outre. Un Lévite qui voyageait aussi le vit et passa outre. Mais un Samaritain qui faisait son chemin l'ayant vu, fut touché de compassion; il s'approcha de lui et banda ses plaies, après y avoir versé de l'huile et du vin, le mit sur sa propre monture, le mena dans une hôtellerie et prit soin de lui. Le lendemain, en s'en allant, il donna deux deniers d'argent à l'hôte et lui dit : Prends soin de cet homme, et ce que tu dépenseras de plus, je te le rendrai à mon retour. *Lequel*, ajouta le Christ en s'adressant au docteur, *te semble avoir été le prochain de celui qui était tombé entre les mains des voleurs? C'est*, repartit le scribe, *celui qui a exercé la miséricorde envers lui. Toi donc*, reprit Jésus, *va et fais de même.* Et l'occasion de suivre ce saint commandement n'a pu manquer au scribe, et ne manque à personne, puisque le sens de la parabole est évidemment que tout homme, quel qu'il soit, est notre prochain. Le bon Samaritain, en secourant le voyageur, ne lui de-

mande point qui il est; il sait qu'il est un homme, un homme malheureux, et c'est assez (Luc. x, 17 à 37).

194. — Marthe et Marie. (IVe *année.*) A Béthanie, bourg situé à peu de distance de Jérusalem, vers l'orient, demeurait une famille à laquelle Jésus était tendrement attaché (Jean xi, 5), et qui se composait d'un frère nommé Lazare, et de deux sœurs, Marthe et Marie. Le Christ ne voulut point quitter la Judée, sans les revoir; il prit sa route par Béthanie, et reçut des deux sœurs un accueil également affectueux, mais bien différent selon les nuances de leurs caractères. Marie, plus sérieuse et plus pieuse, assise aux pieds de Jésus, conversait avec lui et écoutait ses divines leçons. Marthe, tout occupée des divers soins du ménage et des devoirs de l'hospitalité à remplir envers le Christ, vint lui dire: *Seigneur, ne vois-tu pas que ma sœur me laisse servir seule? dis-lui de m'aider.* Jésus adressa à Marthe un reproche d'amitié, qui cachait néanmoins le sens le plus profond et le précepte le plus sage: *Marthe, Marthe*, lui dit-il, *tu t'inquiètes et t'agites pour beaucoup de choses, mais une seule chose est nécessaire; Marie a choisi la bonne part, qui ne lui sera point ôtée* (Luc x, 38 à 42).

195. — L'homme riche, Parabole. (IVe *année.*) — Jé.

sus a toujours refusé de profiter de son ascendant pour usurper la puissance des tribunaux et se faire le juge des différends du peuple. Néanmoins, on profitait de sa présence pour essayer de l'intéresser à des querelles particulières, et dans le cours de ce voyage vers la Galilée, un homme sortit un jour de la foule qui l'écoutait, et lui dit : *Maître, dis à mon frère de partager avec moi notre héritage.* Jésus lui répondit : *Mon ami, qui m'a établi pour être votre juge ou faire vos partages ?* Il paraît que la cupidité entraînait cet homme hors du droit ou de l'équité. Car Jésus saisit cette occasion de donner aux troupes une leçon sur le renoncement aux biens du monde et sur leur juste valeur. Il y avait, leur dit-il, un homme riche, dont les terres avaient beaucoup rapporté, et il pensait en lui-même : « Que ferai-je ? car je n'ai pas assez de place pour serrer » ma récolte : voici ce que je ferai ; j'abattrai mes gre- » niers, j'en bâtirai de plus grands ; j'y amasserai toute » ma récolte et tous mes biens, et je dirai à mon âme : » Mon âme, tu as des biens amassés en abondance pour » un grand nombre d'années ; repose-toi, mange, bois, et » te réjouis. » Mais Dieu lui dit : Insensé, cette nuit même ton âme te sera redemandée, et ce que tu as amassé, pour qui sera-t-il ? *Il en est ainsi*, ajouta le Christ, *de l'homme qui n'amasse que pour lui, et qui ne place point sa richesse en Dieu* (Luc XII, 13 à 21).

196.— LES GALILÉENS MASSACRÉS PAR ORDRE DE PILATE. (IVe *année.*) — Jésus évitait de prendre part aux événements politiques, autant que de juger les querelles particulières ; mais des uns et des autres, il savait tirer des leçons utiles. On vint lui annoncer que Pilate avait fait

massacrer devant l'autel, dans le parvis du temple, des Juifs de Galilée, au moment même où ils sacrifiaient, de sorte que leur sang s'était mêlé à celui de leurs sacrifices. Jésus ne porta aucun jugement sur cet acte de cruauté, que le silence de l'histoire ne permet ni de flétrir ni d'excuser; mais il en prit occasion de déclarer aux troupes ce que déjà il avait enseigné à ses disciples au sujet de l'aveugle-né (192), que tous les malheurs de la vie ne sont pas des châtiments, et ne prouvent point que les victimes fussent plus coupables que tant de leurs contemporains, épargnés dans le désastre. *Pensez-vous*, leur dit-il, *que ces Galiléens fussent plus grands pécheurs que tous les autres Galiléens; ou que ces dix-huit personnes que la tour de Siloé a tuées en s'écroulant, fussent plus coupables que tous les habitants de Jérusalem? Non, vous dis-je; mais si vous ne vous convertissez, vous périrez tous également:* oracle terrible qui ne s'est que trop vérifié pour cette génération (Mat. xxiv, 34), lors de la destruction de Jérusalem par les armées romaines (Luc xiii, 1 à 5).

197. — Guérison d'une femme infirme. (IVe *année.*) — Un jour de sabbat, Jésus enseignait dans une synagogue de Galilée, peu de temps avant un nouveau voyage qu'il projetait en Judée (Luc xiii, 22); il se trouvait dans l'assem-

blée une femme possédée d'un esprit qui la rendait malade depuis dix-huit ans; elle était courbée et ne pouvait se redresser. Jésus la voyant, l'appela, et lui dit : *Femme, tu es délivrée de ton infirmité;* il lui imposa les mains; elle se redressa au même instant, et rendit gloire à Dieu. Le chef de la synagogue, indigné que Jésus l'eût guérie un jour de sabbat, dit au peuple : *Il y a six jours destinés pour le travail : venez ces jours-là pour être guéris, et non le jour du sabbat.* Alors le Seigneur prit la parole, et lui dit : *Hypocrite, y a-t-il quelqu'un de vous qui le jour du sabbat ne détache de la crèche son bœuf ou son âne pour le mener boire? N'était-il donc pas permis de délivrer de ces liens cette fille d'Abraham, que Satan tenait liée depuis dix-huit ans?* A ces paroles, tous ses adversaires demeurèrent confus, et tout le peuple était ravi de joie de toutes ses actions glorieuses. Il retrouvait partout cette absurde et dangereuse interprétation de la loi du jour du repos. Peu après la délivrance de cette femme infirme, il guérit à pareil jour un hydropique au milieu d'un repas que lui donnait un Pharisien, et confondit l'hypocrisie de l'hôte et des convives par les mêmes censures (Luc. XIII, 10 à 17; XIV, 1 à 6).

198. — LE GRAND SOUPER, PARABOLE. (IVe *année.*) —

A ce repas, un de ceux qui étaient présents prit prétexte d'un mot du Christ pour jeter au milieu de la conversation cette exclamation : *Heureux celui qui mangera du pain dans le royaume de Dieu!* c'est-à-dire, heureux celui qui prendra sa part des prospérités du règne du Messie, que les Juifs représentaient sous l'image d'un festin, dont leurs plus illustres ancêtres, Abraham, Isaac, Jacob, étaient les premiers convives (Mat. VIII, 11. Luc XXII, 30), et où nul n'était admis que les descendants de ces patriarches. Jésus, qui connaissait ces orgueilleux préjugés des convives, répondit par cette parabole : Un homme avait préparé un grand banquet auquel il invita plusieurs personnes, et à l'heure fixée, il envoya un serviteur dire aux conviés de venir, parce que tout était prêt. Mais tous s'excusèrent comme de concert ; l'un allait visiter un champ, qu'il venait d'acquérir ; l'autre avait acheté cinq paires de bœufs, et voulait essayer ce nouvel attelage. Le serviteur rapporta ces mauvaises excuses à son maître. Alors le père de famille dit à son serviteur : Va promptement dans les rues et les places de la ville, et m'amène les pauvres, les estropiés, les boiteux, les aveugles. Le serviteur, de retour, dit : J'ai fait ce que tu m'as commandé, et il y a encore de la place. Le maître lui dit : Va dans les chemins et le long des haies, et presse d'entrer ceux que tu trouveras, afin que ma maison se remplisse ; car je te déclare qu'aucun de ceux que j'avais invités ne goûtera de mon souper. Sous ces vives images, Jésus dépeignait avec une vérité frappante pour tous les assistants comment les humbles seraient admis dans son Église à l'exclusion des superbes, et les Gentils sur le refus des Juifs (Luc XIV, 15 à 24).

199. — L'ENFANT PRODIGUE, PARABOLE. (IV[e] *année.*) — Ce fut pendant ce voyage vers la Judée (Luc XIII, 22) que Jésus prononça quelques-unes de ses plus admirables para-

boles, celle de la brebis égarée que le bon pasteur rapporte au bercail en la chargeant sur ses épaules (Luc xv, 4 à 6); celle de la drachme perdue, que la bonne ménagère cherche dans toute la maison à la lumière de la lampe jusqu'à ce qu'elle l'ait trouvée (Luc xv, 8 et 9); celle surtout de l'enfant prodigue; toutes sont d'attendrissantes images de la miséricorde divine recherchant et recevant en grâce le pécheur.

Un homme, dit le Christ, avait deux fils. Le plus jeune lui dit : Mon père, donne-moi ma légitime; et le père leur fit le partage de son bien. Peu de jours après, le plus jeune, ayant ramassé tout ce qu'il avait, s'en alla dans un pays éloigné où il dissipa tout, vivant dans la débauche. Et quand il eut tout dépensé, une famine étant survenue, il se trouva dans l'indigence; alors il se mit au service d'un des habitants du pays, qui l'envoya aux champs garder les pourceaux. Il aurait bien voulu se rassasier des carouges que l'on donnait à manger aux pourceaux : mais personne ne lui en donnait. Et étant rentré en lui-même, il dit : Combien y a-t-il chez mon père de gens à gages qui ont plus de pain qu'il ne leur en faut! et moi, je meurs de faim! je vais partir, j'irai trouver mon père, et je lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi; je ne suis plus digne d'être appelé ton fils; traite-moi comme l'un de tes serviteurs. Il partit donc et alla trouver son père, qui, l'ayant aperçu de loin, fut profondément attendri, courut à lui, se jeta à son cou, et le baisa. Mais son fils lui dit : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi, je ne suis plus digne d'être appelé ton fils. Alors le père dit à ses serviteurs : Apportez la plus belle robe et l'en revêtez; mettez-lui un anneau au doigt et des souliers aux pieds. Amenez ici le veau gras, et le tuez. Mangeons et nous réjouissons, parce que mon fils que voici était mort,

et il est ressuscité ; il était perdu, et il est retrouvé. Ils commencèrent donc à se réjouir. Cependant le fils aîné, qui était aux champs, revint, et en approchant de la maison, il entendit le bruit des chants et des danses. Il appela aussitôt un des domestiques, à qui il demanda ce que c'était. Celui-ci lui dit : Ton frère est de retour, et ton père a fait tuer le veau gras, parce qu'il a retrouvé son fils en bonne santé. Le jeune homme en fut irrité, et il ne voulut point entrer. Son père donc sortit pour l'en prier ; mais il répondit à son père : Il y a tant d'années que je te sers sans avoir jamais contrevenu à tes ordres, et cependant tu ne m'as jamais donné un chevreau pour me réjouir avec mes amis. Mais quand ton autre fils, qui a mangé son bien dans la débauche, est de retour, tu fais tuer le veau gras pour lui. Mon fils, lui répondit son père, tu es toujours avec moi, et tout ce que j'ai est à toi ; mais il fallait bien faire un festin et se réjouir, parce que ton frère que voici était mort, et il est ressuscité ; il était perdu, et il est retrouvé (Luc xv, 11 à 30).

200. — Le mauvais riche et Lazare, Parabole. (IVe *année.*) — A cette admirable leçon sur les fruits de la repentance et le pardon qu'obtient toujours un amendement sincère, le Christ ajouta une peinture terrible des suites inévitables de l'impénitence, qui ne peut jamais prétexter cause d'ignorance. Il y avait, dit-il, un homme riche qui se revêtait de pourpre et de fin lin, et se traitait magnifiquement tous les jours. Un pauvre, nommé Lazare, tout couvert d'ulcères, était couché devant la porte de ce riche. Il désirait se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche, et les chiens mêmes venaient lécher ses ulcères. Ce pauvre vint à mourir, et les anges le portèrent dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et fut enseveli avec pompe. Comme il était dans l'enfer et dans les

tourments, il leva les yeux en haut, et aperçut de loin Abraham et Lazare dans son sein, et il s'écria : Abraham, mon père, aie pitié de moi et envoie Lazare, afin qu'il trempe dans l'eau le bout de son doigt pour me rafraîchir la langue ; car je souffre cruellement dans ces flammes. Mais Abraham lui répondit : Mon fils, souviens-toi que tu as eu tes biens pendant ta vie, et que Lazare a eu ses maux pendant la sienne ; maintenant il est consolé, et tu es dans les tourments. Outre cela, il y a un grand abîme entre nous et vous, de sorte que ceux qui voudraient aller d'ici à vous, ou venir de là ici, ne le pourraient. Je te prie donc, mon père, dit le mauvais riche, d'envoyer Lazare dans la maison de mon père où j'ai cinq frères, afin qu'il les avertisse de l'état où je suis, de peur qu'ils ne viennent aussi eux-mêmes dans ce lieu de tourment. Mais Abraham lui dit : Ils ont Moïse et les prophètes ; qu'ils les écoutent ! Il lui répondit : Non, Abraham, mon père ; mais si quelqu'un des morts les va trouver, ils se convertiront. Mais Abraham lui dit : S'ils n'écoutent ni Moïse, ni les prophètes, ils ne se laisseraient pas persuader, quand même quelqu'un des morts ressusciterait (Luc XVI, 19 à 31).

201. — Les dix lépreux. (IVe *année.*) — Continuant de s'avancer à travers la Galilée et la Samarie vers Jérusalem (Luc XVII, 11), Jésus rencontra à l'entrée d'un village dix lépreux. Ces malheureux, bannis par les lois de Moïse de la société (Lév. XIII et XIV. Nomb. V et Deut. XXIV, 8, 9), se réunissaient (2 Rois, VII, 3) et vivaient d'aumônes à la porte des villes. Il leur était prescrit de demeurer à distance, pour

éviter de communiquer la contagion. Ceux-ci, se tenant éloignés, s'écrièrent en voyant paraître le Christ : *Jésus, Seigneur*, *aie pitié de nous.* Jésus les ayant vus, leur dit : *Allez vous montrer aux sacrificateurs* (164). C'était leur promettre la guérison, que de les envoyer ainsi devant les prêtres chargés de la constater, et c'était éprouver leur foi; la guérison devait comme les atteindre en chemin. Tous crurent, et en se rendant à Jérusalem, ils furent guéris. Un seul sur le nombre, plus pressé de venir témoigner sa gratitude au Seigneur que de jouir de sa délivrance, en la faisant déclarer légalement, revint vers le Christ, se prosterna contre terre et lui rendit grâce; c'était un Samaritain. Les neuf autres, qui probablement étaient des Juifs, plus heureux du bienfait que reconnaissants envers le bienfaiteur, continuèrent leur voyage vers la capitale, et le Christ condamna leur ingratitude en disant : *Les dix n'ont-ils pas été guéris; et les neuf, où sont-ils? Cet étranger seul est revenu pour rendre gloire à Dieu!* Hélas! si l'on partageait dix par dix les hommes, que Dieu bénit tous, il se trouverait souvent neuf cœurs ingrats pour un cœur reconnaissant (Luc. XVII, 12 à 19).

202. — LE PHARISIEN ET LE PÉAGER, PARABOLE. (IVe *an-*

née.) — Ce pauvre lépreux samaritain avait déployé une piété et une gratitude simple et sans ostentation, telle que le Seigneur l'aime et l'approuve, ainsi qu'il l'a enseigné dans la parabole des deux prières bien différentes adressées en même temps dans le temple. Deux hommes, dit-il, montèrent au temple pour prier ; l'un était pharisien et l'autre publicain. Le pharisien, se tenant debout, priait ainsi en lui-même : Je te rends grâce, ô mon Dieu, de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes, adultères, ni tel que ce publicain : je jeûne deux fois la semaine ; je donne la dîme de tous mes biens. Mais le Publicain, se tenant éloigné, n'osait pas même lever les yeux au ciel, et se frappait la poitrine en disant : O Dieu, aie pitié de moi qui suis un pécheur. Je vous déclare que celui-ci s'en retourna chez lui justifié et non l'autre ; car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé (Luc XVIII, 9 à 14).

203. — Jésus au portique de Salomon. (IVe *année.*) — Le Christ arriva à Jérusalem pour la fête de la Dédicace ou de la Purification du temple, instituée par Judas Maccabée en mémoire de la restauration du culte, après ses victoires sur Antiochus, roi de Syrie (137); cet anniversaire tombait en hiver, vers la mi-décembre, dans la saison des pluies, de sorte que Jésus se tenait, pour instruire le peuple, sous le portique dit de Salomon, situé à l'orient, le seul débris du temple de Salomon qui fût demeuré debout lors de la destruction de Jérusalem et des lieux saints par les armées de Nébu-

cadnetzar. Il paraît que le Christ ne demeura alors que peu de temps dans la capitale, et il est permis de croire, en étudiant le seul entretien de ce voyage que saint Jean ait rapporté, qu'il venait sonder les dispositions du peuple et du sanhédrin, et voir si on le reconnaîtrait ou non pour le Messie. *Si tu es le Christ, dis-nous le franchement,* lui criaient les Juifs assemblés; et Jésus leur répondit : *Je vous l'ai dit, et vous ne me croyez pas;* et il leur expliqua, en citant une parole des Psaumes (Ps. LXXXII, 6), dans quel sens, selon les Écritures, il avait droit de prendre le nom de Fils de Dieu. Les Juifs, irrités de voir qu'il s'attribuait une sainteté si élevée, furent prêts à le lapider et cherchèrent à se saisir de lui; mais, cette fois encore, il trompa leur fureur et s'échappa de leurs mains (Jean x, 22 à 39).

204. — LA BÉNÉDICTION DES ENFANTS. (IVe *année.*) — De Jérusalem, après la fête de la Dédicace, le Christ retourna en Galilée, où il ne s'arrêta point, et se rendit à l'orient du Jourdain, en passant par le nord, vers les sources du fleuve, aux lieux où Jean le précurseur avait prêché et baptisé dans le commencement de son ministère; là, il demeura quelque temps (Mat. XIX, 1. Marc, x. 1. Jean x, 40). De grandes foules le suivirent, et on lui amena de jeunes enfants, afin

qu'il les bénît en leur imposant les mains et priât pour eux. Les disciples, craignant que ces mères et ces enfants ne se rendissent importuns, les reprenaient et cherchaient à les éloigner. Jésus s'en aperçut; il s'en affligea et leur dit: *Laissez venir à moi ces petits enfants, et ne les éloignez point; car le royaume de Dieu appartient à ceux qui leur ressemblent* (188), et, en parlant ainsi, il embrassait les enfants; il leur imposa les mains et les bénit (Mat. XIX, 13 à 15. Marc X, 13 à 16. Luc XVIII, 15 à 17).

205. — LE JEUNE HOMME RICHE. (IVe *année.*) — Comme il sortait de la ville où cette scène touchante eut lieu (Mat. XIX, 15), et qu'il était en chemin (Marc X, 17), il fut rejoint par un jeune homme riche, de famille distinguée, et qui malgré son âge peu avancé était déjà ou chef d'une synagogue ou membre du sanhédrin (Luc XVIII, 18). Avec toute l'ardeur d'un esprit jeune encore, il accourait vers Jésus, et tombant à ses genoux il lui dit: *Maître, qui es bon, que dois-je faire pour avoir la vie éternelle?* La vie éternelle, dans notre manière de parler, c'est seulement la vie céleste; mais dans la pensée d'un Juif contemporain du Christ, c'était auparavant une vie heureuse en ce monde sous le règne temporel du Messie; et, comme la suite du récit le prouve, cette mondaine

espérance entrait pour beaucoup dans les vœux du jeune homme. Aussi Jésus vit une flatterie un peu intéressée dans le mot, *maître, qui es bon*, ou parfait, selon la force du langage employé, et lui dit : *Pourquoi m'appelles-tu bon* ou parfait? *Dieu seul l'est;* puis, il ajouta : *Si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements. Lesquels*, dit le jeune homme? Jésus lui rappela les principaux préceptes de la loi, et le nouveau disciple lui répondit : *J'ai observé tous ces commandements dès ma jeunesse; que me manque-t-il encore?* A cette parole, dite avec l'ardeur de la franchise et non avec l'audace de la présomption, Jésus le considéra attentivement, et commença, reconnaissant sa sincérité, à éprouver pour lui une vive affection; il voulut à la fois détourner à jamais ses pensées de toute espérance de grandeurs et de richesses terrestres, éprouver sa foi et se l'attacher par un dévouement sans retour, pareil à celui des apôtres et de leurs compagnons d'œuvre; il lui dit : *Une seule chose te manque; va, vends tout ce que tu possèdes et le donne aux pauvres, et tu auras un trésor au ciel; ensuite viens, charge ta croix et suis-moi!* Mais il s'en alla tout triste, parce qu'il possédait de grands biens. Jésus, voyant sa tristesse, regarda autour de lui, dès que le jeune homme fut parti,

et dit : *Qu'il est difficile que les riches entrent dans le royaume de Dieu !* c'est-à-dire, deviennent vraiment disciples de l'Evangile! Les apôtres s'étonnèrent de ce discours; Jésus, revenant sur sa pensée, ajouta : *Mes enfants, qu'il est difficile que ceux qui se confient dans leurs richesses entrent dans le royaume de Dieu !* et appuya sa parole d'un proverbe oriental alors et long-temps après en usage : *Il est plus facile*, leur dit-il, *qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille.* L'étonnement des disciples redoubla, et ils se disaient l'un à l'autre : *Qui peut donc être sauvé* ou devenir son disciple? Et Jésus, fixant sur eux son regard, leur dit : Votre exemple même prouve que *cela est impossible aux hommes, et non à Dieu ; car tout est possible à Dieu ;* c'est Dieu qui vous a donné de quitter tout (163, 166) et de me suivre. Pierre alors s'empara comme avec avidité de cette déclaration, et dit à Jésus : *Et nous qui avons tout abandonné et qui t'avons suivi, que nous en reviendra-t-il?* Jésus promit à ses disciples les vrais biens en ce monde, et dans le monde à venir les récompenses meilleures du salut (Mat. XIX, 16 à 30. Marc X, 17 à 31. Luc. XVIII, 18 à 30).

206. — LES SERVITEURS LOUÉS, PARABOLE. (IVe *année.*) — Jésus, cependant, en promettant à ses apôtres de ré-

munérer leur zèle, voulut les prémunir contre tout mouvement d'orgueil, qui les aurait portés à s'attribuer comme un privilège les grâces divines et à croire que le Seigneur ne pouvait les conférer qu'à eux seuls parmi ses disciples; il leur proposa sur ce sujet la parabole du vigneron. Ce qui arrive dans le royaume des cieux, leur dit-il, est semblable à ce que fit un père de famille qui sortit de grand matin, afin de louer des ouvriers pour sa vigne. Il convint avec eux de leur payer un denier par jour (le prix ordinaire, à cette époque, d'une journée de travail, et la paie du soldat romain). Vers la troisième heure (9 heures du matin, en comptant selon l'usage moderne les 12 heures juives (Jean XI, 9) qui commençaient à 6 heures), il sortit de nouveau et trouva sur la place d'autres ouvriers qui y étaient sans rien faire, et il dit : Allez à ma vigne et je vous donnerai ce qui sera raisonnable, et ils y allèrent. Il sortit encore vers la sixième heure (midi) et vers la neuvième (3 heures de l'après-midi), et il en fit autant. Enfin, vers la onzième heure du jour (5 heures du soir), il rencontra d'autres ouvriers oisifs, et il leur dit : Pourquoi êtes-vous ici sans rien faire? C'est que personne, répondirent-ils, ne nous a loués. Et il leur dit : Allez aussi à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera raisonnable. A la fin de la journée, le maître de la vigne dit à son homme d'affaires : Appelle les ouvriers et paie-les tous, en commençant par les derniers. Ceux de la onzième heure reçurent donc un denier, et ceux qui étaient venus les premiers s'attendaient à recevoir davantage ; mais ils ne reçurent qu'un denier chacun, et ils murmurèrent contre le père de famille. Ces derniers, dirent-ils, n'ont été qu'une heure au travail, et tu leur donnes autant qu'à nous, qui avons supporté la chaleur et la fatigue de tout le jour ! Mais il répondit : Mon ami, je ne te fais point de tort;

n'es-tu pas convenu avec moi d'un denier? prends ce qui t'est dû. Je veux donner à ce dernier autant qu'à toi. Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux de mon bien, et si je suis bon, dois-tu le voir de mauvais œil? (Mat. xx. 1 à 15)

207. Résurrection de Lazare. (IVe *année.*) — Jésus était encore dans les environs de Béthanie ou de Béthabara (Jean I, 28; x, 40), l'un des lieux où Jean le précurseur avait commencé son ministère et son baptême, lorsqu'il reçut de Marie et de Marthe (194) l'avis que Lazare leur frère était dangereusement malade. Cette famille que le Christ aimait tendrement, demeurait dans un autre bourg nommé aussi Béthanie, et situé proche de Jérusalem, à l'orient du mont des Oliviers. Jésus se contenta de répondre: *Cette maladie n'est point à la mort; mais elle servira à la gloire de Dieu, en sorte que le Fils de Dieu en sera glorifié*, et il laissa passer deux jours. Puis il dit à ses disciples : *Retournons en Judée.* Ses disciples lui dirent : *Maître, il n'y a que peu de jours que les Juifs cherchaient à te lapider* (Jean x, 31), *et tu retournes en Judée!* Jésus leur déclara que, comme le travail de chacun doit se faire en l'une des douze heures du jour, et non pendant la nuit, il devait saisir pour les œuvres de sa mission les moments opportuns, et leur fit connaître à l'instant la grandeur de l'œuvre

qu'il méditait, en ajoutant : *Lazare notre ami dort; mais j'irai le réveiller.* Les apôtres, prévoyant peu une résurrection, prirent à la lettre les mots du Seigneur et lui dirent : *Seigneur, s'il dort, il sera guéri.* Mais le Christ leur dit ouvertement : *Lazare est mort, et à cause de vous, je me réjouis de ne m'être point trouvé là; allons en Judée.* Alors, Thomas, dans un saint transport de dévouement et de courage, dit aux disciples : *Allons-y donc aussi, et mourons avec lui!* A son arrivée, Jésus trouva que Lazare était déjà dans le tombeau depuis quatre jours. Selon l'usage des Juifs (177), un grand nombre d'amis et de parents étaient venus de Jérusalem consoler les deux sœurs. Aussitôt que l'approche de Jésus fut annoncée, Marthe, toujours empressée et vive, courut à sa rencontre, et lui dit avec une touchante expression de foi, de reproche et de douleur : *Seigneur, si tu eusses été ici, notre frère ne serait point mort! Néanmoins, je sais que même à présent, Dieu t'accordera tout ce que tu lui demanderas.* Jésus, éprouvant sa foi, lui dit simplement : *Ton frère ressuscitera. Je sais,* lui répondit Marthe, n'osant espérer plus, *je sais qu'il ressuscitera au dernier jour.* Jésus alors, sans vouloir lui promettre ou lui offrir un prodige qu'elle n'avait pas la foi de demander, lui dit : *Je suis la résurrection et la*

vie ; celui qui croit en moi, encore qu'il soit mort, vivra. Marthe, sans oser le presser, le reconnut comme le Messie d'Israël et le Fils de Dieu ; sur son ordre, elle appela sa sœur, demeurée à la maison. Marie accourut, et ses amis la suivirent, pensant qu'elle allait pleurer au tombeau. Elle se jeta aux pieds du Christ, et lui dit comme sa sœur : *Maître, si tu eusses été ici, notre frère ne serait pas mort.* A la vue de toute cette douleur déchirante, Jésus fut profondément ému ; il leur dit : *Où l'avez-vous mis ?* Et conduit près de la grotte sépulcrale, Jésus pleura. *Voyez comme il l'aimait!* se disait-on autour de lui ; d'autres à voix basse murmuraient : *Il a ouvert les yeux de l'aveugle-né ; n'aurait-il pas pu empêcher Lazare de mourir ?* Jésus donna ordre de retirer la grande pierre qui fermait l'entrée de la grotte (Marc XVI, 3), et Marthe effrayée, au lieu de comprendre que son devoir dans ce moment solennel était le silence et l'attente, Marthe s'écria : *Seigneur, le corps sent déjà ; car il est là depuis quatre jours.* Jésus, avec sévérité, lui répondit : *Ne t'ai-je pas dit que si tu crois, tu verras la gloire de Dieu ?* La pierre fut retirée, et Jésus levant les yeux au ciel, prononça cette prière : *Mon Père, je te rends grâce ; je savais bien que tu m'exauces toujours; mais je parle ainsi, à cause de la foule qui m'environne, afin*

qu'elle sache que c'est toi qui m'as envoyé. Ensuite, il dit à haute voix : *Lazare, sors dehors !* Et le mort sortit, ayant, selon l'usage, les pieds et les mains enveloppés de bandes, et un linge sur la tête. Et Jésus dit tranquillement aux assistants : *Déliez-le et le laissez aller* (Jean IX, I à 44).

208. — TROSIÈME PRÉDICTION DE LA PASSION. (IVe *année.*) — Ce miracle, le plus étonnant de tous ceux que le Christ a opérés, produisit sur les témoins un effet bien différent : les uns crurent en Jésus ; les autres coururent rapporter aux Pharisiens tout ce qui s'était passé. La haine de ces docteurs redoubla ; les sacrificateurs et Caïphe, le grand-prêtre, se déclarèrent sans ménagement contre le Christ, et depuis ce jour, ils résolurent de le faire mourir (Jean XI, 53). Le Seigneur, dès ce moment, ne se montra plus en public au milieu des Juifs ; mais il s'en alla aux environs du désert de Judée, à Éphrem ou Éphraim, jusque vers la fête de Pâques dont le retour approchait. Les Juifs étrangers qui arrivaient à Jérusalem quelques jours avant la fête pour se livrer aux purifications imposées par les lois de Moïse à ceux qui se proposaient de la célébrer, cherchaient Jésus, et se demandaient avec anxiété s'il viendrait à la fête. Les Pharisiens et les sacrificateurs avaient

ordonné, s'il y paraissait, qu'on se saisît de lui. Peu avant le jour même de la fête, Jésus quitta les environs d'Éphrem, et se mit en route pour Jérusalem (Marc x, 32); ses disciples le suivaient pleins de trouble et de crainte, et le Seigneur, dont la résurrection de Lazare leur avait révélé toute la puissance et toute la gloire, jugea nécessaire de les avertir une dernière fois des horribles traitements qu'il devait subir à Jérusalem. Depuis les secondes prophéties de sa fin douloureuse, il y avait fait allusion à plusieures reprises (Jean xii, 32; Luc xii, 50; xiii, 33). Mais en partant pour Jérusalem, avec plus de détails que dans tous ses précédents oracles, il leur traça le tableau prophétique du sort que lui réservaient les méchants. *Voici*, dit-il en secret aux douze apôtres, *nous montons à Jérusalem, et tout ce que les prophètes ont écrit du Fils de l'homme* (79, 107) *s'accomplira : il sera livré aux sacrificateurs, aux anciens, aux scribes, qui le condamneront à mort et le livreront aux Gentils : on l'outragera, on le battra de verges, on lui crachera au visage, et il sera crucifié, et il ressuscitera le troisième jour*. Mais le sens de ces paroles leur était caché, et ils ne comprirent rien à ce discours, si peu d'accord avec leur attente d'un règne temporel, qui seul les préoccupait (Luc xviii, 34). Leurs cœurs étaient tellement

remplis de ces espérances, qu'au moment même où Jésus les avertissait ainsi de sa passion et de sa mort, ils songeaient à lui demander d'avance les premières places de sa cour future (Jean XI, 45 à 54. Mat. XX, 17 à 21. Marc X, 32 à 37. Luc XVIII, 31 à 34).

209. — Les aveugles de Jéricho. (IVe *année*). — Le Christ, dans ce dernier voyage à Jérusalem, traversa Jéricho. Un aveugle, nommé Bartimée, mendiait, assis sur le bord du chemin de la ville; une grande foule accompagnait le Seigneur; l'aveugle s'informe d'où vient ce bruit, et en apprenant que *Jésus de Nazareth* passait en ce moment, il se mit à crier : *Jésus, Fils de David, prends pitié de moi!* Jésus, Fils de David, était un titre de gloire qui désignait le Christ comme Messie, et c'était assez prouver sa foi à ceux qui venaient de désigner le Seigneur comme *Jésus de Nazareth*, ce qui était un nom de mépris. Ceux qui marchaient en avant du Christ, réprimandèrent le malheureux, et lui enjoignirent de se taire, soit par inimitié pour ravir au Christ l'occasion d'un miracle, soit par un zèle mal entendu et pour lui éviter une importunité, soit simplement par dédain pour un misérable mendiant. Mais l'aveugle criait plus fort : *Fils de David, aie pitié de moi!* Jésus s'arrêta, et donna ordre qu'on le lui amenât. Un des

disciples courut le chercher en lui disant : *Prends courage, lève-toi, il t'appelle.* Et Jésus lui dit : *Que veux tu que je fasse pour toi?* Il répondit : *Seigneur, que tu m'ouvres les yeux!* Jésus en eut compassion, et toucha ses yeux ; aussitôt il recouvra la vue et le suivit louant Dieu (Mat. xx, 29 à 34. Marc x, 46 à 52. Luc xviii, 35 à 43).

210. — Jésus chez Zachée. (IVe *année.*) — Dans cette cité célèbre, Jésus, après un miracle, devait accorder un pardon. Comme il traversait Jéricho, un homme riche nommé Zachée, chef des publicains de la ville, cherchait à le voir pour le connaître ; mais il ne pouvait y parvenir à cause de la foule, et parce qu'il était lui-même petit de taille. Il courut donc en avant, et monta sur un sycomore, pour voir le Christ qui devait passer par là. Lorsque Jésus fut arrivé à cet endroit, il leva les yeux, et dit à Zachée : *Zachée, hâte-toi de descendre, car il faut que je loge aujourd'hui chez toi.* Zachée descendit promptement, et le reçut avec joie. Tous ceux qui étaient présents en murmuraient, et disaient : *Il est allé loger chez un homme méprisable,* d'autant plus flétri dans l'opinion publique que, Juif de naissance, il était officier du fisc pour les Romains. Cependant Zachée, se présentant devant Jésus, lui dit : *Voici, Seigneur,*

selon les lois de Moïse (Ex. XXII, 1, etc.), *je donne la moitié de mon bien aux pauvres; et si j'ai fait tort à quelqu'un en quoi que ce soit, je rends le quadruple.* Alors Jésus lui dit : *Le salut est entré aujourd'hui dans cette maison, parce que cet homme est redevenu fils d'Abraham* par son repentir et son amendement. *Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu.* (Luc XIX, 1 à 10.)

211. — Le repas de Béthanie (IV[e] *année*). — Six jours avant la Pâque, Jésus, se rapprochant toujours de Jérusalem, vint à Béthanie. On lui fit là un souper dans la maison d'un ami ou parent de Lazare, nommé Simon et surnommé le Lépreux, ce qui annonçait qu'il avait été affligé de cette maladie terrible dont le Christ l'avait peut-être délivré. Lazare était présent à ce repas, et Marthe (194) servait. Marie, sa sœur, prit un vase d'albâtre plein d'une huile aromatique de grand prix, brisa le vase au-dessus de la tête du Christ, oignit aussi les pieds du Seigneur et les essuya avec ses cheveux. Marie rendit à son divin maître ces honneurs conformes aux usages de l'hospitalité juive (172) sans proférer un seul mot. Il est très-apparent que ce parfum faisait partie des aromates préparés pour la sépulture de Lazare, et en venant répandre cette essence sur celui qui l'avait ressuscité, Marie lui

témoignait son ardente reconnaissance de la manière la plus délicate et la plus touchante. Elle mettait de la prudence dans les témoignages de sa gratitude, en ne rappelant point ouvertement la résurrection de son frère, parce que les Juifs, dans leur abominable méchanceté, avaient formé le dessein de faire mourir Lazare (Jean XII, 10). Ce parfum était d'une grande valeur; Judas avait espéré qu'il serait vendu, et le prix destiné aux pauvres versé dans la bourse commune; c'était lui qui portait la bourse, et il dérobait ce qu'on y mettait (Jean XII, 6). Trompé dans son espoir, il ne put contenir son déplaisir et dit pendant le repas à ses voisins : *On aurait pu vendre ce parfum* 300 *deniers, et les donner aux pauvres.* Ce faux zèle de charité, trompa autour de lui quelques-uns des apôtres (Mat. XXVI, 8) et des convives (Marc XIV, 4), mais ne put tromper le Christ, qui saisit cette occasion d'annoncer à tous les assistants sa mort prochaine. *Ne blâmez point cette femme*, leur dit-il; *elle a fait une bonne action envers moi : vous aurez toujours des pauvres parmi vous, et quand vous le voudrez vous pourrez leur faire du bien; mais vous ne m'aurez pas toujours; elle a fait ce qui était en son pouvoir, elle a comme embaumé à l'avance mon corps pour la sépulture.* Et le Seigneur déclara que le souvenir de cet acte touchant de gratitude et d'amour ne

périrait point dans l'Église (Mat. xxvi, 6 à 13. Marc xiv, 3 à 9, Jean xii, 1 à 6).

212.— Complot de Judas. (IVe *année.*) — Il n'est que trop vrai que cette onction du Christ par Marie était en quelque sorte un présage tacite de sa mort et un premier embaumement pour sa sépulture, puisque le complot de Judas a suivi de très-près le festin de Béthanie. Sa cupidité trompée le poussa à cette action abominable; il résolut de se procurer par une trahison l'argent qu'il avait compté voler sur le prix du parfum; il s'en fut trouver les principaux sacrificateurs et leur dit : *Que voulez-vous me donner, et je vous le livrerai?* Judas ne pouvait douter du bon accueil qui l'attendait, parce que l'ordre avait été donné (Jean xi, 57) que ceux qui sauraient où était le Christ eussent à le déclarer. Aussi les membres les plus influents du sanhédrin qui avaient résolu de perdre Jésus (Jean xi, 53), reçurent avec joie le traître et convinrent de lui donner trente pièces d'argent, la valeur ordinaire d'un esclave, selon les lois de Moïse (Ex. xxi, 32). Judas, depuis lors, cherchait une occasion de livrer le Christ sans exciter de tumulte (Mat. xxvi, 14 à 16. Marc xiv, 10 et 11. Luc xxii, 3 à 6).

213. — Entrée du Christ a Jérusalem. (IVe *année.*) Ce fut de Béthanie que le Christ par-

tit pour tenter un dernier effort sur le peuple de Jérusalem, se faire reconnaître comme le Messie, et désarmer, s'il se pouvait, la haine du sanhédrin, en témoignant par l'humilité du triomphe qu'il acceptait, combien peu il songeait à usurper l'autorité et les honneurs. Lorsqu'il fut arrivé, entre Béthanie et Bethphagé, près de la montagne des Oliviers (Mat. xxi, 1. Marc xi, 1. Luc xix, 29), il envoya deux de ses disciples en leur disant : *Entrez à Bethphagé, et vous trouverez, en y entrant, un ânon que personne n'a monté; détachez-le, et amenez-le-moi, et si l'on vous demande pourquoi vous le détachez, vous répondrez : Le Seigneur en a besoin, et aussitôt on vous le laissera emmener.* Les deux disciples partirent et trouvèrent les choses comme le Christ l'avait dit. Ils amenèrent l'ânon à Jésus; puis, ayant jeté leurs manteaux sur l'ânon, ils y firent monter leur maître et reprirent avec lui le chemin de Jérusalem. On y connaissait son intention de se rendre à la fête, par les Juifs qui avaient été les jours précédens, et surtout la veille, à Béthanie pour le voir et aussi pour voir Lazare, le ressuscité (Jean xii 9); on y fut bientôt averti de son approche; une grande multitude venue des provinces à Jérusalem pour célébrer la Pâque, moins soumise que les habitants de la Judée à l'influence des passions

du sanhédrin, sortit à sa rencontre, portant des branches de palmier et criant : *Hosanna* (bénédiction) *au roi d'Israël qui vient au nom du Seigneur !* et toute cette foule proclamait le miracle de Lazare, ressuscité des morts. Les deux troupes se rencontrèrent ; on coupait les branches des arbres pour en joncher le chemin où s'avançait le Christ ; plusieurs étendaient leurs vêtements sur son passage ; à la descente de la montagne des Oliviers, à mesure que l'on approchait de la ville, les acclamations redoublèrent, et la multitude transportée le saluait des cris de : *Gloire dans les lieux très-hauts et paix sur la terre!* Les Pharisiens voulaient que Jésus, sous apparance d'humilité, imposât silence à ses disciples; mais il leur dit : *Si ceux-ci se taisent, les pierres même crieront !* Cependant, au milieu de la joie publique, le Christ seul peut-être était affligé; à la vue de cette ville superbe, il pleura sur elle et dit : *Ah ! si toi aussi, Jérusalem, tu connaissais, dans ce jour qui t'est donné, les choses qui appartiennent à ta paix ; mais elles sont cachées à tes yeux, et le jour approche où les ennemis te détruiront toi et tes enfants, et ne te laisseront pas pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps où Dieu te visitait.* Toute la capitale fut émue au moment de l'entrée du Christ, et l'on se disait : *Quel est donc celui-ci?*

Jésus se rendit au temple ; pour la seconde fois, il en chassa les marchands (157) qui en profanaient les parvis, et y guérit un grand nombre d'infirmes et de malades qui vinrent l'implorer (Mat. xxi, 1 à 16. Marc xi, 1 à 17. Luc xix, 29 à 46. Jean xii, 12 à 18).

214. — Une voix du ciel. (IVe *année.*) — Travaillant, selon sa propre expression, pendant qu'il faisait jour et avant la nuit (Jean ix, 4), Jésus consacra le peu de jours qui lui restaient à instruire le peuple dans les parvis du temple (Luc xix, 47), et le soir venu, il se retirait à Béthanie et y passait la nuit (Mat. xxi, 17. Marc xi, 11, 19, 20). Des prosélytes grecs, dont la loi de Moïse comptait un grand nombre à cette époque (Act. xiii, 43 ; xvii, 4), s'adressèrent à Philippe, l'apôtre, et lui demandèrent à être admis auprès de Jésus. Témoins de son entrée triomphale, imbus de l'erreur d'un Messie temporel, ils voulaient solliciter d'avance les faveurs du nouvel empire. Jésus répondit aux sollicitations de Philippe, qui s'était fait appuyer par André, en leur parlant de gloire, mais d'une gloire bien différente de celle qu'on prévoyait pour lui. *L'heure est venue,* leur dit-il, *où le Fils de l'homme doit être glorifié ; et en vérité, je vous le dis, si le grain ne meurt pas après qu'on l'a semé, il reste stérile ; s'il meurt, il rapporte beau-*

coup de fruits ; allusion frappante aux triomphes que sa religion devait remporter par sa mort. A la pensée de cette mort douloureuse, il ajouta : *Mon âme en est troublée, et que dirai-je ? Mon Père, délivre-moi de cette heure ; mais c'est pour elle que je suis venu. Mon Père, glorifie ton nom !* Et il vint une voix du ciel qui lui répondit, disant : *Je l'ai glorifié et je le glorifierai encore ! C'est un coup de tonnerre,* disaient les uns ; *c'est la parole d'un Ange,* disaient les autres; et Jésus reprit : *Ce n'est pas pour moi; c'est pour vous que cette voix s'est fait entendre.....* Mais les enseignements, donnés par une voix même du ciel, devaient être perdus pour l'infidèle et ingrate Jérusalem, la cité meurtrière des prophètes (Jean XII, 20 à 30).

215. — LE FIGUIER SÉCHÉ. (IVe *année.*) — Un des matins de cette semaine, comme Jésus se rendait de Béthanie à Jérusalem, il eut faim, et voyant un figuier sur le bord du chemin, il s'approcha dans l'espérance d'y trouver des fruits ; ce n'était pas encore la saison des figues, de sorte que la récolte ne pouvait être faite ; et cet arbre, qui est en Judée d'une grandeur et d'une fécondité extraordinaire, donne trois récoltes par an et garde pendant l'hiver entre ses feuilles des boutons qui mûrissent au printemps. Jésus ne trouva point de fruits, quoique

l'arbre fût couvert de feuillage et parût sain et vigoureux; alors il dit : *Jamais tu ne porteras de fruit*, et il maudit le figuier. Le lendemain, en passant, les apôtres étonnés virent le figuier desséché jusqu'à la racine, et Pierre dit au Christ : *Maître, voilà le figuier que tu as maudit, et il est devenu sec ;* emblème fidèle du peuple Juif qui ne portait point de fruits et périrait bientôt, abattu, comme un arbre mort, sous la puissance des Romains (Mat. XXI, 18 à 22. Marc XI, 12 à 14 et 19 à 23).

216. — Les deux fils, Parabole. (IVe *année*.) Les instructions des derniers jours de la vie du Christ renferment plusieurs paraboles; celle des deux fils, l'une des plus simples, est aussi l'une des plus instructives. Elle a été prononcée, ainsi que la suivante, devant des sacrificateurs, des scribes, des membres du sanhédrin, qui s'étaient réunis autour du Christ dans le temple (Mat. XXI, 23, Marc XI, 27. Luc XX, 1), bien moins pour s'instruire que pour l'interroger et lui tendre des pièges.

Mais que vous semble-t-il de ceci? leur dit le Seigneur. Un homme avait deux fils; et s'adressant au premier, il lui dit : Mon fils, va aujourd'hui travailler à ma vigne. Celui-ci répondit : Je n'y veux pas aller. Mais ensuite il se repentit et y alla. Puis le père s'adressant à son autre fils, lui donna le même ordre. Celui-ci répondit : J'y vais, Seigneur, et il n'y alla point. Lequel des deux a fait la volonté de son père? C'est le premier, lui dirent-ils. Et Jésus ajouta : Je vous assure que les publicains et les femmes de mauvaise vie vous devancent dans le royaume de Dieu. (Mat. XXI, 28 à 31).

217. — Les méchants vignerons, Parabole. (IVe *année.*) La parabole des méchants vignerons est une fidèle image de l'ingratitude des Juifs et du sort que les puissants ennemis de Jésus lui préparaient. Un père de famille, dit le Christ, planta une vigne; il l'environna d'une haie, creusa un pressoir, et y bâtit une tour (2 Chron. xxvi, 10); puis il la loua à ferme et s'en alla en un pays étranger. Quand le temps de la vendange fut proche, il envoya des serviteurs (les Prophètes juifs) aux vignerons, pour recueillir le fruit. Mais les vignerons s'étant saisis de ses serviteurs, battirent l'un, tuèrent l'autre et en assaillirent un troisième à coups de pierres. Il leur envoya encore d'autres serviteurs en plus grand nombre (les Prophètes), et ils furent traités de même. Alors le maître de la vigne dit : Que ferai-je ? J'enverrai mon fils bien-aimé (le Christ); peut-être qu'en le voyant, ils auront du respect pour mon fils. Mais les vignerons se dirent : Voici l'héritier, tuons-le et son héritage sera à nous; et s'étant saisis de lui, ils le jetèrent hors de la ville et le tuèrent. Quand donc le maître de la vigne sera venu, que fera-t-il à ces vignerons? Il fallait bien répondre, pour ne point paraître s'effrayer de la menace cachée dans cette parabole, et les sénateurs Juifs répondirent : Le maître exterminera ces méchants, et il louera sa vigne à d'autres vignerons. Jésus confirma leur réponse, et alors quelques voix de la foule furent entendues disant, dans un sentiment de terreur : A Dieu ne plaise ! Jésus appuya cette annonce des châtiments réservés à la nation et à ses chefs en leur citant les anciens oracles, et les sacrificateurs et les pharisiens, qui avaient entendu ces paraboles, comprirent bien que Jésus parlait d'eux. Ils auraient voulu le faire arrêter; mais ils craignaient le peuple qui regardait Jésus comme un Prophète, et ils se retirèrent (Mat. xxi, 33 à 45. Marc xii, 1 à 12. Luc xx, 9 à 19).

218. — Le repas de noces, Parabole. (IVe *année.*) — Quelques Pharisiens cependant demeurèrent (Mat. xxii, 15), et entendirent Jésus prononcer une nouvelle parabole, qui acheva d'aigrir leur fureur et dans laquelle on retrouve quelques images déjà employées dans celle du souper (Luc. xiv, 16 à 24). Le Royaume du ciel peut se comparer, leur dit Jésus, au repas de noces qu'un roi donnait à son fils. Le roi envoya ses serviteurs pour appeler ceux qui avaient été invités aux noces; mais ceux-ci refusèrent d'y venir. Il envoya encore d'autres serviteurs, avec ordre de dire aux conviés : J'ai préparé mon festin ; mes bœufs et les autres bêtes grasses sont tués ; tout est prêt, venez aux noces. Mais les conviés ne se souciant point de cette invitation, s'en allèrent l'un à sa métairie, l'autre à son commerce ; quelques-uns même se saisirent des serviteurs du roi, les insultèrent et les tuèrent. Quand le roi l'eut appris, il fut indigné, envoya ses troupes, fit périr ces meurtriers et brûla leur ville. Ensuite, il dit à ses serviteurs : Tout est prêt pour les noces ; mais ceux que j'y avais invités, n'en étaient pas dignes. Allez donc dans les carrefours, et invitez aux noces tous ceux que vous trouverez. Les serviteurs, étant allés dans les chemins, rassemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, bons et méchants, et la salle du festin fut remplie. Le roi étant entré pour voir ceux qui étaient à table, aperçut un homme qui n'avait pas un habit de noces, et il lui dit : Mon ami, comment es-tu entré ici, sans avoir un habit de noces? Et cet homme n'eut rien à répondre. Alors le roi dit à ses serviteurs : Liez-lui les pieds et les mains, emportez-le, et le jetez dans les ténèbres du dehors, où il y aura des pleurs et des grincements de dents.... Il y a beaucoup de gens appelés, mais peu d'élus. (Mat. xxii, 1 à 15).

219. — QUESTION SUR LA POLITIQUE. (IVe *année.*) — Les indignes ennemis du Christ, qui les uns après les autres s'étaient retirés profondément blessés de ces leçons saintes où leur hypocrisie était dévoilée, tinrent alors conseil et résolurent d'essayer de le surprendre par des questions captieuses. Les Pharisiens lui envoyèrent quelques-uns de leurs disciples, accompagnés de gens qui suivaient en politique le parti d'Hérode, le prince de Galilée; tous feignirent d'être des hommes justes. La secte entière des Pharisiens montrait la haine la plus profonde pour les Romains et favorisait l'ardent désir du peuple Juif de secouer le joug de l'étranger; Hérode au contraire et ses partisans, qui devaient tant à la faveur de Rome, ne pouvaient que désirer la soumission du peuple et l'exact paiement des impôts. Rien n'était donc plus perfide que la question adressée de concert à Jésus par ces Pharisiens et ces Hérodiens : *Maître,* lui dirent-ils, *nous savons que tu es véridique, que tu enseignes fidèlement la voie de Dieu sans acception de personnes; que t'en semble? nous est-il permis de payer le tribut à César*, nous que la loi (Ex. xxx, 13) oblige à le payer à Dieu? Si le Christ répondait affirmativement, il s'aliénait le peuple; si le Christ répondait négativement, il devenait rebelle et tombait sous la juridiction du gouver-

neur de Judée, Pilate (Luc xx, 20). Jésus connaissait leur malice: *Hypocrites*, leur dit-il, *pourquoi voulez-vous me surprendre? Montrez-moi la monnaie avec laquelle on paie le tribut*. Et ils lui présentèrent un denier. Jésus leur demanda : *De qui sont cette effigie et cette inscription? De César*, répondirent-ils. Alors il leur dit : *Rendez donc à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu*. Et ils le regardèrent avec admiration, et surpris de sa réponse, ils se turent (Mat. xxii, 16 à 22. Marc xii, 13 à 27. Luc xx, 20 à 26).

220. — QUESTION SUR LE DOGME. (IV[e] *année*.) — Les Sadducéens, qui niaient la résurrection et l'immortalité, succédèrent près du Christ aux élèves de leurs rivaux, avec qui ils ne s'accordaient que pour lui tendre des piéges (Mat. xvi, 1). Ils vinrent l'interroger sur le dogme, et lui demander comment les lois de Moïse sur les mariages et les liens de famille pourraient s'exécuter dans le ciel. La question étaitabsurde; mais quelque absurde qu'elle nous paraisse au premier abord, c'était une subtilité favorite des Sadducéens dans leurs disputes contre les Pharisiens, et ils prétendaient en conclure que Moïse ayant fait des lois qu'on ne pourrait suivre dans la vie future, n'y croyait pas lui-même. Jésus détruisit d'un seul mot toute cette vaine argumentation, et il prouva aux Sadducéens,

pour achever de les confondre, que Moïse avait témoigné croire à la résurrection et à l'immortalité. *Il le montre assez*, leur dit-il, *quand il nomme Dieu le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; car Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais le Dieu des vivants, puisqu'ils sont tous vivants pour lui.* Quelques-uns des Scribes, pharisiens sans doute, lui dirent : *Maître, tu as fort bien répondu*, et le peuple qui l'écoutait était dans l'admiration de sa doctrine (Mat. XXII, 23 à 34. Marc XII, 18 à 27. Luc XX, 27 à 38).

221.—QUESTION SUR LA MORALE. (IV[e] *année.*) —La morale eut son tour. Les Pharisiens, voyant qu'il avait fermé la bouche aux Sadducéens, revinrent à la charge, et l'un d'eux, docteur de la loi, lui fit cette question : *Maître, quel est le plus grand commandement?* C'était encore là une des discussions les plus captieuses de la théologie juive, qui distinguait les commandements, les devoirs, les péchés en grands et petits, et rangeait dans l'une ou l'autre de ces classes tels ou tels statuts de la loi. Aucune erreur n'était plus dangereuse, puisque chacun finissait par considérer comme de moindre importance les préceptes qu'il aimait à violer. Jésus lui répondit, comme il l'avait déjà fait dans une circonstance analogue (193) : *Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta*

pensée ; c'est là le premier et le plus grand commandement; et voici le second qui lui est semblable: Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes. Le scribe qui l'avait interrogé fut vivement ému ; cet entretien, dont évidemment les historiens sacrés n'ont rapporté qu'un résumé, l'éclaira d'une nouvelle lumière ; venu pour tendre un piége, il ne put se retirer sans rendre gloire, et il dit au Christ : *Maître, tu as dit vrai ; il n'y a qu'un seul Dieu, et l'aimer de tout son cœur, de toute sa pensée, de toute son âme et de toutes ses forces, et aimer son prochain comme soi-même, cela vaut mieux que tous les holocaustes et tous les sacrifices.* Jésus, voyant qu'il avait sagement répondu, lui dit : *Tu n'es pas loin du royaume de Dieu ;* et personne n'osa plus l'interroger (Mat. xxii, 34 à 40. Marc xii, 28 à 34).

222.— La pite de la veuve. (IVe année.) — Après avoir confondu ses ennemis dans ces trois piéges qu'ils osèrent lui tendre, Jésus, avant de sortir du temple, s'adressa au peuple et à ses disciples (Mat. xxiii, 1. Luc xx, 45), et prononça un discours rempli de vives et terribles censures contre l'hypocrisie, l'orgueil et la corruption des Pharisiens et des Scribes. Mais en prophétisant les calamités que tant de péchés

allaient attirer sur cette génération, son cœur s'attendrit, et il termina son exhortation par ces admirables paroles si pleines de pitié : *Jérusalem, Jérusalem, qui tue les prophètes, et qui lapides les envoyés de Dieu, que de fois n'ai-je pas voulu rassembler tes enfants comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et tu ne l'as point voulu !*.... Ensuite, avant de sortir du temple, Jésus, s'étant assis près du tronc, observait le peuple qui y jetait de l'argent; plusieurs riches en jetaient beaucoup. Il vint aussi une pauvre veuve qui y mit deux petites pièces de monnaie, valant le quart d'un sou. Alors Jésus dit à ses disciples : *Je vous dis en vérité que cette veuve, toute pauvre qu'elle est, a plus donné qu'aucun de ceux qui ont mis dans ce tronc; car tous les autres ont donné de leur superflu, mais elle a donné de sa pauvreté tout ce qui lui restait pour vivre* (Mat. xxiii. Marc xii, 41 à 44. Luc xxi, 1 à 4).

223. — Entretien sur la ruine de Jérusalem et la fin du monde. (IVe *année.*) — Jésus alors sortit du temple et se dirigea vers Béthanie (Mat. xxiv, 1. Marc xiii, 1). Ses disciples lui dirent, en lui montrant l'immense édifice magnifiquement réparé et embelli par Hérode le Grand, *Maître, regarde quelles pierres et quelles constructions!* Il leur répondit : *Vous voyez ces*

grands édifices : ils seront tellement détruits qu'il n'en restera pas pierre sur pierre ; et il continua à marcher. Arrivé sur la montagne des Oliviers, il s'assit avec ses disciples en vue du temple, et quatre d'entre eux, Pierre, Jacques, Jean, et André, l'interrogèrent en particulier sur le désastre qu'il venait de prédire et auquel se rattachaient dans leur pensée l'idée que le Messie paraîtrait dans sa gloire et que le monde prendrait fin. *Dis-nous*, lui demandèrent-ils, *quand cela arrivera, et quel sera le signe de ton avènement et de la fin du monde ?* Jésus eut alors avec eux un long entretien, dont les évangélistes n'ont rapporté que ses réponses, ses paroles, et non les leurs, qu'il faut suppléer quelquefois pour suivre et saisir le sens. Dans ce discours, Jésus leur parle tantôt de la destruction de Jérusalem et du temple et de la ruine des Juifs par les armes des Romains, qui eut lieu environ 38 ans après sa mort, et tantôt de la consommation des siècles et du jugement dernier. Cette distinction est faite par le Seigneur lui-même de la manière la plus positive, puisqu'il dit de la fin des Juifs que *cette génération ne passerait pas* avant cette catastrophe (Mat. XXIV, 34. Marc XIII, 30. Luc XXI, 32), et qu'au contraire il déclare, au sujet du dernier jour du monde, que *quant à ce jour et à cette*

heure, personne ne les connaît, pas même les anges du ciel, pas même le Fils, mais seulement le Père (Mat. XXIV, 36. Marc XIII, 32). Jésus a terminé ces solennelles leçons par ce mot : *Ce que je vous dis, je le dis à tous; veillez !* (Mat. XXIV, 1 à 51. Marc XIII, 1 à 37. Luc XXI, 5 à 35).

224. — LES VIERGES SAGES ET LES VIERGES FOLLES, PARABOLE. (IVᵉ *année*). — Cette nécessité de la vigilance, le Christ continua de l'exposer à ses apôtres en deux paraboles dont la première est empruntée aux coutumes des Juifs dans les fêtes et cérémonies des mariages, auxquels le Nouveau-Testament fait allusion plusieurs fois (Mat. IX, 15. Jean III, 29). L'usage était que l'époux vînt en grande pompe, accompagné de ses amis, chercher l'épouse; au moment de son approche, les compagnes de la mariée allaient à sa rencontre, portant des flambeaux. Il arrivera, dit le Seigneur, dans le royaume des cieux ce qui arriva à dix vierges qui ayant pris leurs lampes, étaient allées au-devant d'un époux. Cinq d'entre elles étaient sages et cinq étaient folles. Les folles, en prenant leurs lampes ne prirent point d'huile avec elles; mais les sages avec leurs lampes prirent aussi de l'huile dans leurs vases. Comme l'époux tardait à venir, elles s'assoupirent toutes et s'endormirent. Au milieu de la nuit on entendit crier : Voici l'époux, allez au-devant de lui ! Aussitôt toutes les vierges se levèrent et préparèrent leurs lampes, et les folles dirent aux sages : Donnez-nous de votre huile, parce que nos lampes s'éteignent. Mais les sages répondirent : Il n'y en aurait peut-être pas assez pour

nous et pour vous, allez plutôt chez ceux qui en vendent et achetez-en pour vous. Pendant qu'elles allaient en acheter, l'époux arriva ; les vierges qui étaient prêtes entrèrent avec lui dans la salle des noces, et l'on ferma la porte. Après cela les autres vierges vinrent aussi et dirent : Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous ! Mais l'époux leur répondit : Je vous dis en vérité que je ne vous connais point... Veillez donc, puisque vous ne connaissez ni le jour ni l'heure où le Fils de l'homme doit venir (Mat. xxv, 1 à 13).

225.—Les talents, Parabole. (IV[e] *année*).—La seconde parabole prononcée par le Christ pour porter ses disciples à la vigilance et à l'activité dans l'accomplissement de leurs devoirs, a de grands rapports avec une autre sur le même sujet prononcée quelques jours auparavant à Jéricho, et semble n'en être que la répétition (Luc xix, 11 à 27). Un maître, allant faire un voyage, appela ses serviteurs et leur remit ses biens. Il donna cinq talents à l'un, deux à l'autre, et un au troisième, à chacun selon sa capacité, et aussitôt après il partit. Celui qui avait reçu cinq talents, s'en alla négocier avec cette somme et en gagna cinq autres. Celui qui en avait reçu deux, fit de même et en gagna deux autres. Mais celui qui n'en avait reçu qu'un, alla enfouir dans la terre l'argent de son maître. Long-temps après, le maître de ces serviteurs revint, et leur fit rendre compte. Celui qui avait reçu cinq talents, vint en apporter cinq autres et dit : Seigneur, tu m'as remis cinq talents, en voici cinq de plus que j'ai gagnés. Son maître lui dit : Cela va bien, bon et fidèle serviteur ; puisque tu as été fidèle dans le peu de choses que je t'avais confiées, je t'en confierai davantage ; viens prendre part à la joie de ton maître. Celui qui avait reçu deux talents s'approcha aussi et dit : Seigneur, tu m'avais remis deux talents, en voilà deux de plus que j'ai gagnés. Son maître lui répondit : Cela va bien,

bon et fidèle serviteur ; puisque tu as été fidèle dans le peu de choses que je t'avais confiées, je t'en confierai davantage ; viens prendre part à la joie de ton maître. Celui qui n'avait reçu qu'un talent vint aussi et dit : Seigneur, je savais que tu es un homme dur, qui moissonnes où tu n'as pas semé, et qui recueilles où tu n'as rien mis, et dans ma crainte j'ai été enfouir ton talent dans la terre ; le voici, je te rends ce qui est à toi. Mais son maître lui répondit : Serviteur méchant et paresseux, tu savais que je moissonne où je n'ai point semé et que je recueille où je n'ai rien mis : il fallait donc remettre mon argent aux banquiers, et à mon retour je l'aurais retiré avec l'intérêt. Otez-lui donc ce talent et le donnez à celui qui en a dix ; car on donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance ; mais pour celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il a. Quant à ce serviteur inutile, jetez-le dehors dans les ténèbres ; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. (Mat. XXV, 14 à 30).

226. — DESCRIPTION DU JUGEMENT DERNIER. (IVe *année.*) — Jésus termina ces enseignements par une description du jugement dernier. L'entretien ayant roulé long-temps et sur les désastres qui devaient frapper Jérusalem et Israël, et sur le terme des destinées terrestres de l'humanité, le Christ voulut éviter de laisser la moindre confusion dans l'esprit des Apôtres, et leur adressa ce discours :

Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, accompagné de tous les saints anges, alors il s'assiéra sur le trône de sa gloire. Toutes les

nations seront assemblées devant lui, et il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs : il mettra les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche. Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, vous que mon Père a bénis; prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès la création du monde; car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli; j'étais nu, et vous m'avez vêtu; j'étais malade, et vous m'avez soigné; j'étais en prison, et vous m'êtes venus voir. Alors les justes lui répondront : Seigneur, quand est-ce que nous t'avons vu avoir faim, et que nous t'avons donné à manger; avoir soif, et que nous t'avons donné à boire? quand est-ce que nous t'avons vu étranger, et que nous t'avons recueilli; ou sans habit, et que nous t'avons vêtu? et quand est-ce que nous t'avons vu malade ou en prison, et que nous t'avons visité? Le roi leur répondra : Je vous le dis en vérité, toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un des plus petits de mes frères, c'est à moi-même que vous les avez faites. Ensuite, il dira à ceux qui seront à sa gauche : Retirez-vous de moi, maudits, et allez au feu éternel préparé pour le diable et pour ses anges; car j'ai eu faim, et vous ne m'avez point donné

à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez point donné à boire; j'étais étranger, et vous ne m'avez point recueilli; j'étais nu, et vous ne m'avez point vêtu; j'étais malade et en prison, et vous ne m'avez point visité. Ils lui répondront aussi : Seigneur, quand est-ce que nous t'avons vu ayant faim ou soif, étranger ou nu, malade ou en prison, et que nous ne t'avons pas assisté? et il leur répondra : Je vous le dis en vérité, qu'en refusant votre assistance à l'un de ses petits, c'est à moi-même que vous l'avez refusée. Et ces méchants iront aux peines éternelles, et les justes à la vie éternelle (Mat. xxv, 31 à 46).

227. — La dernière paque du Christ. (IV[e] *année.*) — Ces épreuves et ces instructions remplirent l'intervalle de son entrée triomphale à Jérusalem, au jeudi de la semaine sainte, selon notre manière de compter. Ce jour était la veille des fêtes réunies de Pâques et des pains sans levain (58), qui commençaient le lendemain au coucher du soleil. Ce jeudi se nommait quelquefois *le jour des pains sans levain*, ou *le premier jour des pains sans levain*, parce que dès le soir les Juifs ne conservaient plus de levain dans leurs maisons, et immolaient l'agneau pascal, que l'on mangeait le lendemain soir (Mat. xxvi, 17. Marc xiv, 12. Luc xxii, 7). Ce lendemain, vendredi, se nommait *la préparation de la Pâque*, et le

jour même de la fête de Pâque, le samedi, se nommait *un grand jour de sabbat.* (Jean XIX, 14, 31), pour le distinguer d'un sabbat ordinaire. Le matin du jeudi, Jésus n'avait pas encore donné les ordres pour la célébration de la fête, et ses disciples lui dirent : *Où veux-tu que nous allions te préparer le souper de la Pâque ?* Jésus, alors, dit à Pierre et à Jean : *Entrez à Jérusalem et vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau ; suivez-le dans la maison où il entrera, et dites au maître de cette maison* (qui évidemment était un disciple) : *Notre maître te fait demander dans quel endroit il mangera la Pâque avec ses disciples. Alors il vous montrera une chambre haute toute prête.* Jean et Pierre trouvèrent les choses comme le Christ le leur avait dit, et achevèrent les apprêts de la dernière Pâque du Sauveur. Le soir étant venu, il se mit à table avec les douze apôtres (Mat. XXVI, 20. Marc XIV, 17. Luc XXII, 14). L'institution de la sainte Cène eut lieu à ce dernier repas du Seigneur. Les deux autres circonstances essentielles de cette mémorable soirée, sont la dénonciation de Judas et le lavement des pieds (Mat. XXVI, 17 à 20. Marc XIV, 12 à 17. Luc XXII, 7 à 14).

228. — Dénonciation de Judas. (IVe *année.*) — Pendant le repas et comme ils mangeaient

tous, Jésus profondément ému leur dit : *En vérité, je vous déclare que l'un de vous qui est à table avec moi, me trahira.* Les apôtres furent vivement affligés, et ils se regardaient se parlaient l'un à l'autre, et tous avec anxiété disaient ensemble au Christ : *Maître, sera-ce moi?* Jésus garda un moment le silence. Jean le disciple bien-aimé, selon l'usage des anciens de manger couchés sur des lits ou divans, était incliné sur le sein du Christ, près duquel il avait pris place, et à un signe de Pierre, il demanda à Jésus de qui il avait parlé. *Maître,* lui dit-il en se penchant, *Qui est-ce?* Jésus lui répondit : *C'est celui à qui je donnerai le morceau trempé*, ou en d'autres termes, *celui qui avance sa main vers le plat. Mais malheur à celui qui trahira le Fils de l'homme! il vaudrait mieux pour cet homme qu'il ne fût jamais né.* Au même instant, Judas, de son côté, étendait sa main vers le plat, et disait au Seigneur : *Maître, est-ce moi?* Le Christ lui répartit, en lui passant le pain trempé : *C'est toi-même.* Et il ajouta : *Fais au plus tôt ce que tu veux faire.* Aucun des apôtres ne comprit pourquoi il avait dit cela, et Judas ayant pris de la main du Christ le morceau trempé, sortit à l'instant. Il était déja nuit (Mat. XXVI, 21 à 25. Marc XIV, 18 à 21. Luc XXII, 21 à 24. Jean XIII, 18 et 21 à 30).

229. — Le lavement des pieds. (IVe *année*). — Avant la fin du repas, Jésus voulut donner à ses disciples une grande leçon d'humilité, d'autant plus nécessaire que déjà plusieurs fois il s'était élevé parmi eux des disputes pour savoir qui serait le plus grand dans le futur royaume du Messie (Mat. xx, 24. Marc x, 41. Luc xxii, 24). Malgré sa gloire, et quoiqu'il sût bien que son Père lui avait remis entre les mains toutes choses, Jésus se leva de table, quitta sa robe, et prit un linge dont il se ceignit; puis, ayant versé de l'eau dans un bassin, il se mit à laver les pieds de ses disciples, les essuyant avec le linge dont il s'était ceint; ce qui était considéré comme un devoir de servilité (1 Sam. xxv, 41). Mais lorsqu'il fut venu près de Simon-Pierre, Pierre lui dit : *Toi, Seigneur, tu me laverais les pieds!* Jésus lui répondit qu'il ne saisissait point son intention. Pierre reprit : *Jamais, Seigneur, tu ne me laveras les pieds.* Jésus lui répondit : *Si je ne te lave, tu n'auras point de part avec moi.* A ce prix, s'écria Pierre, aussi impétueux dans son consentement qu'il l'avait été dans ses refus, *non seulement les pieds, mais aussi la tête et les mains!* Lorsque le Christ eut achevé de leur laver les pieds et qu'il eut repris sa robe, il se remit à table et leur dit : *Comprenez-vous ce que je viens de faire? Vous m'appelez Maître et Sei-*

gneur, et vous avez raison; car je le suis. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi qui suis votre Seigneur et votre Maître, vous devez pareillement vous rendre les uns aux autres les services les plus humbles; car je vous ai donné un exemple, afin que vous vous traitiez comme je vous ai traités moi-même (Jean XIII, 1 à 15).

230. — PRÉDICTION DU RENIEMENT DE PIERRE. (IVe *année.*) — Une autre leçon d'humilité était réservée à Pierre en particulier. Jésus avait dit ouvertement aux Apôtres : *Mes chers enfants, je ne suis plus avec vous que pour un peu de temps; vous me chercherez, et comme j'ai dit aux Juifs* (Jean VII, 34; VIII, 21), mais dans un autre sens, *qu'ils ne pouvaient venir où je vais, je vous le dis présentement.* Pierre, dont l'affection s'étonnait de cette séparation, dit au Christ : *Seigneur, où vas-tu?* Jésus lui répondit : *Où je vais, tu ne peux maintenant me suivre; mais un jour tu me suivras. Et pourquoi,* reprit l'Apôtre, *ne puis-je pas te suivre dès à présent? Simon, Simon,* lui dit Jésus, *Satan a demandé à vous cribler comme on crible le froment; mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne soit point ébranlée.* Pierre, étonné que son dévouement pût même être soupçonné, repartit à l'instant : *Maître, je suis prêt à aller avec toi, soit en prison, soit à la mort.* Et Jésus humiliant son orgueil,

lui dit : *En vérité, en vérité, je te le déclare, le coq ne chantera pas aujourd'hui, que tu ne m'aies renié trois fois* (Luc XXII, 31 à 34, Jean XIII, 3 à 38).

231. — Derniers discours de Jésus. (IVe *année.*) — Ces annonces d'une séparation prochaine, la dénonciation de Judas, l'avertissement donné à Pierre, tout avait contribué à remplir de tristesse et d'effroi l'âme des apôtres. Le Christ pour adoucir leur douleur et ranimer leur courage, prononça les admirables discours rapportés par S. Jean dans son évangile. Le premier (chap. XIV), deux fois interrompu par les questions de Thomas et de Philippe, fut prononcé dans la salle même du repas, avant le cantique dont le chant terminait la solennité de la Pâque. Après cette hymne, Jésus donna l'ordre du départ (Jean XIV, 31); tous avec lui sortirent de la ville (Mat. XXVI, 30. Marc XIV, 26. Luc XXII, 39) et se dirigèrent, en traversant le torrent du Cédron, vers le jardin de Gethsémané, sur la montagne des Oliviers. Les exhortations rapportées par l'évangéliste (chap. XV et XVI) ont été adressées par le Christ, comme il suivait son chemin au milieu de ses disciples. Il était nuit (Jean XIII, 30), et sans doute à cette heure déjà avancée, les chemins étaient assez peu fréquentés pour que Jésus ait pu s'entretenir ainsi

avec ses apôtres. Évidemment, il s'agit bien plus d'une conversation que d'un discours suivi, et sans doute aussi le Christ s'est arrêté dans un endroit favorable, où levant les yeux au ciel, debout au milieu des disciples profondément recueillis, il a prononcé la prière sublime contenue dans le XVII[e] chapitre de S. Jean. C'est après tous ces discours (Jean XVIII, 1) que Jésus vint à Gethsémané (Jean XIV à XVII).

232. — Nouvelle prédiction du reniement de Pierre. (IV[e] *année.*) — En approchant avec ses disciples, du jardin de Gethsémané (Mat. XXVI, 30. Marc XIV, 26), Jésus, comme frappé de l'idée qu'il n'en sortirait pas avec eux, leur dit : *Je serai pour vous tous cette nuit une occasion de chute ; car il est écrit : Je frapperai le berger, et les brebis du troupeau seront dispersées* (Zac. XIII, 7) ; *mais après que je serai ressuscité, je vous précéderai en Galilée.* Pierre, encore sous l'impression de l'annonce que Jésus lui avait faite, saisit l'occasion de réitérer ses protestations de dévouement, et lui dit : *Quand tu serais pour tous une occasion de chute, tu ne le seras point pour moi.* Jésus lui répéta son oracle : *Je t'assure,* lui dit-il, *que cette nuit même,* avant la fin de la troisième veille, *avant le chant du coq, tu me renieras trois fois.* Pierre lui répondit avec plus de force : *Quand il me faudrait*

mourir avec toi, je ne te renierai pas; et tous les autres disciples dirent la même chose (Mat. XXVI, 31 à 35. Marc XIV, 27 à 31).

233. — AGONIE. (IVe *année.*) — Enfin, Jésus arriva à Gethsémané et entra dans le jardin de la métairie (Mat. XXVI, 36. Marc XIV 32. Luc XXII, 40). Cette plantation d'oliviers et les pressoirs d'huiles qui servaient à l'exploiter, appartenaient sans nul doute à un ami fidèle et sûr du Christ, heureux d'offrir cette hospitalité au Seigneur. Avant de s'éloigner, il dit aux apôtres: *Priez que vous ne succombiez point à la tentation*; puis, il prit à part Pierre, Jacques et Jean, et commença à être rempli de frayeur et d'angoisse; il leur dit: *Mon âme est saisie de tristesse jusqu'à la mort; demeurez ici et veillez avec moi.* Et, s'étant avancé environ un jet de pierre, il tomba sur ses genoux la face contre terre, et priait, disant: *Père, toutes choses te sont possibles: éloigne de moi cette coupe; toutefois, ce que tu veux, et non pas ce que je veux!* Alors un Ange apparut du ciel pour le fortifier, et il fut en agonie; il priait avec plus d'ardeur, et il lui vint une sueur, comme des gouttes de sang qui découlaient jusqu'à terre. Après sa prière, il se releva, vint vers les trois disciples et les trouva endormis; ils dormaient de tristesse, et

s'adressant à Pierre, il lui dit : *Simon, dors-tu ? N'as-tu pu veiller une heure avec moi ? Levez-vous, veillez et priez, de peur que vous ne succombiez à la tentation : car l'esprit est prompt, mais la chair est faible.* Il s'éloigna une seconde fois et fit la même prière ; puis, étant revenu, il les trouva encore dormants ; car leurs yeux étaient appesantis, et ils ne savaient que lui répondre. Une troisième fois, il se retira encore à distance, et pria prononçant les mêmes paroles. Alors il revint avec plus de tranquillité vers eux ; ses saintes prières lui avaient rendu tout son calme et son courage, et il dit aux apôtres : *Vous pourriez dormir maintenant et vous reposer,* je n'ai plus besoin que vous veillez avec moi ; *l'heure est venue, le Fils de l'homme va être livré entre les mains des méchants ; levez-vous, allons, celui qui me trahit s'approche* (Mat. xxvi, 36 à 46. Marc xiv, 32 à 42. Luc xxii, 40 à 46).

234. — Arrestation de Jésus-Christ. (IVe *année.*) — Judas, en effet, approchait. Il connaissait ce jardin, où si souvent il avait accompagné le Christ et écouté ses enseignements ; maintenant, il y conduisait une grande troupe d'hommes armés de bâtons et d'épées, et portant des torches pour éclairer leur chemin.

C'étaient les lévites et les huissiers qui formaient la garde intérieure du temple, et auxquels s'étaient joints des gens de service des sacrificateurs et des Pharisiens. Judas était convenu avec eux d'un signe qui leur ferait reconnaître le Christ, de crainte que dans l'obscurité un des apôtres ne fut pris pour lui. *Celui que je saluerai en le baisant,* avait-il dit, *saisissez le et l'emmenez sûrement.* Aussitôt qu'il fut arrivé, il s'approcha de Jésus et l'embrassa en lui disant : *Maitre, je te salue !* Le Christ lui dit : *Mon ami, dans quel dessein es-tu ici ? Trahis-tu le Fils de l'homme par un baiser ?* Ce peu de mots entre le traître et le Sauveur, ne prit qu'un moment et Judas qui précédait la troupe, se hâta de gagner son salaire en donnant le signal convenu et se cacha au milieu de la foule dans l'obscurité. Ces satellites du sanhédrin hésitaient, et par frayeur, et de peur de se méprendre. Jésus s'avança et leur dit : *Qui cherchez-vous ?* Ils répondirent : *Jésus de Nazareth. C'est moi,* leur dit le Christ; et à son aspect, à sa voix, ils reculèrent de frayeur, tombant à la renverse. Le Christ leur dit de nouveau : *Qui cherchez-vous ?* Et ils répondirent encore : *Jésus de Nazareth.* Le Christ reprit : *Je vous ai déjà dit que c'est moi ;* et montrant les apôtres, il ajouta : *Si donc c'est moi que vous cherchez,*

laissez aller ceux-ci (Mat. xxvi, 47 à 50. Marc xiv, 43 à 45. Luc xxii, 47 et 48. Jean xviii, 3 à 9).

235. — Blessure et guérison de Malchus. (IVe *année.*) — Malgré la terreur des envoyés du sanhédrin, ce n'était pas pour son salut que le Christ pensait à opérer des miracles. Les apôtres, en voyant ses ennemis trembler devant lui, s'étaient un peu rassurés, et lui dirent : *Maître, frapperons-nous avec l'épée!* et à l'instant, Simon-Pierre tire son épée, s'élance sur le premier qui s'offre à ses coups, et lui coupe l'oreille droite. C'était un serviteur de Caïphe, nommé Malchus. Alors Jésus lui dit : *Remets ton épée dans le fourreau; car tous ceux qui se serviront de l'épée périront par l'épée. Penses-tu que je ne puisse pas invoquer mon Père, qui enverrait à mon secours les légions des Anges?* Ne t'oppose point à ses desseins; laisse s'accomplir les oracles; *Ne boirai-je pas la coupe que mon père m'a donnée?* Jesus, s'avançant, toucha l'oreille du serviteur blessé, et le guérit. Le chef de la troupe et ses satellites chargèrent le Christ de liens et se mirent en devoir de le ramener à Jérusalem, et alors tous ses disciples s'enfuirent et l'abandonnèrent (Mat. xxvi, 51 à 56. Marc xiv, 47 à 50. Luc xxii, 49 à 53).

236. — Reniement de Pierre. (IVe *année.*)

— Ce dernier mot, heureusement ne peut-être pris à la lettre. Jean, le disciple bien-aimé, n'abandonna point son maître, et Pierre, dont les serments de fidélité rendaient la lâcheté plus honteuse, Pierre revint sur ses pas, et suivit de loin Jésus que l'on emmenait. La maison d'Anne, beau-père de Caïphe, se trouvait sur le chemin, et les gardes y conduisirent le Christ. Anne, pour éviter toute apparence d'empiétement sur l'autorité de son gendre et les dangers que pouvaient entraîner la direction de la procédure contre ce prophète admiré et chéri du peuple, renvoya Jésus à Caïphe. Jean était connu du grand-prêtre, et on le laissa entrer. Pierre resta en dehors près de la porte; mais Jean parla à la portière et fit entrer son ami. Les lévites et les huissiers avaient allumé un grand feu et se chauffaient dans la cour intérieure, qu'environnaient, selon l'usage juif, des galeries sous lesquelles s'ouvraient les appartements. Pierre se mêla à la foule et s'approcha du feu. La portière le reconnut à la lueur de la flamme, et dit à haute voix : *Tu es aussi des disciples de cet homme ?* Pris à l'improviste, Pierre, sans un instant de réflexion, le nia et dit : *Je ne le connais point et je ne sais ce que tu veux dire.* Quelque temps après, diverses personnes (Jean XVIII, 25) de la maison de Caïphe s'approchèrent et dirent

aux assistants : *Celui-ci était aussi avec Jésus de Nazareth.* Pierre, saisi cette fois de terreur en voyant l'attention de tous attirée sur lui, nia de nouveau avec serment, et dit : *Je ne le connais point !* Environ une heure après, un parent de ce Malchus que Pierre avait blessé, s'approcha et dit : *Tu es certainement de ces gens-là, tu es Galiléen ; ton accent le fait connaître, et je t'ai vu dans le jardin.* Tout, cette troisième fois, contribuait à augmenter les terreurs de l'apôtre et la fausse honte le portait à persévérer dans ses mensonges. Il se mit alors à faire des imprécations contre lui-même et à jurer qu'il ne connaissait point cet homme. Aussitôt le coq chanta, et le Seigneur se tournant, regarda Pierre. A ce bruit, à ce regard, Pierre se souvint de l'oracle, et se jetant hors de la cour, il pleura amèrement (Mat. XVI, 57 à 75. Marc XIV, 53, 54, et 66 à 72. Luc XXII, 54 à 62. Jean XVIII, 13 et suivants).

237. — Assemblée et jugement du sanhédrin. (IVe *année*). — Jésus, pendant que ces scènes se passaient dans la cour, subissait un premier interrogatoire devant Caïphe (Jean XVIII, 19), en attendant que le sanhédrin ouvrît sa séance. L'astucieux pontife fit ses questions avec adresse, dans l'espoir de trouver prétexte à accuser le Christ d'enseigner une doctrine

secrète. Jésus, découvrant sa pensée, lui répondit : *J'ai parlé ouvertement à tout le monde ; j'ai enseigné dans les synagogues et dans le temple, partout où les Juifs se rassemblent, et je n'ai point parlé en secret.* A ces mots, un des huissiers, feignant d'y voir un refus de répondre, s'emporta jusqu'à donner un soufflet au Christ, en disant : *Est-ce ainsi que tu parles au souverain sacrificateur?* Jésus, avec une admirable douceur, se contenta de lui dire : *Si j'ai mal parlé, fais voir ce que j'ai dit de mal, et si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu* (Jean XVIII, 19 à 23)? Au point du jour (Luc XXII, 66), le sanhédrin se réunit: le Christ comparut comme accusé; on chercha des témoignages qui permissent de le condamner à mort, et quoique plusieurs faux témoins se présentassent, leurs dépositions contradictoires n'étaient d'ailleurs ni assez graves ni assez positives, tant il est difficile de bien mentir. Enfin deux faux témoins plus habiles vinrent déclarer qu'ils l'avaient entendu dire : *Je détruirai ce temple bâti par la main des hommes, et en trois jours j'en rebâtirai un autre qui ne sera point fait par la main des hommes.* Ces menteurs prenaient sciemment à contre-sens une parole prophétique du Seigneur (157). Caïphe affecta cependant d'attacher une grande im-

portance à ce témoignage; il se leva et dit au Christ : *N'oppose-tu rien à ce que ces gens déposent contre toi ?* Mais Jésus gardait le silence et ne répondait rien. Enfin Caïphe lui dit : *Si tu es le Christ, dis le-nous.* Il répondit, en promenant ses regards sur ces juges iniques : *Si je vous le dis, vous ne le croirez pas, et si je vous interroge, vous ne me répondrez point et vous ne me laisserez point aller.* Le grand-prêtre, répétant avec solennité sa question, lui dit : *Je t'adjure, au nom du Dieu vivant, de nous déclarer si tu es le Christ, le Fils de Dieu ?* Jésus alors prit ouvertement le titre auguste qui lui appartenait, et dit : *Je le suis, et vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de Dieu et apparaissant sur les nuées du ciel;* images familières aux Juifs, qui exprimaient pour eux la gloire divine du Messie qu'ils attendaient. Caïphe alors joua l'indignation et la douleur, déchira ses vêtements et s'écria : *Qu'avons-nous plus besoin de témoignages, il a blasphémé en notre présence !* Alors on recueillit les voix. Malgré l'opposition de quelques membres du sanhédrin, hommes justes qui ne se faisaient point complices des méchants (Luc XXIII, 51), on appliqua la loi de Moïse contre le blasphème (Lév. XXIV, 16), et Jésus fut condamné à mourir. Après la sentence, et pendant

que Caïphe et ses collègues prenaient les dipositions nécessaires pour se transporter auprès de Pilate, Jésus est resté exposé aux outrages des huissiers et des serviteurs; on lui crachait au visage, on lui donnait des soufflets et des coups de poing, on lui jeta un voile sur la figure et on le frappait en lui disant : *Christ, devine qui t'a frappé* (Mat. xxvi, 59 à 68. Marc xiv, 55 à 65. Luc xxii, 66 à 71).

238.— Remords et désespoir de Judas. (IV[e] *année.*)— Il était encore de très-bonne heure (Mat. xxvii, 1. Marc xv, 1 Jean xviii, 28,) lorsque Caïphe, accompagné des principaux sacrificateurs et des membres les plus influents de l'assemblée, se mit en marche pour conduire Jésus lié au prétoire, le palais de Pilate, gouverneur romain de la Judée. La sentence de mort fut connue aussitôt que prononcée, et d'ailleurs le seul fait qu'un condamné du sanhédrin était conduit au prétoire annonçait une condamnation à la peine capitale. Judas, plus intéressé que personne à savoir ce qui se passait, l'apprit aussitôt, et fut désolé de cette issue, qu'il était loin de prévoir. Il avait pensé ou que le Christ se servirait de sa puissance pour échapper à ses ennemis, ainsi que souvent il l'avait fait (Luc iv, 30. Jean vii, 1; viii, 59; x, 39), ou que sa condamnation se réduirait à un empri-

sonnement, et à la défense de prêcher sa doctrine (Act. IV, 18). Mais quel méchant prévoit d'avance à quoi aboutiront ses méchancetés? Dès qu'il sut que la peine des blasphémateurs avait été prononcée contre son divin maître, il se repentit de l'avoir trahi; il courut au temple, et s'adressant aux sacrificateurs de service, il voulut leur rendre les trente pièces d'argent, et leur dit: *J'ai péché, en trahissant le sang innocent.* Mais ils lui dirent avec ce froid mépris des grands du monde pour un complice dont ils n'ont plus besoin: *Que nous importe? tu y aviseras!* Judas, désespéré, jeta l'argent dans le temple, s'enfuit et alla se pendre. Il paraît que la corde dont il se servit se brisa sous le poids du corps, qui tomba et s'ouvrit dans sa chute. Le prix de son crime servit à l'acquisition d'un champ d'argile épuisé, dont on fit un cimetière pour les Juifs étrangers, et qui fut nommé en mémoire de ce funeste événement le champ du sang (Maht. XXVII, 3 à 10. Act. I, 17 à 19).

239. — LE CHRIST DEVANT PILATE. (IV[e] *année.*) — Le sanhédrin n'avait pas le droit de vie et de mort (Jean XVIII, 31), et se voyait dans la nécessité de demander à Pilate la confirmation de sa sentence. Caïphe et ses complices du conseil n'entrèrent point au Prétoire, de peur de contracter dans la demeure d'un païen une

de ces souillures qui, selon les lois de Moïse, empêchaient de célébrer la Pâque. On est saisi de dégoût et d'horreur en voyant ces méchants, si scrupuleux à accomplir un précepte cérémoniel, se préparer ainsi à la plus grande solennité de leur culte, tout en venant demander la mort d'un innocent. Pilate, qui ménageait les coutumes religieuses des Juifs, pour mieux capter leur faveur, sortit au devant d'eux et leur demanda compte de l'accusation. Les Juifs voulurent éluder la question ; *si cet homme*, dirent-ils, *n'était pas un malfaiteur, nous ne te l'aurions pas livré. Jugez le selon votre loi*, leur dit Pilate. Alors, forcés de préciser leur plainte, ils accusèrent le Christ, non d'un crime contre les lois juives, tel que le blasphème, mais de crimes contre les lois romaines; *cet homme*, dirent-ils, *excite le peuple à la révolte, défend de payer le tribut à César et se dit Christ-roi.* Le gouverneur, qui aurait laissé Caïphe et sa suite se faire justice selon Moïse, était forcé de regarder de plus près à une accusation où le nom de César était mêlé. Il fit approcher le Christ (Mat. XXVII, 11), et lui demanda s'il était *ce roi des Juifs* dont la renommée remplissait la ville, et sans le moindre doute était venue jusqu'au prétoire. Jésus répondit affirmativement, et frappé du tranquille silence qu'il opposait aux autres accusations que

les Juifs répétaient à l'envi, pensant qu'il s'expliquerait en particulier et loin d'eux, Pilate rentra dans son palais, se fit amener le Christ (Jean XVIII, 33), et là, il lui demanda de nouveau s'il était ce roi des Juifs. Alors Jésus répondit par cette mémorable déclaration : *Mon règne n'est pas de ce monde ; si mon règne était de ce monde*, *mes fidèles*, qui m'ont reçu naguère en triomphe, *combattraient pour que je ne fusse pas livré aux Juifs ; mais mon règne n'estpoint d'ici-bas. Tu es donc roi*, reprit Pilate ? *Il est vrai*, lui dit le Christ, *je suis roi ; je suis né pour cela, et je suis venu dans le monde rendre témoignage à la vérité. Quiconque est pour la vérité, écoute ma voix.* Pilate, à ces mots, fut convaincu qu'il ne s'agissait que de querelles de doctrine, que d'une royauté religieuse, et avec ce dédain que les grands du monde à cette époque montraient pour la recherche de la vérité, dit au Seigneur : *Qu'est que la vérité ?* Il mit fin à l'interrogatoire, sortit de son palais (Jean XVIII, 38), revint trouver les membres du sanhédrin sur la place publique et leur déclara qu'il ne trouvait aucun crime en cet homme. Les accusateurs insistèrent, et reprochèrent au Christ d'avoir tenté de soulever le peuple et en Judée et en Galilée. Pilate, en entendant nommer la Galilée, demanda si Jésus était de cette province alors soumise à Hérode-

Antipas, et heureux de se délivrer de cette procédure sans intérêt pour lui, heureux de donner au prince juif une marque de déférence, qui, en effet, amena leur réconciliation (Luc XXIII, 12), Pilate renvoya Jésus devant Hérode (Mat. XXVIII, 1, 2 et 11 à 14. Marc XV, 1 à 5. Luc XXIII, 1 à 7. Jean XVIII, 28 à 38).

240. — Le Christ devant Hérode. (IVe *année.*) — Hérode était à Jérusalem avec une partie de sa cour pour la célébration de la Pâque. Ce prince, vicieux et cruel, le même qui avait fait mettre à mort Jean-Baptiste (152), désirait depuis long-temps de voir le Christ, qu'il avait pris un moment, au bruit de ses miracles, pour le Baptiste ressuscité (Mat. XIV, 2. Marc VI, 14. Luc IX, 7). C'était la curiosité d'un homme du monde, d'un grand seigneur oisif, et non le vœu d'un fidèle comme Nicodème (158), ou d'un pénitent comme Zachée (210). Il espérait voir Jésus opérer quelque miracle; il lui fit donc plusieurs questions. Mais Jésus n'avait ni prodiges à montrer, ni réponse à faire au meurtrier de son précurseur, et ne lui adressa pas un seul mot. Les membres du sanhédrin étaient présents et l'accusaient avec violence. Jésus garda le silence. Hérode, enfin, las d'attendre un miracle, crut que la puissance du Christ s'était évanouie, le traita avec mépris, le fit vêtir

par dérision d'un vêtement blanc, couleur réservée à ceux qui chez les Romains sollicitaient les honneurs, et en cet état il le renvoya à Pilate (Luc XXIII, 8 à 12).

241. — La grace de Barrabas. (IVe *année.*) — Lorsque le Christ fut amené devant son tribunal, Pilate imagina un nouveau moyen de clore cette procédure. Il déclara au sanhédrin et au peuple qu'il n'avait trouvé aucun crime en cet homme, qu'Hérode en avait jugé pareillement; qu'il se contenterait donc de le faire battre de verges, et lui ferait grâce de la peine de mort, conformément à la coutume de délivrer, au choix de la multitude, un prisonnier à l'occasion des fêtes de Pâques. Il y avait alors dans les fers à Jérusalem un malfaiteur célèbre, nommé Barrabas, condamné pour vol, sédition et meurtre. En proposant au peuple de délivrer ou Barrabas ou Jésus, d'après cet usage d'une grâce annuelle à l'occasion de la Pâques (usage dont l'origine est inconnue), Pilate crut que le peuple n'hésiterait point, et qu'il préfèrerait le Galiléen reçu naguère en triomphe à un assassin. Mais les sacrificateurs et les anciens se répandirent dans la foule et persuadèrent aux Juifs de demander la grâce de Barrabas. Un grand cri s'éleva. Pilate, étonné, leur disait : *Qui des deux voulez-vous qu'on re*

lâche? Barrabas, répondit la multitude. *Que ferai-je donc*, reprit le gouverneur, *de ce Jésus qu'on nomme Christ?* Et ils crièrent encore plus fort : *Crucifie, Crucifie; Quel mal a-t-il donc commis?* leur dit le païen, plus pitoyable en ce moment que les Juifs. Et ils crièrent de nouveau : *Crucifie, Crucifie*; (Mat. XXVIII, 15 à 23. Marc XV, 6 à 14. Luc XXIII 13 à 23. Jean XVIII, 39 et 40).

242. — LA FLAGELLATION. (IVe *année.*) — Inquiet de ces vociférations furieuses, Pilate revint à sa première idée (Luc XXIII, 22). Il donna ordreque Jésus fût battu de verges, et se retira dans son palais, pendant l'exécution de cette sentence. Le Christ souffrit ce cruel supplice, et demeura ensuite en butte aux outrages des soldats romains, qui venaient de le lui infliger. Animés et par l'aversion que leur inspirait le titre de roi, et par le mépris qu'ils ressentaient pour les Juifs, dont un malheureux tel que Jésus de Nazareth pouvait se dire le chef et le monarque, les soldats tressèrent des branches d'épines en couronne, et les posèrent sur sa tête; ils jetèrent un lambeau de pourpre sur ses épaules, d'où le sang coulait à flots des blessures ouvertes sous chaque coup de verges ; ils lui mirent un roseau dans les mains en guise de sceptre; ils s'inclinaient, en lui disant : *Salut, roi des Juifs !* et ils lui donnaient des

soufflets. Pilate enfin reparut, fit ramener le Christ devant le peuple, et le présenta aux Juifs, en leur disant : *Voici l'homme* ! On peut croire que le peuple un moment fut ému. Les sacrificateurs seuls et leurs huissiers répétèrent alors ces cris de mort : *Crucifie ! Crucifie !* Pilate, non sans s'étonner et s'irriter de leur obstination, leur dit : *Prenez-le vous-mêmes et le crucifiez ; car pour moi je ne trouve aucun crime en lui.* Les ennemis du Christ n'attendaient qu'une autorisation plus positive, et lui répondirent : *Selon notre loi, il doit mourir ; car il s'est fait Fils de Dieu* (Jean XIX, 1 à 7).

243. — Mouvement de pitié de Pilate. (IVe *année.*) — A ce mot de *Fils de Dieu*, Pilate fut saisi de terreur ; il prit ce mot dans un sens païen, et superstitieux comme le sont souvent les incrédules, se rappelant tout ce qu'on racontait des miracles et du triomphe de Jésus, il crut un moment que le Christ était un de ces génies ou de ces demi-dieux qui selon le paganisme avaient souvent visité la terre. Dans cette pensée, qui semble si absurde à un chrétien de nos jours, mais qui n'avait rien d'étrange pour un idolâtre de ce temps-là, et dont on retrouve l'exemple dans l'Évangile (311), Pilate quitta la place publique, emmena Jésus dans l'intérieur du prétoire, et lui dit avec

anxiété : *D'où es-tu ?* C'était lui demander, non quelle était sa patrie, Pilate le croyait Galiléen et l'avait renvoyé comme tel à Hérode, mais, Quelle est ta famille ? A cette question, Jésus jugea indigne de lui de répondre. Son silence rassura Pilate, qui pensa naturellement que s'il pouvait se dire un habitant de l'Olympe des païens, il s'empresserait de se faire connaître. Aussi il reprit à l'instant le ton de la menace, et lui dit : *Tu ne me réponds rien ! Ne sais-tu pas que j'ai le pouvoir de te délivrer ou de te crucifier ?* Alors le Christ lui répondit : *Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi, s'il ne t'eût été donné d'en haut*, si la Providence ne t'eût placé dans ce rang élevé. Aussi, *celui qui m'a livré entre tes mains, est plus coupable envers moi que toi*. Dès ce moment, touché de la tranquille magnanimité avec laquelle Jésus lui parlait, tout sanglant des coups de verges dont il l'avait fait déchirer, Pilate chercha à le relâcher (Jean XIX, 8 à 12).

244. — L'ABLUTION DES MAINS. (IV[e] *année.*) — Au sortir de cet entretien, le préteur voulut essayer d'imposer au peuple, en déployant l'appareil de sa puissance, espérant ainsi parvenir plus facilement à le calmer; il parut sur la place publique, environné de ses gardes, monta sur son siège judicial orné d'un pavé

de mosaïque, et présenta de nouveau le Christ aux Juifs, en leur disant : *Voici votre roi!* comme déjà il leur avait dit : *Voici l'homme!* Les clameurs de la multitude redoublèrent de violence; de tous côtés partaient les cris affreux de *Crucifie! Crucifie!* Les sacrificateurs et les anciens, placés plus près du tribunal, lui adressaient des instances plus adroites : *Nous n'avons*, disaient-ils, *de roi que César; si tu renvoies celui-ci, tu n'es point ami de César.* Et Pilate, enfin, fatigué de lutter, dans le désir de plaire aux Juifs, dans la crainte d'une sédition, dans la crainte peut-être d'être lui-même dénoncé à Tibère comme peu soucieux de la sûreté de l'empire et de la soumission des peuples, Pilate céda. Il fit apporter de l'eau; un esclave en laissa couler sur ses mains à la vue du peuple, et il dit aux Juifs : *Je suis innocent du sang de ce juste; c'est à vous d'y penser!* La multitude répondit : *Que son sang soit sur nous et nos enfants*, et Pilate alors donna ordre à la fois d'ouvrir la prison de Barrabas, et de conduire Jésus à la mort (Mat. xxvii, 24 à 26. Marc xv, 15. Luc xxiii, 24 et 25. Jean xix, 12 à 16).

245. — Transport de la croix. (IVe *année*.) — Dès que la sentence fut prononcée, le Christ, sans nul doute pour assurer le maintien de l'ordre public pendant les premières disposi-

tions à prendre, fut conduit dans la cour intérieure du prétoire, où une force militaire imposante se réunit sous le commandement d'un centurion. On fit quitter à Jésus les insignes de sa royauté dérisoire et reprendre ses vêtements ordinaires; puis, on le mena au supplice, entouré de soldats et portant lui-même sa croix. Les sentences de mort s'exécutaient, selon la coutume des Romains et des Juifs, hors des villes (1 Rois xxi, 13. Héb. xiii, 12), comme autrefois, du temps de Moïse, pendant le pélerinage du désert, hors du camp d'Israël (Nomb. xv, 35). Le lieu des supplices était, à cette époque, une colline, à l'occident de Jérusalem, à quelque distance des murs (Jean xix, 20), nommé le Calvaire, ou lieu du Crâne, en hébreu Golgotha. Les anciens Hébreux aimaient à donner aux différents lieux des dénominations tirées, non des accidents de forme et d'apparence, mais de leur destination, et cette colline avait reçu ce nom de ce que les corps des malfaiteurs exécutés y étaient ensevelis à la hâte, à peine recouverts d'un peu de terre, de sorte que le sol entr'ouvert laissait souvent apparaître les crânes des cadavres. L'usage était toujours d'obliger les malheureux condamnés au supplice de la crucifixion de porter eux-mêmes la croix sur

laquelle ils devaient mourir. Cet instrument n'était qu'un simple poteau de bois non équarri, sur le haut duquel on fixait une pièce de traverse, dont les deux extrémités recevaient les clous qui attachaient les mains. Le poteau était ordinairement peu élevé ; le supplicié se trouvait à trois pieds environ de terre ; les pieds étaient, ou percés de clous, ou, plus communément, liés à la croix par des courroies ; vers le milieu du poteau, se trouvait un morceau de bois formant saillie, qui servait comme de siège, soutenait le poids du corps et prolongeait la durée du supplice. Cet appareil, quoique très-simple, formait un pesant fardeau. Jésus porta sa croix depuis le prétoire jusqu'aux portes de la ville ; mais affaibli par l'agonie de Gethsémané, les affreux traitements qu'il avait endurés et surtout les tortures de la flagellation, on reconnut qu'il lui serait impossible de gravir avec cette charge la colline du Calvaire (Mat. XXVII, 27 et 31. Marc XV, 16 et 20. Jean XIX, 17).

246. — SIMON LE CYRÉNÉEN. (IVe *année.*) — En ce moment, un juif, nommé Simon, de Cyrène, ville célèbre de la Cyrénaïque, contrée située sur la rive de la mer Méditerranée, à l'ouest de l'Égypte, entrait à Jérusalem, revenant des champs. Simon était connu comme

disciple du Christ, et sa famille, en effet, se rendit célèbre par une foi fervente (Marc xv, 21. Rom. xvi, 13). Les soldats romains s'arrêtèrent, et sans doute à l'instigation des Juifs ennemis de Jésus, le forcèrent à porter la croix jusqu'au lieu du supplice. Il n'y a ici, quant au fait, qu'une vexation brutale de soldats accoutumés à opprimer un peuple étranger que leurs armes ont vaincu. Mais Simon dut à cette vexation même d'être témoin des vertus admirables que le Christ a déployées pendant les apprêts du plus cruel supplice, et la foi du Cyrénéen a, sans nul doute, acquis sur le Calvaire cette persévérance qu'il a fait partager à sa femme et à ses fils (Mat. xxvii, 32. Marc xv, 21. Luc xxiii, 26).

247. — Jésus montant le Calvaire. (IV[e] *année.*) Le peuple suivait le cortége, et dans la foule se trouvaient les saintes femmes qui depuis long-temps accompagnaient le Christ dans ses voyages et l'avaient suivi de la Galilée en Judée (Mat. xxvii, 55, 56. Marc xv, 40, 41). Elles se frappaient la poitrine, se lamentaient sur son sort, et remplissaient l'air du bruit de leurs sanglots, sans craindre la colère de ses ennemis et de ses bourreaux. Jésus, plus ému de compassion pour leurs maux que pour les siens, et des calamités reservées à sa patrie que de la

mort qui l'attendait, se tourna vers elles, et leur dit : *Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfans; car le temps vient où l'on s'écriera : Heureuses les femmes qui n'ont point eu d'enfans; et alors on dira aux montagnes : Tombez sur nous! et aux coteaux : Couvrez-nous!* Et à l'appui de cet oracle de la destruction de Jérusalem, pour mieux être compris par tous ces hommes grossiers qui l'environnaient, il cita ce proverbe populaire : *Si l'on fait ces choses au bois vert, que ne fera-t-on pas au bois sec!* C'était une image familière aux Juifs (Ez. XVII, 24, XXI, 3. Ps. I, 3) de représenter les justes sous l'image d'un arbre verdoyant et les méchants sous celle d'un tronc desséché (Luc XXIII, 26 à 31).

248. — La crucifixion. (Ire *parole de la croix*. IVe *année*.) Arrivés au lieu accoutumé des exécutions, on disposa trois croix, celle de Jésus au milieu, et à droite et à gauche celles de deux malfaiteurs condamnés pour leurs crimes et qu'on se hâtait de faire mourir avant les fêtes de la Pâque. Aucune importance quelconque n'est à chercher dans le fait que la croix réservée au Seigneur était entre les deux autres; il n'y a là qu'un caprice naturel des soldats chargés de l'office de bourreaux, qui ont placé

entre les deux brigands vulgaires Jésus de Nazareth comme le plus fameux des trois condamnés. Notre divin maître eut à passer par tous les affreux préparatifs du supplice. Selon la coutume, on lui présenta un breuvage composé de vinaigre ou de vin, mêlé à des herbes amères et à de la myrrhe, dont l'effet était d'assoupir les sens et d'amortir les douleurs. Mais Jésus voulait garder jusqu'au bout toute sa présence d'esprit, et quand il eut goûté de ce mélange, il n'en voulut point boire. Les apprêts de mort continuèrent; la croix fut dressée; les clous aigus traversèrent la paume des mains;.... et dès lors, mis véritablement au rang des malfaiteurs (Esa. LIII, 9. Marc XV, 28), élevé de la terre et attirant tous les hommes à lui (Jean XII, 32), il prouvait par son exemple qu'il n'y a point de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis (Jean XV, 13). Sa charité sublime ne l'abandonna point au milieu de ses ignominies et de ses douleurs, et ce fut au milieu même des horribles détails de la crucifixion et comme on le clouait sur le bois qu'il pria pour ses bourreaux et prononça la première des sept paroles de la croix : *Père, pardonne-leur; ils ne savent ce qu'ils font!* (Mat. XXVII, 33 et 34. Marc XV, 22 et 23. Luc XXIII, 33 et 34. Jean XIX, 18.)

Le moment de la crucifixion, indiqué très-va-

guement par St. Jean (XIX, 14) est fixé d'une manière positive et claire par St. Marc (XV, 25). C'est à 9 heures du matin que le Seigneur a été élevé sur la croix, et toutes les circonstances du jugement ont donc eu lieu entre l'aube du jour et cette heure de la matinée.

249. — LE PARTAGE DES VÊTEMENTS. — (IVe *année.*) — L'usage accordait aux soldats chargés de l'exécution des sentences capitales les dépouilles des suppliciés. Le premier soin des quatre soldats romains qui venaient de crucifier le Seigneur fut de se partager ses vêtements; ils coupèrent son manteau en quatre parts, une pour chacun d'eux, et tirèrent au sort, soit au jeu de dés, alors familier aux troupes romaines, soit à l'aide de marques ballotées dans un casque, sa tunique intérieure, qui était sans couture et d'une seule pièce. Ainsi s'accomplit cette parole de l'Écriture (Ps. XXII, 19) : *Ils se sont partagé mes vêtements, ils ont tiré au sort ma robe* (Mat. XXVII, 35. Marc XV, 24. Luc XXIII, 34. Jean XIX, 23 et 24).

250. — INSCRIPTION DE LA CROIX. — (IVe *année.*) Une inscription, par ordre de Pilate, qui suivait en cela la coutume constante de la législation chez les Romains, fut placée au haut de la croix pour indiquer le sujet de la condamnation (Marc XV, 26). Cette inscription portait ces

mots : *Jésus de Nazareth, roi des Juifs*. Elle était rédigée en trois langues; en hébreu, pour les Juifs de Jérusalem et de Judée, en grec, pour les Juifs étrangers, et en latin, pour les Romains. L'orgueil national des sacrificateurs s'irrita de cette simple rédaction qui semblait reconnaître et attester ce règne dont ils avaient refusé de devenir les sujets. Les disciples et les amis de Jésus pouvaient la prendre dans un sens favorable et la tourner contre eux. Ils vinrent donc demander à Pilate de la changer. *N'écris pas,* lui dirent-ils, *le roi des Juifs, mais écris : Il a dit : Je suis le roi des Juifs*. Le gouverneur, avec une impatience où perce son mépris, les renvoya en leur disant : *Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit* (Marc XV, 26. Luc XXIII, 38. Jean XXI, 19 à 22).

251. — Le Brigand converti (IIe *parole de la croix*. IVe *année*.) — Le Calvaire, proche des murs et des portes de la ville, était un lieu de passage. Le peuple se tenait là, et regardait; et les membres du sanhédrin, les sacrificateurs, les scribes, se mêlaient à la multitude et accablaient Jésus de moqueries et d'outrages. Ceux qui passaient par là, se rendant à Jérusalem ou en sortant, venaient grossir par moment la foule, et prononçaient quelque injure avant de suivre leur chemin. On lui criait : *Toi qui démolis le*

temple, et le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même; si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix; et les sacrificateurs, avec leurs dignes complices, parcouraient les rangs pressés du peuple, cultivaient sa fureur et disaient : *Il a sauvé les autres, et ne peut se sauver lui-même; s'il est le Christ, le roi d'Israël, qu'il descende de la croix, afin que nous le voyions et que nous le croyions. Il s'est confié en Dieu; que Dieu le délivre maintenant, s'il l'aime; car il a dit : Je suis le Fils de Dieu.* Les soldats romains qui gardaient la croix, lui proposaient par dérision de boire avec eux le vinaigre mêlé d'eau, leur boisson militaire, et lui disaient de leur côté : *Si tu es roi des Juifs, sauve-toi toi-même!* L'un des brigands crucifiés avec lui l'injuriait du haut de sa croix, dans l'espoir sans doute de se rendre le peuple favorable, en disant : *Si tu es le Christ, délivre-toi du supplice et nous avec toi.* Mais l'autre malfaiteur le reprit, et lui dit : *N'as-tu donc point de crainte de Dieu, toi qui souffres le même supplice; et pour nous, nous le subissons justement; car nous souffrons la peine que nos crimes ont mérités; mais lui il n'a fait aucun mal.* Ensuite il dit à Jésus : *Seigneur, souviens-toi de moi, lorsque tu entreras en ton règne!* Alors, Jésus qui n'avait pas répondu un seul mot à tant d'outrages, répondit au malheureux qui l'im-

plorait, et dispensant du haut de sa croix les couronnes de la vie céleste, il dit : *En vérité, je te dis que tu seras aujourd'hui avec moi dans le Paradis* (Mat. XXVII, 39 à 43. Marc XV, 29 à 32. Luc XXIII, 35 à 43).

252. — Marie et S. Jean au pied de la croix. (IIIe *parole de la croix.* IVe *année;*) — Marie s'était rendue à Jérusalem pour les fêtes de Pâque, avec les saintes amies du Christ, qui depuis long-temps l'accompagnaient dans ses voyages, et l'avaient suivi depuis la Galilée. Elle voulut une dernière fois revoir son fils, lui adresser et recevoir ses adieux, et quelque déchirante que fût une pareille scène pour le cœur d'une mère, elle vint à Golgotha; elle se trouvait sans doute parmi ces femmes à qui le Christ a parlé sur le chemin; elle se tenait à distance avec ses compagnes, et saisissant un moment favorable, elle s'approcha de la croix avec Marie sa sœur, Marie-Madelaine, Salomé l'épouse de Zébédée, et Jean, le seul apôtre fidèle à son maître en ces moments terribles, le seul qui ait paru sur le calvaire. Jésus, ayant aperçu sa mère et son ami, dit à Marie : *Femme, voilà ton fils;* puis, il dit au disciple : *Voilà ta mère,* et dès ce moment le disciple la reçut chez lui. Mais Marie, en ce moment de profonde douleur, ne put trouver la force d'adresser un mot

à Jésus; sa présence en ce lieu était assez; elle se tenait là, disent les historiens sacrés (Jean XIX, 25 à 27),

253. — LES TÉNÈBRES. (IV[e] *année.*) — Depuis trois heures Jésus souffrait sur la croix, lorsque vers midi, sixième heure selon le compte juif (Mat. XXVII, 45. Marc XV, 33. Luc XXIII, 44), d'épaisses ténèbres vinrent obscurcir le ciel et couvrir tout le pays. Ces ténèbres ont duré environ trois heures et n'ont commencé à se dissiper qu'à la fin du supplice. Il est évident que ce phénonème effrayant n'était point une éclipse, puisque l'on était au temps de la pleine lune et qu'il doit être mis en rapport avec le tremblement de terre qui a suivi (Mat. XXVII, 51). On sait que souvent ces grandes commotions de la nature sont précédées et annoncées par de sombres vapeurs, qui remplissent les airs et interceptent le jour; la science en a recueilli de nombreux exemples; mais de quelque moyen que la Providence se soit servie dans cette occasion, il est évident qu'il est impossible de ne pas voir ici l'un des plus frappants et des plus salutaires miracles de la mission du Sauveur. Il fallait annoncer à Jérusalem et à la Judée, que la mort qui en ce moment avait lieu sur le Calvaire, n'était pas une mort ordinaire, que les anciennes prophéties recevaient leur accomplisse-

ment, et que le descendant de la femme allait écraser la tête du serpent (10). Il fallait amener à réfléchir sur leur incrédulité, leur endurcissement, et leur méchanceté, tout ce sanhédrin superbe, et ces prêtres hypocrites, et ce peuple oublieux des bienfaits du Christ, et soumis aveuglément à des séducteurs qui le trompaient. Il fallait que le prodige n'empêchât point les passions humaines de suivre leur cours, et vengeât la majesté divine de Jésus, sans mettre obstacle à sa mort volontaire ; aucun moyen n'était plus simple, plus imposant et plus sûr que ces ténèbres silencieusement répandues sur tout le pays, et ce miracle a préparé la repentance (Luc XXIII, 48), qui a éclaté bientôt au pied de la croix Mat. XXVII, 45. Marc XV, 33. Luc XXIII, 44 et 45).

254.— Le Psaume XXII. (IV[e] *parole de la croix*. IV[e] *année*.) — Le supplice de la crucifixion, commencé à neuf heures de la matinée, a duré pour le Christ jusqu'à trois heures de l'après-midi, la neuvième heure des Juifs, et les quatre dernières paroles de la croix se sont suivies à très-peu d'intervalle dans les derniers moments. Ce fut, en effet, vers trois heures (Mat. XXXV, 46. Marc XV, 34.) que Jésus s'écria d'une voix forte : *Mon Dieu, Mon Dieu! pourquoi m'as-tu abandonné?* Ces mots sont les premiers de l'un des Psaumes, le XXII[e], et ce cantique

tout prophétique trace le tableau le plus frappant de l'abaissement et du triomphe du Messie. C'est dans cet hymne que se trouve l'oracle si positif du partage des vêtements (249), qui venait d'avoir lieu entre les soldats au pied de la croix. Le Christ, en prononçant à haute voix le commencement du Psaume, a eu la pensée de demander à son Père céleste de hâter pour lui la fin de ses souffrances, cette délivrance, cette victoire que la fin du cantique promettait au Messie ; et sans nul doute il a voulu ainsi rappeler à tous les assistants, amis et ennemis, incrédules et fidèles, ces étonnantes prophéties dont la vérité se constatait sous leurs yeux (Mat. xxvii, 46. Marc xv, 34).

255. — L'éponge imbibée de vinaigre. (Ve *parole de la croix.* IVe *année.*) — L'effort fait par le Christ après six heures de tortures, pour proférer à voix forte ces mots, avait épuisé ses forces. Une soif ardente brûlant le palais et le gosier désséché, est d'ailleurs une des agonies de ce genre de supplice, et Jésus voulait cependant prononcer, de manière à être entendu, sa dernière déclaration et sa dernière prière. Il sentit le besoin d'humecter ses lèvres, et il dit : *J'ai soif.* Les soldats romains avaient là leur boisson habituelle dans un vase (Luc xxiii, 36). Un des assistants courut tremper une

éponge dans le breuvage ; il l'attacha au bout d'un roseau d'hysope et la présenta aux lèvres du Christ. La consonnance des mots de l'invocation du Psaume : *Mon Dieu, Mon Dieu!* (Éli, Éli!) avait trompé quelques-uns des spectateurs; ils croyaient avoir entendu le Christ appeler à son secours Élie, le prophète, qui devait, selon une erreur alors commune parmi les Juifs, ressusciter et apparaître (Mat. XVI, 14) avant la venue du Messie, et ils se disaient entre eux, en lui présentant l'éponge humide : *Voyons si Élie viendra le délivrer* (Jean XIX, 28, 29. Mat. XXVII, 47 à 49. Marc XV, 35 et 36).

256.— La dernière déclaration. (VIe *parole de la croix.* IVe *année.*) Lorsque Jésus eut pris de ce vinaigre, il dit : *Tout est accompli!* (Jean XIX, 30.)

257.— La dernière prière. (VIIe *parole de la croix.* IVe. *année.*) Et immédiatement après, sans s'interrompre, il dit, en jetant un grand cri : *Père, je remets mon esprit entre vos mains!* Alors il baissa la tête et rendit l'esprit (Mat. XXVII, 50. Marc XV, 37. Luc XXIII, 46. Jean XIX, 30).

258. — Prodiges arrivés a la mort du Christ. — En ce moment même arriva le redoutable phénomène, dont les ténèbres étaient depuis

trois heures l'avant-coureur et le signal, le tremblement de terre. Le voile du temple (56) se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas; le sol trembla; les rochers du calvaire se fendirent; il y eut des tombeaux qui s'ouvrirent, et plusieurs hommes justes et saints qui étaient morts ressuscitèrent, et étant sortis de leurs sépulcres, ils vinrent après la résurrection de Jésus dans la ville sainte, où ils se montrèrent à plusieurs personnes. Ces étonnants et magnifiques miracles ont un caractère bien remarquable, celui d'être parfaitement conformes à l'événement qu'ils servent à sanctifier et à éclaicir. Au moment où la mission de Jésus se termine par sa mort, où le salut du monde est obtenu, où tout est accompli, le voile du sanctuaire se déchire comme pour montrer aux Juifs et au monde que le culte de Moïse est fini (Dan. IX, 27) et que tous les hommes peuvent aller adorer Dieu, dans ce lieu très-saint où le grand-prêtre d'Israël seul avait droit de pénétrer; et le tombeau s'ouvre aussi afin que, même en expirant, Jésus pût être reconnu comme le vainqueur de la mort et le prince de la vie (Mat. XXVII, 51 à 53. Marc XV, 38. Luc XXIII, 46).

259. — Témoignage du centenier. — Le centenier romain, qui commandait les soldats préposés à l'exécution de la sentence et à la

garde des croix, n'avait vu jusqu'à ce moment qu'un service militaire ordinaire dans l'emploi de cette journée. Mais le tremblement de terre les remplit tous de terreur, et le centenier surtout qui se tenait vis-à-vis de Jésus, l'ayant vu expirer ainsi en jetant ce grand cri, donna gloire à Dieu, et dit : *Certainement cet homme était juste, cet homme était le Fils de Dieu?* Et une foule de ceux qui étaient venus à ce spectacle voyant ce qui était arrivé, s'en retournèrent pleins de repentance et se frappant la poitrine (Mat. XXVII, 54. Marc XV, 39. Luc XXIII, 47 à 48).

260. — LE COUP DE LANCE. — C'était la veille de Pâque, et les membres du sanhédrin voulurent prévenir que les corps ne restassent sur les croix ce jour de fête solennelle; la loi de Moïse, d'ailleurs (Deut. XXI, 23) obligeait à ensevelir les cadavres des suppliciés avant le coucher du soleil; ils vinrent donc demander à Pilate la permission de les enlever à temps et de leur faire rompre les jambes à coups de massue ou de barre de fer, usage d'une pitié barbare qui rendait le supplice plus cruel pour l'abréger. L'ordre en fut donné. Les soldats rompirent les jambes des deux malfaiteurs crucifiés avec le Seigneur. Puis, étant venus vers Jésus, et ayant vu qu'il était déjà mort, ils ne lui rompirent point les jambes. Mais un des

soldats, pour achever de s'assurer que la mort était réelle, leva sa lance et lui perça le côté, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau (Jean XIX, 31 à 37).

261.—LA SÉPULTURE. — La journée avançait. Ces derniers soins des bourreaux avaient pris du temps. Il était déjà tard, (Mat. XXVII, 57. Marc XV, 42); le soleil devait se coucher un peu après six heures; au moment où l'astre disparaissait sous l'horizon, commençait le sabbat, et nul ne savait comment s'accomplirait l'oracle qui promettait au Messie une sépulture honorable. Le Christ avait en Judée, jusque dans les rangs les plus élevés, des disciples secrets que la peur et la fausse honte empêchaient de se déclarer. Dans le nombre se trouvait un personnage éminent, possesseur d'une grande fortune, et membre du sanhédrin, Joseph d'Arimathée, ville de Judée; c'était un homme juste et pieux qui attendait le règne de Dieu; il s'était opposé dans le conseil aux persécutions tramées contre le Christ et au jugement inique qui l'avait condamné. Ce qu'il n'avait point fait pour Jésus avant la croix, il trouva la fermeté de le faire pour Jésus mort; il se déclara son disciple, et eut le courage de se présenter devant Pilate pour lui demander le corps du Christ. Pilate, qui savait combien le supplice de la cruxifixion était lent, s'étonna que

Jésus fût déjà mort, et n'accorda l'autorisation demandée qu'après avoir reçu le rapport du centenier et s'être informé depuis combien de temps le Christ avait expiré. Joseph, secondé dans ces soins funèbres par Nicodème, un de ses collègues, ce docteur de la Loi qui était venu s'entretenir avec Jésus pendant la nuit (158) et l'avait défendu dans les séances du conseil (Jean VII, 50), Joseph donna tous les ordres et fit les dépenses nécessaires. Le corps du Seigneur, descendu de la croix, fut entouré de longues bandes selon les coutumes juives et enveloppé d'un linceul blanc. Nicodème apporta environ cent livres d'un mélange de myrrhe et d'aloès, la mesure ordinaire des ensevelissemens les plus riches. Près du calvaire, Joseph d'Arimathée possédait un jardin, et dans ce jardin une grotte qu'il avait fait creuser et préparer pour lui servir de tombeau, selon l'usage des Hébreux de grande fortune et de condition élevée, qui aimaient à choisir ainsi d'avance leur dernière demeure et à s'assurer qu'ils seraient mis dans un sépulcre neuf, n'ayant encore servi à personne. Au fond de ce tombeau, le corps du Seigneur fut déposé : une grande et pesante pierre fut roulée à l'entrée. Marie-Madeleine, Marie la sœur de la Vierge, et leurs compagnes, assistèrent à la sépulture, et la proximité du jardin funéraire et de la colline de Golgotha (Jean

xix, 42) permit de terminer tous ces soins avant le coucher du soleil (Mat. xxvii, 57 à 61. Marc xv, 42 à 47. Luc xxiii, 50 à 55. Jean xix, 38 à 42).

262. — La garde du sépulcre. — Le même soir, après le coucher du soleil, c'est-à-dire, selon la manière de compter juive, le jour même du sabbat qui commençait le vendredi lorsque l'astre avait disparu sous l'horison, les membres du sanhédrin et les pharisiens qui dominaient l'assemblée allèrent en corps auprès de Pilate et lui dirent : *Seigneur, nous nous sommes souvenus que cet imposteur a dit, lorsqu'il vivait : Je ressusciterai dans trois jours ! Commande donc que le sépulcre soit gardé sûrement jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent de nuit enlever son corps, et ne disent au peuple qu'il est ressuscité. Cette dernière imposture serait pire que la première.* Le préteur leur répondit : *Vous avez la garde ordinaire du temple* pour vos jours de solennité ; *allez et faites garder le sépulcre comme vous l'entendrez.* Ainsi autorisés par Pilate, ils s'assurèrent du tombeau en y mettant des gardes et en scellant la grande pierre de l'entrée. La Providence a fait servir ainsi les précautions de la haine et de l'incrédulité au triomphe de la vérité (Mat. xxvii, 62 à 66).

263. — La résurrection. — Le Seigneur, enseveli le vendredi, jour de la préparation du

sabbat, quelque peu de temps avant le coucher du soleil, est resté dans le tombeau le lendemain, jour de sabbat solennel coïncidant avec la Pâque, jusqu'au dimanche matin, premier jour de la semaine. Quoiqu'il soit passé en usage de dire que le Christ est demeuré trois jours dans le sépulcre, cette expression doit s'entendre seulement dans ce sens, qu'il est ressuscité le troisième jour, ainsi qu'il l'avait prédit lui-même (Mat. XVII, 23. Marc IX, 31) et que ses disciples l'avaient espéré (Luc XXIV, 21). De retour du tombeau, le vendredi soir, les saintes femmes qui se proposaient, selon l'usage des Juifs (Jean XI, 11), de retourner y pleurer, et qui ne croyaient nullement à une résurrection, préparèrent des aromates et des parfums et se reposèrent ensuite selon la loi. Le Dimanche de très-grand matin (Marc XVI 1. Luc XXIV, 1), et comme il faisait encore obscur (Jean XX, 1), elles partirent de Jérusalem et se rendirent au jardin du Calvaire, où elles arrivèrent comme le soleil venait de se lever (Marc XVI, 2). En chemin elles s'étaient dit : *Qui roulera pour nous la grande pierre de l'entrée?* Mais vers le point du jour une violente secousse de tremblement de terre avait eu lieu ; un Ange était descendu du ciel, et avait éloigné la pierre qui fermait le sé-

pulcre. Les saintes femmes, en entrant dans le jardin, voient que le sépulcre est ouvert, s'étonnent qu'une pierre aussi grande ait été déplacée sans bruit, s'avancent jusqu'à la grotte funèbre, y entrent, et à leur extrême étonnement n'y trouvent point le corps du Seigneur. Elles délibèrent un moment, ne sachant que penser; et ce fut dans cet instant que Marie-Madeleine quitta ses compagnes et revint en hâte à Jérusalem informer Pierre et Jean de la violation du tombeau (Jean xx, 2). Marie, la sœur de la Vierge, Salomé, Jeanne et leurs amies demeurées dans le jardin, revinrent au sépulcre, dans la pensée sans doute que l'obscurité de l'intérieur de la grotte les avait empêchées de distinguer les objets. Alors des Anges se dévoilèrent aux fidèles servantes du Christ. Leur visage était comme un éclair et leurs vêtements blancs comme la neige. Les soldats romains en avaient été tellement effrayés, qu'ils étaient demeurés comme morts. Les saintes femmes aussi furent saisies de terreur; mais les messagers célestes leur dirent : *Pour vous, n'ayez point de peur; vous cherchez Jésus qui a été crucifié; il n'est point ici, il est ressuscité, comme il l'avait dit. Approchez et voyez le lieu où le Seigneur était couché; pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vi-*

vant! Hâtez-vous d'aller dire à ses disciples qu'il est ressuscité; il vous précède en Galilée, et c'est là que vous le verrez. Elles se souvinrent alors des paroles du Christ; mais, saisies de terreur, elles sortirent du sépulcre et s'enfuirent dans un tel état de trouble et d'étonnement que dans les premiers moments elles ne dirent rien à personne. Bientôt cependant leur vive agitation se calma et elles se disposèrent à aller annoncer aux apôtres et aux disciples la merveille de Jésus ressuscité (Mat. XXVII, I à 8. Marc XVI, I à 8. Luc XXIV, I à 10).

264. — PIERRE ET JEAN AU SÉPULCRE. — Marie-Madeleine avait évidemment quitté le jardin avant l'apparition et l'avertissement des Anges, puisqu'elle ne savait rien encore de la résurrection, en venant trouver Pierre et Jean, et se borna à leur dire : *On a enlevé le Seigneur du sépulcre, et nous ne savons où on l'a mis.* Les deux apôtres coururent au tombeau, où ils n'arrivèrent qu'après le départ des femmes à qui les Anges avaient parlé; Jean devança Pierre et arriva le premier; il se baissa à l'ouverture de la grotte, et vit les bandes de linge dispersées à terre; mais il n'y entra point. Pierre, arrivant quelques instants après, n'hésita point, et, avec son impétuosité accoutumée, il entra dans le tombeau; il vit les bandes éparses sur le sol et le suaire, qui

avait couvert la tête, plié à part. Alors Jean, à l'exemple de son ami, descendit dans le sépulcre, *et il vit, et il crut.* Jusqu'à ce moment, ces deux apôtres n'avaient point compris que, selon l'Écriture, le Christ devait ressusciter; et pleins d'une foi nouvelle ils revinrent à Jérusalem, sans rencontrer Marie au retour, et s'entretenant avec admiration de ce qu'ils avaient vu (Jean xx, 1 à 10. Luc xxiv, 12).

265. — Le Christ devant Marie-Madeleine. (Ire *apparition.*) — Marie-Madeleine revint seule de son côté au sépulcre, ne sachant encore rien de plus que ce qu'elle était venue dire aux deux apôtres, et il est peu surprenant qu'elle n'ait pu suivre leurs pas et arriver avec eux. Elle s'arrêta dehors, à l'entrée du tombeau; et tout en larmes, elle se baissa vers le sépulcre. Les deux Anges en ce moment étaient assis l'un à la tête, et l'autre aux pieds de la table de pierre ou de marbre, sur laquelle on déposait les corps dans les grottes funèbres. Ils lui dirent : *Femme, pourquoi pleures-tu?* Marie, regardant sans voir, avec cette préoccupation naturelle à une douleur profonde, répondit, selon la seule pensée qui lui était présente : *On a enlevé mon Seigneur, et je ne sais où on l'a mis!* A peine eut-elle dit ces mots, que s'étant retournée, elle vit Jésus debout; mais elle ne savait pas que ce fût lui. Il lui

dit : *Femme, pourquoi pleures-tu? Qui cherches-tu?* Marie, croyant que c'était le jardinier, lui dit, dans son trouble : *Seigneur, si c'est toi qui l'as enlevé, dis-moi où tu l'as mis, et j'irai le reprendre.* Jésus lui dit : *Marie!...* A son nom prononcé par cette voix si chère, Marie reconnut le Christ, et se jeta à ses pieds, en s'écriant : *Maître!* Elle tenait ses pieds embrassés, et Jésus lui dit : *Ne cherche point à me retenir; je ne suis point encore remonté vers mon Père;* tu auras l'occasion de me revoir en ce monde; mais *va trouver mes frères, et dis-leur que je me dispose à monter vers mon Père, qui est leur Père, et vers mon Dieu, qui est leur Dieu.* Une femme fut donc honorée de la première apparition du Christ ressuscité (Marc XVI, 9), et Marie vint annoncer aux apôtres qu'elle avait vu le Seigneur, et rapporta ce qu'il lui avait dit (Jean XX, 11 à 18).

266. — LE CHRIST DEVANT LES SAINTES FEMMES (II[e] *apparition.*) — Les apôtres et les disciples n'étaient point réunis en un même lieu pendant cette matinée mémorable, puisque Marie-Madeleine n'avait trouvé que Pierre et Jean à qui donner le premier avis. Les saintes femmes, Marie, la sœur de la Vierge, Salomé, Jeanne, d'autres encore (Marc XVI, 2. Luc XXIV, 10), revenues de leur premier trouble, ont dû

se concerter pour porter cette grande nouvelle aux amis de Jésus, dispersés dans Jérusalem, et peut-être même dans les environs. Elles ne s'étaient point encore séparées, lorsque Jésus se présenta à elles; en disant : *Je vous salue !* Leur frayeur était dissipée au point que s'approchant de lui elles se prosternèrent et embrassèrent ses pieds. Le Seigneur leur dit : *Ne craignez point*, et confirmant l'ordre donné par les Anges, il ajouta : *Allez dire à mes frères qu'ils se rendent en Galilée, et qu'ils me verront là* (Mat. XXVIII, 9 et 10).

267. — LE CHRIST DEVANT SIMON-PIERRE. (IIIe *apparition.*) — Dans le courant du jour de la résurrection, le Seigneur, après avoir quitté les saintes femmes, s'est montré à Pierre (1 Cor. XV, 5). On ne sait rien des circonstances de cette apparition, qui eut lieu probablement à Jérusalem; mais il est certain qu'elle est arrivée le dimanche même, puisque les apôtres s'en entretenaient dans leur réunion de la soirée de ce jour (Luc XXIV, 34). Il est possible que le Christ a voulu donner lui-même à Pierre l'ordre d'aller l'attendre en Galilée, où peut-être ses remords et un sentiment de crainte l'auraient empêché de se rendre.

268. — LE CHRIST DEVANT LES DEUX DISCIPLES D'EMMAUS. (IVe *apparition.*) — Aucun des apôtres, des disciples, des saintes amies de Jésus ne

s'attendaient à sa résurrection. Ses oracles n'avaient pu vaincre sur ce point l'incrédulité générale, et les évangiles sont remplis de preuves de ce manque de foi et des reproches que le Christ leur adresse à ce sujet. Deux disciples entre tous avaient si peu d'espérance de voir leur divin maître sortir du tombeau, que dès le soir du dimanche de la résurrection, ils repartirent pour la Galilée et prirent le chemin d'Emmaüs, bourg à environ deux lieues et demie de Jérusalem. L'un se nommait Cléopas ou Alphée; il était frère de Joseph le charpentier et avait épousé Marie, la sœur de la Vierge; l'autre n'est point nommé dans le récit sacré. Ils marchaient s'entretenant de tout ce qui venait d'arriver, lorsque Jésus lui-même les aborda et se mit à marcher près d'eux. La route était sans doute couverte de voyageurs revenant de la fête de Pâques; l'usage de voyager en caravane était alors général, et les deux amis ne témoignèrent aucune surprise de voir un étranger s'approcher d'eux et leur parler. Leurs yeux étaient voilés, et ils ne reconnurent point le Christ, qu'ils croyaient au fond d'un tombeau. Jésus leur dit: *De quoi vous entretenez-vous et quel est le sujet de votre tristesse?* Cléopas s'étonna et répondit: *Es-tu seul étranger à Jérusalem, que tu ne saches rien des événements de ces derniers jours, ce*

qui est arrivé à Jésus de Nazareth, un prophète puissant en paroles et en œuvres, mis à mort et crucifié par les sacrificateurs et les anciens? Nous espérions que ce serait lui qui délivrerait Israël; mais voici le troisième jour que ces choses sont arrivees. Il est vrai que quelques femmes nous ont fort étonnés; car étant allées de grand matin au sépulcre, elles n'y ont point trouvé son corps et sont venues dire que des Anges leur ont apparu, annonçant qu'il est vivant. Quelques-uns des nôtres se sont rendus au sépulcre, et ont trouvé les choses comme les femmes les avaient rapportées, mais pour lui ils ne l'ont pas vu.... Jésus laissa Cléopas et son compagnon se condamner eux-mêmes, et dévoiler leur propre incrédulité et le péché qu'ils commettaient, en quittant Jérusalem avant de savoir si le Maître était ressuscité ou non. Puis, il leur dit : *O que vous êtes dépourvus d'intelligence et lents à croire tout ce qu'ont écrit les prophètes! Ne fallait-il pas que le Christ souffrit ces choses et qu'il entrât ainsi dans sa gloire?* Puis, commençant par Moïse et continuant par tous les prophètes, il leur expliquait ce qui avait été dit de lui dans les Écritures. Les deux disciples, étonnés, confus, n'osaient l'interroger et ne savaient que craindre ou qu'espérer. Arrivé près d'Emmaüs, Jésus parut vouloir aller plus loin; mais ils le

pressèrent de s'arrêter, en lui disant : *Demeure avec nous ; il se fait tard, et le jour est sur son déclin.* Il entra donc pour rester avec eux. Quand il fut à table avec eux, il prit du pain, il rendit grâce, et l'ayant rompu il le leur donna... A l'accent de sa prière, et surtout aux cicatrices que les clous de la croix avaient laissées sur ses mains (Luc xxiv, 35), leurs yeux s'ouvrirent ; ils le reconnurent ; mais leur foi avait besoin d'être éprouvée, et il disparut devant eux. Alors, avec une émotion et une joie qu'il est facile de se représenter, les deux amis se dirent l'un à l'autre : *Notre cœur ne brûlait-il pas au dedans de nous, tandis qu'il nous parlait sur le chemin et nous expliquait les Écritures?* A l'heure même ils se levèrent, retournèrent à Jérusalem, et vinrent raconter aux apôtres assemblés leur entretien avec le Seigneur (Marc xvi, 12, 13. Luc xxiv, 13 à 35).

269. — Le Christ devant dix des apôtres. (V^e^ *apparition.*) — Les apôtres et les disciples s'étaient réunis pour le repas du soir ; il était tard, et les portes de la maison où ils s'étaient assemblés avaient été soigneusement fermées, de peur de surprise ou de persécution. Ils s'entretenaient des événements et des bruits de la journée. Le récit de Cléopas et son compagnon, le témoignage de Pierre, donnaient un nouvel

appui à leur espérance, lorsque tout-à-coup le Christ parut au milieu d'eux, et les abordant avec sa salutation accoutumée, il leur dit : *La paix soit avec vous ! c'est moi, n'ayez point de peur.* Mais dans l'agitation et la frayeur qui les avaient saisis, ils s'imaginaient, selon l'absurde préjugé du temps, voir un esprit. Jésus leur dit : *Pourquoi vous troublez-vous, et pourquoi s'élève-t-il des doutes en vos cœurs ? Voyez mes mains et mes pieds et mon côté ; c'est moi-même ; touchez moi, et regardez-moi ; un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'ai.* Et il étendait sous leurs yeux ses mains déchirées par les clous de la croix. Mais dans l'excès de leur surprise et de leur joie de le revoir, ils doutaient encore, et Jésus qui lisait dans leur âme, leur dit : *Avez-vous ici quelque chose à manger ?* Ils lui présentèrent un poisson rôti et un rayon de miel ; il en prit et en mangea en leur présence (Act. x, 41). Puis, il leur reprocha cette incrédulité (Marc xvi, 14) et leur dit : *Voilà ce que je vous annonçais, lorsque j'étais encore avec vous ; je vous disais que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, les prophètes et les psaumes, devait s'accomplir.* Il acheva de leur expliquer les oracles, et il ajouta : *C'est ainsi que le Christ devait souffrir et ressusciter le troisième jour ; c'est ainsi qu'on doit prêcher en son nom la repen-*

tance et la rémission des péchés parmi toutes les nations, en commençant par Jérusalem (Marc XVI, 14 à 18. Luc XXIV, 36 à 49. Jean XX, 19 à 33).

270. — Le Christ devant Thomas. (VIe *apparition.*) — Thomas, l'un des apôtres, n'était point présent à cette apparition du Seigneur. Les motifs de son absence ne sont nulle part rapportés, et il est vraisemblable qu'il avait quitté Jérusalem. S'il y était demeuré, instruit sans nul doute par Marie-Madeleine et ses compagnes, comme les autres disciples, il ne se serait point éloigné. Dès son retour, les apôtres se hâtèrent de l'instruire de la résurrection; *Nous avons vu le Seigneur*, lui disaient-ils à l'envi, et ils lui rapportèrent toutes les circonstances de leur entrevue avec le Christ. Thomas, aussi incrédule encore qu'ils l'avaient été eux-mêmes, ne put croire à leur récit; la conversation s'anima, et dans la vivacité de ses négations, il alla jusqu'à leur dire : *Si je ne vois sur ses mains la marque des clous, et si je ne mets les doigts sur cette marque, et si je ne mets la main sur son côté, je ne croirai point.* Huit jours après le dimanche de la résurrection, les disciples étant de nouveau réunis à Jérusalem dans la même maison et les portes fermées avec le même soin, Jésus parut, et se tenant au milieu d'eux, il leur

dit : *Que la paix soit avec vous !* Puis se tournant vers Thomas, il lui dit sévèrement pour lui montrer que sa toute-science connaissait les pensées et les paroles de l'apôtre encore incrédule : *Mets ici ton doigt et regarde mes mains ; avance aussi ta main, et mets-la sur mon coté ;* et il ajouta avec bonté : *Ne sois plus incrédule, mais fidèle.* Thomas, dans un transport d'étonnement et de repentance et de joie, bien loin de demander encore les épreuves qu'il exigeait pour croire, ne put que s'écrier : *Mon Seigneur et mon Dieu !* Jésus lui dit : *Parce que tu m'as vu, tu as cru ; bienheureux sont ceux qui n'ont point vu et qui ont cru* (Jean xx, 24 à 29)!

271. — Réhabilitation de Pierre. (VIIe *apparition.*) — Cette scène touchante a eu lieu à Jérusalem, où l'on craignait assez les rigueurs du sanhédrin, pour tenir les portes soigneusement fermées, et ce fut après cette preuve admirable de la bonté du Christ, que les onze apôtres partirent pour la Galilée (Mat. xxviii, 16). Là, Pierre, Thomas, Nathanaël ou Barthélemi (155), les deux fils de Zébédée, Jacques et Jean, et deux disciples qui ne sont point nommés, se trouvaient réunis, lorsque Pierre leur dit qu'il allait pêcher. Tous voulurent y aller avec lui, et ils s'embarquèrent ensemble sur le lac de Génézareth. Pendant la nuit, la

pêche fut infructueuse. Le matin étant venu, Jésus, qui voulut saisir cette occasion de se montrer une troisième fois à ses apôtres réunis (Jean XXI, 14), se tenait sur le rivage. Les apôtres, dans l'éloignement (Jean XXI, 8), ne le reconnurent point au premier moment. C'était l'heure du premier repas de la journée, et il leur dit : *Mes enfans, n'avez-vous rien à manger?* Ils répondirent : *Non*. Le Christ reprit : *Jetez le filet à droite de la barque, et vous trouverez du poisson.* Pareil ordre avait été donné à Pierre lors de sa vocation à l'apostolat (163). Ils jetèrent donc le filet, et ils ne pouvaient plus le tirer, tant il était plein. Le Seigneur fut à l'instant reconnu. Pierre, avec impétuosité, se jeta dans le lac pour aborder plus vite. Ses amis amarrèrent à leur tour, et Pierre vint les aider à tirer le filet à terre. Le repas des pêcheurs fut préparé. Jésus y prit part, et après avoir ainsi confirmé leur foi (Act. X, 41,), il dit à Pierre : *Simon, fils de Jonas* (le nom qu'il portait avant d'être apôtre), *m'aimes-tu plus que ne font ceux-ci?* Pierre répondit : *Oui, Seigneur, je t'aime.* Jésus lui dit : *Pais mes agneaux.* Une seconde fois, Jésus dit à Pierre, sans renouveler la comparaison humiliante de la première demande; *Simon, fils de Jonas, m'aimes-tu?* Pierre lui répondit : *Oui, Seigneur, tu sais que je t'aime.* Jésus lui dit : *Pais*

mes brebis, Enfin, une troisième fois, pour que trois vœux de fidélité pussent contrebalancer les trois reniements, Jésus dit à Pierre : *Simon, fils de Jonas, m'aimes-tu?* Et Pierre, affligé de cette troisième question qui semblait mettre en doute la sincérité de ses réponses, s'écria : *Seigneur, tu sais toutes choses, tu sais que je t'aime.* Jésus lui dit encore : *Pais mes brebis.* Et ainsi, Pierre fut réintégré dans les fonctions et les droits de l'apostolat, par le Christ lui-même qu'il avait renié (Jean XXI, 1 à 17).

272. — ORACLES CONCERNANT PIERRE ET JEAN. — Le Christ, alors, pour que ce pardon et ce retour de toute sa faveur n'inspirât à Pierre aucun orgueil ni aucune espérance de prospérité sous le règne d'un Messie temporel, prononça un oracle de martyre : *En vérité*, lui dit-il, *lorsque tu étais plus jeune, tu te ceignais toi-même*, comme tu viens encore de le faire en descendant avec ardeur de ta barque, *et tu allais où tu voulais ; mais lorsque tu seras vieux, tu étendras tes mains* chargées de fers ; *un autre te ceindra et te mènera où tu ne voudrais pas aller*. En parlant ainsi, Jésus annonçait par quelle mort Pierre devait glorifier Dieu, et il lui dit encore : *Suis moi !* En ce moment on quitta le rivage, et Pierre, voyant Jean qui se disposait à les suivre, s'approcha du Christ et lui dit avec

tout l'intérêt de l'amitié : *Seigneur, et celui-ci, que lui arrivera-t-il ?* Mais l'affection n'a pas le droit d'être curieuse, et le Christ répondit à Pierre : *Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ? Toi, suis moi* (Jean XXI, 18 à 22).

273. — Le Christ devant les apôtres et les 500 frères. (VIIIe *apparition.*) — C'était sur une montagne de Galilée (Mat. XXVIII, 16) que le Christ avait prescrit à tous ses fidèles de se rendre. Cet ordre, évidemment, ne regardait point seulement les apôtres, mais tous les hommes pieux et justes qui avaient cru en Jésus comme le Messie d'Israël et le Fils de Dieu. Le premier avertissement donné par les anges aux amis du Christ était la promesse d'une assemblée générale, (Mat. XXVIII, 7. Marc XVI, 7) à laquelle le Christ se montrerait, et en effet, il avait lui-même commandé à Marie Madeleine (Jean XX, 17) et aux saintes femmes (Mat. XXVIII, 10) d'annoncer sa résurrection et de transmettre l'ordre de le suivre en Galilée, non pas seulement aux apôtres et aux disciples, mais à tous ses frères. S. Paul nous apprend que le nombre de ces premiers fidèles, qui ont formé comme le premier troupeau chrétien, était de plus de 500 (1 Cor. XV, 6). Le Christ pour cette grande réunion, avait désigné une montagne solitaire

de Galilée, loin de Jérusalem et des fureurs de ce peuple aveuglé, loin du sanhédrin qui l'avait condamné, loin du prétoire où l'on aurait craint peut-être une sédition. Il parut, et en le voyant tous se prosternèrent devant lui. Quelques-uns cependant doutèrent encore, et ce mot de l'évangéliste (Mat. XXVIII, 18) montre bien que la réunion de la montagne de Galilée a été la première assemblée générale des serviteurs de Jésus; car, certes, les apôtres ne doutaient plus. C'est alors que le Seigneur, devant la multitude des croyans, a institué le baptême chrétien et consacré les apôtres comme ses ministres, en disant : *Toute puissance m'est donnée au ciel et sur la terre. Allez-donc, instruisez toutes les nations et baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et apprenez-leur à observer toutes les choses que je vous ai prescrites, et voici je suis avec vous jusqu'à la fin du monde* (Mat. XXVIII, 16 à 20).

274. — LE CHRIST DEVANT S. JACQUES. (IX[e] *apparition.*) — Après cette assemblée solennelle, il est certain par le témoignage de S. Paul, que le Seigneur s'est montré à l'un des deux apôtres du nom de Jacques, au fils de Zébédée et de Salomé, frère de Jean, ou au fils d'Alphée, autrement nommé Cléopas, et de Marie, la sœur de la Vierge (I Cor. XV, 7). Mais les circonstances

de cette manifestation ne sont point rapportées dans les Évangiles.

275. — Le Christ devant tous les apôtres. (X^e *apparition.*) — Le Christ, après sa résurrection, est resté quarante jours (Act. I, 3) sur la terre. Le terme fixé dans les conseils suprêmes pour son séjour en ce monde étant arrivé, il réunit une dernière fois les apôtres et leur commanda de ne point s'éloigner de Jérusalem, mais d'y attendre l'accomplissement de la promesse qu'il leur avait faite de la part de son Père. *Jean a baptisé d'eau*, leur dit-il, *mais dans peu de jours vous serez baptisés du Saint-Esprit*. Les apôtres, encore imbus du préjugé national d'un Messie temporel, se hasardèrent à lui demander : *Seigneur, sera-ce en ce temps-ci que tu rétabliras le royaume d'Israël?* Jésus leur répondit : *Ce n'est pas à vous de connaître les temps ou les moments que le Père a fixés de sa propre autorité. Mais vous recevrez la vertu du Saint-Esprit qui descendra sur vous, et vous serez mes témoins, à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre.* (Act. I, 3 à 8.)

276. — Ascension de Jésus-Christ. — L'instant déterminé étant venu, Jésus conduisit les apôtres hors de la ville, par ce même chemin qu'il avait parcouru avec eux, après le sou-

per de la cène et avant la nuit de son agonie, au-delà de Gethsémané, sur une des collines de Béthanie, et ayant levé les mains sur eux, il les bénit, et comme il les bénissait il se sépara d'eux; il fut élevé en leur présence et une nuée le déroba à leurs yeux; il monta ainsi en haut au ciel et s'assit à la droite de Dieu. Les apôtres, immobiles d'étonnement, tenaient encore leurs regards fixés sur la nuée où le Seigneur venait de disparaître, lorsque deux Anges, en vêtements éclatants, apparurent et leur dirent : *Hommes Galiléens, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder ainsi vers le ciel? Ce Jésus qui a été enlevé du milieu de vous au ciel, en reviendra de la même manière.* Et les apôtres, rappelés par cet avertissement céleste au sentiment de leur position, revinrent ensemble à Jérusalem (Marc XVI, 19. Luc XXI, 50 à 52. Act. I, 9 à 11).

277. — Des quatre Évangiles. — L'histoire de la mission du Seigneur en ce monde, dont les précédents paragraphes rappellent les faits principaux, a été écrite par quatre auteurs sacrés, Matthieu, Marc, Luc et Jean. L'usage a prévalu de les nommer les quatre Évangélistes, Matthieu et Jean sont les deux apôtres de ce nom; Marc et Luc étaient disciples et compagnons d'œuvre, le premier de S. Pierre, le second de S. Paul. L'ordre dans lequel leurs livres se suivent est l'ordre dans lequel ils ont écrit. La date précise de leur travail n'a pu être fixée; mais il est certain que les trois premiers Évangiles ont

été écrits avant la ruine des Juifs et la prise de Jérusalem par les Romains, qui eut lieu l'an 70 de Jésus-Christ. Le quatrième Évangile, celui de S. Jean, a été écrit plus tard, vers la fin du premier siècle. Ces quatre monuments impérissables de la foi chrétienne offrent donc le témoignage de deux témoins *oculaires*, contemporains des événements qu'ils racontent, disciples du maître dont ils écrivent l'histoire, admis dans son intimité, compagnons de ses travaux et auditeurs de ses leçons; et celui de deux témoins *auriculaires*, qui ont passé leur vie auprès des apôtres et ont eu sans cesse l'occasion d'entendre de leur bouche le récit des grandes choses que le Seigneur a faites. Aussi, à une étude attentive, à une comparaison suivie de ces quatre livres inspirés, on reconnaît que S. Matthieu et S. Jean racontent ce qu'il ont vu et parlent le plus souvent d'après leurs souvenirs personnels, et que S. Marc et S. Luc racontent ce qu'ils ont entendu, et parlent d'après des renseignements étrangers. C'est au point que, exception faite de la passion du Christ, on ne trouve dans S. Matthieu que deux événements du ministère de Jésus, la transfiguration et la résurrection de la fille de Jaïrus, auxquels il n'ait point été présent. Dans l'étude des Évangiles, il ne faut jamais oublier que les évangélistes ont été bien loin d'avoir l'idée de mettre par écrit toutes les actions et tous les discours du Seigneur; ils déclarent eux-mêmes le contraire (Jean xx, 30; xxi, 25); ils sont toujours très-concis, très-succincts dans leurs narrations, et quand ils rapportent les instructions et les entretiens du Christ, ils n'en donnent qu'un résumé. Plus leurs livres sont courts, plus il était difficile de les altérer, et l'antiquité chrétienne atteste avec tant de force et d'unanimité, que les quatre Évangiles ont été

en effet écrits à cette époque et par les quatre évangélistes dont ils portent les noms, qu'aucun ouvrage ancien n'est environné de plus de témoignages d'authenticité. Les preuves de cette authenticité que l'on tire de la contexture des récits sont d'une force égale; ainsi, les petites circonstances de temps et de lieu, les détails de mœurs et d'usage, les noms de villes et de pays, les titres des dignités et la valeur des monnaies mentionnées, ne conviennent ni à une époque antérieure, ni à une époque postérieure au premier siècle. Il est moralement impossible que des faussaires aient atteint à une si extrême exactitude en ces traits minutieux des récits. Cette preuve, à l'appui de l'authenticité des Evangiles, acquiert une valeur extraordinaire, si l'on se rappelle que les révolutions politiques, l'avènement et la déchéance des princes et des gouverneurs, les changements de frontières et de dénominations géographiques; n'ont jamais eu lieu à de plus courts intervalles. Le caractère de la vérité est empreint au plus haut degré dans ces pages divines; il y a dans une foule de narrations et de paraboles, un caractère de naïveté et de simplicité qui est inimitable. Les légères différences que l'on remarque quelquefois dans l'exposé des mêmes faits, proviennent souvent de manières de parler familières dans les langues du temps, et offrent une preuve de vérité que tout l'art des faussaires ne peut contrefaire avec succès; il en résulte incontestablement que les évangélistes ne sont point des imposteurs qui se soient accordés pour tromper. Ecrits à l'époque où les actions et les enseignements de Jésus-Christ étaient encore présents à la mémoire des fidèles, il aurait été impossible de glisser dans l'Evangile des faits imaginaires à la place de la réalité. Lus, dès leur publication, dans les assemblées

des chrétiens, ces erreurs ou ces mensonges auraient été découverts à l'instant. Copiés et recopiés sans cesse pour l'usage des familles, des écoles et surtout des églises, à mesure que le Christianisme se répandait dans le monde, les manuscrits des Evangiles se sont multipliés d'une manière extraordinaire; un nombre très-considérable de copistes étaient constamment occupés à transcrire les livres saints, surtout à Alexandrie, en Égypte, pour l'usage des églises de l'Afrique et de la Syrie; à Constantinople, pour les églises grecques, et en Italie, pour celles de l'Occident. Les manuscrits qui nous restent et qui sont conservés dans les bibliothèques publiques des différents pays chrétiens, sont tellement conformes les uns aux autres et reproduisent tous si exactement le même Évangile, qu'après les recherches les plus exactes et les comparaisons les plus minutieuses on n'a trouvé entre eux tous que six ou sept différences un peu importantes. C'est sur ces manuscrits que le Nouveau-Testament a été imprimé, dès la découverte de l'imprimerie. Tout ce que nous venons de dire des manuscrits est également vrai des traductions. Toutes les plus anciennes traductions s'accordent entre elles et avec le texte original d'une manière surprenante. Le style dans lequel les livres sacrés du Nouveau-Testament sont écrits, est une nouvelle garantie de vérité; on y reconnaît le langage du temps et du pays, et jusqu'aux adages populaires alors en usage. Les auteurs ecclésiastiques des premiers siècles abondent en citations et en allusions où l'on reconnaît les textes des Evangiles; leurs adversaires, et parmi les païens et parmi les hérétiques, rendent aussi aux livres saints qu'ils attaquent un témoignage d'une impartialité non douteuse. Enfin, les écrits des auteurs grecs et latins des premiers siècles renferment une foule de pas-

sages qui confirment les assertions des auteurs sacrés, et ce témoignage est d'autant plus fort en faveur du Nouveau-Testament, qu'il est indirect et involontaire. La science et la foi sont donc ici d'accord; la science, pour voir dans l'Evangile un monument historique incontestable qui remonte à l'établissement même du christianisme; et la foi, pour y voir avec soumission et avec joie la parole de Dieu.

278. — De l'Evangile selon S. Matthieu. — S. Matthieu a écrit le premier des quatre évangélistes. Comme il était Juif d'origine et de patrie, son style, tout rempli de tournures hébraïques, annonce un auteur dont l'hébreu est la langue maternelle, mais qui s'est accoutumé à faire usage de la langue grecque; la connaissance de cette langue était en effet indispensable à l'exercice de sa profession de péager, qu'il a quittée pour devenir apôtre; les Romains ne communiquaient en Asie avec leurs subordonnés qu'au moyen du grec. Son livre est aussi caractérisé par la simplicité d'un homme sans lettres, qui ne s'est accoutumé à écrire que pour suffire à l'exercice de sa profession. Il est évident que S. Matthieu a écrit spécialement en vue de ses concitoyens; la preuve en est dans son livre même, où il suppose connus et compris tous les détails des mœurs, de la religion, de la géographie, de l'histoire des Juifs, et n'ajoute rien pour en faciliter l'intelligence. Par la même raison, on y trouve un grand nombre de citations des livres sacrés de l'Ancien Testament. Le but particulier qu'il s'est proposé a été de prouver aux Juifs que Jésus de Nazareth, le crucifié, était véritablement le Messie annoncé par les Prophètes, le Fils de Dieu. Aussi, des quatre évangélistes, S. Matthieu est celui qui suit le moins l'ordre des temps; une exactitude chronologique n'importait en rien au triomphe de la vérité qu'il voulait

établir. Il s'attache plutôt à un ordre de matières ; il donne en son entier le sermon sur la montagne au commencement de son livre, pour que les fidèles puissent dès le début, comparer la doctrine de Jésus et celle de Moïse, et il réunit en une seule section un grand nombre de paraboles ; parce qu'il était prédit, selon les Juifs, que le Messie emploierait souvent cette méthode d'enseignement (Ps. LXXVIII, 2. Mat. XIII, 35).

Ce but, que S. Matthieu s'est proposé de consigner par écrit la *Bonne Nouvelle* de la venue du Sauveur, a donné l'idée fort naturelle de nommer son livre *Évangile*, titre qui est devenu commun aux quatre récits de la mission du Christ, et que suggérait en ce sens une parole du Seigneur (Mat. XXVI, 13. Marc XIV, 9).

279. — De l'Evangile selon S. Marc. — S. Marc a écrit son Evangile après que S. Matthieu eut publié le sien, et quand on compare ces deux livres sacrés, on découvre facilement que S. Marc avait, en écrivant, le livre de son prédécesseur sous les yeux. Il n'en rédige pas un abrégé; son but est tout différent. S. Matthieu avait écrit surtout pour les chrétiens d'entre les Juifs ; S. Marc écrit surtout pour les chrétiens d'entre les Gentils, et très-probablement pour ceux de Rome et de l'Italie ; il explique pour eux tous ces détails que le premier historien du Christ n'avait point expliqués. On comprendra facilement que la nécessité de ce travail se soit présentée à son esprit, en se rappelant qu'il a été long-temps le compagnon des travaux et des voyages de S. Paul et ensuite de S. Pierre, ami de sa mère, et qui l'avait converti. Il a pu se convaincre, pendant ses longues courses au milieu des Gentils, de l'avantage que leur offrirait un Evangile qui leur expliquerait tous les traits de mœurs inconnus hors de la Judée.

et en l'appelant à remplir la sainte tâche d'écrivain inspiré, la Providence a voulu qu'il donnât cette direction à son travail. N'est-il pas admirable en effet que le premier Evangile ait été écrit pour les Juifs, le second pour les Gentils? On retrouve aussi partout dans son livre des indications données par S. Pierre, ou des mentions particulières de cet apôtre (Marc I, 36; V, 37; XI, 21; XIII, 3; XVI, 7), qui annoncent partout le témoin oculaire, encore plein du souvenir de ce qu'il a vu, et sont une grande preuve d'authenticité et de vérité. Mais pour reconnaître ce caractère particulier de l'Evangile selon S. Marc, il ne suffit pas d'une lecture attentive; il faut un autre genre de travail plein d'intérêt, il faut suivre mot pour mot son récit en le comparant à celui de S. Matthieu, et l'on est étonné alors de tous les détails, minutieux au premier aspect, mais d'une grande importance pour la clarté et l'enchaînement des faits, qu'il ajoute presque partout au livre de son prédécesseur. Sous ce rapport S. Marc est, dans ce qu'il raconte, le plus circonstancié des évangélistes, et s'attache souvent à rétablir l'ordre des faits et l'exactitude des détails négligés quelquefois par S. Matthieu.

280. — De l'Evangile selon S. Luc. — S. Luc, qui a écrit le troisième des quatre évangélistes, connaissait, sans nul doute, les ouvrages de ses deux prédécesseurs, et le donne lui-même à entendre (Luc I, 1). S. Matthieu avait écrit pour les Juifs; S. Marc, pour les Gentils; S. Luc, à son tour, se propose d'écrire, en s'aidant surtout des deux premiers historiens du Christ, un livre plus complet, plus méthodique, plus régulier (Luc I, 3), qui remonte aux premiers commencements de la mission du Seigneur, et renferme un grand nombre de faits, de discours et de pa-

raboles omis dans les écrits précédents. Pour l'ordre des événements et les détails circonstanciés du récit, S. Luc suit de préférence l'Evangile selon S. Marc ; mais il puise dans S. Matthieu les faits sur lesquels S. Marc a gardé le silence. Lorsque les deux Evangiles antérieurs au sien rapportent le même récit et renferment les mêmes passages, S. Luc emprunte ordinairement les faits à S. Marc, et les discours, ceux du Christ surtout, à S. Matthieu. Homme instruit et lettré, accoutumé aux recherches et aux études d'une profession libérale (S. Luc avait été médecin ; Col. IV, 14), il écrit d'un style plus pur, et donne souvent une autre expression à leurs pensées et une autre forme à leurs phrases. Son intention d'étendre le travail de ses deux prédécesseurs et de profiter de toutes les informations que ses longs voyages avec les apôtres lui ont procurées (Luc I, 2), perce dans les détails que son livre renferme sur la naissance du Précurseur et la nativité du Christ, dans le grand nombre de paraboles omises par S. Matthieu et S. Marc et qu'il a recueillies, et dans la courte introduction qu'il a placée en tête de son livre.

281. — De l'Evangile selon S. Jean. — S. Jean, comme l'attestent d'incontestables témoignages de l'antiquité, a écrit le dernier des historiens inspirés du Sauveur, vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne, et il suffit de parcourir son livre pour y voir la preuve qu'il connaissait les trois premiers Evangiles, composés et publiés longtemps avant le sien. Trois intentions différentes, mais parfaitement d'accord entre elles, ont dirigé la plume du disciple bien-aimé. 1° S. Matthieu et S. Marc rapportent principalement les voyages, les prodiges et les prédications du Seigneur en Galilée, où le Christ a long-temps rempli de préférence son ministère, à distance des piéges et des

persécutions du sanhédrin, et dans le but de convertir à sa doctrine un assez grand nombre de fidèles avant de s'exposer à la rage de ses ennemis; S. Luc, aux récits des œuvres du Christ en Galilée, ajoute avec détail le narré de ses voyages en Judée, et ne raconte que fort en abrégé ou omet entièrement ce qui s'est passé à Jérusalem; S. Jean, au contraire, s'attache à rapporter les faits et les discours de Jésus dans la capitale et le temple. 2° Il a voulu conserver à l'Eglise chrétienne le souvenir d'un grand nombre d'enseignements, de prodiges et de bienfaits du Christ, omis par ses prédécesseurs, et compléter ainsi leurs travaux. Il est facile, en revoyant les paragraphes de cette histoire sainte, de compter les récits qui ne se trouvent que dans S. Jean; et leur nombre, leur importance est une preuve de fait que, connaissant les livres de ses prédécesseurs, il s'est proposé de suppléer à leur silence. 3° Enfin, S. Jean, qui a survécu à tous les apôtres, a vu naître dans l'Eglise chrétienne les premiers germes des erreurs et des disputes des sectes. Ces erreurs sont provenues surtout de la témérité que les docteurs ont mise à développer les mystères, à expliquer la gloire divine du Fils de Dieu, et à se servir de termes de leur invention au lieu de s'en tenir aux expressions consacrées par l'autorité des apôtres et des écrivains inspirés. S. Jean, s'attachant plus aux discours du Seigneur qu'aux événements de son histoire, laisse voir, par le début même de son Evangile, le projet d'écrire de manière à faire connaître le Christ plus encore comme le Fils unique de Dieu, que comme Jésus de Nazareth, le Messie d'Israël. Il tient constamment présent à son esprit, en écrivant, la grande pensée que le Christ est la *vie* et la *lumière* du monde, y revient sans cesse et interprète partout en ce sens les témoignages de

Jean-Baptiste. Cependant il passe sous silence deux des circonstances les plus propres à démontrer ce qu'il cherche à établir, le baptême du Christ (153) dont il parle comme d'un fait connu (Jean I, 32, 33), et la transfiguration sur le Tabor, quoiqu'il ait été présent sur la sainte montagne (185). Ces omissions, évidemment volontaires, prouvent assez qu'il connaissait les Evangiles de Matthieu, de Marc et de Luc. Il omet même des faits auxquels il avait été présent (Marc I, 20-29) et l'institution de la cène, qui de son temps était déjà célébrée partout. Cette dernière omission est d'autant plus remarquable, qu'à ce repas S. Jean est incliné sur le sein même du Christ (Jean XIII, 23), et qu'il rapporte ce qui arriva *pendant* et *après* le souper de la cène (Jean XIII, 2). Il ne raconte que cinq miracles du Seigneur, et cependant pour établir la mission divine de Jésus comme Messie, et sa gloire divine comme Fils de Dieu , on peut citer une foule de textes où il donne les miracles pour garantie de cette doctrine ; cette manière de raisonner aurait été absurde, si des livres parfaitement authentiques n'avaient déjà paru, contenant le récit de ces nombreux prodiges omis par S. Jean. Son livre est donc un témoignage irréfragable que depuis plusieurs années les Evangiles de ses prédécesseurs étaient dans toutes les mains.

ÉGLISE.

HUITIÈME ÉPOQUE.

282. — GÉOGRAPHIE DE L'ÉPOQUE DE L'EGLISE. — La géographie de l'histoire sainte change et s'agrandit considérablement pour la dernière période ; elle embrasse, à vrai dire, la carte entière de l'empire romain, et même quelques pays limitrophes (Act. II, 9, 10, 11), depuis Babylone, à l'orient, bien déchue de son ancienne splendeur, mais non encore déserte, et d'où S. Pierre a écrit sa première épître (1 Pierre V, 13), jusqu'à l'Espagne où S. Paul eut dessein d'aller prêcher l'Évangile (Rom. XV, 24) ; et depuis l'Ethiopie, au midi, jusqu'à l'Illyrie, où S. Paul a pénétré, vers le nord (Rom. XV, 19). Il suffira d'indiquer les contrées des trois continents de l'ancien monde, qui sont mentionnées dans cette dernière partie des annales saintes et que le premier coup-d'œil fera retrouver sur les cartes.

Asie : Babylone sur l'Euphrate, Arabie ; et dans les limites de l'empire romain, la Syrie ; la Palestine, encore divisée en Galilée, Samarie et Judée, et l'Asie-Mineure, partagée en un très-grand nombre de provinces différentes, dont neuf sont nommées dans le livre des Actes des apôtres, savoir : la Cilicie, la Pamphilie, la Pisidie, la

Lycaonie, la Phrygie, la Galatie, la Mysie, la Lycie, et l'Ionie, qui y est désignée sous le nom d'Asie (Act. II, 9; XVI, 6; XX, 16. 1 Pierre I, 1).

Afrique : l'Egypte et Alexandrie, sa capitale; l'Ethiopie.

Europe: la Grèce, la Macédoine, l'Illyrie, Rome et l'Italie; l'Espagne.

Enfin, presque toutes les îles principales de la mer Méditerranée, celle de Cypre, la Crète, Patmos, Malte et la Sicile.

283. — Effusion du Saint-Esprit. (*An* 33 *de J.-C.*) — Les apôtres avaient fait choix à Jérusalem d'une maison dont la salle supérieure servait aux assemblées des fidèles (Act. I, 13), la même peut-être où le Christ est venu deux fois les trouver. Leur premier soin, après son ascension, fut de choisir parmi les disciples Matthias pour remplacer Judas; ensuite ils attendirent l'effet des promesses divines, et le jour de la Pentecôte, l'une des trois grandes fêtes des Juifs (58), ils étaient réunis dans leur maison d'assemblée, espérant sans nul doute que dans ce jour où l'on célébrait la promulgation de la loi sur le Sinaï, la loi de Jésus serait annoncée. Les prières solennelles avaient lieu à la troisième heure (Act. II, 14 — neuf heures du matin), la sixième (Act. X, 9 — midi), et la neuvième (Act. III, I — trois heures de l'après-midi). Les premières prières étaient les plus solennelles. Les apôtres s'étaient assemblés et se

disposaient à remplir ce pieux devoir, lorsqu'un bruit retentissant, pareil à celui d'un vent impétueux qui s'élève tout-à-coup, se fit entendre. Le souffle d'un vent violent était considéré comme un des signes de la présence de Dieu (Ps. CIV, 3, 4. 1 Rois XIX, 11), et les apôtres en ce moment furent remplis du Saint-Esprit et se mirent à parler en langues étrangères. Le peuple accourut en foule. Mais pour qu'un peuple si incrédule et si obstiné reconnût comme des envoyés célestes ces péagers et ces pêcheurs de Galilée, il fallait qu'un signe glorieux et visible fût donné pour les consacrer en sa présence et les distinguer au milieu de la multitude. Des langues de feu se posèrent un moment sur leurs fronts, et les humbles compagnons de Jésus le crucifié devinrent les fondateurs inspirés de l'Église chrétienne. La Providence avait évidemment choisi le jour de la Pentecôte pour revêtir les apôtres des pouvoirs extraordinaires indispensables à leur mission, afin que les Juifs étrangers venus à Jérusalem célébrer la fête pussent recevoir et emporter avec eux dans leurs divers pays la bonne nouvelle du salut. Tous furent saisis d'étonnement d'entendre les apôtres s'exprimer en ces langues étrangères. *Ces gens qui parlent,* se disaient-ils, *ne sont-ils pas Galiléens? comment se fait-il que chacun de nous les*

entende parler la langue de son pays? Mais d'autres, animés de cet esprit de dénigrement et de haine dont le Christ avait eu tant à souffrir, disaient : *Ils sont pleins de vin doux!* S. Pierre, alors, se présentant avec les apôtres, prend la parole ; il répond en un mot à ce reproche d'ivresse, en rappelant que c'était l'heure de la première prière, avant laquelle l'usage était de ne prendre aucune nourriture, et ensuite il prononce la première apologie du christianisme. Tout son discours roule sur ces deux pensées : Jésus de Nazareth est le Messie, ce qui est prouvé par les oracles des prophètes ; et Dieu l'a fait Seigneur et Christ, ce qui est prouvé par sa résurrection. Émus de cette exhortation, tous dirent à Pierre et aux apôtres : *Hommes frères, que ferons-nous?* Environ trois mille personnes devinrent disciples du Christ et reçurent le baptême (Act. II, 1 à 41).

L'ÉGLISE A JÉRUSALEM (DU § 284 AU § 293).

284. — VERTUS DES PREMIERS CHRÉTIENS. (*An* 33 *de J.-C.*) — Une foi, une charité et une sainteté admirables, étaient les caractères de l'Église naissante. Les nouveaux disciples s'attachaient de plus en plus à la doctrine des apôtres ; ils rompaient le pain, c'est-à-dire, ils célébraient

la cène, et priaient en commun. Tous les esprits étaient saisis de crainte, à cause des prodiges qu'opéraient les apôtres. Tous ceux qui croyaient étaient étroitement unis, et possédaient tout en commun. Ils vendaient leurs fonds et leurs biens, et en distribuaient le produit entre tous, suivant les besoins de chacun. Ils étaient tous les jours assidus au temple dans un même esprit, et en rompant le pain dans leurs maisons, ils prenaient leurs repas avec joie et simplicité de cœur, louant Dieu, et aimés de tout le peuple. Le Seigneur ajoutait tous les jours des âmes à l'Église, pour être sauvées; la multitude des croyants n'était qu'un cœur et qu'une âme, et les apôtres attestaient avec une grande puissance la résurrection du Seigneur Jésus (Act. I, 42 à 47; III, 32 à 37).

285. — Guérison du boiteux. (*An* 33 *de J.-C.*) — Quelque temps après la Pentecôte, Pierre et Jean montaient au temple à la neuvième heure du jour, pour prier, lorsqu'un boiteux que tous les matins on portait sur les marches d'une porte des saints lieux, dite la Belle-Porte, et qui y mendiait, leur demanda l'aumône. Les deux apôtres le regardèrent, et après ce regard qui pénétrait divinement au fond du cœur, Pierre lui dit : *Je n'ai ni argent ni or ; mais ce que j'ai, je te le donne : Au nom*

de Jésus-Christ de Nazareth, lève-toi et marche! Les jambes et les pieds de cethomme se raffermirent ; il se tint debout ; il marcha, il entra dans le temple avec les apôtres ; il allait et venait, sautant et louant Dieu. Tout le peuple le vit et le reconnut, et la foule, étonnée d'un si grand prodige, accourut auprès de Pierre et de Jean dans le portique de Salomon. Pierre prononça alors le second de ses discours, que l'historien sacré a rapportés, admirable de simplicité et d'humilité, rapportant à Dieu toute la gloire du miracle et annonçant avec foi Christ et Christ crucifié à ceux qui avaient demandé sa mort. Son exhortation mûrit et seconda l'effet produit par le miracle, et le nombre des fidèles fut d'environ 5,000 (Act. III, 1 à 26).

286. — Citation des apôtres devant le sanhédrin. (*An* 33 *de J.-C.*) — Cette prédication avait eu lieu dans l'enceinte du temple, et toute cette scène y avait attiré un concours extraordinaire. Les Sadducéens, qui niaient la résurrection, s'émurent d'entendre proclamer dans le temple même que Jésus était ressuscité, et sur leurs plaintes, le chef des sacrificateurs et des lévites de service fit arrêter les deux apôtres commeayant troublé l'ordre dans le parvis ; on les mit en prison pour la nuit. Le lendemain, le sanhédrin s'assembla, fit comparaître les deux

apôtres, et dans l'espoir de les intimider, on leur fit cette question : *Par quelle puissance, et au nom de qui avez-vous fait cela ?* Rien n'égale la noblesse et la fermeté de la réponse de S. Pierre. Le sanhédrin fut étonné de la hardiesse des deux Galiléens, qu'il savait être des gens du peuple, sans instruction, et voyant là debout auprès d'eux l'homme qui avait été guéri, ils ne trouvaient rien à répondre. Le conseil convint du miracle qu'il était impossible de nier, et se borna à défendre avec menaces aux apôtres de parler et d'enseigner au nom de Jésus. *Jugez vous-mêmes*, répondirent Pierre et Jean, *s'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu.* Remis en liberté, ils vinrent raconter à leurs frères le péril d'où ils sortaient, et tous pénétrés de joie et de reconnaissance, adressent à Dieu une fervente prière, pour lui rendre gloire et lui demander protection. Dieu répondit à leur vœux par un prodige : le lieu où ils étaient réunis trembla ; ils furent remplis du Saint-Esprit et annoncèrent avec une grande confiance la parole de Dieu (Act. IV, 1 à 31).

287. — CRIME ET MORT D'ANANIAS ET DE SAPHIRA. (*An* 33 *de J.-C.*) — L'Église chrétienne, dès son origine, compta cependant des hypocrites parmi les fidèles, des hommes chrétiens de nom sans l'être de cœur. Dans ce nom-

bre se trouva Ananias, qui, d'accord avec Saphira sa femme, vendit un de ses biens, apporta une partie du prix aux apôtres, et garda le reste. Il paraît que ce méchant s'était trouvé à quelque assemblée des frères, où tous étaient convenus de vendre ainsi et de mettre en commun leurs propriétés. Ananias n'avait pas eu la franchise de refuser son aveu, ni la générosité de tenir l'engagement; il y avait donc dans son odieuse conduite, dont sa femme était complice volontaire, mensonge et tromperie, la bonne renommée usurpée d'être aussi généreux que tous, et la basse cupidité de profiter des mêmes avantages sans s'être imposé le même sacrifice. Lorsque Pierre le vit venir, il lut dans son cœur et lui dit : *Ananias, pourquoi Satan a-t-il mis dans ton cœur de mentir au Saint-Esprit et de détourner une partie de ce fonds? N'étais-tu pas le maître de le conserver, ou en le vendant d'en garder la valeur? Tu n'as pas menti aux hommes, mais à Dieu.* A ces paroles, Ananias tomba et rendit l'esprit. Tous les assistants furent remplis de terreur. On enleva le corps, et environ trois heures après, Saphira entra, sans rien savoir du mensonge découvert et de cette mort subite. Pierre lui parla de manière à obtenir le désaveu ou la confession du crime : *Est-ce là*, lui dit-il, *le prix du fonds de terre que vous avez vendu?*

Oui, répondit-elle, *c'est tout. Comment*, reprit l'apôtre, *avez-vous pu vous accorder ainsi pour tenter l'esprit du Seigneur? Voici ceux qui ont enseveli ton mari sont à la porte, et ils t'emporteront aussi !* Ce dernier mot montre bien que la mort des deux coupables a été une punition divine infligée à la voix de S. Pierre. Saphira tomba morte à ses pieds. Les jeunes disciples de retour de l'ensevelissement du mari, entrèrent, et l'ayant emportée ils l'enterrèrent auprès de son mari. Cet événement répandit une grande terreur, et apprit à tous que l'on ne pouvait tromper les apôtres ni être faussement disciple du Seigneur (Act. v, 1 à 11).

288. — L'OMBRE DE PIERRE. (*An* 33 *de J.-C.*) — Les apôtres faisaient au milieu du peuple beaucoup de prodiges et de miracles. Les disciples tenaient leurs assemblées au portique de Salomon, dans les parvis du temple. La crainte des persécutions du sanhédrin et l'influence des Pharisiens et des Sadducéens retenaient encore le grand nombre. Mais le peuple ne parlait d'eux qu'avec éloge, et le nombre de ceux qui croyaient au Seigneur, hommes et femmes, augmentait de plus en plus. On apportait les malades, les riches sur des lits et les pauvres sur de misérables grabats, afin que lorsque Pierre viendrait, son ombre passât sur eux; on

venait ainsi en foule des villes voisines, et tous obtenaient guérison. Ces bienfaits divins étaient d'autant plus remarquables qu'ils servaient à instruire la multitude sur la nature même des miracles; il devenait évident qu'un prodige avait lieu, seulement lorsque la puissance divine agissait dans les apôtres et lorsque la foi était active et vivante dans l'âme des fidèles. Il fallait une grande foi pour demander comme une grâce céleste que l'ombre d'un apôtre vînt glisser sur le corps d'un malade (Act. v, 12 à 16).

289. — Arrestation et délivrance des apôtres. (*An* 33 *de J.C.*) — Ces progrès éclatants, ces triomphes de la grâce reveillèrent la haine attentive du sanhédrin. Le grand-prêtre Caïphe, et ses partisans, sadducéens comme lui, firent traîner les apôtres en prison. Un Ange en ouvrit les portes pendant la nuit, les fit sortir et leur dit : *Allez et annoncez au peuple dans le temple la parole divine.* Dès le point du jour, ils obéissaient déjà au commandement du céleste messager. Le sanhédrin cependant s'assembla et fit donner aux apôtres l'ordre de comparaître. Les huissiers du conseil revinrent en hâte raconter avec étonnement la délivrance des captifs. *Nous avons trouvé*, dirent-ils, *la prison fermée et les gardes aux portes; mais ayant ouvert, nous n'avons trouvé personne.* On apprit

bientôt que les apôtres enseignaient dans le temple. Le chef des huissiers et des lévites de service s'en fut amener les apôtres, et n'usa d'aucune violence, dans la crainte d'être lapidé par le peuple. Quand les apôtres furent en présence du sanhédrin, le grand-prêtre leur dit : *Ne vous avions-nous pas expréssement défendu d'enseigner au nom de Jésus ? Cependant vous avez rempli Jérusalem de votre doctrine, et vous voulez faire retomber sur nous le sang de cet homme.* Pierre et ses collègues firent alors ces solennelles et simples réponses : *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ; ce Dieu de nos pères a ressuscité Jésus que vous avez crucifié ; c'est lui que Dieu par sa puissance a établi prince et Sauveur pour convertir Israel et lui donner la rémission de ses péchés ; nous attestons ces choses de sa part, et le Saint-Esprit que Dieu a donné a ses disciples, en témoigne avec nous* (Act. v, 17 à 32).

290. — Sage avis de Gamaliel. (*An* 33 *de J.C.*) — A ces paroles des accusés, les sénateurs, enflammés de colère, cherchaient les moyens de se défaire des apôtres. Mais un Pharisien, nommé Gamaliel, plus sage que ses collègues, craignit de les voir prendre dans leur fureur un parti imprudent; il demanda qu'on fît retirer un moment les apôtres, et prononça un

discours plein de sagesse : *Israélites*, dit-il, *prenez garde à ce que vous voulez faire au sujet de ces gens ; Theudas, et après lui Judas, un Galiléen*, ont appelé le peuple à la révolte et ont excité des troubles à la fois politiques et religieux : *ce Theudas, qui prétendait être quelque chose, réunit quatre cents hommes ; il fut tué, et tous se dispersèrent ; Judas forma aussi un parti nombreux, il périt, et ses partisans furent dissipés. Voici donc quel est mon avis : ne vous occupez plus de ces gens, et laissez-les libres. Si cette entreprise ou cette œuvre vient des hommes, elle se détruira d'elle-même ; si elle vient de Dieu, vous ne pourrez la détruire, et prenez garde que vous ne soyez trouvés faisant la guerre à Dieu.* Le sage avis de ce docteur illustre l'emporta. Le sanhédrin seulement fit battre de verges les apôtres, et leur défendit de parler au nom de Jésus. Ils sortirent du conseil, heureux d'avoir été jugés dignes de souffrir pour le nom de Jésus, et, dès-lors, tous les jours dans le temple et dans les maisons, ils ne cessèrent d'enseigner que Jésus était le Messie. (Act. v, 33 à 42).

291. — Institution du diaconat. (*An* 33 *de J-C.*). — Le nombre des disciples augmentait de jour en jour, et les fidèles Hellénistes, c'est-à-dire les Juifs nés hors de la Judée et qui s'étaient convertis à la foi chrétienne, se plaignirent que leurs veuves étaient négligées dans les

distributions qui avaient lieu tous les jours, et murmurèrent contre les fidèles originaires de la Judée. Alors les apôtres convoquèrent la multitude des disciples, et dirent : *Il n'est pas convenable que nous abondonnions la prédication de la parole, pour servir aux tables de distribution ; cherchez donc parmi vous, frères, sept hommes remplis du Saint-Esprit et de sagesse, que nous chargerons de cet emploi, et nous, nous nous consacrerons entièrement à la prière et au ministère de la parole.* Cette proposition reçut l'approbation générale ; on élut donc, pour le soin des pauvres d'origine étrangère, un collège de sept diacres, tous Hellénistes, et probablement tous prosélytes du judaïsme, devenus disciples du Christ. On les fit placer devant les apôtres, qui, après avoir prié, leur imposèrent les mains en présence de l'assemblée. Cette imposition des mains, signe accoutumé de bénédiction à cette époque, était aussi depuis les temps les plus anciens (Nomb. XXVII, 18) un signe de consécration, et l'Église Chrétienne l'a imitée (I Tim. IV, 14 ; V, 22) des coutumes juives. Le plus illustre des sept premiers diacres fut Etienne (Act. VI, I à 7).

292. — MARTYRE D'ETIENNE. (*An* 33 *de J. C.*) — Le Christianisme faisait des progrès continuels, et déjà un grand nombre de sacrificateurs s'étaient convertis. Etienne étonnait Jé-

rusalem par la force de ses prédications et l'éclat de ses miracles. Toutes les Synagogues des Juifs Hellénistes envoyèrent leurs docteurs les plus fameux disputer contre lui ; ils ne purent lui résister. Alors ils résolurent de perdre celui qu'ils n'avaient pu confondre, et subornèrent de faux témoins pour l'accuser de blasphème. On se jeta sur Etienne, et on le traîna devant le sanhédrin. Heureux d'avoir à témoigner de la vérité selon Jésus-Christ devant le conseil de la nation, Etienne fut saisi d'une vive émotion, qui parut sur ses traits, et interrogé par le Grand-Prêtre, il prononça le discours célèbre qu'on nomme son apologie. Accusé d'avoir blasphémé contre Moïse et d'avoir dit que la doctrine de Jésus changeait les coutumes transmises aux Hébreux par le grand législateur, Etienne passe en revue toute l'histoire d'Israël, et montre ainsi à ses juges combien il la connaît, la révère, et respecte les institutions nationales. L'historien sacré n'a rapporté que cette partie de son allocution. Dans la seconde, le disciple, sans nul doute, rattachait la loi de Jésus à celle de Moïse ; mais il fut violemment interrompu par les murmures de l'assemblée, irritée d'entendre dire que Dieu n'habitait point dans le temple, et alors il ne sut point contenir son indignation (Act. VII, 51) : il éclata en vifs reproches contre l'endur-

cissement des Juifs. Toute l'assemblée s'émut à sa voix ; une rage extraordinaire s'empara des esprits; calme et sans crainte, après ce moment d'enthousiasme, Etienne lève les yeux au ciel, et, dans une extase de foi et de piété, il s'écrie : *Je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'homme à la droite de Dieu.* Alors, en poussant de grands cris, en se bouchant les oreilles pour ne pas entendre le blasphème, les Juifs se jetèrent sur lui, le traînèrent hors de la ville, et le lapidèrent. Pendant qu'on le lapidait, Etienne priait et disait : *Seigneur Jésus, reçois mon esprit!* Et il expira en disant : *Seigneur, ne leur impute point ce péché!* (Art. VI, 8 à VII, 60.)

293. — PERSÉCUTION A JÉRUSALEM. (*An* 34 *de J-C.*) — La mort admirable d'Etienne, loin d'apaiser la haine des ennemis du christianisme, fut le signal d'une violente persécution. Au milieu de ces dangers, quelques hommes pieux eurent le courage d'ensevelir avec honneur le corps du premier martyr, et menèrent un grand deuil sur lui. Mais le plus grand nombre des disciples, n'osant braver la puissance du sanhédrin et la fureur du peuple, prit la fuite et quitta Jérusalem où les apôtres presque seuls demeurèrent. Ces persécutions étaient conduites par un jeune homme nommé Saul, né de père et de mère juifs, à Tarse, en Cilicie, dans l'Asie

Mineure, Pharisien de secte, et qui se fit volontairement l'instrument de la haine du conseil et l'instigateur des excès de la multitude. Il avait consenti à la mort d'Etienne (Act. VII, 58), et pendant le supplice il gardait froidement les manteaux des témoins, occupés selon la loi (Deut. XIII, 9 XVII, 7) à lapider le martyr. Bientôt il remplit Jérusalem de ses violences; il parcourait les rues, suivi des huissiers du sanhédrin et des gardiens du temple; il pénétrait dans les maisons; il en arrachait de vive force hommes et femmes, les traînait en prison, les faisait flageller, et à force de tourments, les obligeait à proférer des blasphèmes. Les fidèles alors se dispersèrent dans le pays, et le Seigneur, qui pense en bien ce que les hommes ont pensé en mal (Gen. I, 20), se servit de ce moyen pour répandre la religion chrétienne en Judée et en Samarie.

L'ÉGLISE EN SAMARIE (DU § 294 AU § 295).

294. — PHILIPPE L'ÉVANGÉLISTE ET SIMON LE MAGICIEN. (*An* 34 *de J.C.*) — Un collègue d'Etienne, un des sept diacres, Philippe, fut le premier qui annonça l'Évangile en Samarie. Dans la ville où il parut, ses discours et ses miracles produisirent une sensation profonde;

des démoniaques, des paralytiques, des impotents se virent guéris par son ministère, et ce fut un grand sujet de joie. Parmi les convertis se trouva un homme nommé Simon, qui exerçait la magie, trompait les simples par ses prestiges, se faisait nommer d'un surnom extraordinaire, et s'attribuait un grand pouvoir. Il n'eut point de peine à croire, quand il vit Philippe opérer véritablement les prodiges que son art ne parvenait qu'à contrefaire. Il demanda le baptême, fut baptisé par les mains de Philippe, qu'il ne quittait plus, contemplant avec admiration les prodiges et les miracles qui s'opéraient (Act. VIII, 5 à 13).

295. — Pierre et Jean en Samarie. (*An* 34 *de J. C.*) — Le bruit de la conversion des Samaritains parvint à Jérusalem, et les apôtres ayant appris que les habitants de la Samarie avaient reçu la parole de Dieu, leur envoyèrent Pierre et Jean. A leur arrivée, les deux apôtres prièrent pour que les Samaritains reçussent le Saint-Esprit et fussent revêtus, comme l'avaient été souvent les disciples de Judée, des grâces et des facultés extraordinaires qui avaient toujours jusqu'alors accompagné et facilité l'établissement de l'Église. Les apôtres accordèrent donc l'imposition des mains aux convertis de Samarie, comme ils l'avaient fait

à ceux de Jérusalem, et tous reçurent le Saint-Esprit. Simon, accoutumé à vendre de prétendus prodiges, crut qu'il pourrait acheter le droit d'en opérer de réels, et il offrit de l'argent aux apôtres en échange d'une part de leur divine puissance. Pierre, indigné, lui répondit : *Que ton argent périsse avec toi, puisque tu as cru que le don de Dieu s'acquérait avec de l'argent! Tu n'as ni droit ni part à de telles grâces; car ton cœur n'est pas pur devant Dieu. Repens-toi de cette mauvaise pensée, et prie Dieu de te pardonner ce désir ; car je vois que tu es plongé dans la corruption et retenu dans les liens de l'iniquité.* Simon, qui avait vu de près la puissance divine des ministres de Jésus-Christ, fut effrayé de cette condamnation, et dit aux apôtres : *Priez vous-mêmes le Seigneur pour moi, afin qu'il ne m'arrive rien de ce que vous avez dit;* et les deux apôtres continuèrent à prêcher l'Évangile dans les bourgs de la Samarie (Act. VIII, 14 à 25).

L'ÉGLISE EN ÉTHIOPIE (UN §).

296. — CONVERSION DE L'OFFICIER DE CANDACE. (*An 34 de J.-C.*) — Le diacre Philippe était destiné à une mission plus lointaine. Un Ange du Seigneur lui parla et lui dit : *Lève-toi*

et descends vers le midi, sur la route de Jérusalem à Gaza. Il partit donc et rencontra un des principaux officiers de la reine d'Éthiopie, prosélyte juif qui était venu à Jérusalem pour adorer et qui s'en retournait lisant le prophète Ésaïe. Sans nul doute, il avait entendu raconter à Jérusalem tout ce qui était arrivé à Jésus de Nazareth, et il cherchait, dans le livre du prophète le plus remarquable par la clarté de ses oracles sur le Messie, l'éclaircissement de ses doutes et l'accord des récens événemens avec les anciennes prophéties. Philippe, toujours dirigé par des révélations divines, s'approcha et entra en conversation avec l'étranger. *Comprends-tu ce que tu lis ?* demanda-t-il à l'Éthiopien. *Comment le comprendrais-je*, répondit avec modestie l'officier, *si personne ne me l'explique ?* Il invita Philippe à monter et à s'asseoir près de lui sur son char. C'était le 53[e] chapitre, le passage le plus prophétique d'Ésaïe, dont il faisait la lecture, et Philippe, commençant par cet endroit de l'Écriture, lui annonça Jésus. En poursuivant leur route, ils rencontrèrent de l'eau, et l'officier dit à Philippe : *Voici de l'eau ; qu'est-ce qui empêche que je ne sois baptisé ?* Philippe lui dit : *Cela est possible, si tu crois de tout ton cœur. Je crois*, répondit-il, *que Jésus-Christ est le Fils de Dieu.*

En même temps ils firent arrêter le char; ils descendirent, et l'Évangéliste baptisa l'Éthiopien. Un ordre divin obligea Philippe à revenir sur ses pas, et la Providence voulut que l'Éthiopien emportât seul dans son pays ce grain de la bonne semence de l'Évangile (Act. VIII, 26 à 40).

L'ÉGLISE EN SYRIE (DU § 297 AU § 299).

297. — CONVERSION DE SAUL. (*An* 35 *de J-C.*) — Ce n'était pas seulement en Samarie que les fidèles avaient fui les persécutions de Jérusalem; un grand nombre s'était retiré à Damas, en Syrie, ville célèbre, où les Juifs étaient riches, puissans, et avaient plusieurs synagogues florissantes. L'arrivée des réfugiés de Jérusalem y fit beaucoup de sensation, et leur exemple, leurs discours gagnèrent bientôt des âmes à la foi en Christ. Saul, lorsque l'Église de Jérusalem eut épuisé sa fureur, résolut de transporter les persécutions à Damas; il se munit de lettres de Caïphe pour les chefs des synagogues de cette ville, et partit. Comme il était en route et approchait de Damas, tout-à-coup une lumière venant du ciel resplendit autour de lui; il tomba par terre, et entendit une voix qui lui disait : *Saul, Saul,*

pourquoi me persécutes-tu? Il répondit : *Qui es-tu, Seigneur?* Et le Seigneur lui dit : *Je suis Jésus que tu persécutes; lève-toi, et entre dans la ville, et il te sera dit ce que tu as à faire.* Saul se releva, frappé d'aveuglement. Le coup de foudre qui avait précédé l'apparition l'avait privé de la vue ; on le prit donc par la main et on le conduisit à Damas (Act. IX, 1 à 9).

298. — Réception de Saul par Ananias. (*An* 35 *de J-C.*) — Il y avait à Damas un disciple nommé Ananias, à qui le Seigneur avait dit dans une vision : *Ananias, lève-toi, et va dans la rue qu'on appelle la Droite, et cherche, dans la maison de Judas, Saul de Tarse; car voilà, il prie.* Ananias répondit : *Seigneur, j'ai entendu dire à plusieurs personnes que cet homme a fait beaucoup de mal à tes saints à Jérusalem, et il a même reçu des sacrificateurs le pouvoir d'emprisonner ici tous ceux qui invoquent ton nom.* Mais le Seigneur lui répondit : *Va, car cet homme est un instrument d'élite choisi pour porter mon nom devant les Gentils, les rois et les enfants d'Israël.* Saul, de son côté, avait été divinement averti qu'un disciple du nom d'Ananias viendrait le consacrer et le guérir. Ananias sortit donc, et s'en alla dans la maison de Judas ; il imposa les mains à Saul, et, pardonnant au persécuteur à qui Dieu pardon-

nait, il lui dit : *Saul, mon frère, le Seigneur Jésus qui t'est apparu sur le chemin, m'a envoyé afin que tu recouvres la vue et que tu sois rempli du Saint-Esprit.* Au même instant, les yeux de Saul s'ouvrirent comme s'il en tombait des écailles; il se leva et fut baptisé (Act. IX, 10 à 18).

299. — Saul prêchant a Damas. (*An* 35 *de J-C.*). — Ces scènes extraordinaires, ce changement si prompt, trois jours de cécité, de jeûne et de prières, avaient épuisé les forces du nouveau disciple. Il prit de la nourriture, et se trouva bientôt en état de commencer son ministère et de rendre témoignage au Seigneur Jésus. Il voulut commencer à prêcher Christ là même où il s'était rendu dans le dessein de persécuter son nom. Il parut dans les synagogues de Damas et y annonça que Jésus est le Fils de Dieu. Tous ceux qui l'écoutaient demeuraient frappés d'étonnement et disaient : *N'est-ce pas là le persécuteur de ceux qui invoquaient ce nom à Jérusalem, et n'est-il pas venu ici les saisir et les mener aux principaux sacrificateurs?* Cependant Saul se fortifiait de plus en plus et confondait les Juifs de Damas en leur démontrant que Jésus était le Christ. Quelque temps se passa. Les Juifs ne purent supporter patiemment de trouver leur plus

dangereux adversaire en celui qu'ils avaient espéré accueillir comme leur défenseur; ils formèrent le dessein de le faire mourir. Mais Saul fut averti de leur complot; et comme, pour s'emparer de lui, on gardait les portes jour et nuit, les disciples le prirent pendant la nuit et le descendirent du haut des murailles dans un panier. Saul, au sortir de Damas, se rendit en Arabie (Gal. I 17), où il séjourna environ trois ans (Act. IX, 19 à 25).

L'ÉGLISE EN PALESTINE (DU § 300 AU § 308).

300. Guérison d'Enée. (*An* 38 *de J-C.*) — Cependant les Églises jouissaient de la paix dans toute la Judée, la Galilée et la Samarie; elles s'affermissaient dans la foi et se multipliaient par les secours du Saint-Esprit. Pierre entreprit une longue tournée pour visiter de ville en ville les fidèles, et d'éclatants prodiges marquèrent ce voyage. Il vint vers les disciples qui demeuraient à Lydde, gros bourg, sur la route de Jérusalem à Joppé, à peu de distance de ce port célèbre, au milieu des fertiles plaines de Saron. L'apôtre y trouva un homme nommé Énée, qui, frappé de paralysie, gardait le lit depuis huit ans, et il lui dit : *Énée, Jésus, qui est le Christ, te guérit; lève-toi et arrange ton lit.* Énée se leva

aussitôt, et ce miracle amena un grand nombre de conversions à Lydde et dans les campagnes voisines (Act. IX, 31 à 35).

301 — RÉSURRECTION DE DORCAS. (*An* 38 *de J. C.*) — A Joppé, parmi les disciples, se trouvait une femme nommée Dorcas en grec, et Tabitha en hébreu, riche en bonnes œuvres et en aumônes. Elle tomba malade pendant le séjour de S. Pierre à Lydde et mourut. Le corps, selon l'usage, fut déposé dans une chambre haute (1 Rois, XVII 19 ; 2 Rois, IV, 21), et les fidèles, informés de la présence de Pierre à Lydde, y envoyèrent deux des leurs le prier de venir sans délai. Pierre partit avec les deux disciples, et dès qu'il fut arrivé, il se rendit dans la maison mortuaire, où toutes les veuves (Tim. V, 9, 10) vinrent à lui en pleurant et en lui montrant les tuniques et les habits que Dorcas avait faits pour les pauvres. Alors Pierre, ayant fait sortir tout le monde, se mit à genoux et pria : puis, se tournant vers le corps, il dit : *Tabitha, lève-toi!* Elle ouvrit les yeux, elle vit l'apôtre, et s'assit. Pierre lui tendit la main, l'aida à se lever, et, ayant appelé ses compagnes et les disciples, il la leur présenta vivante. Ce miracle fut connu de tous les habitants de Joppé, dont un grand nombre crurent au Seigneur (Act. IX, 36 à 43).

302. — VISION DE PIERRE A JOPPÉ. (*An* 41

de J.-C.) — Pierre fit un long séjour dans la ville où il avait accompli ce grand miracle ; il y recevait l'hospitalité chez un corroyeur nommé Simon. Un jour, à la sixième heure (midi), la seconde des prières juives, il monta sur la terrasse (165) de la maison pour prier, et, après ses dévotions, pendant que l'on préparait le repas, Pierre fut ravi en extase. Il avait faim, et les images de sa vision se trouvèrent naturellement conformes à la dernière pensée qui l'avait occupé. Il crut voir le ciel ouvert, et un vaste linge attaché par les quatre coins s'abaissait vers la terre, rempli de toutes sortes d'animaux réputés impurs, parce que la chair en était interdite selon les lois de Moïse (54). Alors il entendit une voix qui lui dit : *Lève-toi, tue et mange!* Mais Pierre répondit : *Je n'ai garde, Seigneur, car je n'ai jamais rien mangé de souillé ou d'immonde.* Et la voix se faisant de nouveau entendre lui dit : *Ce que Dieu a purifié, ne le tiens point pour impur.* Trois fois de suite Pierre vit reparaître cette vision étrange ; enfin, le linge noué disparut dans les airs, et son extase cessa. Il devait bientôt recevoir l'explication de ces images si frappantes pour un Juif, disciple fidèle de Moïse (Act. x, 9 à 16).

303. — Conversion de Corneille. (*An 41 de J.-C.*) — Il y avait alors à Césarée, où rési-

dait le préteur, un centenier de la légion italique qui servait en Syrie, et dont six cohortes occupaient la Palestine; un centurion ou centenier, nommé Corneille, homme d'une grande piété (142), dont toute la maison, parens et esclaves, à son exemple, craignait le Seigneur; il répandait beaucoup d'aumônes et vaquait régulièrement à la prière. Un jour, vers la neuvième heure (trois heures de l'après-midi), il vit clairement dans une vision un Ange qui se présenta et lui dit : *Corneille, tes prières et tes aumônes sont montées en mémoire devant Dieu, et il s'en est souvenu. Envoie sans retard des gens à Joppé pour faire venir Simon, surnommé Pierre.* Dès que l'Ange fut parti, Corneille, bientôt revenu de sa frayeur, raconta ce qui venait d'arriver à deux de ses domestiques et à un soldat pieux du nombre de ceux qui lui étaient le plus attachés, et les envoya à Joppé. Ils arrivèrent, quand l'apôtre méditait sur la vision céleste du linceul rempli d'animaux. Un ordre divin fut donné à Pierre de les suivre; il les accueillit, partagea avec eux l'hospitalité dont il jouissait lui-même, et le lendemain, accompagné de quelques frères de Joppé, il partit avec eux pour Césarée. Corneille les attendait et avait rassemblé ses parents et ses amis intimes. Lorsque Pierre fut sur le point d'entrer, le centenier courut au-devant de

lui, tomba à ses pieds et se prosterna. Pierre le releva en lui disant : *Lève-toi ; je ne suis, comme toi, qu'un homme !* Et conversant avec lui il entra dans la maison, où il trouva plusieurs personnes réunies. *Vous savez*, leur dit-il, *qu'il n'est point permis à un Juif d'avoir des liaisons avec un étranger et de l'aborder. Mais Dieu m'a fait connaître qu'on ne doit considérer aucun homme comme souillé ou impur ; aussi je n'ai point hésité à venir, dès que vous m'avez fait appeler; et maintenant je vous demande pourquoi vous m'avez fait venir.* Ces paroles montrent jusqu'à l'évidence que Corneille, ses parents et ses amis, n'étaient point des prosélytes juifs, mais simplement des Gentils, qui, revenus des absurdes erreurs de l'idolâtrie, avaient renoncé au culte des faux dieux des païens, et qui par les seules lumières de la conscience et de la raison avaient reconnu l'existence d'un seul et vrai Dieu. Corneille, répondant à Pierre, rendit compte de l'ordre qu'il avait reçu de l'Ange, l'apôtre s'écria : *En vérité, je reconnais que Dieu ne fait point acception des personnes, et qu'en toute nation ceux qui le craignent et s'attachent à la justice lui sont agréables.* Alors il leur annonça Christ, Christ crucifié et ressuscité, et comme il parlait encore, l'Esprit Saint descendit sur les assistants. Les compagnons de Pierre, Juifs d'ori-

gine, s'étonnèrent de voir ces dons extraordinaires accordés à des étrangers, à des païens ; et l'apôtre dit : *Peut-on refuser le baptême à ceux qui ont reçu le Saint-Esprit?* et il ordonna qu'ils fussent baptisés au nom du Seigneur (Act. x, 1 à 48).

304. — Retour de Pierre a Jérusalem. (*An 41 de J.-C.*).— Ce baptême administré à des convertis étrangers à la nation et à la religion d'Israël, à des Gentils qui n'étaient ni descendans d'Abraham, ni disciples de Moïse, émut toute l'Église de Jérusalem, et lorsque Pierre revint du voyage qu'il avait entrepris, les frères lui reprochèrent d'avoir violé les lois et d'être entré en relation avec les païens. Pierre raconta en détail à ses collègues et aux frères tout ce qui s'était passé, et termina son récit par ces mémorables paroles : *Si donc Dieu a accordé aux Gentils, lorsqu'ils ont cru au Seigneur Jésus-Christ, le même don qu'à nous, qui étais-je, moi, pour m'opposer à Dieu ?* Cet exposé des faits apaisa les fidèles; ils glorifièrent Dieu, en disant: *Dieu a donc accordé aux païens eux-mêmes de se convertir pour obtenir la vie.* Pierre est donc l'apôtre que Dieu a chargé d'ouvrir l'Église aux Gentils. Par son ministère, l'Église chrétienne a cessé d'être composée seulement d'Israélites ou de prosélytes de la religion d'Israël; la sépara-

tion qui existait entre les Juifs et le reste des hommes a cessé; Corneille et les siens sont les premiers païens qui aient reçu le baptême, et les déclarations par lesquelles Jésus avait annoncé que sa religion était destinée à devenir universelle (Mat. XXVIII, 19. Marc. XVI, 15. Luc. XXIV, 47. Act. I, 8) ont commencé à produire leur immense et miséricordieux effet.

305. — MARTYRE DE S. JACQUES. (*An 44 de J.-C.*)— Les Églises de Jérusalem et de Palestine continuèrent à jouir de cette heureuse tranquillité jusque vers le temps où l'empereur romain Claude ajouta la Judée et la Samarie aux Etats que gouvernait déjà Hérode-Agrippa, un petit-fils d'Hérode le Grand. Ce prince orgueilleux et cruel se rendit à Jérusalem pour une fête de Pâques, et désireux de plaire aux Juifs que Rome lui permettait de gouverner, il commença à persécuter quelques membres de l'Église; il ne tarda pas à s'apercevoir que ces violences le rendaient agréable aux Juifs : il fit décapiter S. Jacques, fils de Zébédée et de Salomé, le frère de Jean le disciple bien-aimé du Seigneur, l'un des trois apôtres que le Christ a le plus honorés de sa confiance, et qu'il appela à le suivre dans les circonstances les plus solennelles de sa vie, la résurrection de la fille de Jaïrus, la transfiguration sur le Thabor, l'agonie

en Gethsémané. Jacques mort pour sa foi, après Étienne, est le second martyr de la religion chrétienne (Act. XII, 1 et 2).

306. — PRISON ET DÉLIVRANCE DE PIERRE. (*An 44 de J-C.*) — Hérode-Agrippa ne se lassa point de rechercher la faveur du sanhédrin par des persécutions et des supplices. Voyant qu'il y réussissait, il fit jeter Pierre en prison, où il fut gardé étroitement. La semaine de Pâques était commencée, et le tyran mit en réserve cette iniquité, afin d'en faire un spectacle pour le peuple, après la fête. L'Église entière, désolée et n'espérant aucune pitié de ce méchant prince, qui venait de se souiller du sang de Jacques, adressait pour l'apôtre captif de ferventes prières à Dieu. La nuit avant le jour où Hérode devait le faire mourir, Pierre, lié d'une double chaîne, dormait du sommeil du juste, entre deux soldats, et deux autres placés devant la porte gardaient la prison, lorsqu'un Ange du Seigneur parut tout-à-coup; une lumière resplendit dans sa chambre, et l'Ange, poussant Pierre par le côté, l'éveilla et lui dit : *Lève-toi promptement!* Les chaînes tombèrent de ses mains; l'Ange lui dit : *Mets ta ceinture et chausse tes souliers; couvre-toi de ton manteau et suis-moi.* Pierre obéit et le suivit, ne croyant pas que l'action de l'Ange fût réelle, de sorte qu'il s'imaginait avoir une vi-

sion. Lorsqu'ils eurent passé le premier et le second poste, une dernière porte de fer s'ouvrit d'elle-même devant eux ; ils traversèrent une rue, et l'Ange quitta l'apôtre (Act. XII, 3 à 10).

307. — Pierre devant la porte de Marie. (*An 44 de J.-C.*) — Pierre, demeuré seul, reprit ses esprits. *Je vois clairement à cette heure*, se dit-il à lui-même, *que le Seigneur m'a envoyé son Ange, et qu'il m'a délivré de la main d'Hérode et de l'attente du peuple juif.* Et après un moment de réflexion, il résolut d'aller demander asile chez une pieuse chrétienne, nommée Marie, mère de son disciple Marc l'Évangéliste. En ce moment il se tenait dans cette maison une assemblée de fidèles, priant Dieu pour le salut de l'apôtre. Pierre frappa à la porte du vestibule; une servante, nommée Rhode ou Rose, vint demander qui heurtait, et, ayant reconnu la voix de Pierre, elle fut si joyeuse qu'au lieu d'ouvrir elle courut annoncer que l'apôtre était à la porte. On lui dit : *Tu es folle;* mais comme elle soutenait que c'était lui, on lui dit, selon l'idée, commune alors, qu'un ange est donné à chaque homme pour protecteur : *C'est son Ange.* Pierre cependant continuait à frapper; on ouvrit enfin, et à sa vue l'étonnement, la joie furent extrêmes. Il raconta par quels prodiges Dieu l'avait tiré de la prison ; il chargea

Marie et ses amis d'en informer Jacques, son collègue, l'apôtre, fils d'Alphée et de Marie, la sœur de la Vierge, qui était considéré comme le chef de l'Église de Jérusalem; ensuite il pourvut à sûreté en s'éloignant (Act. XII, 11 à 17).

308. — MORT D'HÉRODE-AGRIPPA. (*An 44 de J.-C.*) — Quand le jour fut venu, les soldats, ne sachant ce que Pierre était devenu, furent dans une grande agitation. Hérode le fit chercher en vain, ordonna que l'on instruisît le procès des gardes, et les envoya au supplice. Il vint ensuite à Césarée, pour se rapprocher de Tyr et de Sidon, qu'il menaçait et dont il se proposait de gêner les achats et les approvisionnements de blé. Ces deux villes lui envoyèrent des députés; il les reçut avec une grande pompe et les harangua en public. La foule, frappée de sa magnificence et de l'éloquence avec laquelle il parlait, s'écriait dans ses acclamations : *Voix d'un Dieu, et non d'un homme!* En ce moment, Hérode, qui aurait dû imposer silence à ces flatteries impies, fut saisi d'une crise violente de la maladie affreuse et bien connue dont il était attaqué, et mourut au bout de quelques jours, rongé intérieurement de vers (Act. XII, 18 à 23).

L'ÉGLISE EN ASIE MINEURE (DU § 309 AU § 313).

309. — BARNABAS ET PAUL A ANTIOCHE. (*An 44 de J.-C.*) — La persécution dont la mort d'Étienne donna le signal avait dispersé les fidèles plus loin que la Samarie. Il en était venu dans l'île de Chypre et en Asie-Mineure, surtout à Antioche, grande et riche cité, la capitale de la Syrie, sur le fleuve Oronte. Là il se forma rapidement une florissante Église, et les apôtres y envoyèrent de Jérusalem un de leurs compagnons d'œuvre les plus illustres, Barnabas, qui avait donné un des premiers l'exemple de vendre un de ses biens et d'apporter le prix aux pieds des apôtres (Act. IV, 36). Barnabas ne trompa point leur confiance, et une grande multitude se joignit au Seigneur. L'Eglise devint si nombreuse que son zèle n'y suffisait plus, et il résolut d'obtenir le concours de Paul. Paul, à son retour d'Arabie, avait repassé par Damas (Gal. I, 17), et était enfin revenu à Jérusalem, où il ne s'était pas montré depuis ses persécutions. Il avait cherché à se joindre aux disciples; mais tous l'évitaient, ne pensant pas qu'il fût disciple. Alors il avait eu recours à Barnabas, qui le prit avec lui, le conduisit vers les apôtres, et leur raconta la conver-

sion et les premiers travaux de son ami à Damas (Act. IX, 27, 29). Toute défiance s'était dissipée. Les apôtres, Jacques surtout, et Pierre, qui lui donna l'hospitalité (Gal. I, 18), s'étaient montrés partout avec lui, et Paul avait commencé ses prédications. Il savait, par une révélation divine, qu'il serait forcé de se tourner vers les Gentils (Act. XXII, 17), et bientôt les Juifs de Jérusalem cherchèrent à lui ôter la vie; les disciples l'avaient conduit à Césarée, et de là il était parti pour Tarse (Act. IX, 30). Ce fut dans sa ville natale que Barnabas le trouva; il l'amena à Antioche; les deux amis y restèrent une année entière; ils instruisirent une foule de personnes. A Antioche pour la première fois les disciples furent nommés chrétiens, et cette ville devint comme la capitale religieuse de l'Asie-Mineure et de la Syrie (Act. XI, 19 à 26).

310. — CONVERSION DU PRÉTEUR SERGE-PAUL. (*An* 45 *de J.-C.*) — Après un voyage à Jérusalem, pour y porter les aumônes des frères d'Antioche (Act. XI, 27, 30), Barnabas et Paul revinrent dans cette ville (Act. XII, 25) avec Marc l'Evangéliste. Un ordre divin appela l'Église à les consacrer solennellement pour aller répandre la foi dans les contrées voisines. Ils se rendirent d'abord dans l'île de Chypre, où le

préteur romain, Serge Paul, voulut les entendre. Ce personnage, homme d'une grande sagesse, détrompé, comme tant d'autres à cette époque, des erreurs du paganisme (142), cherchait une religion meilleure, et avait donné sa confiance à un Juif, nommé Bar-Jésu, qui joignait aux vérités de la religion d'Israël d'absurdes et trompeuses pratiques de magie. Conseil du préteur, il craignait de perdre sa faveur, si le Romain se convertissait, et s'efforça de le détourner d'embrasser la foi. Paul, à la suite d'une vive discussion en présence du gouverneur, finit par lui dire : *Homme plein de ruse et de malice, ennemi de Dieu, tu cesseras de t'opposer aux conseils de Dieu; voici, dès ce moment la main du Seigneur est sur toi, et tu seras aveugle, privé pour un temps de la lumière du soleil.* Bar-Jésu sortit, cherchant qui voudrait le conduire, et Serge Paul crut à l'Évangile (Act. XIII, 1 à 12).

311. — L'IMPOTENT DE LYSTRE. (*An 46 de J. C.*) — De l'île de Chypre, Paul et Barnabas revinrent en Asie-Mineure, prêchèrent dans la synagogue d'Antioche, en Pisidie, et y établirent une Eglise florissante. A Icone, ils furent près d'être lapidés par une multitude furieuse excitée contre eux, et se réfugièrent à Lystre. Là, ils trouvèrent un homme perclus dès sa naissance et qui n'avait jamais marché. Comme il enten-

dait prêcher Paul, l'apôtre le regarda attentivement, et voyant qu'il avait foi en lui pour sa guérison, il lui dit à haute voix : *Lève-toi et tiens-toi sur tes pieds !* Aussitôt l'impotent sauta et marcha. Le peuple, transporté d'admiration, crut que les faux dieux de l'Olympe des païens (243) étaient descendus sur la terre ; ils appelaient Barnabas Jupiter et Paul Mercure, parce que c'était lui qui portait la parole. Le prêtre même de Jupiter amena de son temple à l'entrée de la ville, devant la maison des apôtres, les taureaux couronnés, et se disposait à offrir le sacrifice. Mais les apôtres, avertis, se jetèrent au milieu de la foule, déchirant leurs vêtements et criant : *Que faites-vous ? Nous ne sommes que des hommes comme vous, et nous vous annonçons d'abandonner ces vaines superstitions pour vous convertir au Dieu vivant qui a fait le ciel, la terre, la mer, et tout ce qu'ils renferment.* Ce fut à peine si en parlant ainsi ils empêchaient le profane sacrifice. Mais rien n'est plus inconstant que la faveur populaire. Des Juifs d'Antioche et d'Icone ameutèrent le peuple contre Paul ; il fut lapidé et laissé pour mort dans cette même ville où l'on avait voulu l'adorer. Les disciples le sauvèrent, et le lendemain Paul et Barnabas quittèrent Lystre ; ils parcoururent tout le midi de l'Asie-Mineure, fortifiant les Eglises, établissant des pas-

teurs, et revinrent enfin par mer à Antioche, où ils racontèrent à toute l'assemblée des fidèles les heureux succès dont Dieu avait béni leur voyage (Act. XIV, 1 à 28).

312. — DISCUSSION SUR LES LOIS DE MOÏSE ET CELLES DE CHRIST. (*An* 51 *de J. C.*) — Quelques années s'écoulèrent, et rien ne semblait devoir troubler les paisibles progrès de la foi parmi les Gentils, lorsqu'une division extrêmement grave éclata à Antioche, toujours considérée comme la principale Eglise de l'Asie-Mineure et de la Syrie. Des disciples venus de Judée prétendirent que les païens, en embrassant la religion de Christ, devaient embrasser aussi celle de Moïse, et se soumettre à toutes les observances de la loi. Paul et Barnabas soutinrent contre eux que la doctrine de l'Évangile était une loi de liberté, et que les chrétiens n'avaient point à porter le joug des Juifs. On résolut d'envoyer à Jérusalem pour consulter les apôtres et les anciens, et les deux amis furent chargés de cette mission. Dès leur arrivée, les apôtres et les anciens s'assemblèrent, et la question, dont on comprenait bien que tout l'avenir du christianisme dépendait, fut sérieusement débattue. Pierre prit la parole; il rappela la conversion et le baptême de Corneille (303), et déclara que nul n'avait le droit d'imposer aux disciples un joug que, *ni nos pères, ni*

nous, disait-il, *n'avons eu la force de porter*. Jacques, qui présidait l'assemblée comme pasteur de l'Eglise où elle se tenait, parla le dernier pour résumer la discussion, et émit la même opinion que Pierre. On résolut seulement de commander aux chrétiens d'entre les Gentils d'éviter tout ce qui pouvait scandaliser leurs frères nés dans le judaïsme, et Paul et Barnabas, accompagnés de quelques fidèles, députés de l'Eglise de Jérusalem, revinrent rapporter cette sage réponse à la communauté d'Antioche (Act. xv, 1 à 32).

313. — Deuxième grand voyage apostolique de S. Paul. (*An* 53 *de J.-C.*) — De retour à Antioche, Paul, se souvenant toujours qu'il était l'apôtre des Gentils, résolut d'entreprendre de nouveau un grand voyage pour visiter les Églises qu'il avait fondées, et annoncer, s'il était possible, l'Évangile dans des contrées où le nom de Christ était encore inconnu. Il partit, non plus avec Barnabas, qui prit Marc pour compagnon de voyage en Chypre, mais avec Silas, et fit un très-long voyage, dont S. Luc, l'auteur du livre des Actes, qui ne l'accompagnait pas encore, n'a donné que l'itinéraire. Ce fut dans ce voyage qu'il s'attacha Timothée, jeune homme plein de foi et de piété, qui devint le plus cher de ses compagnons d'œuvre, et Luc l'Evangéliste, historien des apôtres. Il passa par la Syrie et la Phénicie,

parcourut le midi de l'Asie-Mineure, la traversa tout entière en remontant vers le nord par la Phrygie et la Galatie, et toujours dirigé par des révélations divines, il arriva par la Mysie jusqu'au port de Troas, sur la mer Égée. Dans toutes les villes, Paul et son compagnon d'œuvre, Silas, recommandaient aux fidèles d'observer les décisions prises par les apôtres et les anciens à Jérusalem. A Troas, Paul, pendant la nuit, eut une vision : un Macédonien lui apparut, l'invitant à venir en Macédoine. Il ne balança point, s'embarqua pour Néapolis, et le christianisme, par le ministère de Paul et de ses compagnons d'œuvre, pénétra alors pour la première fois en Europe (Act. xv, 36, à xvi, 11).

L'ÉGLISE EN MACÉDOINE ET EN GRÈCE (DU § 314 AU § 318).

314. — PRISON ET DÉLIVRANCE DE S. PAUL A PHILIPPES. (*An* 53 *de J.-C.*) — Paul et Silas se rendirent à Philippes, ville célèbre de la Macédoine. La conversion de Lydie, riche marchande de pourpre, fut un des premiers fruits de leur ministère. Ils reçurent l'hospitalité chez elle, et plusieurs jours de suite, comme ils se rendaient à l'assemblée des fidèles, une jeune esclave les suivit, en disant à la foule : *Ces hom-*

mes nous montrent le chemin du salut, et sont les serviteurs du Dieu très-haut. Cette malheureuse fille, possédée d'un esprit de maladie, ou épileptique, passait pour devineresse, et procurait ainsi un grand profit à ses maîtres. Convertie par les prédications des deux amis, elle leur rendait sincèrement témoignage et cherchait à se mettre sous leur protection. Paul, importuné de se voir suivi, et craignant que ces favorables témoignages d'une devineresse publique ne fussent mal interprétés par les fidèles, la délivra du démon qui la tourmentait. Dès-lors, n'ayant plus d'accès, elle ne pouvait faire la pythie au profit de ses maîtres, qui se saisirent de Paul et de Silas, les traînèrent devant les magistrats, et les dénoncèrent comme des Juifs qui troublaient la paix de la ville et recommandaient des coutumes que les Romains ne pouvaient adopter. Les magistrats firent battre de verges et traîner en prison Paul et Silas. Le geôlier leur mit aux pieds des formes de bois, qui rendaient tout mouvement impossible. Au milieu de la nuit, comme les deux amis priaient et chantaient les louanges de Dieu, il se fit un grand tremblement de terre; les fondemens de la prison furent ébranlés, les portes s'ouvrirent, et les liens de tous les captifs tombèrent. Le geôlier, voyant les portes ouvertes, se crut perdu,

tira son épée, et il allait se tuer, lorsque Paul lui cria à haute voix : *Ne te fais point de mal ; nous sommes tous ici!* Le geôlier prit de la lumière, courut se jeter tout tremblant aux pieds des deux prisonniers, et leur dit : *Seigneurs, que faut-il que je fasse pour être sauvé?* Ils lui répondirent : *Crois au Seigneur Jésus-Christ, et tu seras sauvé, toi et ta famille ;* et ils lui annoncèrent la parole du Seigneur, ainsi qu'à tous ses proches ; puis il les prit avec lui, lava leurs blessures, et il fut baptisé avec tous les siens. Lorsqu'il fut jour, Paul et Silas se firent connaître comme citoyens romains, titre dont un des privilèges était de ne point subir le supplice des verges, reçurent les excuses des magistrats de Philippes, et reprirent leur voyage à travers la Macédoine (Act. XVI, 12 à 40).

315. — S. Paul a l'aréopage d'Athènes. (*An 54 de J.-C.*) — De Philippes, Paul et Silas se rendirent à Thessalonique, où de calomnieuses accusations devant les magistrats et des troubles populaires forcèrent les chrétiens à les faire sortir secrètement de la ville, et ensuite à Bérée, où les fidèles les reçurent avec joie, et examinaient journellement les Écritures pour voir si elles contenaient ce qu'on leur enseignait. Poursuivi à Bérée par les Juifs de Thessalonique, Paul vint seul par mer à Athènes.

Pendant qu'il y attendait Silas et Timothée, son âme s'indignait en voyant cette ville pleine d'idoles. Il dissertait dans les synagogues avec les Juifs et les prosélytes, et, dans la place publique, avec les philosophes qu'il y rencontrait. Ses discours finirent par attirer l'attention; on le conduisit à l'Aréopage, prêt à le citer devant ce tribunal célèbre, s'il calomniait les dieux des Athéniens; et Paul, debout au milieu de la foule, prononça un de ses plus admirables discours, dont toute la force et la beauté sont dans ce mot seul : *Le Dieu que vous adorez sans le connaître est le Dieu que je vous annonce.* Ce discours produisit des impressions fort diverses sur l'esprit léger du peuple d'Athènes; quelques conversions cependant eurent lieu, même parmi des personnages de distinction, et dans le nombre un des juges de l'Aréopage embrassa la foi (Act. XVII, 1 à 34.)

316. — SÉJOUR DE S. PAUL A CORINTHE. (*Ans* 54 *et* 55 *de J.-C.*) — D'Athènes, S. Paul vint à Corinthe, où il fit un long séjour; il y travaillait, pour subvenir à ses besoins, au métier qu'il avait appris dans sa jeunesse, de faiseur de tentes, et il y fonda l'une des Églises les plus nombreuses et les plus florissantes de la Grèce. Auprès des Juifs, sa prédication fut stérile, et il se tourna vers les Gentils. La voix divine lui avait dit

dans une vision : *J'ai un grand peuple dans cette ville*, et ce grand nombre de fidèles se trouva surtout parmi les païens. La haine des Juifs s'irrita de ces succès ; ils traînèrent l'apôtre devant le proconsul, l'accusant d'enseigner au peuple une manière de servir Dieu contraire à la loi. Le gouverneur romain, s'intéressant peu à ces querelles d'une religion qu'il ignorait, refusa de les entendre et les mit hors de cause (Act. xviii, 1 à 16).

317. — Première épitre aux Thessaloniciens. (*An 54 de J.-C.*) — Thessalonique, dont l'Église est la première à laquelle S. Paul ait adressé une épître, était la principale cité de la Macédoine, et devint la résidence du gouverneur romain. La ville était très-commerçante, très-riche, remplie de Juifs, et les mœurs y étaient fort corrompues. L'église fondée par S. Paul comptait peu de Juifs, et beaucoup de ces prosélytes d'entre les Gentils, *hommes craignant Dieu*, que les préjugés du judaïsme ne retenaient point. Le court séjour de l'apôtre à Thessalonique, le point de vue spécial de ses prédications, savoir, que Jésus était le Messie, ne lui avait point permis de développer le caractère du règne de Jésus comme Fils de Dieu et juge du monde. Des inquiétudes et des erreurs dangereuses se répandirent sur le jugement et la résurrection. Instruit de l'état des esprits par Timothée, qu'il avait envoyé de Bérée (Act. xvii, 14) à Thessalonique (1 Thess. iii, 2), Paul écrivit de Corinthe sa première lettre. Il commence par rendre justice à la foi et à la constance des fidèles de Thessalonique, qui ont imité la persévé-

rance désintéressée qu'il a montrée lui-même (I, 1 à II, 16). Il exprime son ardent désir de les revoir, les inquiétudes qui ont motivé le voyage de Timothée, et la consolation qu'il a reçue des bonnes nouvelles rapportées par le disciple (II, 17 à III, 13). Il exhorte les Thessaloniciens à se préserver de l'impureté, à pratiquer la charité et à fuir l'oisiveté (IV, 1 à 13). Enfin, il les console du chagrin qu'ils ressentaient de ne pas demeurer vivans jusqu'à l'avènement du Seigneur, en leur rappelant que les espérances d'un chrétien ne s'arrêtent point, comme celles des païens, à cette vie; et il les presse de se tenir prêts, puisque le jour de l'avènement est un mystère, et de s'adonner dans cette attente à l'accomplissement de tous les devoirs de la foi (IV, 14 à V, 28).

318. — Deuxième épitre aux Thessaloniciens. (*An 54 de J.-C.*) — La seconde épître de S. Paul aux Thessaloniciens a suivi de près la première et a été aussi écrite de Corinthe, où se trouvaient encore avec lui (Act. XVIII, 5. 1 Thes. I, 1) Timothée et Silas qui l'ont quitté à son départ de cette ville (Act. XVIII, 18). Quelque temps après la réception de la première épître, l'Eglise de Thessalonique avait été agitée et inquiétée par une lettre que quelques-uns croyaient émanée de l'apôtre (2 Thes. II, 2), et qui favorisait l'idée fausse que l'avènement du Seigneur était proche. S. Paul, informé de ces illusions et de ces alarmes, ainsi que de la publication d'une lettre anonyme, mais qu'on lui attribuait, et qui accréditait ces erreurs, écrivit sa seconde épître pour fortifier et détromper les fidèles. Il leur promet que le Christ récompensera leur foi et leur persévérance au jour de son avènement (chap. 1). Il leur déclare que, loin d'avoir raison de s'effrayer des prophéties et des menaces contenues

dans la lettre anonyme, il faut que l'idolâtrie et l'impiété atteignent le comble de leurs excès avant que le Seigneur vienne punir et récompenser (II, 1 à III, 6). Il les exhorte à se séparer des rebelles et des oisifs qui ne changent point de conduite, et pour prévenir à l'avenir toute confusion, il les avertit qu'il signe ses lettres de sa propre main (III, 7 à 18).

L'ÉGLISE EN IONIE (DU § 319 AU § 324).

319.— S. PAUL A ÉPHÈSE. (*De l'an* 56 à 59 *de J.-C.*) De Corinthe, S. Paul retourna à Jérusalem, où il ne resta que peu de temps, revint en Asie-Mineure par Antioche de Syrie, parcourut la Galilée et la Phrygie, et, après avoir visité ces provinces, il descendit à Éphèse. L'Ionie, célèbre par les mœurs douces et corrompues de ses habitans, n'avait pas encore joui du ministère de l'apôtre. Éphèse en était la ville principale, capitale de l'Asie proconsulaire. S. Paul y demeura près de trois ans, vivant toujours du labeur de ses mains, et à force de travaux, de prédications, de miracles, au milieu des épreuves les plus cruelles et des plus grands dangers, toujours inébranlable malgré la fureur de ses ennemis, il établit une église florissante à Éphèse, et répandit la foi en Christ dans toute la contrée voisine. Ces étonnans succès ruinaient l'i-

dolâtrie. Éphèse possédait un fameux temple de Diane, l'une des merveilles du monde selon les anciens, et l'orfèvrerie de la ville faisait un grand commerce de petites figures d'argent représentant la statue et le temple de la déesse. Démétrius, l'un des artisans qui vivaient de la vente de ces ciselures, rassembla les ouvriers, et leur dénonça ce Paul, qui enseignait que les ouvrages faits de main d'homme ne sont pas des dieux. Les esprits s'animèrent, toute la ville fut remplie de tumulte : on entraîna au théâtre deux des amis de l'apôtre ; il voulut se présenter au peuple et le haranguer. Mais les fidèles obtinrent qu'il ne s'exposerait pas, et peu de jours après il partit d'Éphèse (Act. xix, 1 à 40).

320. — Épitre aux Galates. (*An* 58 *de J.-C.*) — L'Epître aux Galates a été écrite d'Éphèse, après le second voyage de l'apôtre à travers la Galatie et la Phrygie (Act. xviii, 23), puisqu'il rappelle dans sa lettre son voyage précédent (Gal. iv, 13). Cette province était peuplée des descendans de deux tribus de Gaulois et d'une tribu de Celtes, qui, deux siècles et demi avant l'ère chrétienne, s'étaient aventurées jusqu'en Asie-Mineure et avaient conquis ce territoire. S. Paul y fut reçu avec transport à sa première visite (Gal. iv, 14, 15), et dans toutes ses prédications il recommanda l'observation des décisions des apôtres et des anciens de Jérusalem sur la distinction de la loi de Moïse et de l'Evangile (Act. xvi, 4). Dans sa se-

conde tournée, il s'expliqua avec plus de franchise (Gal. IV, 16) touchant l'inutilité des observances mosaiques, et il paraît que les chrétiens-juifs venus de Jérusalem détournèrent les Galates de cette simplicité de la foi et s'efforcèrent de relever la nécessité de l'obéissance à la Loi, en s'appuyant de l'autorité de Jacques, de Pierre, de Jean, qu'ils affectaient de mettre au-dessus de Paul. A toutes ces erreurs, qu'il nomme *un autre Évangile* (Gal. I, 6.), S. Paul répond en demandant pour lui-même la confiance que méritent ces trois grands serviteurs de Jésus-Christ (Gal. II, 8, 9) et dirige toute son Epître contre la folie de ceux qui prétendaient contraindre les chrétiens à judaïser. S'il vous arrivait, leur dit-il, un Ange pour vous enseigner le contraire de mes enseignemens, ne l'en croyez pas; je ne suis point disciple des hommes, mais du Seigneur, et j'ai résisté à Pierre sur la question du judaisme (chap, I et II). Avez-vous connu Christ par la Loi, et non par la communication d'une doctrine supérieure? Abraham a-t-il reçu la promesse par la Loi, qui n'existait pas encore? La Loi, toujours violée, n'est-elle pas la cause de la colère de Dieu, dont Christ nous sauve (III, 1 à 23)? La Loi n'a été qu'un conducteur pour nous mener à Christ, et, délivrés par Christ, nous sommes enfans et héritiers du Seigneur (III, 24 à IV, 7), L'Évangile est liberté, et la Loi est servitude, ainsi que le représente allégoriquement l'histoire de Sara et d'Agar (IV, 8 à 31). En conséquence, le judaisme n'est pas applicable aux chrétiens; élevez votre esprit et votre cœur par la pratique du bien; n'en croyez pas mes calomniateurs; évitez tout orgueil; respectez vos pasteurs; pourvoyez à leur entretien, et ne vous glorifiez qu'en Christ (chap. V et VI).

321. — Ire ÉPÎTRE AUX CORINTHIENS. (*An* 59 *de J.-C.*) —

Corinthe, située sur l'isthme de ce nom, avec un port sur chacune des deux mers qui l'avoisinaient, et célèbre par son temple de Vénus et ses jeux isthmiques, était une des cités les plus riches et les plus corrompues du monde, au point que sa corruption était devenue proverbiale. S. Paul, dans son premier voyage en Europe, aidé de Timothée et de Silas, avait réussi néanmoins à y fonder une Eglise composée de quelques Juifs, et d'un très-grand nombre de prosélytes d'entre les Gentils. La querelle accoutumée des chrétiens-juifs et des chrétiens non judaisans y avait pris un aspect particulier et très-dangereux. L'Eglise s'était divisée en sectes, dont chacune considérait comme *les plus excellens des apôtres* (2 Cor. XI. 5, XII 11) ceux dont elle avait adopté l'enseignement et se plaisait à porter le nom (1 Cor. I, 12). Ces nuances subdivisaient en quelque sorte les deux partis, dont l'un, les chrétiens non judaisans, se rattachait à S. Paul et à son éloquent et célèbre compagnon d'œuvre Apollos (1 Cor. XVI, 12), et l'autre, les chrétiens-juifs, à Pierre et à Jacques, le frère du Seigneur (Gal. I, 19); ces derniers s'attribuaient comme par privilège le titre de disciples de Christ (1 Cor. I, 122 Cor. X, 7). Toutes ces divisions déplorables étaient l'ouvrage de chrétiens-juifs (2 Cor. XI, 22) étrangers à la cité de Corinthe (2 Cor. XI, 4), autrefois sadducéens (Mat. XXII, 23), qui conservaient encore quelques doutes sur la résurrection (1 Cor. XV, 35), et que S. Paul en conséquence réfute par le témoignage de Pierre et de Jacques sur la résurrection du Seigneur (1 Cor. XV, 5, 7). Les repas communs où l'on renouvelait constamment la sainte cène avaient lieu sans charité et même quelquefois sans tempérance (1 Cor. XI, 20-22). Le culte était célébré sans ordre (1 Cor. XIV, 16, 33). Les fem-

mes même interrogeaient à haute voix les docteurs (1 Cor. XIV, 34, 35). Les fidèles plaidaient devant les tribunaux païens (1 Cor. VI, 1). La distinction des animaux purs et impurs, dont la viande était permise et défendue, ayant été rétablie par les chrétiens-juifs (1 Cor. X, 25), les chrétiens d'entre les Gentils portaient le principe opposé jusqu'à l'exagération de manger les viandes consacrées aux idoles et les restes des sacrifices païens (1 Cor. X, 18-21). Les femmes des premiers paraissaient voilées dans les assemblées; les femmes des seconds affectèrent de s'y montrer sans voile, selon l'usage des prêtresses païennes de Corinthe (1 Cor. XI, 5). Enfin, le relâchement des mœurs avait accompagné et envenimé toutes ces disputes. S. Paul fut instruit de l'état des esprits par diverses voies : une lettre de l'Église (1 Cor. VII, 1), les disciples de la maison de Chloé (1 Cor. I, 11), et des informations dont il n'indique point l'origine (1 Cor. V, 1) et qu'il a puisées probablement dans ses entretiens avec les députés de l'Eglise, Dans son Epître, écrite d'Ephèse vers la fin de son séjour dans cette ville, il exhorte, il censure partout les fidèles au sujet des désordres venus indirectement à sa connaissance, et il répond aux aveux et aux questions de leur lettre. Les députés de Corinthe y rapportèrent son Epître (1 Cor. XVI, 17) et Timothée les accompagna (Cor. IV, 17.) pour ajouter de vive voix toutes les explications nécessaires.

Les exhortations de l'apôtre s'adressent surtout à ses partisans, c'est-à-dire aux chrétiens d'entre les Gentils, qui reconnaissaient pleinement son autorité, et l'avaient consulté. L'Épître se divise en trois parties : dans les quatre premiers chapitres, il écrit au sujet des renseignement fournis par les gens de Chloé; dans les chap. V et VI, il s'agit des informations dont la source n'est point

désignée; dans le reste de l'Epître, l'apôtre répond à la ettre de l'Eglise.

Toute la première partie est une vive exhortation à conserver l'unité et la paix; S. Paul rend grâce à Dieu de ce qu'il n'a rien fait qui pût favoriser les divisions des Corinthiens; il les assure que, quoiqu'il ait prêché dans leurs assemblées sans recherche d'éloquence et sans étalage de science, il n'a prêché que la pure foi, toujours la même, quelque docteur qui l'annonce. Tous, d'ailleurs, ne sont-ils pas des ministres de Dieu, que Dieu récompensera selon leurs œuvres, et si quelque préférence pouvait être témoignée à l'un plutôt qu'à l'autre, il serait plus juste de la montrer aux premiers prédicateurs de l'Evangile à Corinthe (chap. I à IV). La deuxième partie de l'Epître contient la condamnation d'un chrétien-juif qu'une fausse interprétation des doctrines mosaïques avait conduit à contracter une alliance illicite et abominable; ensuite, de pressantes instances aux fidèles de Corinthe de ne point plaider les uns contre les autres devant les juges païens, et d'honorer en toutes choses leur foi par leur conduite (chap. V et VI). La troisième partie renferme des règles sur les devoirs des personnes mariées (chap. VII), et des instructions sur l'usage des viandes consacrées aux idoles (chap. VIII); puis, une franche exposition des droits de S. Paul à la confiance des fidèles, et du désintéressement, de la douceur qu'il a déployée dans l'exercice de son ministère (chap. IX). Alors, l'apôtre revient, en s'appuyant sur les exemples et les images de l'Ancien-Testament, à démontrer l'incompatibilité de l'Evangile et de l'idolâtrie; il la démontre quant aux choix des alimens et à la célébration de la sainte cène (chap. X et XI). Des dispositions nécessaires à une communion salutaire, l'apô-

tre passe à expliquer quel usage les fidèles doivent faire des dons extraordinaires du Saint-Esprit, alors si abondamment répandus dans l'Eglise; il déclare que ces dons ne son jamais accordés dans l'intérêt de celui qui les reçoit, mais dans l intérêt de tous; que tous ne forment qu'un corps, et qu'il est donc strictement obligatoire de se servir de ces pouvoirs uniquement pour l'édification et l'instruction de l'Eglise, d'autant plus que ces facultés, ces grâces, dont quelques uns se montraient si fiers, ne sont rien en comparaison de la vraie charité chrétienne; et c'est ici que se trouve l'éloge de la charité, l'un des plus sublimes morceaux sortis de la plume de l'apôtre (chap. XII, XIII, XIV). Cette ostentation à se prévaloir des dons du Saint-Esprit n'avait pas empêché l'erreur des sadducéens qui rejetaient toute vie à venir, de se glisser dans l'Eglise de Corinthe; S. Paul termine son Epître par un admirable et consolant traité sur la résurrection et l'immortalité, où, de la certitude de la résurrection du Christ, il conclut à la nôtre, et décrit, en réponse aux erreurs sadducéennes (148), la gloire et la liberté dont nous jouirons dans une vie meilleure (chap. XV). Le dernier chap. contient une exhortation à des collectes pour les fidèles de Jérusalem, et la recommandation ou l'éloge de plusieurs de ses compagnons d'œuvre (chap. XVI).

322. — IIe Épitre aux Corinthiens. (*An 60 de J.-C.*) — La IIe Epître aux Corinthiens suivit de près la première. Par ordre de S. Paul, Tite rejoignit Timothée à Corinthe, et vint l'aider dans sa mission. En Macédoine, Tite retrouva l'apôtre (2 Cor. VIII 5), qui l'avait attendu à Troas (2 Cor. II, 13). et lui rendit compte de l'impression profonde que sa première lettre avait produite (2 Cor. VII, 7-15). Les Chrétiens non-judaïsans avaient

reçu avec respect et soumission les reproches et les avertissements de l'apôtre; mais les chrétiens-juifs, plus que jamais irrités, n'y avaient cherché que de nouveaux prétextes pour calomniser son ministère. Ils se prévalurent contre lui de ses promesses souvent réitérées de revenir à Corinthe (1 Cor. IV, 18-21; XVI, 2), promesses que l'apôtre n'avait pu réaliser, et l'accusèrent d'inconstance (2 Cor. I, 17), et surtout de timidité (2 Cor. IV, 1), qu'il portait, selon leurs calomnies, au point d'adresser par écrit et à distance des reproches qu'il n'osait venir répéter de vive voix (2 Cor. X, 1, 10 11). Enfin, on avait semé des bruits injurieux sur le désintéressement de l'apôtre, que dans sa première Epître il avait rappeler aux Corinthiens (1 Cor. IX, 12, 15). On avait été jusqu'à soutenir que cette générosité n'était qu'un artifice (2 Cor. XII, 16), et que l'apôtre avait dépouillé d'autres églises, sous prétexte qu'il ne recevait rien de celle de Corinthe (2 Cor. XI, 8). Ces inventions de ces adversaires, ces faux rapports ébranlaient la confiance de ses partisans, que l'apôtre craignait de voir retomber dans les déréglemens qu'il avait censurés (2 Cor. XII, 20, 21). Instruit par Tite de ces accusations que la haine forgeait contre lui, S. Paul écrivit sa seconde Epître pour que la réputation de ces calomnies précédât son arrivée à Corinthe, et y rendit son ministère plus fructueux et plus facile. Partout respirent dans cette lettre l'indignation et la douleur dont son âme était remplie, et cette disposition d'esprit explique le désordre des idées, la véhémence du style, les fréquentes répétitions. On peut y reconnaître quatre parties distinctes: 1° les deux premiers chapitres se rapportent à la situation particulière de l'apôtre, à ses émotions, ses vœux, ses souffrances, ses projets; le pardon qu'il accorde au

plus acharné de ses ennemis de Corinthe, qu'il ne nomme point (2 Cor. II, 5-11), et le souvenir qu'il garde des succès de son ministère dans cette ville ; 2° la seconde partie est une apologie du ministère de S. Paul, plus élevé que celui de la Loi (chap. III), malgré la faiblesse des hommes qui en sont revêtus (chap. IV), réveillant sans cesse l'espoir d'une vie à venir et du salut par Christ (chap. V), espérances qui consolent de toute souffrance et doivent détourner de toute idolâtrie (chap, VI, jusqu'à VII, 1) ; 3° dans la troisième partie, l'apôtre revient aux nouvelles apportées par Tite, aux impressions produites par sa première lettre, au bon exemple de charité généreuse donné par les Eglises de Macédoine, à ses recommandations renouvelées d'une collecte abondante (de VII, 2 à IX, 15) ; 4° la quatrième et dernière partie de l'Epître, qui en forme le morceau capital et l'un des plus éloquens et des plus véhémens que S. Paul ait écrits, n'est plus une simple apologie, mais un véritable panégyrique de son apostolat (du chap. X à la fin) ; la fermeté qu'il a déployée, son désintéressement, ses combats et ses épreuves, l'excellence des révélations qu'il a reçues, l'ardeur de son amour pour les fidèles, tout est rappelé et développé avec un entraînement et une vivacité de langage, qui a dû terrasser ses calomniateurs et remplir de confiance et de joie le cœur de ses partisans.

323. — S. Paul a Milet. (*An 60 de r. C.*) = Après le long séjour qu'il fit à Éphèse (Act. XX, 31), le grand apôtre des Gentils visita de nouveau Corinthe et la Grèce, où il resta trois mois (Act. XX, 3), Philippe et la Macédoine,

plusieurs des îles et des ports de ces mers ; voyages qui ne sont qu'indiqués dans ses Épîtres ou dans le livre des Actes, et dont une seule circonstance, arrivée à Troas, est rapportée par son historien. Là, S. Paul prolongea une conférence religieuse jusqu'au milieu de la nuit; la chaleur de la foule et des lampes endormit un jeune homme, nommé Eutyche, qui s'était imprudemment assis sur une fenêtre et tomba à la renverse d'un troisième étage ; l'apôtre descendit, se pencha sur lui, et l'ayant embrassé, il dit : *Ne vous troublez point, son âme est en lui ;* et il le rendit vivant à ses amis. Le lendemain, dès l'aube, il partit. Arrivé par mer à Milet, en Ionie, il envoya chercher les pasteurs de l'église d'Éphèse, et l'une des scènes les plus touchantes de sa vie eut lieu. Il adressa aux Éphésiens accourus à sa voix un discours qui est un admirable modèle de simplicité, de sensibilité et de foi ; ensuite, il se mit à genoux et pria avec eux tous. Tous fondirent en larmes, et s'étant jetés au cou de Paul, ils l'embrassèrent, profondément affligés de ce qu'il croyait ne plus les revoir, et ils l'accompagnèrent jusqu'à son vaisseau (Act. xx, 1 à 38).

324. — Epitre aux Romains, (*An* 60 *de J. C.*) — On ignore qui a porté le christianisme à Rome. Il est très-probable que les véritables fondateurs de cette Eglise

fameuse sont quelques-uns des docteurs nommés par S. Paul à la fin de son épître, et dont plusieurs étaient ses parens (Rom. xvi, 7, 11). Les Juifs, très-nombreux dans la capitale de l'Empire, y possédaient des synagogues où la curiosité attirait les Romains. Ces simples curieux, à cette époque où le monde se dégoûtait du Paganisme, devenaient en grand nombre prosélytes, ou comme on les appelait, *hommes craignant Dieu* (142); et c'est parmi eux que le christianisme trouva ses fidèles les mieux disposés. Ainsi, l'Eglise de Rome, dès son origine, compta dans son sein des chrétiens-juifs, fort attachés à la Loi de Moïse, et des chrétiens d'entre les Gentils, heureux de recevoir une loi nouvelle qui les affranchissait de ces pratiques pénibles. L'empereur Claude avait banni de Rome les Juifs, et dans ce décret d'exil, les chrétiens-juifs se trouvèrent enveloppés; tous les témoignages de l'histoire s'accordent à montrer que dans les commencemens du christianisme, les Juifs, et les chrétiens qui, en se convertissant à l'Evangile continuaient à observer la Loi, étaient confondus. Après la mort de Claude et dans les premières années de Néron, les Juifs reprirent courage et revinrent à Rome; les chrétiens-judaïsans y revinrent avec eux, comme le prouve l'exemple d'Aquila (Act. xviii, 2. Rome. xvi, 3) et d'autres fidèles salués par S. Paul à la fin de son épître. L'Eglise de Rome se trouva ainsi reconstituée comme à son origine, et formée de Juifs convertis, qui persistaient à *judaïser*, et de chrétiens-prosélytes, soumis seulement à l'Evangile, et non à la Loi. Ce retour des proscrits, cette reconstitution de la communauté chrétienne de Rome était donc le moment le plus opportun pour écrire à cette Eglise sur le sujet du judaisme et cimenter l'union des deux classes de fidèles; ce moment, S. Paul l'a saisi. Son Epître aux Romains a été envoyée de Corinthe, peu de

temps avant son départ pour Jérusalem (Rom. xv, 25). Une seule idée la remplit tout entière : le Juif et le Gentil sont égaux devant Dieu ; leurs droits, leurs privilége, leur état de péché sont les mêmes ; et si une différence entre eux a été établie pour un temps sous la Loi, elle a été complètement abolie par le Christ, qui unit tous les hommes sous l'empire d'une seule et même religion. Cette Epître, la plus dogmatique de celles de l'apôtre, ne peut se diviser en parties distinctes, et forme un traité suivi, dont les idées, après une introduction animée et pressante (I, 1 à 18) s'enchaînent avec ordre. Les Grecs, ou Gentils, auraient pu connaître Dieu par la nature ; ils ne l'ont point connu, et sont tombés en d'abominables déréglements (I, 19 à 32.) Les Juifs n'ont point cependant le droit de s'élever au-dessus des Gentils ; car ils se sont rendus coupables de pareilles transgressions (II, à 11). Juifs et Gentils avaient chacun leur Loi ; les Juifs, celle de la révélation ; les Gentils, celle de la conscience, qui, toutes deux, ont été violées (II, 12 à 29). Les Juifs peuvent se glorifier d'avoir reçu le dépôt des révélations divines ; mais elles témoignent contre eux, qui les ont transgressées (III, 1 à 20). Une lumière nouvelle a paru ; la foi succède à la Loi ; la foi, qui a pour rendre juste une puissance que n'avait point la Loi, et cette puissance opère et pour les Juifs et pour les Gentils, parce que Dieu est le Dieu de tous (III, 21 à 31). En vain les Juifs réclament ces grâces comme un privilége spécial à titre de descendans d Abraham ; Abraham a été justifié par la foi avant la Loi, et il est donc le père de tous les croyans, Gentils ou Juifs (chap. IV, 1 à 25). Ainsi, par la foi en Christ et par son intervention, nous obtenons miséricorde et nous obtiendrons tous les biens célestes (V, 1 à 11). C'est ce qui prouve la justesse de la comparaison qu'on

peut faire entre Adam et Christ; d'Adam à Moise le péché, entré dans le monde par la chute du premier homme, a régné, et depuis Moise, le péché a régné plus encore par la Loi, qui en révélait toute la turpitude; tous les hommes sont pécheurs à l'exemple d'Adam, et tous sont sauvés à l'intercession de Christ (v, 12 à 21). Morts au péché par le baptême en Christ, nous commençons une nouvelle vie dans l'affranchissement du péché et sous l'empire de la grâce (vi, 1 à 23). La Loi, étant morte, ne lie plus, pareille à un mariage qui cesse à la mort d'un des conjoints; et si la Loi a été utile, si elle a entretenu et augmenté la science religieuse, elle a augmenté la culpabilité du péché (vii, 1 à 25). Jésus nous a délivrés de cette Loi, qui aggravait le péché sans y remédier; il nous donne la force de vivre selon l'esprit; il nous assure la miséricorde de Dieu, et nous garantit après les épreuves de cette vie une récompense, un héritage que rien ne pourra nous ravir (viii, 1 à 39). Je plains profondément, continue l'apôtre, mes frères et concitoyens (les Juifs) qui les premiers avaient droit aux grâces du Messie, qu'ils attendaient, et qui les ont rejetées; car il vaut bien mieux être fils d'Abraham selon la foi que selon la chair, comme on le voit dans l'histoire d'Isaac et d'Ismaël; Dieu n'est lié par aucun privilège de naissance, par aucun droit d'aînesse, ainsi que le prouve l'exemple de Jacob et d'Esaü; nous n'avons droit à rien; Dieu nous accorde tout par grâce (ix, 1 à 29). Dieu peut donc préférer les Gentils, s'ils gardent la foi, et rejeter les Juifs, s'ils repoussent l'Evangile, qui a été proposé à tous, Juifs et Gentils (ix, 30 à x, 21); mais que les Juifs ne désespèrent point, quoique Dieu ait préféré les Gentils; ces derniers sont des branches étrangères entées sur le tronc de l'arbre, où les branches naturelles peuvent refleurir, (xi, 1 à 36). Le reste de

l'épître est moral, et remferme les exhortations de l'apôtre à l'amour mutuel, la charité, l'obéissance aux autorités établies, la pureté des mœurs, l'usage des viandes consacrées aux idoles et le support des faibles, afin que Juifs et Gentils ne forment qu'une Eglise à la gloire de Dieu et de Christ.

PAUL APPELÉ A ROME (DU § 325 AU § 332).

325 — ÉMEUTE CONTRE S. PAUL A JÉRUSALEM. (*An* 60 *de J.-C.*) — L'historien sacré des apôtres, après avoir ainsi rapporté les commencemens et les progrès du christianisme à Jérusalem, dans la Samarie, en Éthiopie, en Syrie, en Palestine, en Asie-Mineure, en Macédoine, en Grèce et dans l'Ionie, n'avait plus pour achever de remplir le plan qu'il s'était tracé, qu'à montrer par quelles voies sages et profondes la Providence a conduit à Rome S. Paul, le véritable apôtre de cette Église déjà fameuse (Rom. I, 8). Le grand apôtre des Gentils comprenait bien que son ministère ne serait pas complet, tant qu'il n'aurait pas annoncé l'Évangile dans la capitale du monde. C'est en Ionie à Éphèse, qu'il a pris la résolution de se rendre à Rome (Act. XIX, 21). On lit dans son Épitre aux Romains : *Je demande sans cesse à Dieu dans mes prières que, si c'est sa volonté, il m'ouvre enfin*

une voie favorable pour me rendre auprès de vous (Rom. I, 10). Cette voie favorable, mais semée d'épreuves, est le sujet des derniers récits de l'historien sacré des apôtres ; et, en effet, dès les premiers jours de l'arrivée de S. Paul à Jérusalem, le Seigneur lui promit, dans une vision de nuit (Act. XXIII, II), qu'il rendrait témoignage à Rome même. Les épreuves de cette époque de la vie de l'apôtre ont servi à le préparer aux combats et aux travaux de son séjour en Italie. Elles lui avaient été prédites de ville en ville, sans ébranler son courage (Act. XX, 23 ; XXIII. Rom. XV, 31), quelque pénible que fût d'ailleurs l'incertitude où le laissaient ces obscurs oracles (Act. XX, 22). L'Église de Jérusalem, toujours sous la direction pastorale du fils d'Alphée et de Marie, l'apôtre S. Jacques, reçut avec tendresse l'apôtre des gentils et ses compagnons de voyage, et entendit avec joie le récit des succès de leur ministère. Sur le conseil des fidèles de Jérusalem, S. Paul qui, juif de naissance, avait droit de suivre lui-même la loi de Moïse sans que son exemple obligeât les chrétiens d'entre les Gentils, consentit à participer à une cérémonie du culte lévitique, pour éviter de scandaliser l'Église de Jérusalem, composée seulement de chrétiens d'origine juive, et désarmer ainsi leur susceptibilité et la haine des Juifs qui n'avaient point embras-

sé la foi. Reconnu dans le temple par des Juifs d'Asie-Mineure, il fut dénoncé par eux, comme ayant profané les saints parvis en y introduisant des païens. Le peuple s'ameuta ; on traîna l'apôtre hors du temple; toute la ville fut agitée ; un tribun, Lysias, qui commandait la cohorte romaine à Jérusalem, accourut à la tête de ses troupes, et arracha l'apôtre à la fureur des Juifs qui demandaient sa mort. L'officier le fit charger de chaînes ; mais S. Paul lui adressa la parole en grec, et en obtint la permission de haranguer la multitude, dont les cris de fureur interrompirent bientôt son admirable et simple discours. L'émeute redoubla de violence; S. Paul fut conduit dans la prison, et on se préparait à lui faire subir la question des verges, lorsqu'il se déclara citoyen romain (314). Le lendemain, le sanhédrin s'assembla, et Lysias traduisit l'apôtre devant le conseil (Act. XXI, 1 à XXII, 30).

326. — Séance tumultueuse du sanhédrin. (*An* 60 *de J. C.*) — Cette séance du conseil suprême de la nation fut sans résultat. Les deux sectes puissantes des Pharisiens et des Sadducéens étaient en présence dans le sanhédrin. S. Paul fut assez prudent pour se prévaloir des divisions de ses juges, ennemis déclarés, qui venaient de le faire frapper au visage par un huissier et dont il ne pouvait espérer aucune justice;

à un mot de l'accusé, leur haine accoutumée éclata en une vive querelle. Le tribun craignit que Paul n'en pérît victime ; il fit pénétrer ses soldats dans l'assemblée, et ils emmenèrent l'apôtre dans la tour Antonine, forteresse voisine du temple. Ces scènes affreuses montraient assez que sa vie était exposée à Jérusalem, et la Providence voulut apaiser son anxiété et ranimer sa confiance. La nuit suivante, le Seigneur apparut à Paul et lui dit : *Prends courage ! Il faut que tu rendes témoignage de moi à Rome, comme à Jérusalem* (Act. XXIII, 1 à 11).

327 — COMPLOT CONTRE LA VIE DE S. PAUL. (*An* 60 *de J.-C.*) — Le jour étant venu, quelques Juifs se liguèrent et firent vœu de ne manger ni boire, qu'ils n'eussent tué Paul. Ils étaient plus de quarante qui avaient fait cette conjuration, et ils eurent l'infamie de proposer aux principaux sacrificateurs et aux membres influens du sanhédrin, de se prêter à favoriser ce meurtre. On convint que le tribun romain serait invité à faire comparaître l'apôtre le lendemain devant le conseil, sous prétexte d'examiner de nouveau l'accusation, et les meurtriers se chargeaient de se jeter sur lui et de le mettre à mort dans le trajet de la tour Antonine au lieu des séances. La Providence ne permit pas que cet affreux complot pût être tenté. Un neveu de Paul, fils de sa

sœur, en eut connaissance, et réussit à lui en donner avis. Paul le fit conduire devant Lysias, qui accueillit avec bonté le jeune homme et entendit de sa bouche le projet du crime. Le tribun fit prendre les armes à deux centuries de la cohorte, et la nuit suivante, sous cette escorte imposante, il envoya S. Paul à Césarée plaider sa cause devant Félix, le préteur de Judée (Act. XXIII, 12 à 35).

328. — S. Paul devant Félix. (*An* 60 *de J. C.*) — Le grand-prêtre Ananias, accompagné de quelques membres du conseil et d'un orateur mercenaire, nommé Tertulle, chargé d'accuser Paul devant le préteur, selon les lois romaines, et en grec ou en latin, se transporta à Césarée. Félix, après avoir écouté la harangue de Tertulle et la défense de l'apôtre, fit à ce dernier quelques questions sur cette secte dite des Nazaréens, à laquelle il appartenait ; ne vit dans l'affaire qu'une querelle religieuse sans importance, et, sous prétexte d'attendre l'arrivée de Lysias et de recevoir son témoignage, il renvoya les accusateurs et l'accusé. Cependant il mit Paul sous la garde d'un centenier, qui devait lui laisser quelque liberté et permettre à tous les siens de le visiter et de le servir. Cette demi-captivité se prolongea, et Félix épousa Drusille. Ce préteur, autrefois esclave de la maison des Cé-

sars, affranchi par la mère de l'empereur Claude, était un homme cruel, impur, cupide, et cette Drusille, qu'il avait épousée en l'enlevant à son mari, digne femme d'un tel homme, était la sœur d'Hérode-Agrippa, le tyran qui fit mourir S. Jacques (305), et par conséquent Juive. Elle se montra curieuse d'entendre le ministre célèbre de la religion nouvelle ; Félix aimait à faire comparaître l'apôtre et à l'entretenir, dans l'espoir que Paul finirait par lui offrir de l'argent pour que la liberté lui fût rendue. Paul, au lieu de marchander sa délivrance, s'efforçait de rendre ces entrevues utiles au préteur, et un jour il mit tant de force à lui parler de justice, de tempérance et du jugement à venir que le Romain, saisi de terreur, rompit l'entretien, en s'écriant : *Pour le moment, cela suffit ; retire-toi ; quand je serai de loisir, je te rappellerai* (Act. XXIV, 1 à 27).

329. — S. PAUL DEVANT FESTUS ET AGRIPPA. (*An 62 de J. C.*) — Deux années s'écoulèrent (Act. XXIV, 27). L'affranchi Festus succéda dans le gouvernement de Judée à l'affranchi Félix, et, pour plaire aux Juifs, laissa Paul en prison. Les ennemis de l'apôtre renouvelèrent contre lui, devant le nouveau préteur, leurs accusations, sans parvenir à les prouver, et Paul, fatigué de son inaction involontaire, prit le parti d'en appeler à César. Cet appel obligeait Fes-

tus à l'envoyer captif à Rome, et comme il attendait le départ d'un navire, Agrippa, le dernier roi des Juifs de la dynastie d'Hérode, et sa femme Bérénice, vinrent à Césarée féliciter le nouveau maître que Rome avait donné à la Judée. Festus informa le roi de l'affaire de Paul. Agrippa manifesta le désir de l'entendre, et le lendemain Paul comparut devant le préteur, le monarque, la reine, leurs officiers et leur cour et les personnes les plus considérables de Césarée. Jamais l'Apôtre n'avait été cité devant une assemblée aussi imposante, et jamais il n'a parlé avec plus de force et plus d'éloquence. Dans son discours, il raconte les fureurs de sa jeunesse et les merveilles de sa conversion; ensuite, ses travaux pour la conversion des Juifs et des païens, et en appelant toujours aux prophètes dont les oracles avaient annoncé la mort douloureuse et la glorieuse résurrection du Seigneur. La double impression que produisirent ses paroles est très-remarquable. Festus, avec la pitié dédaigneuse d'un grand seigneur romain incrédule et ignorant, l'interrompit en lui disant : *Tu déraisonnes, Paul; ton grand savoir te met hors de sens! Je ne déraisonne point, illustre Festus,* reprit l'apôtre, et alors il en appelle avec force au prince Juif qui l'écoute, et lui dit : *Crois-tu aux Prophètes, roi Agrippa? Je sais que tu y crois!*

Le roi, entraîné et ému, lui répondit : *Tu me persuades presque de devenir chrétien !* L'apôtre, alors, eut un mouvement sublime ; étendant aux yeux de tous ses bras chargés de fers, il s'écria : *Plût à Dieu que non-seulement toi, mais aussi tous ceux qui m'écoutent, vous devinssiez tous, non à peu près, mais entièrement semblables à moi, à l'exception de ces chaînes !* On se sépara, en se disant que Paul n'avait rien fait qui méritât la mort ou la prison. Agrippa déclara même à Festus qu'il aurait pu relâcher le captif, s'il n'avait appelé à César (Act. XXVI, 1 à 32).

330. — NAVIGATION ET NAUFRAGE DE S. PAUL. (*An* 62 *de J.-C.*) — La saison était avancée. On était au commencement d'octobre, selon notre manière de diviser l'année, et la navigation pouvait devenir périlleuse. Cependant, Paul, confié à un centenier romain, nommé Jules, partit avec S. Luc et quelques autres amis pour l'Italie. Après quelques jours d'une traversée pénible, le navire fut assailli dans les eaux de l'île de Crète d'une tempête violente, qui dura quatorze jours sans interruption; il fallut s'abandonner au vent. Les mâts, les agrès, le chargement, tout fut jeté à la mer. C'était contre l'avis de l'apôtre que l'on avait refusé d'hiverner en Crete; et lorsque tout espoir paraissait perdu, Paul, maître de lui-même au

milieu du désespoir de l'équipage, des passagers et des soldats, éleva la voix et dit : *Vous auriez dû me croire, mes amis, et ne point partir de Crète; nous aurions évité toute cette fatigue et cette perte ; mais ayez bon courage, personne de vous ne périra; il n'y aura de perte que celle du vaisseau; un Ange du Dieu que je sers m'est apparu cette nuit, m'annonçant qu'il faut que je comparaisse devant César, et que tous vous aurez la vie sauve; mais nous serons jetés sur quelque île.* La nuit suivante, on approcha de terre; Paul continua de soutenir le courage de ses compagnons de malheur et de veiller à la sûreté commune; il trompa le dessein de quelques matelots qui voulaient se jeter dans la chaloupe et se sauver seuls; il obtint que tout l'équipage prît quelque nourriture et réparât ses forces pour se préparer aux derniers efforts du naufrage; au point du jour, on réussit à faire échouer le navire sur le sable d'une grève, et selon l'oracle de l'apôtre, l'équipage entier parvint à gagner terre (Act. XXVII, I à 44).

331. — S. PAUL A MALTE. (*An 62 de J.-C.*) — C'était dans l'île de Malte que la tempête avait jeté Paul et ses compagnons de naufrage. Les habitans traitèrent les naufragés avec beaucoup d'humanité; ils les accueillirent tous et allumèrent un grand feu, pour les préserver de

la pluie et du froid. Paul, ayant ramassé des broussailles et les ayant jetées sur le feu, fut mordu à la main par une vipère engourdie que la chaleur fit sortir. Les Maltais, en voyant cette bête pendue à sa main, se dirent entre eux : *Certainement cet homme est un meurtrier que la justice divine ne veut pas laisser vivre*, quoiqu'il ait été sauvé de la mer. Paul secoua la vipère dans le feu et ne ressentit aucun mal. Les témoins de cette scène le regardaient avec effroi, croyant que le venin allait agir ; et après une longue attente, prêts à adorer celui qu'ils nommaient un meurtrier, ils changèrent de sentiment et dirent que c'était un Dieu. L'apôtre reçut l'hospitalité chez Publius, gouverneur de l'île, et guérit le père de son hôte, alors malade de la dyssenterie. Le bruit de ce prodige se répandit : on accourut de toutes parts demander à S. Paul des guérisons miraculeuses, et il partit pour Rome après trois mois de séjour, comblé de présens et pourvu de tout ce qui lui était nécessaire (Act. XXVIII, 1 à 10).

332.—S. PAUL A ROME. (*An* 63 *de J.-C.*) —S. Paul et ses compagnons d'œuvre se rendirent en Italie, en passant par la Sicile, et arrivèrent à Rome par la célèbre voie Appienne. Le centenier qui l'avait sous sa garde, le remit

au préfet du Prétoire, chargé de la surveillance des accusés qu'un appel à César amenait à Rome. Ces prisonniers étaient ordinairement retenus dans le camp des gardes prétoriennes, le corps principal des armées romaines à cette époque, et attachés par une longue chaîne au bras d'un de ces soldats. Paul eut la permission de vivre en particulier avec le soldat qui le gardait. Trois jours après son arrivée, il fit assembler les principaux d'entre les Juifs; il leur offrit de les recevoir et de leur exposer la doctrine chrétienne. Le sanhédrin n'avait envoyé si loin aucune dénonciation, aucune calomnie contre lui; les Juifs de Rome consentirent à l'entendre. Mais ses enseignemens partagèrent les esprits, et à Rome comme partout en Europe et en Asie, Paul se tourna vers les Gentils. Sa captivité dura deux ans, et pendant ce temps, sa maison était toujours ouverte à qui voulait s'instruire de la foi en Christ (Act. XXVIII, 11 à 31). L'histoire des Actes des apôtres se termine à ce séjour de S. Paul dans la capitale de l'Empire.

333. — Livre des Actes des Apôtres. — Les Actes des Apôtres, d'où sont tirés tous les faits qu'on vient de lire concernant l'établissement du christianisme, ont pour auteur l'évangéliste S. Luc et forment un tout avec son

Évangile, qu'il nomme son premier livre (Act. I. 1). Les Actes commencent en effet où finit l'Evangile, et les deux écrits sont liés par l'auteur sacré lui-même dans l'introduction du second. Son dessein n'a point été de raconter la vie et les actions de tous les apôtres. Un seul chap. (XI, de 23 à 28) de la deuxième épître aux Corinthiens suffit pour montrer que S. Luc n'a point songé à écrire une histoire complète des premiers prédicateurs de l'Evangile. Il a tracé le plan de son ouvrage dès le début, en rappelant cette parole du Christ à ses disciples : *Vous me servirez de témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre* (Act. I, 8). Cet ordre est celui des progrès du Christianisme et des travaux de ses fondateurs, et c'est aussi l'ordre des récits de leur historien. Cette division simple et naturelle de ses annales est suivie dans les paragraphes qui précèdent, et il serait inutile de la reproduire ici en donnant les chiffres des chapitres. Seulement, pour comprendre le plan que S. Luc s'est tracé, il importe de remarquer qu'il s'est borné à rapporter comment le Christianisme a pris naissance dans les divers pays dont il connaissait les Eglises, et aussitôt il s'arrête; il montre le christianisme fondé à Jérusalem par les apôtres, et surtout par Pierre et Jean; introduit en Samarie par Philippe; emporté en Afrique par l'officier de Candace, et en Syrie par les réfugiés de Jérusalem et Saul, leur persécuteur; répandu par Pierre dans la Palestine, puis, en Europe, par Paul le converti; et enfin, il décrit les voies merveilleuses par lesquelles la Providence a conduit l'apôtre des Gentils dans la capitale de l'Empire. Ce point de vue explique pourquoi S. Paul est, surtout dans la dernière partie, le héros unique de cette histoire; le sujet du livre étant les origines du

Christianisme, l'apôtre des Gentils devait y tenir la plus grande place. Le style, la manière, la forme des récits rappellent partout l'auteur de l'Evangile, et l'homme de lettres accoutumé par de longs voyages aux mœurs des peuples païens. Un caractère de vérité très-remarquable de ce livre est le vide des récits dans tout ce qui concerne S. Paul, quand S. Luc l'a quitté (Act. xv, 40 à xvi, 10; xviii, 18 à 23), et leur extrême abondance, leur couleur tout-à-fait circonstanciée, quand l'historien accompagne l'apôtre. L'Evangile de S. Luc et les Actes sont adressés à un personnage, nommé Théophile, qui est demeuré inconnu, mais qui devait être d'un rang élevé, à en juger par le titre que l'auteur sacré lui donne (Luc i, 3. Act. i, 1). Théophile était très-probablement un chrétien d'Italie, et peut-être de Rome; S. Luc, dans les récits qui précèdent l'arrivée de son maître et de son ami, S. Paul, en Italie, en Sicile et à Malte, insère dans le narré de courtes explications géographiques, nécessaires à un lecteur étranger, et ces détails cessent à mesure que l'historien se rapproche de l'Italie. D'un autre côté, pendant les deux captivités de l'apôtre, S. Luc est toujours avec lui (Col. iv, 14. Phil. 24. 2 Tim. iv, 11). Les matériaux ne lui manquaient donc pas pour continuer d'écrire ces faits mémorables (334), et s'il a interrompu si brusquement (Act. xxviii, 30, 31) son histoire, c'est, sans nul doute, que Théophile, présent sur le théâtre de ces grands événemens, les connaissait par lui-même. Tous ces rapprochemens et ces détails, indifférens en apparence, sont d'une extrême importance, en ce qu'ils offrent un cachet inimitable de vérité. Enfin, les témoignages de l'antiquité sont unanimes sur l'authenticité du livre des Actes.

334. — Epître aux Ephésiens. (*An 64 de J.-C.*)— Vers la

fin de sa captivité à Rome, S. Paul a écrit les Epîtres aux Ephésiens (Eph. vi, 20), aux Colossiens, à Philémon, aux Philippiens, et aux Hébreux. Ces Epitres sont remplies d'allusions pleines d'intérêt aux circonstances de la première captivité de l'Apôtre à Rome, époque où s'arrête le livre des Actes (Eph. iii, 13 ; vi, 20. Phi. i, 7, 13, 15 ; ii, 17, 25 ; iv, 18. Col. i, 24 ; iv, 3. Phil. 13. Héb. xiii, 23). Celle, dite aux Ephésiens, est probablement la première. Timothée, que l'Apôtre attendait (Héb. xiii, 23), ne l'avait pas encore rejoint, puisque son nom ne se trouve point en tête de cette épître ; il ne tarda pas à se réunir à son maître chéri, et son nom, en effet, figure au début des Epîtres suivantes. Il est tout-à-fait démontré que l'Epître dite aux Ephésiens est une letttre circulaire envoyée aux Eglises de l'Asie-Mineure. Elle est adressée, non aux chrétiens-juifs, mais principalement aux chrétiens d'entre les Gentils. Les Eglises de l'Asie-Mineure, celles surtout du midi de cette contrée, placées entre la Grèce, la Syrie et l'Egypte et sur le passage des voyageurs de tous ces pays, étaient exposées à voir les diverses philosophies qui régnaient ou qui commençaient à régner, altérer la pureté de la foi. C'est en vue de ces erreurs naissantes que l'Apôtre a écrit. Son épître se divise en deux parties : la première est dogmatique (de i, 1 à iv, 16) ; la seconde est morale (de iv, 17 à la fin) ; il commence par exalter la valeur inappréciable de la religion chrétienne, préparée dès le commencement du monde, dont les ministres et les fidèles étaient connus et désignés d'avance dans les conseils éternels, qui a été établie au temps déterminé, et qui a pour garant Jésus, le Fils de Dieu, dont en termes magnifiques S. Paul relève ici la majesté divine bien au-dessus de toutes les vaines rêveries des philosophies de

l'Orient (I, 1 à 23). Ensuite, il montre que tout ce salut est un don gratuit, et que Juifs et Gentils ne forment plus qu'une famille et qu'une Eglise (II, 1 à 22). De cette religion antique et sainte, l'Apôtre se représente comme le ministre parmi les Gentils, souffrant à cause d'eux mille épreuves qui ne doivent point les décourager; cette religion de paix et d'union, dont les grâces appartiennent également à tous, aura toujours des pasteurs pour la maintenir sous Christ, son chef unique (III, 1 à IV; 16). L'Apôtre passe alors aux exhortations morales; il presse les fidèles de vivre d'une manière digne de leur vocation, en douceur, en concorde, en bienveillance mutuelle, en fuyant tous les vices des païens (IV, 17 à V, 20); il donne les règles de conduite des maris et femmes, des parents et enfants, des maîtres et serviteurs, et termine par des exhortations générales où se trouve l'image frappante de l'armure du chrétien (V, 21 à la fin).

335 Epître aux Colossiens. (*An 64 de J.-C.*) — L'Epître aux Colossiens est un extrait fidèle, un abrégé de l'Epître aux Ephésiens, comme une facile comparaison le prouve. Colosses était une des principales cités de la Phrygie, une des provinces centrales de l'Asie-Mineure. L'Apôtre n'y avait point lui-même enseigné les vérités de la foi (Col. I, 4; II, 1); ses disciples y ont sans doute annoncé l'Evangile, et parmi eux on remarque Epaphras, pasteur plein de zèle (Col. I, 7; IV, 12), alors prisonnier (Phil. 23) à Rome auprès de S. Paul, et à la prière duquel fut probablement rédigé pour l'Eglise de Colosses cet extrait de l'Epître circulaire aux Eglises de l'Asie-Mineure. Ces deux lettres, l'Epître générale et l'extrait adressé aux Colossiens, furent confiés par S. Paul à deux de ses compagnons d'œuvre, Tychique (Eph. VI, 21) et Onésime (Col. IV, 7 et 9). Ce dernier, porteur aussi de l'Epître à

Philémon, avait hâte d'arriver à Colosses, où il devait nécessairement devancer son compagnon de voyage, qui prolongeait sa tournée d'après les ordres de l'Apôtre. Grâce à ces arrangemens, les Eglises des provinces maritimes par Tychique, et celles de l'intérieur par Onésime, recevaient à la fois les enseignemens de S. Paul.

336. — Epître a Philémon, (*An* 64 *de J.-C.*) — Onésime avait des raisons dignes d'un ami de S. Paul, pour se rendre sans délai à Colosses. Onésime était un esclave fugitif, qui s'était sauvé de la maison de son maître Philémon, prosélyte de S. Paul et l'un des pasteurs des Colossiens. On peut supposer même qu'Onésime avait dérobé, en s'échappant (Phil. 18). A Rome, où l'esclave chercha refuge, ses remords sans doute l'amenèrent à S. Paul, qui le convertit, s'attacha tendrement à lui, et en reçut de fidèles services. Cependant, avec le désintéressement accoutumé de son caractère, il le renvoya à son maître, et lui remit cette Epître dans laquelle il demande de la manière la plus touchante à son ami le pardon de l'esclave fugitif.

337. — Epître aux Philippiens. (*An* 64 *de J.-C.*) — L'Epître à l'Eglise de Philippes est la dernière que S. Paul ait écrite de Rome; c'est celle où il marque le plus prochain espoir d'être rendu à la liberté (Phi. ii, 24) et l'intention de se séparer de Timothée, son compagnon d'œuvre le plus cher (Phi. ii, 19). Depuis sa fondation par S. Paul, cette Eglise était devenue l'une des plus dévouées et des plus fidèles; il y comptait un grand nombre d'amis, et pendant sa captivité dans la capitale de l'Empire, les fidèles de Philippes avaient envoyé à Rome Epaphrodite, un de leurs pasteurs, savoir de ses nouvelles, et lui apporter des consolations et d'abondans secours. Epaphrodite arriva malade à Rome, et y fut long-temps dans un état de

souffrance et même de danger (Phi. II, 27). A son départ, S. Paul le chargea de cette Epître toute remplie d'expressions de reconnaissance et d'affection pour les Philippiens, et d'encouragements à persévérer dans la bonne voie et à se tenir éloignés de l'erreurdes chrétiens-judaïsans. Elle offre une touchante effusion d'amitié, où l'on suit sans peine la pensée de l'apôtre, si l'on ne perd point de vue les circonstances que l'Epître rappelle.

338. — Epître aux Hébreux. (*An 64 de J.-C.*) — L'Epître aux Hébreux a été écrite lorsque l'apôtre, sorti de captivité, avait quitté Rome et se préparait à quitter l'Italie (Héb. XIII, 24). S. Paul avait laissé le Christianisme en Judée, environ quatre ans auparavant, dans une situation peu florissante; c'était en Judée, et surtout à Jérusalem, que le judaïsme luttait avec le plus de succès contre l'Evangile. Le peuple se montrait ardent à maintenir la loi et le culte; le sanhédrin et les Pharisiens l'entretenaient dans cet esprit. S. Paul lui-même avait failli périr victime d'une émeute excitée par le fanatisme judaïque; il semble que l'Eglise de Jérusalem et son premier pasteur, l'apôtre Jacques, quelque accueil plein de fraternité qu'en ait reçu S. Paul (Act. XXI, 17), n'aient pu le défendre contre le peuple et le Sanhédrin; ce sont les Romains qui le sauvent. Tous ces souvenirs étaient demeurés présents à l'esprit de l'apôtre, et pendant les deux années de sa captivité à Césarée, il avait eu mille occasions de juger de l'esprit des populations de la Judée. Avant d'y retourner, il résolut d'adresser aux Juifs un écrit en faveur du Christianisme. A chaque ligne de l'Epître aux Hébreux, on reconnaît qu'elle a été écrite pour des Juifs, pour des Juifs accoutumés au culte de Moïse, aux pompeuses cérémonies du temple, aux sacri-

fices ordinaires de la loi; versés dans l'histoire de leur nation, ainsi que dans les livres sacrés de leur religion, et très-attachés à leurs fêtes annuelles, surtout à la grande solennité des expiations (58), qui tranquillisait facilement leur conscience. Cet amour extrême des rites lévitiques n'existait à ce point qu'en Judée, et se retrouvait parmi les Juifs même qui avaient cru à l'Evangile (Act. xxi, 20). Il en résultait que les chrétiens, plus que partout ailleurs, étaient exposés et enclins à renoncer à leur foi et à rentrer dans le judaïsme (Héb. iv, 14; vi, 4, 6; x, 23). L'Église, d'ailleurs, n'avait encore été persécutée qu'en Judée (Héb. x, 32; xii, 4; xiii, 7); là seulement avait coulé le sang des martyrs, et les exhortations de l'Apôtre sur le devoir de braver les persécutions et les outrages (Héb. xii, 3), ne conviennent à cette époque qu'aux chrétiens-juifs de la Palestine. Si S. Paul, dans cet écrit, n'a point, selon son usage, placé son nom en tête, c'est que l'Épitre aux Hébreux est plutôt un traité qu'une lettre, et qu'au commencement surtout de cette dissertation, les formes accoutumées qu'exige une correspondance auraient été déplacées; c'est enfin que S. Paul, apôtre des Gentils et non des Hébreux (Gal. ii, 8, 9), considéré partout comme tel, aurait offensé les fidèles de Judée en leur écrivant comme leur apôtre; la prudence a dû l'engager à s'adresser aux chrétiens de Palestine d'une manière indirecte, et à laisser seulement entrevoir, en terminant, que l'écrit émanait de sa plume et venait de sa part.

Le sujet de cet admirable traité est la supériorité du christianisme sur le mosaïsme, le sujet le plus difficile à traiter en s'adressant à des Juifs de Judée, mais qu'il était alors indispensable de discuter à fond. Cette supériorité, l'auteur sacré l'établit par la grandeur et la gloire du fon-

dateur du Christianisme, élevé au-dessus des Anges mêmes, qui, selon les Juifs (Act. VII, 53. Héb. II, 2), avaient apporté à Moïse les lois qu'il a données (1, I à II, 8). S'il s'est rendu pour un temps inférieur aux Anges et égal aux hommes, ç'a été afin de devenir un souverain sacrificateur miséricordieux, pour faire auprès de Dieu l'expiation des péchés du peuple (II, 9, 18). Ce fondateur de la nouvelle alliance, chef de la maison de Dieu en qualité de Fils de Dieu, est, de même, plus grand que Moïse, qui a seulement administré la maison en qualité de serviteur, et plus grand que Josué, qui n'a point introduit les enfans de Dieu dans leur véritable repos (III, 1 à IV, 16). Christ, comme pontife de l'humanité, est aussi plus grand qu'Aaron; il a été accompli en toutes choses, et si, comme Abraham, nous nous confions dans les promesses divines, nous nous approcherons de Dieu jusque dans le Saint des saints (56), où est entré pour nous Jésus, notre sacrificateur éternel (V, 1 à VI, 20). L'Apôtre ici explique longuement quelle est la nature du sacerdoce de Jésus-Christ, sacerdoce non héréditaire comme celui d'Aaron et des lévites, mais unique comme celui de Melchizédec, qui a béni Abraham bien avant la loi et la sacrificature mosaïque, et il montre que ce grand-prêtre de la religion nouvelle, au lieu des sacrifices anciens sans cesse renouvelés selon les ordonnances de Moïse et les rites d'Aaron, n'a offert qu'un seul sacrifice qui a suffi pour le pardon des péchés du peuple de Dieu, et rendu inutiles toutes les oblations de l'ancienne alliance (VII, 1 à X, 18). Puisqu'en conséquence nous avons par Christ accès auprès de Dieu, notre punition sera d'autant plus grande, si nous rejetons ce moyen de salut; et s'il faut du courage pour rester fidèles, ce courage, la foi nous le donnera. La foi est

dorénavant le seul chemin pour parvenir à la justice et à l'union avec Dieu, et, à vrai dire, la foi a été la source de toute justice pour les hommes vraiment saints et pieux, comme le prouvent les exemples de tous les grands hommes d'Israël; seule, la foi soutient dans les épreuves (x, 19 à 11, 40). Malgré toutes les souffrances, il faut donc marcher vers Jésus, le chef et le consommateur de la foi, et se souvenir que la foi nous conduit, non vers le Sinaï, où tout était terreur, mais vers la Sion véritable, où tout est miséricorde et pardon (xii, 1 à 29); il faut, par la pratique de tous les devoirs que prescrit l'Évangile, se sanctifier en portant l'opprobre du Christ, sortir de la cité d'ici-bas, qui n'est point permanente, et chercher celle qui est à venir (xiii, 1 à 24).

339. — Première Épître a Timothée. (*An* 65 *de J.-C.* — S. Paul, ayant enfin obtenu sa liberté, après l'avoir long-temps espérée en vain (Phi. ii, 24, Phi. 22), partit de l'Italie pour la Judée (Heb. xiii, 23). Il passa par l'île de Crète, où il laissa Tite, son disciple (Tite i, 5), visita a Judée, et revint en Asie-Mineure, s'arrêta à Colosses (Phil. 22), et descendit à Ephèse, où il voulut que Timothée se mit à la tête de l'Eglise (1 Tim. i, 3). D'Ephèse il alla en Macédoine, probablement à Philippes, selon les promesses qu'il avait faites aux fidèles de cette Eglise (Phi. 1, 26, ii, 24), et, pendant son séjour en Macédoine, il écrivit sa première Epitre à Timothée. Il s'agit dans cette lettre, non de la première organisation des Eglises de l'Ionie, qui depuis long-temps avaient leurs pasteurs (Act. xx, 17, 28), mais d'une organisation plus régulière et plus complète. Elle porte aussi la trace de querelles philosophiques qui commençaient à succéder dans l'Eglise à la querelle des judaïsans; on y remarque aussi la gravité touchante et paisible qui convenait sous

la plume d'un vieillard. L'Apôtre prémunit son disciple contre les erreurs qui surgissaient dans ces communautés, et cite son propre exemple en preuve de fait qu'il n'y a de salut qu'en Jésus-Christ (chap. I, 1 à 20). Il passe au devoir de la prière, et répond aux scrupules de ceux qui s'inquiétaient de devoir prier pour des princes et des maîtres païens (chap. II, 1 à 8). Il règle la conduite que les femmes doivent tenir dans les assemblées du culte (chap. II, 9 à 15) et les conditions de l'élection des évêques ou pasteurs, des diacres et diaconesses (chap. III, 1 à 13). Ensuite, l'Apôtre trace des conseils et des enseignemens qui sont personnels à Timothée sur le devoir de combattre les erreurs qui corrompaient la doctrine de la rédemption en Christ, *le grand mystère de la piété*, sur la réserve qu'il convient de mettre dans ses prédications, sur les relations qu'il doit soutenir avec les fidèles selon leur âge, leur sexe, leur rang dans la société, leur emploi dans l'Eglise, leurs richesses, leur état de servitude ou de liberté, et il termine en montrant de loin à Timothée les récompenses magnifiques que le Seigneur destine à ses élus en les appelant à partager son règne éternel (III, 1, 4 à la fin).

340. — Epître a Tite. (*An* 65 *de J.-C.*) — S. Paul avait confié à Tite, dans l'île de Crète, la même mission que Timothée remplissait à Ephèse et dans l'Ionie, et la tâche de pasteur des Crétois était peut-être plus difficile encore que celle de son collègue auprès des Ioniens. Les habitans de la Crète avaient la réputation, trop bien méritée, d'être un des peuples les plus immoraux de l'empire romain, et leur mauvaise renommée était si répandue qu'il n'y a peut-être pas un reproche dans l'Epître de S. Paul dont le parallèle ne se trouve chez quelque au-

teur païen. Les Crétois passaient pour être légers, querelleurs, toujours prêts à se jeter dans des discordes sanglantes, enclins à la violence, au vol, au mensonge et à la duplicité; avares, au point de ne reculer devant aucune bassesse pour s'enrichir; licencieux au point de s'être attiré sur ce sujet les censures des anciens, d'ordinaire si indulgens pour l'impureté. L'île était toute remplie de superstitions locales; un nombre prodigieux de fêtes annuelles entretenaient la paresse et favorisaient la licence. Les conseils du grand apôtre des Gentils étant une autorité sur laquelle Tite, dans des circonstances si difficiles, devait être heureux de s'appuyer. L'Epître qu'il a reçue n'est qu'une répétition, avec quelques changemens, de l'Epître à Timothée; composés en même temps et dans le même but, on conçoit que les deux écrits renferment les mêmes exhortations, et cette extrême ressemblance est une forte preuve d'authenticité.

341. — Deuxième Epître a Timothée. (*An* 66 *de J.-C.*) —La deuxième Epître à Timothée est la dernière lettre de S. Paul, écrite quelque temps avant son martyre à Rome. Lorsqu'il adressa au plus cher de ses disciples ce dernier écrit, que l'on a nommé avec raison le Testament de l'Apôtre, il était chargé de chaînes, traité comme un criminel (2 Tim. II, 9), et sans espoir d'échapper à la mort (2 Tim. IV, 6, 8), quelque énergie qu'il mît à se défendre (2 Tim. IV, 16, 17). S. Paul, d'ailleurs, se montrait plein de résignation et de courage, et sa foi entrevoyait avec une invincible confiance les récompenses de l'immortalité (2 Tim. IV, 18). C'est dans ces dispositions qu'il écrivit à son ami cette lettre admirable, pleine des effusions du plus vif attachement, et d'exhortations de vœux, de conseils, auxquels les approches de la mort

donnent une force et une solennité qui pénètrent l'âme de sainteté et d'attendrissement. Toute analyse est inutile; il suffit de lire.

342. — Epître de S. Jacques. — Dans l'ordre des livres sacrés du Nouveau-Testament, l'Epître de l'apôtre S. Jacques, fils d'Alphée ou Cléopas (268) et de Marie la sœur de la Vierge, se trouve immédiatement après les quatorze Epîtres de S. Paul. C'est là, en effet, sa place naturelle, parce qu'écrite vers ce temps, elle forme comme une suite des lettres du grand apôtre des Gentils. Elle est la première des Epîtres dites *Catholiques* ou *Communes.* L'Eglise a de bonne heure considéré le Nouveau-Testament comme divisé en trois parties : 1° Les livres historiques, comprenant les Evangiles et les Actes ; 2° les écrits de S. Paul ; 3° les Epîtres diverses, dites *Catholiques* ou *Communes*, soit parce qu'elles étaient adressées aux fidèles en général ou à plusieurs Eglises réunies, soit parce que cette dernière division du Nouveau-Testament renfermait les ouvrages des apôtres, S. Paul excepté. S. Jacques s'adresse *aux douze tribus qui sont dispersées*, c'est-à-dire aux chrétiens-judaisans qui habitaient hors la Judée. Les Juifs, établis parmi les païens, se classaient en deux grandes *dispersions*, la dispersion de l'Asie, dont Babylone sur l'Euphrate était le centre (1 Pierre, I, 1), et la dispersion des Grecs (Jean VII, 35), qui avait probablement pour chef-lieu Alexandrie en Egypte. Tous les Juifs étrangers recevaient de Jérusalem, comme de leur capitale commune, les directions annuelles nécessaires pour la célébration des fêtes aux époques fixées par la loi. L'apôtre Jacques, pasteur de l'Eglise de Jérusalem, applique ici aux chrétiens-juifs les usages et les termes consacrés parmi tous les Israélites. Sa lettre circulaire a évidemment pour but de combattre les fausses

et dangereuses interprétations, qui avaient cours parmi les chrétiens-juifs, de deux Epîtres de S. Paul, celle aux Romains et celle aux Hébreux. Il est impossible d'en douter un moment, quand on consulte les passages parallèles; on trouve, en effet, dans ces deux écrits, les mêmes pensées exprimées souvent dans les mêmes termes, les mêmes exemples cités avec des détails pareils. Ces rapprochemens portent souvent sur des traits tellement minutieux, qu'il est impossible que S. Jacques, en écrivant, n'ait pas eu sous les yeux les deux Epîtres de son illustre collègue. De faux savans, de prétendus docteurs (Jac. III, 1, 13). qui, au lieu de mettre un frein à leur langue (Jac. I, 26), oubliaient combien de maux la langue, toute petite qu'elle est, peut produire (Jac. III, 5 à 12), et pleins d'un zèle amer et d'un esprit de contention (Jac. III, 14), entretenaient les querelles (Jac. IV, 1) et se trompaient eux-mêmes par de faux raisonnemens (Jac. I, 22). Ceux qui les écoutaient expliquer ainsi la doctrine du salut par la foi, venaient en quelque sorte se regarder et se contempler eux-mêmes dans les Epîtres de S. Paul comme dans un miroir, et s'en allaient, oubliant aussitôt ce qu'ils étaient (Jac. I, 23, 24), la difformité de leur état de péché et la vanité de leur foi, morte sans les œuvres (Jac. II, 26). Cette pensée est partout présente dans l'Epître de Jacques; il l'applique à tout, et, en conséquence, il ne faut point chercher un ordre rigoureux, un enchaînement méthodique dans ses idées; sa lettre offre une suite de sentences détachées, liées l'une à l'autre par une pensée dominante. Loin d'être en contradiction avec S. Paul, S. Jacques combat ceux qui dénaturaient la doctrine de la foi enseignée par l'apôtre des Gentils. Le caractère du judaïsme de l'époque était de croire en Moïse selon la lettre qui tue et

non selon l'esprit qui vivifie ; *la pratique cérémonielle* suffisait ; partant de cette erreur, des chrétiens-judaisans n'avaient qu'un pas à faire pour se persuader qu'une *foi morte* était assez, et qu'ils se sauvaient par *la profession extérieure* du christianisme. Telle était la nouvelle tendance que suivait l'esprit judaïque, et que le pasteur de Jérusalem, plus qu'aucun autre des apôtres, devait fortement réprimer.

343. — Première Epître de S. Pierre. (*An* 66 *de J.-C.*) — L'Epître de S. Pierre, adressée aux chrétiens-juifs du Pont, de la Galilée, de la Cappadoce, de la Bithynie et de l'Asie ou de l'Ionie, provinces de l'Asie-Mineure, est postérieure aux Epîtres de S. Paul et à celle de S. Jacques. Elle offre des rapports qui ne peuvent être accidentels avec quelques Epîtres de l'apôtre des Gentils ; celles aux Ephésiens (1 Pierre II, 18. Eph. VI, 5), aux Colossiens (1 Pierre III, 1. Col. III, 18), et la première à Timothée (Pierre III, 1, 3, 1 Tim. II, 9, 10). Elle offre des rapports plus grands encore avec l'Epître de S. Jacques, et reproduit les deux citations que cet apôtre emprunte au livre des Proverbes (1Pierre I, 6, 7. Jac. I, 2, 3. — 1 Pierre I. 24. Jac. I, 10, 11. — 1 Pierre V, 5, 6. Jac. IV, 6, 10. Pro. III, 34. — 1 Pierre IV, 8. Jac. V. 20. Pro. X, 12). Les fidèles de l'Asie-Mineure relevaient bien plus de l'apostolat de S. Paul que du sien, et il est naturel que S. Pierre, écrivant à ces Eglises, qu'il n'avait point visitées, ait fait usage des lettres de cet apôtre, dont le contenu lui était bien connu, ainsi qu'il l'a déclaré lui-même (2 Pierre III, 15, 16). Ces Eglises étaient comprises dans la dispersion d'Asie (342), dont Babylone, sur l'Euphrate, était la capitale ; il est prouvé, sans qu'aucun doute puisse rester sur ce point, que S. Pierre a écrit de cette ville célèbre

sa première Epître (v, 13), et le pasteur de Jérusalem était, selon les idées juives, considéré comme le chef des Juifs dispersés ; il est donc naturel aussi que S. Pierre se soit appuyé dans sa lettre de l'autorité de S. Jacques, en développant les mêmes idées, en donnant les mêmes conseils. Ces ressemblances, qui ne peuvent être fortuites, ces allusions réciproques entre des lettres si courtes et d'une nature si spéciale, sont de très-fortes preuves de l'authenticité de toutes. Il faut remarquer aussi que l'Epitre de S. Pierre a été portée aux Eglises de l'Asie-Mineure par Silas ou Silvain (Pierre v, 12), un des plus fidèles compagnons d'œuvre de S. Paul (313); ce qui explique encore le soin que S. Pierre a pris d'insérer dans sa lettre quelques-uns des enseignemens du maître que ce disciple avait si fidèlement suivi. Le dessein de l'auteur sacré est d'encourager les fidèles à supporter avec résignation, espérance et fermeté, les épreuves diverses qui les attendaient (1 Pierre I, 6 ; III, 14 ; IV, 12), sans se conduire de manière à mériter ces malheurs (II, 19, 20) et à donner raison aux calomnies qui avaient cours (II, 12 ; III, 16 ; IV, 15). Ces calamités, dont les chrétiens se croyaient tous menacés, étaient dans la pensée de l'apôtre (III, 17) encore incertaines, et ce dernier trait achève de montrer que l'Epitre a été écrite pour combattre la terreur profonde qu'inspiraient les premières persécutions du règne de Néron. Ce cruel empereur, pour détourner le sentiment d'horreur qu'avait fait naître l'incendie de Rome ordonné par lui, en accusa les *chrétiens* (IV, 16) et en fit périr un grand nombre dans les supplices les plus affreux. Le bruit de ces sanglantes exécutions remplit de crainte les fidèles des provinces mêmes les plus éloignées; S. Pierre a écrit pour calmer cette frayeur excessive, et, s'il était nécessaire, préparer les cœurs à

souffrir avec courage. L'apôtre exalte les espérances de la foi chrétienne, salut qui doit dédommager de toutes les épreuves, salut que les prophètes ont entrevu confusément et dont la possession nous est assurée par le Christ, qui l'a acquise au prix de ses souffrances (1 Pierre I, 1 à 13). Soyez prêts pour le jour de ses récompenses, soyez saints en les attendant; obtenues par le sang de Christ, elles sont certaines; elles sont réservées pour une existence qui ne passera point; demandez-les à Christ seul, le fondement inébranlable de cette attente; et soumis aux autorités établies, purs au milieu des impuretés des Gentils, souffrez comme Jésus a souffert (I, 14 à II, 25). Si les femmes des fidèles sont saintes, si la paix règne entre les chrétiens, les persécuteurs et les calomniateurs s'animeront en vain contre eux; car Christ a complété en une fois l'œuvre du salut des justes qui l'attendent (III, 1 à 22). Les péchés pour lesquels il a souffert doivent être extirpés de nos cœurs, en vue des épreuves qui sont imminentes (IV, 1 à 19). Plus que jamais les pasteurs doivent veiller sur les troupeaux, et les fidèles, renonçant aux illusions de l'orgueil et à l'amour des biens du monde, se préparer à combattre, dans l'attente du secours divin qui donne la victoire (V, 1 à 14).

344. — Épître de S. Jude. — L'Épître que le Nouveau Testament renferme sous le nom de Jude est de l'apôtre de ce nom, l'un des fils de Cléopas et de Marie (268), frère de S. Jacques, le premier pasteur de Jérusalem. Dans la salutation qui la commence, l'auteur sacré se désigne en effet comme frère de Jacques, à cause de la grande réputation de justice et de sainteté qui environnait dans toutes les Églises la mémoire de l'illustre apôtre qne les fidèles de Judée avaient vu dès le com-

mencement à leur tête. Cette courte lettre avait pour but de dissiper les erreurs religieuses répandues par des docteurs de mensonge qui s'étaient glissés parmi les fidèles et reniaient Jésus-Christ comme seul maître et seul Seigneur (vers. 4). N'oubliez pas, dit S. Jude, que Dieu a puni et rejeté tous ceux qui l'ont rejeté ; les Juifs, même après la sortie d'Egypte, — les Anges rebelles, — les villes cananéennes. Les docteurs qui vous égarent, maudissant les puissances païennes qui nous gouvernent, tandis que les Anges ne maudissent pas même les démons, sont des Caïn (12), des Balaam (Nomb. xxii, 2, etc.), des Coré (Nomb. xvi, 1, etc.) parmi vous. Dès les premiers siècles du monde, Hénoch (16) s'élevait contre des péchés pareils et en annonçait le châtiment. Vous, au contraire, conservez-vous dans la pure foi, et séparez-vous avec horreur de ces méchans.

345. — Deuxième Epître de S. Pierre. — La deuxième Epître de S. Pierre (2 Pierre iii, 1), adressée probablement aux Eglises de l'Asie-Mineure peu de temps après la première, vers l'époque où S. Paul subissait à Rome sa seconde captivité et avant que S. Jean se fût établi à Ephèse et gouvernât les Eglises de ces contrées (Apo. i, 4), est en grande partie un développement de l'Epître de S. Jude. On comprend que l'apôtre, qui dans sa première Epître avait cité S. Paul et S. Jacques, ait suivi de nouveau cette habitude de son esprit, et cité dans la deuxième un autre de ses collègues. Les passages parallèles de cette Epître et de celle de S. Jude, sont tellement fidèles et multipliés, qu'il suffit de lire pour les trouver. Le dessein des deux auteurs sacrés a été évidemment le même. Croissez sans cesse, dit S. Pierre, dans la connaissance de la doctrine de Christ, qui fait naître dans nos cœurs toutes les vertus, dont aucune ne demeurera

sans récompense (I, 1 à 12). Aussi je continue à vous y exhorter, et, en réponse aux fables dont on vous abuse, je vous conjure de me croire, moi, témoin sur le Thabor de la gloire du Seigneur, et d'en croire les prophètes, qui n'ont parlé qu'animés de l'esprit de Dieu (I, 13 à 21). Les deux derniers chapitres sont le développement de l'Epître de Jude.

346. — Derniers souvenirs des Apôtres. — Entre la fin du livre des Actes et les Épîtres de Jacques, de Pierre et de Jude, que nous venons d'examiner, d'une part, et de l'autre celles de S. Jean, il s'est écoulé un espace de temps considérable, pendant lequel la Religion chrétienne a continué ses progrès et ses triomphes. Les événements de cette époque font partie de l'*Histoire Ecclésiastique* et non de l'*Histoire Sainte*, nom qui désigne seulement les récits des auteurs sacrés, et le peu de faits de cette période qui doivent encore être mentionnés ici, sont ceux que les Épîtres indiquent ou rappellent : ils concernent trois des apôtres, S. Pierre, S. Paul et S. Jean.

S. Pierre qui s'était éloigné de Jérusalem (307) après les persécutions sanglantes d'Hérode-Agrippa, et le danger de mort qu'il avait couru (Act. XII, 17), paraît alors avoir quitté sa patrie et commencé à porter le christianisme hors de la Judée. Les Épîtres offrent trois tra-

ces de son ministère et de ses voyages : l'une à Antioche de Syrie, où il ne montra pas assez de fermeté contre ceux qui voulaient forcer les païens convertis à suivre la loi de Moïse (Gal. II, II); l'autre à Corinthe, où un parti dans l'Église se vantait d'avoir reçu de lui la connaissance de l'Évangile (I Cor. I, 12; III, 22); enfin, on a vu que sa première Épître est datée de Babylone (I Pierre, V, 13), et cette date est une preuve de fait que S. Pierre, dans ses travaux, a porté la foi chrétienne jusque sur les bords de l'Euphrate.

S. Paul, après les voyages qui séparent l'établissement de son compagnon d'œuvre, Timothée, en Crète, et l'envoi de sa première Épître à ce disciple chéri (339), visita encore l'Épire (Tite III, 12), l'Asie-Mineure et la Grèce (2 Tim. IV, 13 et 20), et revint à Rome, où il fut jeté en prison (2 Tim. I, 8; II, 9), et comme il le prévoyait lui-même (2 Tim. IV, 6 et 8), mis à mort par ordre de l'Empereur Néron.

S. Jean, après ses voyages en Samarie avec S. Pierre (295), revint à Jérusalem et continua d'y résider au moins jusque vers l'an 51 de Jésus-Christ (Gal. II, 9), époque à laquelle il y reçut S. Paul. Ensuite, il s'établit dans l'Asie-Mineure, probablement à Éphèse, et prit sous sa direction pastorale les Eglises de l'Asie-Mineure

(Apo. I, 4). Ce fut sans doute après la mort de S. Paul, le fondateur des Églises de ces contrées, et après la ruine totale de Jérusalem et de la nation juive par les armées romaines sous Titus, catastrophe dont les Juifs ne se sont jamais relevés, et qui eut lieu, selon les prédictions du Sauveur (Mat. XXIV, 34. Marc XIII, 30. Luc XXI, 32), *avant que cette génération fût passée*. S. Jean fut ensuite exilé dans l'île de Patmos, où il composa son Évangile qu'il envoya, avec ses trois Épîtres, aux fidèles de l'Asie-Mineure. Rappelé de son exil, selon l'espérance qu'il avait donnée à ses amis (2 Jean, 12. 3 Jean, 14), il a survécu à tous les apôtres, témoin, jusqu'à la fin du premier siècle de l'Église, que *Dieu nous a donné la vie éternelle, et que cette vie est en son Fils* (1 Jean 5, 11).

347. — PREMIÈRE EPÎTRE DE S. JEAN. — La première Epître de S. Jean est la préface, ou pour parler plus exactement, la lettre d'envoi de son Evangile aux Eglises d'Asie-Mineure et spécialement à celle d'Éphèse, alors placées sous la direction pastorale du disciple bien-aimé (Apo. I, 4). Dès le début, il distingue l'Épître même qu'il est occupé à écrire (1 Jean I, 4; II, 1,12, 13) de l'Évangile déjà composé (1 Jean II, 14, 21, 26; V, 13). Les premières lignes, les premiers mots se rapportent évidemment à un récit de faits, que l'apôtre certifie en qualité et de témoin et d'acteur, et suffiraient seuls pour montrer que l'Épitre se rapporte à l'Évangile. S. Jean,

selon les renseignemens les plus certains de l'histoire et les preuves qu'on peut déduire de la combinaison des circonstances de sa vie, a écrit son Évangile dans l'île de Patmos (Apo. I, 9), où il avait été exilé par l'empereur Domitien. On comprend que les trois premiers évangélistes, publiant eux-mêmes leurs livres sacrés et les remettant sans intermédiaire aux Églises, aient jugé inutile d'y joindre une introduction de ce genre; S. Jean, envoyant à distance son Évangile du fond de l'exil, a cru nécessaire de l'accompagner d'une Epître, qui en garantissait l'authenticité. C'est aux Ephésiens surtout que sa lettre était adressée : elle est remplie d'exhortations à un réveil de charité et d'amour (1 Jean II, 9, 10; III, 10 à 23; IV, 7 à 12), et c'est le manque de ces vertus chrétiennes qui distinguait malheureusement les Ephésiens; ils avaient perdu leur charité première (Apo. II, 4). Enfin, les mêmes grandes doctrines en vue desquelles S. Jean a écrit son Evangile, sont partout dans son Epître recommandées avec instance à la foi des fidèles, et souvent dans les mêmes termes: Jésus est dès le commencement le Christ, le Fils (II, 22, 23; V, 1), la Parole (1 Jean I, 1), la Vie (I, 2), la Lumière (I, 5). Le développement des pensées de l'Epître achève de montrer qu'elle se rattache à l'Evangile. Ce livre, écrit l'apôtre, ne rapporte du Christ que ce que je sais par moi-même, ce que j'ai vu, entendu, touché. Dieu est lumière; à cette lumière, Christ nous conduit; fuyons donc les ténèbres, dont la plus dangereuse est de se croire sans péchés (I, 1 à 10). Ces péchés, Christ nous en obtient le pardon; mais pour connaître son salut, il faut garder ses commandemens, qui sont amour, charité, et le renoncement aux vanités du monde (II, 1 à 17). Des menteurs, des faux docteurs vous égarent; demeurez en la vérité (II, 18 à III, 3); mais

pour nourrir l'espérance qu'elle donne, il faut fuir le péché et nourrir en nos âmes l'amour de Dieu et du prochain (III, 4 à 24). Ne vous laissez donc point séduire et entraîner à toutes sortes de doctrines; mais aimez-vous mutuellement, et aimez Dieu comme il vous a aimés (IV, 1 à V, 4). La foi en cette vérité, que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, nous fera triompher du monde; les témoignages accordés suffisent pour y croire; alors, nous obtiendrons la vie; nos prières seront exaucées; celles mêmes où nous demanderons que nos frères qui s'égarent se convertissent et deviennent participans du même salut (V, 5 à la fin).

348. — Deuxième Epître de S. Jean. — La deuxième Epître de S. Jean est une courte lettre à une dame, probablement de l'Eglise d'Éphèse, et dont les fils étaient venus visiter l'Apôtre dans son exil. Les deux pensées fondamentales de sa première Epître se retrouvent ici, la charité qui assure l'accomplissement de tous les devoirs, et le danger de prêter l'oreille aux *séducteurs*, qui niaient que Jésus, le fils de Marie, fût le Messie.

349. — Troisième Epître de S. Jean. — La troisième Epître de S. Jean est une lettre à un disciple chéri, nommé Gaïus ou Caïus, dont l'apôtre préconise la foi, la charité, l'hospitalité généreuse; il l'informe qu'il a écrit à l'Eglise; ce mot est évidemment une allusion à la première Epître qui accompagnait l'Evangile, et il condamne ses adversaires, au nombre desquels il place Diotrèphes, qui se montraient rebelles à ses enseignemens et refusaient de recevoir ses écrits. La lettre se termine par la recommandation d'un pasteur fidèle, nommé Démétrius.

350. — Apocalypse. — L'Apocalypse ou révélation de

S. Jean, l'apôtre et l'évangéliste, le dernier livre de la Bible et le seul poétique du Nouveau Testament, a été probablement écrit pendant son bannissement dans l'île de Patmos (Apo. I, 9). Il se divise en deux parties; la première contient sept courtes Epîtres adressées aux sept Eglises de l'Asie-Mineure, qui se trouvaient plus immédiatement sous sa direction pastorale (Apo. I, 11). S. Jean, du fond de son exil, veillait encore sur ses troupeaux chéris, et ces lettres, en un style emblématique qu'exigeaient les circonstances, sont autant d'admirables tableaux de leur situation religieuse et morale. La deuxième partie, qui commence au chap. IV, renferme l'Apocalypse proprement dite. Aucun livre de l'Ecriture n'est plus obscur; aucun n'a donné lieu à des explications plus diverses et plus téméraires; aucun n'a plus inspiré de superstitieuses terreurs, sans ombre de fondement. Il faut se rappeler qu'évidemment l'auteur sacré a voulu couvrir ces révélations d'un voile, et se servir à dessein d'un langage mystérieux et allégorique; c'est ce qu'indiquent, par une image familière aux prophètes (Esa. XXIX, 11), les livres scellés que l'Agneau de Dieu peut ouvrir seul. Le sujet du livre et l'époque de sa composition commandaient impérieusement de jeter ces ombres sur le tableau; les persécutions de Néron avaient eu lieu; celles de Domitien étaient menaçantes, et ces dangers terribles qui planaient sur l'Eglise, obligeaient le dernier des apôtres à ne point fournir dans ses oracles de nouveaux prétextes à la fureur des ennemis de l'Evangile. Tous les emblèmes, toutes les scènes allégoriques du poème sont imités ou empruntés des prophètes, et cette remarque conduit aux deux règles fondamentales qu'il convient de suivre dans l'interprétation de ce livre difficile; la première de n'attacher qu'une importance très-secondaire aux détails;

c'est le caractère du génie poétique des prophètes hébreux, de remplir leurs tableaux de traits qui ne sont que des embellissemens, et n'ajoutent rien au sens; la deuxième, qui découle de la précédente, est de considérer presque sans exception les chiffres, partout semés dans ces allégories, comme le nombre déterminé exprimant des nombres indéterminés; ainsi, le nombre *sept* signifie seulement *plusieurs* (Luc VIII, 2; XI, 26).

Ces règles posées, quand on s'en tient strictement aux grands traits de ces visions imposantes, il paraît certain que le sujet de ce livre, à la fois descriptif et prophétique, est la chute du judaïsme et du paganisme, et le triomphe de la religion chrétienne sur toutes deux. Tous les emblèmes et terrestres et célestes du poème se rapportent à trois villes; l'une est nommée Sodome, l'autre Babylone; la troisième est une nouvelle Jérusalem descendant des cieux. Les premières scènes des sept anges ne concernent que Sodome; cette Sodome est la cité où le Seigneur a été crucifié (Apo. XI, 8), la cité sainte, qui possède le temple dans ses murs (XI, 1, 2); Sodome est donc la figure de Jérusalem et du judaïsme. Sa destruction est arrêtée dans les conseils suprêmes, et celle de Babylone l'est à son tour. Cette Babylone est la ville aux sept collines (XVII, 9), dont l'incendie par un de ses rois (Néron) est indiqué plus loin par une allusion rapide, et qui règne sur les rois de la terre (XVII, 16, 18). A ces traits, il est impossible de ne pas reconnaître Rome, alors la capitale du monde païen, image très-bien choisie du paganisme, et qui tombe après le passage de l'ange porteur de l'Evangile éternel (XIV, 6, 7, 8). Si, comme il paraît certain, Sodome représente Jérusalem et la religion juive, et Babylone Rome et la religion païenne, la Jérusalem céleste, formant la contre-partie de ces ta-

bleaux prophétiques, ne peut représenter que la religion chrétienne, qui, descendue du ciel, vient régner sur la terre, et triompher du culte des Juifs et de celui des païens. Si cette Jérusalem céleste représentait le ciel, et non l'Eglise, elle resterait au ciel, au lieu d'en descendre (Apo. xxi, 2, 10). La résurrection des morts et le jugement des âmes, qui précèdent dans le dernier tableau l'apparition de la Jérusalem triomphante, sont les images ordinaires par lesquelles les prophètes représentent les voies de miséricorde et de justice que Dieu emploie pour faire toutes choses nouvelles (Esa. xxvi, 19. Ez. xxxvii. Joël. iii, 2. Soph. iii, 8). Et n'est-il pas admirable que le livre sacré qui ferme l'Ecriture sainte soit le tableau de la ruine irréparable du judaïsme et du paganisme, faisant place tous deux à la religion définitive de l'humanité, à la religion chrétienne, qui seule fait connaître au monde, Dieu comme le Père de tous, Christ comme le Sauveur de tous, l'Eglise comme son sanctuaire où tous sont admis, et la Bible comme sa parole que tous doivent lire?

FIN.

